Le Monde



DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13272 – 4,50 F – Fondateur : Hubert Beuve-Méry – Directeur : André Fontaine – JEUDI 1er OCTOBRE 1987

Un Eurêka de l'audiovisuel

« Un Eurêka de l'audiovisuel »... Telle est la proposition que M. Mitterrand souhaite soumettre, dans les mois qui viennent, aux membres de la Communauté européenne. Satisfait des développements de son premier projet Eurêka, lancé en avril 1985 pour provoquer un sursaut européen dans la technologie, le président de la République estime le moment venu d'élargir l'initiative à un domaine qui, dit-il, lui tient à cœur.

Un domaine particulièrement important puisqu'il concerne à la fois la culture et l'économie. Un enjeu d'autant plus stratégique que la dépendance de l'Europe à l'égard des Etats-Unis, du Brésil ou du Japon est en train de croître très rapidement.

Le combat des images se livre désormais à l'échelle planétaire : les frontières n'ont plus guère de signification, et les Etats-Unis règnent en maîtres incontestables.

Alors que la consommation prochaine de programmes de télévision atteindra bientôt en Europe 125 000 heures par an et que la production française annuelle ne dépasse guère 5 000 heures, la création – ou le renforcement – d'une industrie européenne de l'image s'avère urgente.

Le retard actuel s'explique pour des raisons à la fois géographiques (l'étendue des Etats-Unis exigeait que le pays investisse rapidement dans la communication), culturelles (la culture du Vieux Continent a longtemps privilégié l'écrit) ou historiques (la primauté des logiques étatiques). Il doit être comblé, sous peine de placer l'« imaginaire européen » en situation d'être conquis, selon l'expression de M. Mitterrand.

Mais l'Europe de l'image est encore à bâtir. Malgré les proximités géographiques, les systèmes audiovisuels et leurs économies varient énormément d'un pays à l'autre de la Communauté. Pôle de référence en matière de programmes, la Grande-Bretagne est dans une phase de transition, Mme Thatcher, réticente sur l'industrie du câble, étant tentée par une privatisation du système. Apparemment proche du schéma américain (concurrence sauvage, priorité au marché), l'audiovisuel italien, où règne M. Berlusconi, a cependant fait un gros pari en négligeant complètement les débouchés du câble et du satellite. L'Allemagne connaît un développement inverse avec une prédominance des chaînes publiques, mais une avancée technologique certaine grâce à un plan-câble dynamique mené par la Bundespost et à une politique spatiale ambitieuse. L'Espagne, la Grèce, le Portugal connaissent quant à eux quelques frémissements prometteurs. Difficile cependant, dans ces conditions, d'opposer au pôle d'outre-Atlantique un front européen uni.

Certes, des initiatives ont déjà été prises, et M. François Léotard a beau jeu de rappeler en contrepoint du président de la République les trois *instruments déjà mis en place* : l'association renforcée des groupes français et étrangers dans le capital des chaînes ; la création de la Sept, future chaîne européenne diffusée par satellite associée aux télévisions allemandes ; enfin, la mise en place d'un fonds de soutien aux industries de programmes auxquelles participent déjà onze pays.

L'Europe de l'image ne se fera pas sans une volonté politique. Encore le pouvoir devra-t-il comprendre d'abord la nécessité de démythifier l'audiovisuel et de le soustraire aux pressions politiques et idéologiques dont il souffre encore en France.

(Lire nos informations page 26.)

Au cours d'une enquête judiciaire

Deux gendarmes tués en Nouvelle-Calédonie

Deux gendarmes ont été tués, le mercredi 30 septembre, au cours d'une opération de police judiciaire menée dans la tribu de Tiaoué, située dans la commune de Koné, sur la côte ouest de la Nouvelle-Calédonie. L'adjudant Gérard Berne, quarante ans, et le gendarme Aimé Robert, trente-cinq ans, ont été abattus – selon le commandement de la gendarmerie de Nouméa – alors qu'ils procédaient à un contrôle d'identité dans le cadre de l'enquête sur la mort du gendarme Rémy Maréchal, tué le 28 avril dernier à la tribu de Néami, dans la même commune de Koné.

NOUMÉA
de notre correspondant

Les coups de feu qui ont atteint les gendarmes ont été tirés par des individus non identifiés, dissimulés dans les broussailles. La gendarmerie précise que les deux hommes, membres de l'équipe légère d'intervention (ELI) des groupes de pelotons mobiles de Nouméa, n'ont pas eu le temps de faire usage de leurs armes.

Cette opération de police judiciaire avait été déclenchée au lever du jour afin de retrouver les complices ou les coauteurs de la mort du gendarme Maréchal, identifiés comme étant Jean-Frédérique Poadja et Yves Sugitani, en fuite dans la chaîne montagneuse depuis cinq mois, mais que des informations avaient récemment localisés dans la tribu de Tiaoué. Ces dernières semaines, les gendarmes avaient resserré l'étau autour des deux jeunes Canaques en multipliant les interventions « coup de poing » dans les tribus de la région. Sans qu'il soit possible aujourd'hui d'établir si les deux fuyards sont les auteurs des coups de feu, tous les soupçons de la gendarmerie se portent sur eux. On les savait armés et prêts à tirer.

Aussitôt après le drame, un important dispositif de forces de l'ordre a été déployé dans la commune de Koné. Deux cents hommes, appuyés par sept hélicoptères (quatre Puma et trois Alouette) ont ratissé les reliefs montagneux de ce secteur de la côte ouest de la Grande Terre.

FRÉDÉRIC BOBIN.

(Lire la suite page 14.)

Douze mesures présentées au conseil des ministres

La participation introduite dans la fonction publique

Le gouvernement veut introduire la participation dans l'administration et dans le secteur public. M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat à la consommation, a présenté dans ce but, au conseil des ministres du mercredi 30 septembre, une communication à propos du rapport remis à M. Chirac sur « le développement de la participation et de l'intéressement dans le secteur public et l'administration ».

Présenté la veille aux syndicats, ce document sera suivi de deux décrets, d'ici à la fin octobre, concernant le secteur public, et de dispositions législatives instituant un « plan épargne administrative » dans la fonction publique.

A défaut d'avoir réussi à relancer la participation des salariés à la gestion des entreprises privatisées, le gouvernement tente d'introduire une *« gestion participative authentique »* dans le secteur public et la fonction publique d'Etat.

Pour M. Jean Arthuis, la participation devient un instrument privilégié de la modernisation de la fonction publique déjà lancée par le rapport Baquiast au temps du gouvernement Fabius en juillet 1985.

M. Chirac a indiqué au conseil des ministres qu'il *« fait siennes »* les orientations du rapport de M. Arthuis. Il a invité les membres du gouvernement à tenir compte, chacun dans son secteur, de ces orientations, pour les administrations et les entreprises publiques.

M. Arthuis souhaite *« réconcilier la fonction publique et la nation »*. Son rapport est d'abord un sévère réquisitoire contre les modes de gestion du budget et du personnel dans l'administration. Il souhaite que les fonctionnaires adoptent des démarches de *« projet d'entreprise »* – comme dans le privé, – des *« contrats de performances »*, des réunions d'expression, des systèmes d'intéressement et des *« plans d'épargne administrative »*.

La mise en œuvre des douze mesures annoncées qui laissent perplexes les syndicats passera par une expérimentation dans deux ministères : l'équipement et les postes et télécommunications.

(Lire page 30 l'article de MICHEL NOBLECOURT.)

Les militants « purs et durs » face aux « notables »

Des lézardes dans le Front national

Quel effet ont eu sur l'électorat les déclarations de M. Le Pen sur le « détail » qu'aurait constitué, selon lui, l'existence des chambres à gaz ? Deux sondages apportent des réponses nuancées. Selon BVA qui a interrogé 956 personnes pour *Paris-Match*, du 14 au 18 septembre, au lendemain de la prestation du président du Front national au « Grand Jury RTL-*le Monde* », M. Le Pen réalise son meilleur score avec 13 % des intentions de vote. Selon un sondage IPSOS réalisé du 19 au 23 septembre auprès de 928 personnes pour l'hebdomadaire *VSD*, il passe au contraire de 12 % à 8 %. Quoi qu'il en soit, les déclarations de M. Le Pen ont laissé des traces au sein même de sa formation.

Le président du Front national a mangé son pain blanc. Cette fois, plus encore que d'habitude, il va jouer gros, très gros même, car il va lui falloir opter entre deux attitudes : soit entonner le refrain bien connu du *Tout va très bien madame la marquise* et répéter sur tous les tons, comme vient déjà de le faire avec un rare sens de la litote son député du Rhône, M. Bruno Gollnisch, que l'*« affaire du « point de détail » n'a fait aucun remous »* dans les rangs ; soit se décider, sans attendre la fin de la campagne, à mettre au pas les *« purs et durs »* de son mouvement, quitte à tailler dans le vif, et pour être encore plus précis à se séparer d'un secrétaire général du Front national, M. Jean-Pierre Stirbois, de plus en plus encombrant pour lui.

Dans le premier cas, M. Le Pen étouffe au risque assurément de s'asphyxier lui-même. Dans le second, il secouerait son parti... au risque de se retrouver lui aussi sous les gravats. Entre deux maux, M. Le Pen va devoir choisir et vite, car depuis dimanche 13 septembre, jour de ses déclarations au « Grand Jury RTL-*le Monde* », sur l'existence des chambres à gaz, c'est tout le Front national qui se trouve en équilibre instable.

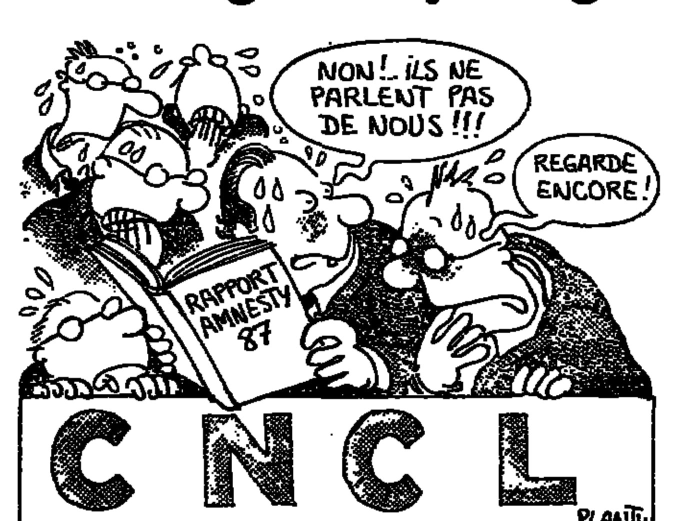
Disqualifié déjà aux yeux de l'ensemble de la classe politique, M. Le Pen se trouve dans la situation particulièrement inconfortable d'un chef de parti réduit à pratiquer le grand écart pour tenter de préserver un semblant d'homogénéité. Un moment mis en sourdine, l'affrontement a repris de plus belle entre les « anciens » et les « modernes ».

DANIEL CARTON.

(Lire la suite page 8.)

Le rapport d'Amnesty international

Un long martyrologe



Amnesty international a publié son rapport annuel

(Lire page 6 l'article de MANUEL LUCBERT.)

L'accord soviéto-américain sur les euromissiles

« Double zéro », double péril

par Pierre Lellouche
adjoint au directeur de l'Institut français des relations internationales

Après Caspar Weinberger (*le Monde* du 11 septembre), Valéry Giscard d'Estaing vient, lui aussi, de prendre la plume pour nous rassurer sur les conséquences du prochain traité soviéto-américain sur les missiles à portée intermédiaire (FNI). Selon l'ancien président de la République (*le Monde* du 23 septembre), le traité est un *« bon accord »* en même temps qu'*« une chance pour l'Europe »*. Une opinion que semblent partager – avec moins de lyrisme, il est vrai – son successeur à l'Elysée, François Mitterrand, ainsi d'ailleurs que l'ensemble des chefs d'Etat et de gouvernement occidentaux, à la seule exception de Jacques Chirac en France.

Face à un tel concert de louanges – et de louanges au sommet qui plus est ! – risquer une opinion contraire frise désormais l'inconvenance : Reagan et Gorbatchev d'accord pour désarmer, l'Europe applaudissant, on voit mal pourquoi l'on s'inquiéterait.

D'autant que M. Weinberger, ici même, a cru bon de disqualifier à l'avance d'éventuelles critiques en vouant les *« experts imbus de leur importance »* aux gémonies. Laissons donc de côté les considérations techniques et regardons le projet de traité FNI du simple point de vue du bon sens du citoyen de base.

(Lire la suite page 6.)

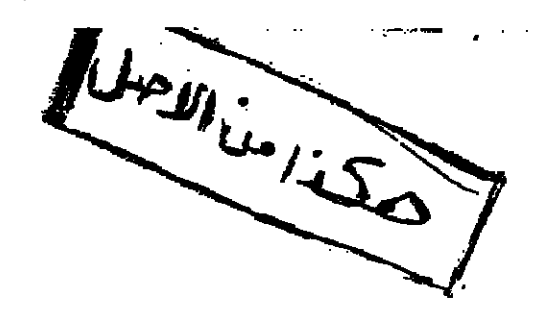
Le Monde

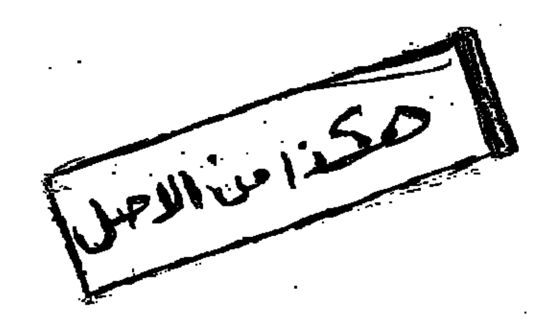
ARTS ET SPECTACLES

■ IRAK : le premier Festival de Babylone. ■ ITALIE : Vicence à l'heure des grands projets. ■ URSS : Chagall au musée Pouchkine. ■ BELGIQUE : Europalia accueille l'Autriche.

Pages 15 à 17

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.





Débats

Audiovisuel : la CNCL en question

Trois clés pour une émancipation

par RAPHAEL HADAS-LEBEL (*)

ÉTRANGE fatalité que celle qui semble s'acharner sur les institutions chargées de « gérer » l'audiovisuel en France. Un réquisitoire présidentiel suivi d'une polémique publique entre membres de la CNCL : et voilà atteinte, le contexte aidant, la crédibilité de l'institution. Mais la Haute Autorité d'avant 1986 n'avait guère connu un sort plus heureux : qu'on se souvienne des controverses – dont n'étaient pas absents les membres de ce collège – qui avaient accompagné le remplacement du président de TF1, la nomination du PDG d'Antenne 2 ou l'attribution de la 5.

Pour expliquer cet état de choses, on a souvent mis en cause la composition de ces institutions, laquelle ferait une part excessive aux considérations politiques. Ainsi, pour la Haute Autorité ; c'est par un arbitrage du président de la République, rendu en conseil des ministres, qu'avait été arrêtée la composition tripartite de ce collège : trois membres respectivement nommés par le président de la République, le président de l'Assemblée nationale et le président du Sénat. En dépit du parallélisme avec la composition du Conseil constitutionnel, on a pu voir dans ce choix la volonté du gouvernement de donner à la majorité de gauche, outre la présidence – désignée par le président de la République, – une majorité de six sièges sur neuf dans la Haute Autorité.

En portant de neuf – chiffre du projet initial – à treize l'effectif de la CNCL, la loi du 30 septembre 1986 avait apparemment pour objet d'atténuer les éléments de politisation, puisque dans la nouvelle commission les trois autorités politiques ne nomment plus que six membres, quatre autres étant élus au sein des grands corps de l'Etat (Conseil d'Etat, Cour des comptes, Cour de Cassation, Académie française), les trois derniers étant cooptés par les dix précédents, tandis que le président est désormais élu par ses pairs. Vaine précaution, semble-t-il, puisque, aussitôt la commission constituée, la composition de la CNCL était analysée en termes de majorité et d'opposition, tandis que ses premiers choix étaient jugés à l'aune de leur conformité aux vœux du gouvernement.

Cette situation est d'autant plus paradoxale que Haute Autorité et CNCL entrent dans la catégorie, de plus en plus prolifique, des *« autorités administratives indépendantes »,* appellation explicitement mentionnée dans la loi de 1986. Reprenant une idée déjà évoquée en 1970 dans le rapport Paye, les auteurs de la loi du 29 juillet 1982 avaient eu le mérite, en créant la Haute Autorité, d'engager la France dans la voie d'une séparation entre l'audiovisuel et le pouvoir politique. En élargissant de façon significative les pouvoirs et les moyens d'action de la nouvelle CNCL, la loi de 1986 marquait en principe une étape supplémentaire dans ce processus de désengagement de l'Etat. Le statut des membres de ce collège (mandat de neuf ans non renouvelable, non révocable, strict régime d'incompatibilité) aurait dû concourir à accroître cette position d'indépendance.

D'où vient dès lors que le résultat recherché n'ait pas été atteint, alors qu'en Grande-Bretagne – jusqu'à une période récente – nul n'a jamais contesté l'indépendance des douze gouverneurs de la BBC, ou des onze membres du conseil de l'IBA, pourtant nommés par le gouvernement et révocables à tout moment ?

Devoir de réserve

Plus que la composition de ces instances, ce qui vicie fondamentalement le système, c'est la politisation constante des débats sur l'audiovisuel en France. Tout en affectant de se désengager de l'audiovisuel, le pouvoir politique, quelle qu'en soit la couleur, résiste mal à la tentation de vouloir conserver sinon la maîtrise, du moins, par des voies détournées, une certaine emprise sur un outil qu'il estime nécessaire à son influence. Il est significatif que chaque changement de président ou de majorité se soit accompagné en France d'une réforme d'ensemble du paysage audiovisuel, soit six au moins depuis 1958. Or une institution, pour s'enraciner, on l'a vu pour le Conseil constitutionnel, a besoin de durée. La Haute Autorité n'a survécu que quatre ans. Alors que plane déjà la menace d'une nouvelle réforme en 1988, il est urgent de rompre enfin avec le dérèglement pernicieux de notre pratique politique.

Il conviendrait aussi qu'à la manière du Conseil constitutionnel, dont la jurisprudence est souvent discutée mais dont l'autorité n'est pas contestée, les membres du collège s'imposent le devoir de réserve – inscrit dans les lois de 1982 et de 1986 – et de discrétion, qui éviterait à tout le moins d'alimenter les passions.

Pour le reste, la CNCL a reçu de la loi la mission d'assurer, dans le domaine très sensible de la communication, le respect de principes essentiels tels que l'égalité de traitement, l'expression du pluralisme des courants d'opinion, la qualité culturelle des programmes. Elle a les moyens de le faire. Elle l'a d'ailleurs fait dans des domaines dont on parle moins. Ecran qui s'interpose entre les pouvoirs publics et le monde de la communication, il lui arrivera sûrement de « prendre des coups » de part et d'autre. Mais peu importe si ses décisions sont inspirées d'un souci de pondération et d'équilibre, ce qui n'exclut pas la fermeté qu'elle pourra asseoir.

Continuité, discrétion, équilibre : c'est à ce prix que cette institution nouvelle gagnera l'autorité d'une véritable magistrature morale, clé de voûte nécessaire d'un édifice audiovisuel enfin émancipé du pouvoir politique.

(*) Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.

L'honneur perdu

par MARC PAILLET (*)

Ils ont enfin trouvé une occasion pour se débarrasser du gêneur audiovisuel numéro un, du turbulent, de l'irrévérencieux, de l'indiscipliné Michel Polac. Il était depuis fort longtemps dans la ligne de mire. Du temps de la Haute Autorité déjà, certains de ceux que son émission égratignait, dérangeait ou démasquait, pour des raisons d'intérêt ou d'opinion, s'étaient acharnés à sa perte. Mais il s'était toujours trouvé au sein de l'institution une majorité pour le défendre et le soutenir, pour qu'il puisse se maintenir. Force est de constater que, au contraire de la Haute Autorité, qui tenait à une émission constituant un espace de liberté irremplaçable, appréciée comme telle dans le monde entier, la CNCL s'est retrouvée en première ligne pour son élimination, qui n'est pas une péripétie subalterne.

Devant une décision aussi spectaculaire, personne n'a douté un instant qu'il s'agit là d'une étape majeure dans la mise au pas de l'information. Mais non de la seule. Il existe des procédés plus subtils qui n'en produisent pas moins à la longue des ravages. Pour celui qui a appris par profession à voir et à entendre, les moyens grâce auxquels, tout en se donnant les gants de l'objectivité, on travaille à altérer et à fausser les informations pour les faire servir à des fins intéressées et partisanes sont aisément décelables. S'il s'agit d'une affaire favorable à ceux que l'on veut servir ou à qui l'on veut être agréable, on peut lui réserver son ton le plus chaleureux, la faire commenter et illustrer abondamment, lui donner longue vie médiatique, faire apparaître son ou ses bénéficiaires en gloire, bien éclairés, bien cadrés, bien applaudis. L'objecteur – photographié si possible revêche, si possible verdâtre – est expédié. S'agit-il d'un événement contraire ? Comment, était objectif, ne pas en faire mention ? Mais on peut « le replacer dans un cadre plus général », le travailler selon les mêmes procédés obliques, pour en effacer l'impact. Et puis on passe très vite à d'autres sujets.

Un professionnel sait aussi autre chose : la grande majorité des journalistes ont la passion de leur métier, le respect de leurs devoirs déontologiques et le goût de la vérité ; leur vie, en certains postes avancés, est un combat toujours recommencé pour assurer une information pluraliste, équilibrée et honnête face aux pressions de toutes sortes : il y faut de l'opiniâtreté, de la sagesse et du courage, car il existe peu de professions aussi exposées et où l'on dépende en permanence pour sa vie, celle des siens, pour sa survie sociale, et son honneur aussi, de l'issue toujours incertaine de ce combat.

La Haute Autorité avait considéré comme un devoir primordial, conformément d'ailleurs à son mandat, de garantir les gens de l'information contre tous les déboires pouvant résulter du libre exercice de leur profession, tout en veillant au pluralisme. Il fallait voir, par exemple, avec quelle minutie, semaine après semaine, mois après mois, les temps de passage à l'antenne ou devant le micro étaient épluchés pour maintenir l'application de la règle : un tiers pour le gouvernement, un tiers pour la majorité, un tiers pour l'opposition. Ces comptes étaient rendus publics et communiqués aux présidents de chaîne pour que soient rétablis, en accord avec les professionnels, les équilibres éventuellement rompus. Chaque tentative de pression se heurtait au rempart de la Haute Autorité. Qu'on me permette de dire que, assurant sa présidence pendant les derniers mois, ma plus grande fierté a été d'entendre dire de tous côtés par ceux de l'information, à tous niveaux, que jamais leur liberté n'avait été aussi fermement soutenue et affermie que pendant les quatre années de vie de cette institution.

Rempart

Qu'en est-il maintenant ? Sans doute fallait-il voir la CNCL à l'œuvre et l'attendre à l'épreuve. Et alors, combien il eût été préférable de pouvoir constater qu'elle assurait la continuité d'une tradition établie de telle sorte que le pouvoir issu des élections de 1986 lui-même avait été obligé d'enterrer sous les fleurs la Haute Autorité !... Hélas ! on ne peut certes reprocher à la majorité de la CNCL de ne pas agir en son âme et conscience. Quand on a le cœur à droite, on ne blesse pas son âme, on ne froisse pas sa conscience en agissant en entité de droite. Mais comment, au vu de ses actions, ne pas lui faire grief de ne pas s'être comportée de manière à assurer l'autorité et la crédibilité nécessaires à une institution impartiale, qui doit veiller à la séparation du pouvoir informationnel du pouvoir politique, laquelle est vitale pour la démocratie ?

Les hommes de progrès du dix-neuvième siècle avaient touché du doigt que la démocratie, même constitutionnellement établie, n'est qu'un faux-semblant sans liberté de la presse. C'est pourquoi tout ce siècle fut jalonné de leurs luttes pour l'obtenir et la consolider. La communication en général, l'information audiovisuelle en particulier, revêtent aujourd'hui cette même importance fondamentale. Qu'elles soient asservies et voici la démocratie sous le joug ! Les prises de position et péripéties de ces derniers jours mettent cette évidence en pleine lumière.

L'affaire Polac ne fait que commencer.

(*) Ancien membre de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle.

Au Courrier du Monde

GESTION

L'encadrement de la police

L'insuffisance quantitative de l'encadrement dans la police nationale a été relevée par le ministre délégué à la sécurité dans les colonnes du *Monde*. Il faut s'en féliciter, car l'observation est nouvelle. Il faut tout autant regretter que, cédant à son penchant polémique, M. Pandraud ait cru devoir en attribuer la responsabilité au *« pouvoir socialiste »*. Il s'agit d'une double erreur, de fait et de diagnostic.

L'erreur de fait est patente : entre 1950 et 1982 (inclus), tandis que les effectifs des gardiens et gradés augmentaient de 41 %, ceux des commissaires n'augmentaient que de 15 %, et cette dernière augmentation est tout entière effectuée en quatre années : 1964 (+ 82 emplois), 1973 (+ 42), 1979 (+ 126), mais il s'agit pour l'essentiel de l'intégration des commandants dans le corps des commissaires, et 1982 (+ 58). En 1971 et 1972 par exemple, années où M. Pandraud est directeur central de la sécurité publique, il est créé 1337 puis 1770 postes de gardien mais aucun poste nouveau de commissaire, et on pourrait multiplier ces exemples.

Le défaut d'encadrement de la police nationale ne date pas d'un laxisme ou d'une mauvaise gestion socialiste (quoi qu'on pense de l'action socialiste dans ce domaine), il est permanent et structurel depuis au moins quatre décennies, et les effectifs cités n'en sont qu'une illustration parmi d'autres. A se tromper de responsables, et donc en s'interdisant d'en rechercher les vraies causes, M. Pandraud a toutes les chances, malheureusement, de se tromper de remèdes.

DOMINIQUE MONJARDET
(Paris).

SAUVETTE

Un arbre de moins à Paris

Pourquoi avoir coupé, le 13 août au matin, un des plus vieux arbres de Paris ? Rien ne le laissait supposer. Le parapet devant l'Institut de France avait été fait pour lui, interrompu pour que son gros tronc puisse s'incliner vers la Seine.

Le vert de ses feuilles, le blanc parfait de son bois, montraient un arbre en pleine santé encore, taillé récemment comme tous les peupliers du bord de Seine. Ses branches n'étaient pas tournées vers le trottoir ni vers la chaussée ; elles n'étaient donc d'aucun danger pour la circulation. Mais, en raison de sa vigueur probablement, ses profondes racines fissuraient le trottoir.

Serait-ce que les Parisiens de notre siècle ne veulent pas, comme les constructeurs de parapet, faire l'effort nécessaire pour respecter le plus longtemps possible ces vieux témoins du temps ? Problème d'argent, sans doute, puisqu'il n'était d'aucun danger.

Quelle en est l'utilité ? N'importe quel autre arbre planté sur les berges fera rapidement l'affaire... C'est pourquoi, à une époque de l'année où jamais on ne coupe les arbres – le bois pleure, – les tronçonneuses, le plus rapidement possible, à la sauvette, ont fait leur travail.

Mme CLAUDE NICOT
(Paris).

[Les peupliers qui, l'automne dernier, ont été abattus le long des quais de la rive gauche de la Seine ne figuraient pas parmi les plus vieux arbres de Paris, car il s'agit d'une essence à croissance rapide. Mais ils figuraient parmi les plus gros et, surtout, les plus visibles, seuls sur les quais de la Seine. Il a été décidé de les abattre pour les remplacer, car ils devenaient effectivement menaçants pour la stabilité des berges, dont les pavés se soulevaient. Si l'on a attendu le 13 août pour abattre le peuplier de l'Institut, c'est précisément parce que, encastré comme il l'était dans le parapet, son abattage requérait des soins particuliers et une voirie moins encombrée qu'à l'automne.] – R. C.

NATIONALITÉ

Béjart est Français

J'ai lu avec amusement votre note concernant la danse dans *le Monde* du 12 septembre. Ainsi, Maurice Béjart serait Belge ? C'est bien la première fois que je lis dans la presse française une erreur qui va dans ce sens. D'habitude, les Français naturaliseraient plutôt les artistes belges et suisses. Ainsi lit-on régulièrement que Godard ou Folon sont Français. N'a-t-on pas entendu, au moment du décès de Jacques Brel, le ministre français de la culture rendre hommage à ce grand chanteur... français ?

Allez, Béjart, on vous le rend. A moins qu'il ne soit devenu un citoyen suisse de Lausanne !

HENRI SIMONS
(Bruxelles).

MÉMOIRE

Fusées salvatrices

Il y a cinq ans, alors que le déploiement imminent des euromissiles mobilisait des millions de personnes en Belgique, Allemagne de l'Ouest, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Italie, les sarcasmes et la haine déferlaient en France contre les rares voix qui osaient se solidariser avec ces mouvements de paix. Nous étions traités de nouveaux munichois, de finlandisés en puissance, d'intellectuels lâches et pervers. En refusant de céder à la *Force du vertige* (Paris, Grasset 1983), nous trahissions la solidarité occidentale, nous sapions l'indispensable confiance dans le « Big Brother » de Washington.

Maintenant que le président Reagan s'apprête à signer avec M. Gorbatchev un accord de retrait de ces mêmes euromissiles, on attend avec intérêt les réactions de Marguerite Duras, Yves Montand, André Glucksmann, Jean Daniel et autres ci-devant défenseurs des fusées salvatrices.

JEAN CHESNEAUX
(Paris).

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

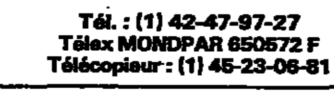
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays, for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, PNC, 45-45 39 th Street, LIC, NY 11104.

URSS : la réception de Français au Kremlin

Le numéro de charme de Mikhaïl Gorbatchev

MOSCOU
de notre envoyé spécial

M. Mikhaïl Gorbatchev est en excellente santé et il est toujours maître du Kremlin. Les trois cent soixante-dix Français qu'il a reçus mardi 29 septembre dans la salle Sverdlov du Kremlin, en ont eu une démonstration éclatante. A l'occasion d'un numéro de charme remarquablement bien interprété, le secrétaire général du PC soviétique, qui n'avait pas été vu en public depuis le 7 août dernier, a réussi à faire passer ce double message aux spectateurs privilégiés d'un jour dans cette petite salle ronde, qui sert aujourd'hui à des réunions de travail du conseil des ministres de l'URSS.

Mais, au-delà de ce groupe de Français en séjour à Moscou à l'initiative de l'association France-URSS, le secrétaire général s'adressait à l'opinion publique mondiale, et soviétique. *« L'opinion publique pèse et pèsera de plus en plus »* sur le monde d'aujourd'hui, a expliqué M. Gorbatchev en tirant la conclusion qu'il faut savoir s'appuyer sur elle. La plus grande partie de la prestation de celui-ci a été diffusé mardi soir sur les écrans de la télévision soviétique.

« Des congés fructueux »

Premier message donc, M. Gorbatchev est en excellente santé. Sa si longue absence de la scène publique (du 7 août au 29 septembre) avait donné naissance à de multiples rumeurs alarmantes. Le démenti, il l'a donc apporté le jour de la Saint-Michel. Mgr Joseph Rozier, l'évêque de Poitiers, a d'ailleurs profité de son intervention pour lui souhaiter une bonne fête.

Le teint hâlé, légèrement amaigri, M. Gorbatchev est apparu au meilleur de sa forme. Décontracté et soucieux de donner à cette rencontre l'allure d'un dialogue, il a, au cours du premier acte, lors des interventions des personnalités françaises et des questions des autres participants, démontré qu'il savait manier l'humour. N'hésitant pas à interrompre ses interlocuteurs, il a distillé à cette occasion plusieurs petites phrases pleines d'informations sur son absence prolongée.

« On a tendance à dire que j'ai exagéré avec mes vacances, mais je les ai gagnées », a-t-il d'abord expliqué, indiquant qu'il était en fait parti du 24 août au 24 septembre. Ses vacances furent très studieuses. Il les a consacrées d'abord à l'achèvement d'un *« ouvrage sur la restructuration et la nouvelle pensée politique »* soviétiques. Il a aussi travaillé à la rédaction de son rapport pour le soixante-dixième anniversaire de la révolution d'Octobre. *« Des congés fructueux »*, a conclu M. Gorbatchev, ajoutant : *« Sous l'impact de ces préparatifs, je n'avais pas envie de sortir de l'endroit où j'étais en vacances. »*

Malgré ces précisions, certaines zones d'ombre subsistent. La transparence, l'un des thèmes chers au numéro un soviétique, n'est donc pas encore totale. *« Votre absence a été remarquée, elle a surtout souligné*



votre présence », lui a dit M. Pierre Mauroy, l'ancien premier ministre socialiste français. M. Gorbatchev a souri.

Plus austère, mais toujours décontracté, le secrétaire général du Parti communiste soviétique a consacré l'acte II de la cérémonie à des considérations plus politiques. Entouré notamment de M. Anatoly Dobrynine et de M. Vadim Zagladine, respectivement chef et chefadjoint du département international du comité central, il a cherché à montrer qu'il restait bel et bien le maître du Kremlin. Il a, pour cela, brodé autour de trois grands thèmes : la *perestroïka*, le désarmement et les droits de l'homme.

Dans un discours s'adressant autant aux Soviétiques qu'aux Français présents dans la salle, M. Gorbatchev a d'abord longuement insisté sur la nécessité du développement de la *« démocratie socialiste »* pour mener à bien les réformes en cours. Evoquant l'échec des *« tentatives de restructuration engagées dans le passé »* en Union soviétique, M. Gorbatchev en a attribué la cause au fait qu'*« elles n'ont pas été complétées par un plus large appel à la participation des travailleurs, à la démocratisation de la société »*. Pour réussir aujourd'hui, il juge donc qu'*« un poids spécifique doit revenir au peuple »*, notamment à travers l'élection des dirigeants d'entreprise et la résolution des problèmes sociaux par les travailleurs eux-mêmes. *« Il faut s'attaquer aux habitudes des ronds-de-cuir »*, a insisté, à nouveau, M. Gorbatchev.

Selon ses propos, les résistances internes au changement seraient fortes. Mais l'*« opposition politique à la direction de Gorbatchev n'existe pas en Union soviétique »*, a-t-il déclaré, ajoutant : *« Les freins sont en notre for intérieur »*. M. Gorbatchev a pourtant vivement mis en garde tous ceux qui utiliseraient la transparence *« afin de procéder à des menées extrémistes »*. Le secrétaire général s'est fait plus menaçant : *« A ceux qui cherchent à déceler dans la démocratisation la voie d'un retournement politique et social, je dis que leurs aspirations seront vaines. »*

Abordant ensuite le problème du désarmement et de l'accord qui devrait être signé avec les Américains, M. Gorbatchev a repris l'analyse qu'il avait développée dans la *Pravda* du 17 septembre dernier. A M. Pierre Mauroy, qui exprimait le souhait de nouveaux pas en avant et qui insistait pour que *« chacun* [dans le processus en cours] *garde ses marges de sécurité »*, le numéro un soviétique a répondu que l'URSS *« était prête à discuter de ces questions »*. Il a précisé, en outre, qu'il serait nécessaire de *« maintenir un même équilibre à chaque étape »* du désarmement.

Les droits de l'homme

Enfin, sur les droits de l'homme, M. Gorbatchev, redevenu plus mordant, s'en est pris à ceux qui, *« par le biais d'arguments humanitaires, veulent imposer à l'URSS des valeurs »* qui ne sont pas les siennes. Renouvelant la proposition soviétique visant à l'organisation d'une conférence sur les droits de l'homme à Moscou, il a déclaré : *« Nous espérons que la France va soutenir cette idée. »*

Interrogé sur les détenus politiques et la situation des juifs en Union soviétique, M. Gorbatchev a repris un ton plus traditionnel au Kremlin, dénonçant violemment *« l'antisoviétisme à outrance de la presse bourgeoise française »*. Il préfère, dans ces conditions, s'adresser directement à *« ceux qui représentent l'opinion publique française »* plutôt qu'à ceux qui détiennent les rênes de cette *« soi-disant presse libre et indépendante »*.

Après avoir chaleureusement salué les principales personnalités françaises présentes, M. Gorbatchev est reparti, d'une démarche volontaire, par la petite porte de la salle Sverdlov, vers son bureau du Kremlin. Il s'est envolé mercredi matin pour Mourmansk.

ERIK IZRAELEWICZ.

AUTRICHE

M. Wiesenthal estime désormais « presque inévitable » la démission de M. Waldheim

M. Simon Wiesenthal, directeur du Centre de documentation juive de Vienne, estime que la démission du président autrichien Kurt Waldheim est devenue *« presque inévitable »*. Le célèbre « chasseur de nazis », qui avait adopté une attitude très réservée tout au long de l'affaire Waldheim, avait convoqué, lundi 28 septembre, une conférence de presse à Vienne.

L'essentiel du propos de M. Wiesenthal a été consacré a l'avenir politique du président autrichien. Selon lui, M. Waldheim est devenu *« le symbole international du refoulement, de ces gens qui ne veulent rien dire sur leur passé et qui refusent qu'on le leur rappelle »*. Tout dépend, a encore déclaré M. Wiesenthal, des conclusions de la commission d'historiens réunie par le président autrichien.

Si ces conclusions se révélaient négatives pour M. Waldheim, celui-ci *« devrait en tirer les conséquences »*. Si la commission aboutissait à un jugement plus nuancé, selon lequel il apparaîtrait que, tout en étant l'un des officiers les mieux informés de l'état-major, il ne portait pas de responsabilité directe dans les crimes de guerre de son unité, il devrait *« sans perdre la face »* se retirer dans l'intérêt de l'Autriche.

C'est la première fois que le célèbre chasseur de nazis se prononce aussi nettement pour un retrait du président autrichien.

GRANDE-BRETAGNE : au congrès du Labour

M. Kinnock annonce des changements mais reste flou sur les questions de défense

BRIGHTON
de notre envoyé spécial

M. Neil Kinnock est un homme prudent. Le jeune et énergique dirigeant du Parti travailliste a, certes, annoncé avec un enthousiasme gallois communicatif un *« réexamen »* complet des positions officielles de son mouvement, y compris sur les questions de défense, mais il s'est bien gardé, mardi 29 septembre, devant les dirigeants du quatre-vingt-sixième congrès du Labour, réunis à Brighton, de révéler immédiatement ce qu'il souhaitait changer.

Le discours du leader travailliste, qui devait être le clou du congrès de Brighton, a donc été, en définitive, décevant. On y chercherait en vain une modification précise et tangible de la ligne actuelle du Labour. M. Kinnock, qui a été vigoureux dans la forme et vague sur le fond, n'avait peut-être pas le choix. Son parti est divisé entre une « droite modérée », majoritaire, mais indécise, et une « gauche dure », de plus en plus minoritaire mais puissante dans l'appareil et chez les intellectuels.

Tous les signes concordent : M. Kinnoch tente un recentrage à droite. Il veut casser l'équation désastreuse qui assimile son parti aux laissés-pour-compte de la société et aux régions industrielles en perte de vitesse. Il a eu beau affirmer mardi avec force qu'*« il n'avait pas courtisé les* yuppies », cette classe montante de jeunes travaillistes dans le secteur tertiaire, sa stratégie consiste visiblement à conserver les bastions travaillistes traditionnels dans les régions ouvrières du Nord et du Centre et à conquérir ces couches nouvelles surtout implantées à Londres et dans le sud du pays. Cette démarche est logique, mais elle choque les vieux socialistes du Parti attachés à la défense d'une classe ouvrière en voie d'extinction.

M. Kinnock répète inlassablement qu'il faut prendre en compte les aspirations de ceux qui n'ont pas opté pour le Labour en juin dernier. *« Je refuse l'idée paternaliste selon laquelle les travaillistes ont un électorat naturel parmi les déshérités. Tous les citoyens de ce pays doivent pouvoir voter pour nous »*, s'exclame-t-il. Il ne veut pas d'*« un parti qui passe son temps à condamner, déplorer, souhaiter »* sans avoir jamais *« le pouvoir de faire »*. Bref, il veut redonner aux travaillistes une culture de gouvernement.

M. Kinnock a été bien flou sur la politique étrangère et la défense. Il a parlé avec conviction de l'apartheid et de l'aide au tiers-monde. Il est favorable à un accord américano-soviétique pour l'élimination des missiles nucléaires à moyenne portée, mais on ne sait toujours pas s'il maintient totalement la position officielle du Labour en faveur d'un désarmement nucléaire unilatéral de la Grande-Betagne. Le leader travailliste a évité mardi d'employer cette formule consacrée, ce qui a aussitôt suscité l'inquiétude des pacifistes et l'intérêt des quelques « anti-unilatéralistes » du parti.

La « gauche dure » affaiblie

Plusieurs obstacles qui bloquaient la voie du renouveau souhaité par M. Kinnock ont été levés à Brighton. Le congrès a voté lundi à une majorité de 3 contre 1 une réforme du mode de sélection des candidats au Parlement. Ceux-ci étaient jusqu'ici désignés par l'appareil du parti, souvent dominé localement par la « gauche dure ». L'investiture travailliste sera désormais accordée dans chaque circonscription par la « base » des adhérents consultés individuellement. Les syndicats, épine dorsale et principaux bailleur de fonds du Labour, conserveront une minorité de blocage ne pouvant dépasser 40 %.

M. Kinnock a lui-même été réélu lundi sans surprise leader du parti. Le conseil exécutif national de vingt-neuf membres qui est l'instance suprême du Labour a été renouvelé. La majorité « modérée » est passée de vingt et un à vingt-quatre. La gauche « dure », conduite par M. Tony Benn, n'a plus que cinq représentants.

M. Kinnock a eu la satisfaction de voir le congrès faire entrer au conseil exécutif M. Bryan Gould, coordonnateur de sa campagne de juin dernier et l'un des plus ardents partisans du recentrage. Les délégués lui ont cependant réservé la désagréable surprise d'élire également, en la personne de M. Ken Livingstone, un jeune et brillant représentant de la « gauche dure ». M. Livingstone est appelé à remplacer probablement un jour M. Benn comme dirigeant de cette tendance.

DOMINIQUE DHOMBRES.

A la tribune des Nations unies

M. Pérès plaide à nouveau pour une «conférence internationale» de paix

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

« Bien que le conflit entre l'Irak et l'Iran occupe les pensées de tous, il ne faut pas oublier que le problème palestinien constitue l'origine et le centre des tensions dans notre région. » Le vice-premier ministre égyptien, M. Ahmed Esmat Abdel-Maguid, a eu sans doute raison de rappeler, le mardi 29 septembr, cette vérité première à une Assemblée générale obnubilée par les affaires du Golfe et par les échanges quasi quotidiens d'amabilités entre Téhéran et Washington.

Mais le dirigeant égyptien sait sans doute que les Etats-Unis et l'Union soviétique, conscients de l'échec momentané de l'*« offensive Pérès »* en faveur d'une conférence internationale sur le Proche-Orient, concentrent eux-mêmes leur attention sur le conflit du Golfe, conflit dont les enjeux religieux et politiques profonds préoccupent en ce moment le monde arabe bien davantages que les malheurs des Palestiniens.

« Une fausse image de l'islam »

Il est intéressant de remarquer que l'Egypte continue de soutenir l'idée d'une participation jordano-palestinienne à la conférence internationale, parallèlement à une présence indépendante de l'OLP. De même, M. Abdel-Maguid ne rejette pas l'exigence israélienne de *« négociations directes »*. Rien d'étonnant si une écrasante majorité des bancs arabes étaient vides pendant son discours. Les absents arabes n'ont donc pas entendu la dénonciation égyptienne d'un *« monde islamique transformé en théâtre de luttes sanglantes autour d'une fausse image de l'islam, comme l'ont démontré les récents événements de La Mecque »*.

Le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères d'Israël, M. Shimon Pérès, si courtisé lors de la précédente Assemblée générale, parut cette année particulièrement terne, malgré un effort évident pour donner un ton poétique à son évocation du quarantième anniversaire — en 1988 — de l'Etat d'Israël. Sur le plan diplomatique, et malgré l'impasse apparente, M. Pérès reste optimiste à propós de la conférence internationale, qui pourrait, selon lui, *« s'ouvrir dans les mois à venir. La conférence internationale sera le passage vers des négociations directes et bilatérales »*, notamment entre Israël et une délégation jordano-palestinienne, seuls habilités à résoudre le problème palestinien, a affirmé M. Pérès, avant de reconnaître que le gouvernement israélien, *« demeure divisé au sujet de la conférence »*.

Alors qu'il devait rencontrer, mercredi 30 septembre, pour la première fois, son collègue chinois, M. Pérès a demandé à la Chine et à l'Union soviétique de renouer le dialogue avec Israël : *« Des relations diplomatiques ne seront pas une récompense pour la paix, mais une voie de communication »*, a-t-il dit.

C. L.

La guerre du Golfe

M. George Shultz invite l'Irak à faire preuve de « retenue »

Tandis que l'aviation irakienne étendait ses raids mardi 29 septembre jusqu'à la banlieue de Téhéran, le secrétaire d'Etat George Shultz appelait l'Irak à faire preuve de *« retenue »* dans le Golfe, lors d'un entretien avec son collègue irakien, M. Tarek Aziz. Au cours de cette conversation, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, les deux ministres sont tombés d'accord, selon le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, sur la nécessité *« de rester fermes en ce qui concerne l'application de la résolution 598 »* exigeant un cessez-le-feu dans la guerre Iran-Irak.

Ils ont également insisté sur la nécessité de préserver cette résolution *« intacte »* et de *« maintenir la pression sur l'Iran »*. M. Redman a noté à ce propos que les Etats-Unis avaient demandé à Bagdad de faire preuve de *« modération »* et *« continueraient à le faire »*. Il n'a pas précisé quelle avait été la réponse du ministre irakien.

Mardi, l'aviation irakienne avait, pour la première fois depuis sept mois, bombardé la banlieue de Téhéran et lancé une nouvelle série d'actions en profondeur sur le territoire iranien, tout en poursuivant ses attaques contre des pétroliers près des côtes iraniennes, touchant notamment un bâtiment iranien, le *Khark*. Selon la radio de Bagdad, l'aviation irakienne a endommagé sérieusement l'usine d'armements de Parchin, dans la banlieue de Téhéran (Radio-Téhéran a confirmé qu'une zone industrielle proche de la capitale iranienne avait été bombardée et avait subi des dégâts).

L'état-major irakien indiquait qu'après cet *« exploit »*, les pilotes de Bagdad avaient attaqué la centrale électrique de Neka, située à 200 kilomètres au nord-est de Téhéran à proximité de la frontière irano-soviétique, qui alimente en électricité, selon lui, la capitale iranienne et toute la région longeant la mer Caspienne.

Un appel de Khomeiny

Dans le Golfe, un pétrolier grec, le *Koriana*, a été attaqué par une vedette rapide iranienne dans la nuit de mardi à mercredi, mais n'a subi que des dégâts mineurs. Les sources maritimes ont confirmé, d'autre part, qu'un nouveau convoi de bâtiments de guerre américains faisait route mercredi vers le sud, escortant le méthanier *Gaz Prince*. Il s'agit de la dixième opération d'escorte de pétroliers koweïtiens réimmatriculés aux Etats-Unis depuis juillet dernier. Pour la première fois, mardi, des chasseurs de mines britanniques sont intervenus dans le Golfe pour prêter main forte à la flotte américaine engagée depuis lundi dans de nouvelles opérations au large de Dubaï, à proximité de l'île d'Abou-Moussa, occupée par l'Iran depuis juillet 1971.

A Téhéran, l'imam Khomeiny s'adressant aux imams de la prière de tout le pays, réunis à Djamaran, a reconnu que l'Iran se trouvait confronté à de grandes difficultés. *« Toute la propagande du monde est dirigée contre nous, et le monde s'est levé pour lutter contre l'islam »*, a-t-il affirmé, ajoutant : *« Il faut donc que tous les dirigeants religieux s'unissent et soutiennent les actions du gouvernement, du Parlement, et du pouvoir judiciaire. »* — *(AFP.)*

Amériques

La visite de M. George Bush à Paris

Un vice-président en campagne...

C'est un vice-président américain déjà en pleine campagne électorale qui arrive à Paris, mercredi 30 septembre, pour une visite d'un peu moins de vingt-quatre heures, au cours de laquelle il devrait tenter de convaincre les autorités françaises du bien-fondé de l'accord de principe américano-soviétique sur les euromissiles. Reçu dès son arrivée par M. Jacques Chirac, M. George Bush s'entretiendra jeudi 1er octobre avec le président Mitterrand.

Varsovie valait bien une messe pour ce protestant... Venu tout à la fois renouer avec la Pologne officielle et réaffirmer le soutien de la première puissance du monde à Solidarité, le vice-président américain n'est pas reparti les mains vides. Dans les fleurs et la liesse d'une grande kermesse télévisée, il a respiré le plus doux des encens, l'aval de Lech Walesa à sa future candidature présidentielle : *« M. Bush est un grand homme, il mérite de présider aux destinées d'un grand pays. »* Le « V » de la victoire esquissé, tout sourire, par leur vice-président devant les caméras n'aura sans doute pas échappé, *« back home »*, aux quelques millions d'électeurs d'origine polonaise.

Dire que cette tournée de dix jours dans six pays européens relève du calcul électoral serait pure mesquinerie. Il n'empêche. En venant faire signer le Livre d'or du futur traité sur l'élimination des missiles de portée intermédiaire avec l'URSS — puisque dans le fond, c'est de cela qu'il s'agit — par les grands leaders européens, George Bush peaufine au passage son image de marque. Celle d'un négociateur chevronné, d'un « habitué » de la scène internationale à la carte de visite déjà chargée : ancien ambassadeur à l'ONU, chef du bureau de liaison américain à Pékin avant le rétablissement des relations diplomatiques en 1979 et enfin directeur de la CIA. Et ce à un moment où les sondages révèlent que les Américains s'intéressent beaucoup plus que par le passé à la politique étrangère de leur pays. Ce qui a conduit déjà bon nombre de candidats, Robert Dole, le chef de la minorité républicaine au Sénat, en tête, à accomplir le pèlerinage de Managua.

Et, qui sait ? dans pareil contexte une poignée de main à Jacques Chirac ou à François Mitterrand sur un perron adéquat, peut après tout pimenter d'exotisme le brouet télévisuel quotidien de l'électeur moyen américain, noyé cinq mois avant son lancement par les balbutiements de la campagne présidentielle ?

« Sandwich au concombre »

Campagne dans laquelle George Bush fait, à soixante-trois ans, figure d'étoile du berger. Très loin du troupeau, fort d'une organisation mise en place depuis deux ans et d'un trésor de guerre de près de 10 millions de dollars, le vice-président, avec le soutien de 46 % des Républicains (deux fois plus que son plus proche concurrent, Robert Dole), a l'air inéluctablement présidentiable. Et l'hécatombe est telle dans les rangs démocrates que, si cela continue, faute de combattants, George Bush deviendra président par défaut.

A cela près qu'il lui reste à vaincre un adversaire de taille : ... George Bush lui-même. *« Inconsistant »*, *« changeant »*, *« mou comme un sandwich au concombre »* sont en termes plus ou moins fleuris les reproches dont l'accable la presse. Le fait est qu'avec son côté *« preppie »* (bon chic, bon genre) de la côte est et son passé *« hybride »*, comme il le dit lui-même, ce fils d'un ancien sénateur du Connecticut parti chercher — et trouver — fortune dans le pétrole texan déconcerte. Quand on a comme concurrent une bête de télévision telle que Pat Robertson, le *« télévangéliste »*, candidat lui aussi à l'investiture républicaine, il faut savoir cerner son image. George Bush ne sait pas, ou ne veut pas : *« J'ai horreur que l'on me colle une étiquette »*, dit-il volontiers.

De fait, qu'y inscrirait-on ? Représentant du Texas à la Chambre à la fin des années 60, il a laissé le souvenir flou d'un homme résolument conservateur en matière d'intervention gouvernementale et fervent supporter de la guerre du Vietnam, mais volontiers libéral sur l'aide sociale, les droits des femmes ou même l'avortement. En 1980, dans sa féroce campagne aux primaires républicaines contre celui qu'il appelle alors *« l'extrémiste »* Ronald Reagan, il passe plutôt pour un modéré. Aujourd'hui il a officiellement endossé toutes les idées du président. *« La loyauté*, dit-il encore, *n'est pas une faiblesse de caractère mais une vertu. »* Une loyauté — on l'a vu récemment lors du scandale des ventes d'armes à l'Iran, qui a éclaboussé la Maison Blanche — dont le vice-président ne s'est pas départi. Et du coup, cette étiquette de *« suiviste »* devient un handicap. Qui, en effet, aurait envie de voter pour un simple clone du président ? D'autant que si Ronald Reagan réussit encore tant bien que mal à jouer l'arbitre des turbulences dans un parti profondément déchiré, il est douteux dans l'état actuel que George Bush y parvienne. Aussi l'a-t-on vu, au risque de se faire traiter de démagogue, faire amende honorable pour son passé déviationniste libéral auprès des partisans de l'interdiction de l'avortement ou de la libre commercialisation des armes à feu. Non sans succès, car, dès janvier 1986, il a réussi à se faire adouber par le révérend Jerry Falwell, principal chantre de la fameuse *« majorité morale »*, qui a rendu hommage à sa conversion.

Pourtant, la route sera longue, et même s'il parvient à réunir autour de sa candidature toutes les tendances de son parti, George Bush le sait, qui fut à dix-huit ans le plus jeune pilote de guerre du Pacifique, il n'est pas toujours facile pour le copilote de passer aux commandes. Beaucoup de vice-présidents s'y sont essayés en vain. Le dernier à avoir succédé sans hiatus au chef de l'exécutif était Martin Van Buren, en 1836. *« L'histoire est jonchée de dépouilles des favoris qui n'ont pas réussi »*, a écrit encore le vice-président. Mais c'était, il est vrai, il y a sept ans, quand il s'essoufflait derrière le candidat Reagan.

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

Le Sénat américain vote une interdiction des importations iraniennes

Le Sénat américain a voté mardi 29 septembre à l'unanimité une interdiction des importations en provenance d'Iran aux Etats-Unis. Cette interdiction, de caractère symbolique de l'avis général, est passée sous forme d'amendement proposé par le chef de file des républicains, M. Robert Dole, au projet d'autorisation de dépenses du département de la défense. Si elle est confirmée par la Chambre et signée par le président, elle touchera essentiellement les arrivages de pétrole iranien, qui totalisent 819 millions de dollars pour les sept premiers mois de 1987 (soit près du double de l'année précédente). — *(AFP.)*

NICARAGUA

Washington affirme que le cessez-le-feu doit être négocié directement entre le gouvernement sandiniste et la Contra

WASHINGTON
de notre correspondant

A partir du jeudi 1er octobre, les « contras » du Nicaragua qui s'opposent par les armes au régime sandiniste seront en sursis : ils ne recevront plus de leur protecteur américain qu'une « aide humanitaire » d'un montant de 3,5 millions de dollars. Cette aide, approuvée récemment par la Chambre des représentants, est censée leur permettre de subsister jusqu'au 7 novembre, date limite pour le cessez-le-feu général dans la région qui devrait, en principe, marquer le couronnement du plan de paix élaboré le 7 août à Guatemala par les dirigeants de cinq pays d'Amérique centrale.

Au-delà, et en l'absence d'accord avec les dirigeants de Managua, l'avenir de la Contra semble incertain. Il paraît exclu que le Congrès lui accorde tout ou même une partie significative de l'aide supplémentaire que voudrait lui octroyer la Maison Blanche : 270 millions de dollars sur dix-huit mois. Pourtant, cette incertitude ne pousse pas l'administration à prendre ses distances avec ces « combattants de la liberté » qu'elle aide maintenant depuis cinq ans. Bien au contraire, l'exécutif entend faire connaître haut et fort sa détermination à ne pas lâcher la Contra. Ce soutien, fermement réitéré par le président Reagan lors de son récent discours à l'ONU le 21 septembre, est loin de faire l'unanimité dans l'opinion américaine et encore moins dans la presse, au moment où les sandinistes annoncent une série de mesures de « libéralisation » et font valoir qu'ils respectent les dispositions du plan de paix élaboré à Guatemala.

Mais l'administration rétorque que la réalité de ces mesures de démocratisation reste à démontrer ; qu'elles n'ont été obtenues que grâce à la pression de la Contra et, enfin, que si la Contra venait à disparaître en tant que force armée et ne pouvait pas non plus se constituer en parti d'opposition légal, ces concessions provisoires seraient vite annulées par les dirigeants de Managua. C'est ce qu'a répété le président Reagan à M. Arias, président du Costa-Rica et principal négociateur du plan qui porte son nom, lors de sa visite à Washington la semaine dernière. M. Arias a répondu que, au cas où les sandinistes reviendraient sur leurs engagements, il s'efforcerait d'obtenir que l'Organisation des Etats américains leur applique des sanctions économiques et politiques : il en aurait fallu davantage pour convaincre et rassurer le chef de la Maison Blanche.

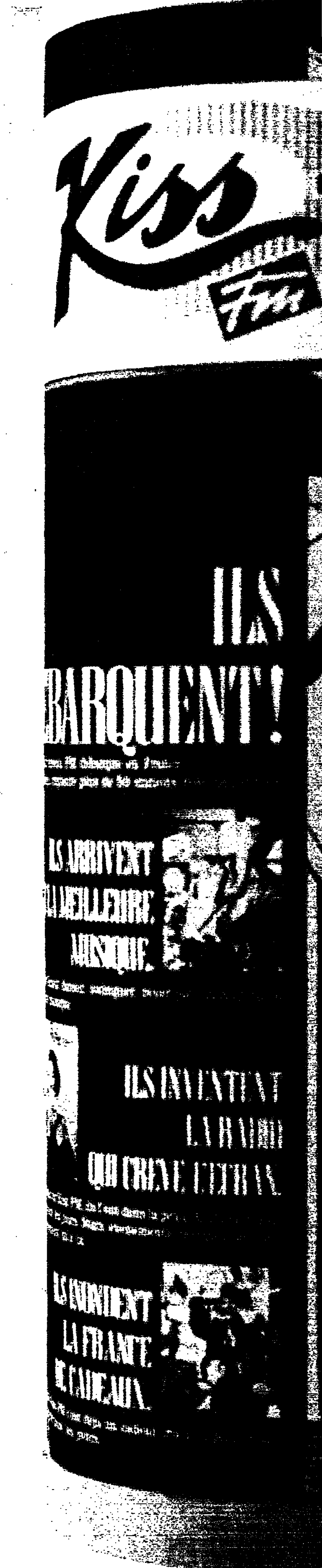
Mais M. Arias et son interlocuteur sont par contre tombés d'accord sur un autre point important : ils estiment l'un et l'autre que Managua doit accepter de négocier avec la Contra. Les sandinistes ont jusqu'à présent refusé d'envisager cette perspective, alors qu'au Salvador le gouvernement Duarte a déjà engagé des préparatifs pour de prochains entretiens avec la guérilla.

Un curieux incident

Sentant peut-être que la position de Managua, par ailleurs assez solide, présentait une faille, l'administration américaine semble depuis quelques jours faire porter tous ses efforts sur ce point, suscitant d'ailleurs un écho plutôt favorable dans la presse. Le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, a abondamment répété ce point de vue au cours de la journée du lundi 28 septembre, qu'il a presque entièrement consacrée à rencontrer des responsables d'Amérique centrale et d'Amérique latine. *« Le cessez-le-feu doit être négocié d'une manière ou d'une autre avec ceux qui combattent de l'autre côté »*, a expliqué le même jour le porte-parole du département d'Etat (Managua avait fait part de son intention de décréter unilatéralement un cessez-le-feu région par région, en fonction de la situation.

Pour qu'une telle négociation puisse s'esquisser, il faudrait au moins que des contacts s'établissent. On n'en est pas encore là puisque la seule présence simultanée des représentants des deux parties en un même lieu pose toujours problème, comme l'a montré le curieux incident survenu lundi soir : M. Shultz offrait une réception à laquelle étaient conviées les délégations d'Amérique centrale et du Sud présentes à New-York pour la session de l'Assemblée générale des Nations Unies, à laquelle il avait invité aussi bien le vice-ministre nicaraguayen des affaires étrangères, M. Hugo Tinoco, qu'un membre du directoire de la Contra, M. Aristidès Sanchez. L'année précédente, dans des circonstances analogues, le représentant de Managua avait décliné l'invitation. Cette année, sans doute pour montrer qu'un air nouveau soufflait au Nicaragua, M. Tinoco — un diplomate expérimenté — avait fait part de son intention de se rendre à la réception, et l'avait encore répété lundi à un journaliste de l'Agence France-Presse. A peine cette information avait-elle été répercutée par l'agence que M. Daniel Ortega, président du Nicaragua, apparaissait lui-même à la télévision de Managua pour déclarer : *« Il n'existe aucune possibilité pour qu'une rencontre puisse avoir lieu ou qu'un dialogue puisse s'établir avec la Contra au cours de la réception qu'offrira le secrétaire d'Etat américain. »* Il ne restait plus à M. Tinoco qu'à obtempérer et à renoncer à monter sur le yacht où M. Shultz attendait ses invités pour leur faire faire le tour de Manhattan. Il n'aurait pourtant pas risqué d'y rencontrer le représentant de la Contra, puisque M. Sanchez lui aussi avait finalement renoncé à venir : ni l'un ni l'autre n'avaient visiblement envie de se laisser mener en bateau par un George Shultz qui souhaitait peut-être aller un peu vite en besogne. Pendant que se déroulait cette partie de cache-cache diplomatique, les affrontements sur le terrain continuaient. La Contra a annoncé lundi avoir abattu un hélicoptère MI-24 des forces sandinistes, le second en l'espace de trois jours.

JAN KRAUZE.



...mpagne...

Le Sénat améric... vote une interdic... des importatio... iranienn...

...-feu doit être négoci... sandiniste et la Contr...

هكذا من الاصل

Diplomatie

Le rapport annuel d'Amnesty International

Un long martyrologe

C'est l'histoire de Blanca de Rosal au Guatemala, de Hassan Kakar en Afghanistan et du Père Smagaliso Mkhatshwa en Afrique du Sud, et c'est aussi celle de Guillermo Marin en Colombie, de Pudjo Prasetio en Indonésie et de Servet Ziya Corakli en Turquie, celle encore de Wei Jingsheng en Chine et de Martha Kumsa et Tsehai Tolessa en Ethiopie. Le rapport d'Amnesty International pour l'année 1986, publié mercredi 30 septembre, c'est l'histoire de ces destins meurtris inconnus et de tous les autres milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont souffert des violations des droits de l'homme sous des régimes divers, mais tous marqués du sceau de l'arbitraire et de l'intolérance.

Lecture éprouvante que ce long martyrologe (280 pages).Sur les cent vingt-neuf pays soumis à examen par les groupes de l'organisation humanitaire travaillant dans une soixantaine d'Etats, peu sortent indemnes de ce catalogue d'horreurs des temps modernes. Tous ou presque sont visés, à un titre ou à un autre, par cette sombre constatation : *« Les gouvernements, de toutes tendances, ont emprisonné leurs citoyens pour leurs opinions « différentes », les ont jugés de façon inéquitable ou les ont détenus sans jugement, souvent dans des conditions déplorables. Des victimes ont également « disparu » ou ont été torturées ou soumises à un traitement cruel et inhumain, tel que la flagellation judiciaire et l'amputation. Des centaines d'autres sont mortes lapidées, décapitées, pendues, fusillées, empoisonnées, gazées ou électrocutées. »*

Le tableau du déshonneur

Amnesty ne compare pas — une atrocité est une atrocité, qu'elle soit commise à l'Est ou à l'Ouest. Amnesty établit des faits, les recoupe, les vérifie et les additionne. Impression de vertige : l'oppression est présente, insidieuse ou brutale, sur tous les continents. En 1986, l'organisation a alerté l'opinion sur trente et un pays dans lesquels la torture est signalée ou redoutée. Aimable euphémisme, qui recouvre, dans la plupart des cas, les pires sévices. Dans vingt-trois pays, les décès de prisonniers en détention et les exécutions sont monnaie courante.

Si les crimes se valent, il n'est pas interdit d'épingler certains Etats au tableau du déshonneur, compte tenu de l'ampleur des violations des droits de l'homme qui y sont perpétrées. L'Afrique du Sud, le Chili, l'Afghanistan, l'Irak et l'Iran méritent assurément cette peu glorieuse distinction. A Pretoria, c'est au nom de la race blanche et sous le couvert d'une législation d'urgence que plus de vingt mille opposants, à la fin de 1986, étaient détenus sans jugement, dont de nombreux enfants âgés de onze et douze ans, battus et maltraités. Deux cent cinquante mille Noirs ont été emprisonnés, pour des périodes plus ou moins longues sur de simples critères raciaux. La détention sans inculpation peut durer cent quatre-vingts jours. Ce n'est hélas ! pas un record. Les tortures font partie de l'arsenal normal utilisé pour faire respecter l'apartheid.

Au Chili, la « nouvelle stratégie de la terreur » mise en œuvre depuis 1983 continue de faire des ravages dans les rangs de l'opposition *à la dictature militaire du* général Pinochet. Des commandos clandestins composés de membres des forces de sécurité procèdent à des enlèvements, des assassinats et des tortures en toute impunité. Cibles privilégiées de ces actions terroristes : des *étudiants, des journalistes,* des défenseurs des droits de l'homme, des militants politiques et des habitants des *poblaciones,* les quartiers pauvres. Les autorités nient tout en bloc.

En Afghanistan, sous occupation soviétique, la pratique de la torture par les services de sécurité est systématique, les arrestations de fonctionnaires et d'enseignants, massives. Le professeur Hassan Kakar et d'autres membres de l'université de Kaboul ont été arrêtés et condamnés à des peines de prison parce qu'ils se consacraient à l'étude de solutions pacifiques au conflit armé. Amnesty dénonce le rôle des Soviétiques dans la tolérance ou l'exercice de sévices sur les prisonniers, comme elle critique celui des Vietnamiens au Kampuchéa, des Sud-Africains au Mozambique et en Namibie ou des Américains dans l'aide aux « contras » du Nicaragua.

Opposés dans une guerre sans merci, l'Iran et l'Irak rivalisent de zèle sur un autre terrain : celui de la répression intérieure et des violations systématiques des droits de l'homme. C'est par centaines que, dans chacun de ces deux pays, les opposants sont éliminés physiquement. Le régime islamique de Téhéran ne recule pas devant la flagellation, la lapidation et les amputations. Dans son hostilité aux Kurdes, le gouvernement de Bagdad n'hésite pas, quant à lui, à faire « disparaître » et torturer jusqu'aux enfants.

Telles sont les situations les plus inacceptables. Celles régnant dans toute une série d'autres Etats — Syrie, Ethiopie, Kampuchéa, Vietnam, Colombie, Turquie, Paraguay, Pakistan, Roumanie — ne manquent pas non plus d'être préoccupantes. Le respect des droits de l'homme est-il donc une cause sans espoir ?

Lueurs d'espoir

Non. *Dans certains pays, un* vent libérateur a soufflé en 1986 et au début de 1987 après, parfois, de longues années d'obscurantisme et de dictature. C'est le cas aux Philippines, où les premières mesures de la présidente Cory Aquino ont consisté à *ordonner la libération de tous les* prisonniers *politiques, le* rétablissement de la procédure de l'*habeas corpus* et la création d'un comité présidentiel pour le rétablissement des droits de l'homme. C'est aussi le cas, plus récemment et dans une moindre mesure, *en Corée du Sud, au* Burundi, au Sri-Lanka et en Union soviétique, où les libérations de prisonniers semblent désormais plus nombreuses que les arrestations. En Chine où, selon le savant contestataire Fang Lizhi, *« la situation des droits de l'homme était pire qu'en URSS »,* la presse a dénoncé le recours aux tortures, plus fréquentes que supposé, ainsi qu'aux détentions illégales. Condamnations à mort et exécutions n'en continuent pas moins.

Ces améliorations restent fragiles. Selon les cas, un coup d'Etat ou une modification du rapport des forces au pouvoir peut les annihiler du jour au lendemain.

Bien que le soutien aux réfugiés ne figure pas parmi ses buts, Amnesty a accordé, en 1986, son *attention à ce problème, de nom*breux gouvernements choisissant aujourd'hui de refuser l'asile politique à ceux qui le demandent. Cette pratique restrictive guide, par exemple, l'action du gouvernement français dans l'expulsion vers l'Espagne de Basques espagnols. *Certains de ces derniers* ont affirmé, par la suite, certificats médicaux à l'appui, avoir été torturés au cours de leur nouvelle détention.

MANUEL LUCBERT.

L'accord soviéto-américain sur les euromissiles

« Double zéro », double péril

(Suite de la première page.)

Première constatation : M. Giscard d'Estaing nous affirme que le traité est *« bon »* pour l'Europe, mais il nous annonce en même temps que l'Europe devra désormais revoir de fond en comble son système d'alliance avec les Etats-Unis et mettre en place ce qu'il appelle une *« double dissuasion nucléaire et conventionnelle ».* Que l'ancien président me pardonne, mais ici, le simple citoyen ne comprend plus. De deux choses l'une, en effet : ou bien le traité renforce la sécurité de l'Europe et, dans ce cas, il ne devrait entraîner aucune modification ni dans le système OTAN ni dans la crédibilité de la garantie américaine (c'est la position, erronnée selon nous, mais du moins logique, de M. Weinberger). Ou bien le traité annonce la fin d'une ère, celle des quarante années de protection américaine — c'est l'analyse de M. Giscard d'Estaing, que je partage entièrement sur ce point. Mais dans ce cas, on ne voit pas en quoi la sécurité de l'Europe s'en trouverait renforcée, d'autant que les solutions de rechange ne sont guère évidentes — la récente manœuvre franco-allemande « Moineau hardi » vient à nouveau de le démontrer.

Deuxième observation : les quatre arguments que cite M. Giscard d'Estaing à l'appui de sa thèse ne paraissent guère convaincants. Deux d'entre eux (la suppression des cent lanceurs SS-20 en Asie et la non-inclusion des forces françaises et britanniques) ne concernent que des points mineurs par rapport au fond du problème, des points qui, par ailleurs, ont été artificiellement montés en épingle par la diplomatie soviétique pour donner l'impression, en fin de parcours, de « concessions » majeures de la part de Moscou.

Les deux autres arguments méritent qu'on s'y arrête plus longuement. M. Giscard d'Estaing *nous rappelle tout d'abord que* c'est au sommet de la Guadeloupe, en janvier 1979, qu'avait été décidée l'approche dite de la *« double voie »,* qui visait à contraindre les Soviétiques à éliminer leurs SS-20 par la menace de déployer du côté occidental des fusées analogues, les Pershing-2. L'« option double zéro » réalisée aujourd'hui répondrait donc *« parfaitement »,* selon lui, aux *« objectifs »* fixés pour cette *« opération tactique »* dès l'origine. Je n'irai certes pas chercher querelle à M. Giscard d'Estaing sur ce point : il est clair en effet que, dès l'origine et pour des *raisons tenant surtout* à des considérations de politique intérieure (l'Europe se remettait alors à grand-peine de la désastreuse affaire de la bombe à neutrons de 1977-1978), les gouvernements occidentaux s'étaient eux-mêmes enfermés dans une logique purement politique, laissant de côté l'ensemble des considérations stratégiques du dossier.

Ainsi, la raison d'être des Pershing — telle que celle-ci allait être « vendue » à l'opinion publique — n'était plus de maintenir la crédibilité de la garantie nucléaire américaine à l'âge de la parité et de la *« neutralisation des arsenaux stratégiques des Deux Grands »* (discours d'Helmut Schmidt de septembre 1977), mais uniquement de *répondre à un seul système* d'arme soviétique, le SS-20. C'est cette même approche qui allait inspirer l'« option zéro » proposée par Reagan en 1981 ou encore le fameux slogan de François Mitterrand de 1983 : *« Ni Pershing ni SS-20. »*

Il aura fallu sept ans et l'arrivée de M. Gorbatchev au Kremlin pour que les Soviétiques comprennent enfin tout l'avantage qu'ils pouvaient tirer du piège dans lequel les Occidentaux s'étaient eux-mêmes enfermés. En prenant l'Occident au mot et en retirant un seul système d'arme soviétique — le SS-20, — l'URSS allait pouvoir obtenir l'élimination des seules armes occidentales capables de l'atteindre à partir du sol européen. L'Europe, elle, reste bien sûr vulnérable, conventionnellement et nucléairement, au reste de l'immense arsenal soviétique (les SS-20 en question ne représentent que 5 % à peine de l'ensemble du potentiel nucléaire de l'URSS). L'URSS, à l'inverse, *sera débarrassée du risque de* représailles atomiques à partir du sol européen, exception faite des seuls vecteurs français et britanniques.

La sanctuarisation des Deux Grands

C'est bien ainsi, en effet, qu'il convient d'apprécier sur le plan militaire l'impact du traité « double zéro » : celui-ci revient, ni plus ni moins, à limiter la guerre en Europe même, au niveau des armes classiques ou des seules armes tactiques du champ de bataille (de portée inférieure à 500 km) qui, elles, resteront autorisées. En d'autres termes, le traité « double zéro » revient à un *« accord de sanctuarisation* mutuelle » entre les deux Grands, ou, si l'on préfère (!), à un pacte de non-agression nucléaire sur le territoir des deux Grands.

De sorte que M. Giscard d'Estaing a sûrement tout à fait raison de dire que l'accord réalisé aujourd'hui correspond à la logique politique adoptée en 1979. L'ennui est que cette logique était dès le départ désastreuse sur le plan stratégique, ce qu'avaient d'ailleurs souligné dès cette époque bon nombre d'observateurs, y compris en France comme François de Rose, Raymond Aron et, plus modestement, l'auteur de ces lignes.

L'autre argument majeur de M. Giscard d'Estaing porte sur le maintien des armes de portée inférieure à 500 kilomètres, maintien dont l'ancien président se réjouit puisqu'il prémunit l'Europe contre la tentation de la dénucléarisation tout en préservant les *« seules »* armes qui pourraient être utilisées, selon lui, *« en cas d'attaque conventionnelle avant d'atteindre le niveau stratégique ».* Mais la réalité n'est-elle pas exactement inverse ?

Le traité FNI, en effet, revient à priver l'Europe des seules armes (à longue portée) capables de porter la guerre en territoire adverse — donc de dissuader vraiment, — tout en ne conservant que celles qui, si elles étaient utilisées, ne tueraient que des Européens et surtout des Allemands des deux côtés du rideau de fer. Non seulement donc, les armes tactiques sont d'une utilité militaire des plus contestable (ce que les responsables de l'OTAN reconnaissent aujourd'hui ouvertement), mais elles sont aussi les plus inutilisables pour tous les Européens, puisque leur emploi signifierait la destruction du continent. On voit mal dans ces conditions comment, dans le climat politique actuel, ces armes pourront être maintenues.

De la « riposte graduée » aux extrêmes

Politiquement, en effet, la limite de 500 kilomètres revient à faire supporter à l'Allemagne fédérale seule — c'est-à-dire au pays le plus exposé et le plus fragile compte tenu de sa division — l'essentiel du risque nucléaire. A moins d'imaginer que les Allemands acceptent de bon gré de servir de glacis nucléaire au reste de l'Europe, il est plus que probable que les responsables à Bonn tenteront de se débarrasser de ces armes à courte portée le plus vite possible, en les échangeant, par exemple, contre des unités de chars soviétiques dans le cadre des futures « négociations sur la *stabilité conventionnelle »* — ce qui ouvrira la voie à la dénucléarisation totale de l'Europe, — tout en aggravant la situation militaire sur le continent.

Dans tous les cas de figure, le retrait des Pershing-1 et 2 et des *missiles de croisière* va porter un coup fatal à la doctrine de l'OTAN de la riposte graduée, dans la mesure où celle-ci ne reposera plus que sur deux extrêmes également non crédibles : soit le recours aux armes tactiques à très courte portée, ce qui signifierait le suicide de l'Europe ; soit le recours aux fusées intercontinentales américaines, ce qui signifierait le suicide des Etats-Unis.

On ne voit guère, dans tout cela, en quoi le prochain traité FNI serait un « bon » accord ou une « chance » pour l'Europe. Il constitue dans le meilleur des cas un formidable défi que les Européens ne pourront relever qu'à partir d'une analyse lucide, et non complaisante, des évolutions stratégiques.

PIERRE LELLOUCHE.

Asie

FIDJI : la crise constitutionnelle

Les inquiétudes de la reine Elizabeth

La reine Elizabeth II d'Angleterre a refusé de reconnaître, mardi 29 septembre, le fait accompli que le chef des putschistes fidjiens, le colonel Sitiveni Rabuka, s'efforce d'imposer en annonçant par de multiples déclarations l'instauration d'une république. Un communiqué de Buckingham Palace a souligné que la reine *« serait profondément attristée »* si les relations liant constitutionnellement les Fidji à la monarchie britannique au sein du Commonwealth étaient rompues, et a rappelé que quiconque tente de déposer le gouverneur-général de l'archipel, représentant de la reine, *« renie l'allégeance et la loyauté »* qu'il doit à cette dernière. Londres paraît vouloir jouer, par cette déclaration, sur l'attachement sincère de nombreux Fidjiens à la monarchie britannique dans le but d'apaiser les esprits, au moment où l'impasse reste complète dans l'archipel, près d'une semaine après le deuxième putsch du colonel Rabuka.

Le communiqué du trône britannique répondait à une proclamation radiodiffusée du colonel Rabuka confirmant son intention d'abroger la Constitution de 1970 et de proclamer la république. Il n'a cependant pas donné *de calendrier précis,* laissant ainsi implicitement une marge de manœuvre, minime mais réelle, au gouverneur-général Ganilau, qui refuse toujours de collaborer avec le régime militaire. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont, pour leur part, opté mardi pour *une attitude plus dure en annon*çant respectivement la suspension de toute assistance aux Fidji et une réduction des échanges bilatéraux. Wellington, comme Canberra l'avait déjà fait en mai, a, en outre, interrompu toute collaboration militaire avec Suva.

F. D.

INDE

New-Delhi rend le Pakistan responsable d'un grave incident armé au Cachemire

NEW-DELHI
de notre correspondant

De violents combats ont opposé les troupes indiennes et pakistanaises, du 23 au 25 septembre, dans la région du glacier Siachen, au Cachemire, objet d'un litige entre New-Delhi et Islamabad. Le ministère indien de la défense a annoncé, mardi 29 septembre, que près d'un millier de soldats pakistanais ont participé à trois offensives successives qui ont été repoussées par les forces indiennes. Selon l'agence de presse PTI, les pertes pakistanaises s'élèveraient à cent cinquante morts, alors que celles des forces indiennes seraient *« beaucoup moins importantes ».* Ces combats, au mortier et au missile, se sont déroulés sur de hauts plateaux contrôlés depuis avril 1984 par un fort contingent de soldats indiens, à environ 5 700 mètres d'altitude, dans les montagnes de Karakoram, où les conditions climatiques rendront bientôt les mouvements de troupes extrêmement difficiles. Selon New-Delhi, c'est ce qui explique cette nouvelle offensive pakistanaise. Des escarmouches se produisent périodiquement dans cette région depuis 1984. Les derniers affrontements sérieux ont eu lieu en septembre 1985. En décembre de la même année, le président pakistanais, le général Zia-Ul-Haq, a effectué une brève visite à New-Delhi, et il avait été décidé que la question du Cachemire — qui est partagé par une ligne de cessez-le-feu depuis la première guerre indo-pakistanaise de 1948 — serait réglée par la voie diplomatique. Mais les discussions n'ont permis aucun progrès. Par la suite, le Pakistan a adopté une autre stratégie consistant à multiplier les expéditions montagnardes dans la région, afin de mettre l'opinion internationale devant le fait accompli. Islamabad a ainsi réussi à convaincre de nombreux pays que le Pakistan exerce effectivement sa souveraineté sur cette zone. Des cartes américaines incluent d'ailleurs celle-ci à l'intérieur du territoire pakistanais.

L'Inde soupçonne Islamabad de vouloir prendre le contrôle de cette région stratégique, afin de repousser sa frontière orientale jusqu'à la région chinoise de l'Aksai-Chin, avec le consentement discret de Pékin.

LAURENT ZECCHINI.



Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

« Les Etats-Unis continueront à soutenir ceux qui favorisent le dialogue » affirme M. Shultz

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

« Bien qu'aucun pays ne dispose du pouvoir d'imposer un changement en Afrique du Sud, les Etats-Unis continueront à soutenir ceux qui favorisent le dialogue, seule voie vers l'élimination de l'apartheid. » Lors d'un dîner, mardi 29 septembre, devant une association d'hommes d'affaires américains, le secrétaire d'Etat George Shultz a sans doute surpris certains convives et bon nombre de conservateurs à Washington, en insistant sur les mérites du dialogue entre syndicats noirs et patrons blancs. *« Les entreprises américaines installées en Afrique du Sud, bien que souvent critiquées, peuvent être fières de leur courageuse position à la tête des forces du changement et à la pointe du progrès social »*, a poursuivi M. Shultz.

Certes, le dialogue syndicats-patrons n'est pas toujours aisé, concède M. Shultz, mais les récentes années ont prouvé que c'est une voie éminemment utile.

« Une négociation d'entreprise apprend beaucoup de choses à tous et, avant tout, le respect de l'autre, estime M. Shultz, *et les deux parties finissent par comprendre que seul un compromis, sans vainqueur ni vaincu, est gage de progrès. »* Les hommes d'affaires américains *« ont montré la voie à ceux des Sud-Africains qui n'y croyaient pas »*. C'est pourquoi, affirme-t-il, *« nous soutenons avec force la présence d'entreprises américaines en Afrique du Sud* [car] *une économie en croissance est un puissant moteur de changement »*.

D'autres voies doivent également être suivies, à commencer par celle que montrent les Eglises chrétiennes, dont la plus puissante a fini par reconnaître, l'an dernier, que son soutien à l'apartheid était une erreur contraire à l'enseignement de la Bible, a remarqué le secrétaire d'Etat, manifestement décidé à dire ce qu'il pense. Citant l'exemple de la province du Natal, où les responsables blancs et noirs envisagent un référendum sur les structures politiques de la province, et celui de la rencontre, il y a quelques mois à Dakar, entre un groupe de personnalités blanches et des chefs de l'ANC, M. Shultz a mis en garde contre tout dialogue truqué : *« Il faut libérer les prisonniers politiques, y compris Nelson Mandela, car des négociations sérieuses ne peuvent être menées que par des leaders crédibles. »* « Or, ajoute-t-il, *il n'appartient pas aux Blancs de décider qui, parmi les Noirs, devrait s'asseoir à la table de négociations. »*

Pour sa part, le gouvernement américain continuera à aider ceux qui travaillent pour le changement : distribution de bourses d'études, soutien aux organisations locales, aide au démarrage de petites et moyennes entreprises dirigées par des Noirs, appui matériel et logistique aux syndicats et création de structures destinées à rendre plus efficace la défense légale des Noirs devant les rigueurs de l'apartheid. Il faut en finir avec le *« pessimisme débilitant »* qui fait croire à trop de Sud-Africains que rien n'est possible.

CHARLES LESCAUT.

SOUDAN

Les organisations non gouvernementales devront quitter le pays

Les organisations non gouvernementales (ONG) présentes au Soudan dans le cadre de l'aide au développement vont devoir quitter le pays, ont annoncé mardi 29 septembre des responsables de ces organisations, une mesure qui, selon les observateurs, vise essentiellement les organisations chrétiennes travaillant dans les zones du sud du pays, contrôlées par la guérilla.

La télévision soudanaise a indiqué à la fin de la semaine que trois d'entre elles – l'Association des organisations chrétiennes servant au Soudan (ACROSS), Worlf Vision International et la Fédération luthérienne mondiale – avaient reçu l'ordre de quitter le pays dans les trois semaines.

Jusqu'à présent, seule ACROSS a confirmé qu'elle avait reçu une lettre du procureur général de la République annonçant officiellement cette décision, justifiée par l'amélioration de la situation alimentaire du pays, a indiqué le directeur de l'association, M. Bernard Wilson. Mais la même mesure serait prise à l'encontre de onze autres institutions et l'autorisation de soixante autres serait réexaminée, a indiqué une source proche des organisations.

La décision semble être liée à la guerre civile qui fait rage dans le Sud. Les organisations de secours, soulignent les responsables soudanais, travaillant dans une région où les communications avec l'extérieur sont particulièrement faibles, peuvent être amenées à révéler des informations gênantes. Selon une source proche de ces organisations, le gouvernement du premier ministre, M. Sadek el-Mahdi, aurait pu également agir sous la pression des mouvements islamistes désireux de voir réduire l'influence des organisations chrétiennes dans le Sud.

La fin de la visite en France de M. Chissano

Paris examinera les demandes d'aide militaire du Mozambique

Les besoins militaires du Mozambique ont constitué jusqu'au bout le thème dominant de la visite officielle en France du président Joachim Chissano. Celle-ci s'est achevée mardi 29 septembre par un dîner donné par M. Jacques Chirac en l'honneur du chef de l'Etat mozambicain.

Au cours de l'entretien d'une heure qu'il avait eu auparavant avec son hôte, M. Chirac lui avait indiqué que la France *« examinerait toutes les demandes mozambicaines – économiques, politiques, culturelles et militaires – qui lui avaient été présentées »*. Cet examen aura lieu avant la réunion de la commission mixte de coopération franco-mozambicaine.

M. Chissano a transmis au premier ministre une invitation à se rendre au Mozambique. *« Je n'y suis jamais allé et j'aimerais beaucoup m'y rendre,* a répondu M. Chirac. *Cela ne m'est toutefois pas possible actuellement. Mais le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, s'y rendra dans deux mois, à l'occasion de la commission mixte. »*

Pour sa part, M. Chissano a indiqué qu'il avait évoqué notamment – la veille – avec M. Mitterrand la possibilité d'instaurer avec la France une coopération militaire. *« Les Français,* a-t-il déclaré, *ont accepté de s'asseoir autour d'une table pour que nous discutions des moyens de renforcer notre capacité de défense »* avant de préciser que Paris pourrait installer au Mozambique un centre d'entraînement militaire.

Le Mozambique, précise-t-on de source française, cherche à acheter à la France des hélicoptères de combat, des radars et divers systèmes de détection pour lutter plus efficacement contre la rébellion antigouvernementale. Le Mozambique est également soucieux de mieux protéger le barrage de Cabora-Bassa grâce à des moyens de surveillance aériens ou terrestres.

Enfin, M. Chissano, qui a déjeuné, mardi 29 septembre, avec des hommes d'affaires français, a souligné que son pays était ouvert aux investissements dans les secteurs agricole, industriel, des transports, de la pêche ou de la géologie.

• **Reprise prochaine de l'aide française à l'Ouganda.** – La France reprendra en 1988 son aide bilatérale à l'Ouganda, après une interruption de six ans due aux multiples violations des droits de l'homme sous le régime de l'ex-président Milton Obote, a annoncé, le mardi 29 septembre, un diplomate de l'ambassade de France à Kampala. – *(Reuter.)*

TUNISIE

M. Abdelmalek Laarif nouveau directeur du Parti socialiste destourien

Tunis *(AFP)*. – Le Parti socialiste destourien (PSD) a un nouveau directeur. M. Abdelmalek Laarif a été nommé à ce poste, mardi 29 septembre, par le président Habib Bourguiba. Le nouveau patron du parti gouvernemental remplace M. Abdelaziz Ben Dhia, qui occupait cette fonction seulement depuis avril dernier. Membre du gouvernement depuis 1978, M. Ben Dhia devient ministre des affaires culturelles à la place de M. Zakaria Ben Mustapha.

Le nouveau directeur du PSD assurait depuis août la direction générale de la Radio-télévision tunisienne (RTT). Agé de quarante-cinq ans, M. Laarif a assumé depuis 1973 plusieurs hautes fonctions dans l'administration tunisienne avant d'être nommé en 1980 ambassadeur de Tunisie à Mascate (Oman).

Le président Bourguiba a également procédé à des changements à la tête des deux principaux organes d'information officiels : le quotidien gouvernemental *la Presse* et la RTT. M. Slaheddine Maaoui, ex-directeur de *la Presse*, a été nommé directeur général de la RTT. M. Kamel Chérif, journaliste à la télévision, devient directeur du quotidien gouvernemental.

Politique

La préparation de la rentrée parlementaire

Les socialistes tempêtent contre les privatisations : « C'est le gouvernement de l'argent qui s'installe ! »

Les journées parlementaires du Parti socialiste se tiennent à Strasbourg, dans les locaux de l'Assemblée européenne, le mercredi 30 septembre et le jeudi 1er octobre. Elles seront symboliquement marquées par un pèlerinage au Struthof, le seul « camp de la mort » ouvert sur le territoire français par les nazis, pendant la dernière guerre. Les travaux ont débuté par une séance consacrée aux privatisations et, plus particulièrement, à la composition des « noyaux durs » des groupes dénationalisés, contre lesquels, malgré les démentis répétés de M. Edouard Balladur, les socialistes ne cessent d'intensifier leurs attaques. Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a rédigé sur ce sujet un *Livre blanc* qu'il a rendu public à Strasbourg.

La séance de mercredi matin a d'ailleurs été ouverte par une intervention de M. Christian Goux, député du Var et ancien président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, qui a vivement dénoncé *« la mainmise sans précédent, depuis le dix-neuvième siècle »*, effectuée, selon lui, sur l'économie et les finances par le RPR.

Pour M. Goux, les instigateurs de cette opération *« veulent mettre définitivement en place le gouvernement de l'argent, en rendant dérisoire et vain le débat démocratique »*. Ils doivent pour cela *« contrôler étroitement l'essentiel de la machine économique »*, ce qui est *« d'autant plus simple »* que l'évolution du capitalisme français *« avait déjà réduit le pouvoir réel de décision à la fin des années 60 à une centaine d'hommes et de femmes, leaders et administrateurs des grands groupes »*.

M. Goux observe que, avant les nationalisations de 1981, *« sous la pression de l'internationalisation de l'économie* (...), *le système ancien de pouvoir, à base de castes, de corps, de complicités et de copinage, était menacé »*. *« Les dirigeants du RPR comprirent alors*, dit-il, *que le pouvoir économique allait échapper au contrôle que les gaullistes exerçaient sur lui depuis 1958 »* et s'employèrent à conjurer ce danger, parade dans laquelle *« la conquête de la mairie de Paris joua un rôle important »*.

La constitution des « noyaux durs » vise à *« redonner, et au-delà, au RPR le contrôle des plus grandes sociétés françaises »*. *« C'est le gouvernement de l'argent qui s'installe, avec sa distribution de prébendes et de la façon la plus légale qui soit »*, lance M. Goux, qui ajoute : *« Il n'y a pas beaucoup d'exemples dans notre histoire d'une telle conjonction d'opportunités. »* Le député du Var perçoit ainsi la constitution d'un *« pouvoir puissant et tutélaire dans l'exercice duquel, parce que les règles sont claniques, la démocratie est absente »*. *« A l'origine et au cours du processus*, remarque-t-il, *se trouve la CGE, dont MM. Balladur, Roux et Suard formaient, si j'ose dire, le noyau dur. »*

M. Pierre Joxe, président du groupe socialise de l'Assemblée nationale a lui aussi, affirmé que *« quadrillage »* (...) *verrouillage* (...) *et magouillage sont les trois mamelles du RPR »*. Il a lancé : *« Où est le Zola qui écriera la curée à laquelle se livre sous nos yeux le RPR et ses affairistes ? Où est le Rossi qui filmera* Main basse sur la France ? *Où est le Goya qui peindra* (...) *les personnages blafards et fantômatiques qui* (...) *composent dans l'ombre à la fois un conseil d'administration et un conseil de gouvernement ? »*

« Bradage et copinage »

La polémique sur les privatisations qui oppose M. Edouard Balladur et le gouvernement aux socialistes et, dans une certaine mesure, aux barristes, va rebondir sur le dossier que le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a rendu public mercredi 30 septembre. M. Pierre Joxe, président du groupe, avait promis ce document, auquel M. Balladur avait d'ailleurs répondu par avance (*le Monde* daté 27-28 septembre).

Le PS n'apporte guère d'éléments nouveaux par rapport à ceux publiés par la presse. Mais il les résume et les politise pour dénoncer l'ensemble de la procédure de privatisation. Le dossier axe la critique sur la composition des fameux « noyaux durs » ces groupes d'actionnaires choisis par le ministre d'Etat au cours de la procédure de privatisation, qui doivent stabiliser l'actionnariat, c'est-à-dire éviter que la société privatisée ne fasse l'objet de « raids » inamicaux. Mais il revient aussi à la charge sur le thème du *« bradage »* du patrimoine national.

C'est, explique le document, que la commission de privatisation, organisme en théorie indépendant, mis en place par la loi, qui doit conseiller et fixer un prix minimum de vente, est en fait *« sous influence »*. A sa table siègent des membres du cabinet de M. Balladur et les délibérations sont secrètes. Paribas, selon le PS, a été estimé par cette commission à un prix inférieur aux évaluations des instituts financiers. Le cours en Bourse des titres Saint-Gobain a été manipulé pour vendre l'action à 310 francs, prix inférieur de 27 % à l'évaluation de la banque Warburg. Globalement, calcule le PS, la différence entre « les prix Balladur » de vente des privatisables et la valeur des titres en Bourse au 22 septembre dernier est de 24,8 %. Preuve du « bradage ».

« Captation du pouvoir économique »

Les assurances apportent un autre exemple de sous-estimation systématique de la valeur des entreprises. Tout le problème d'évaluation était de répartir les plus-values entre les sociétés d'assurances et les souscripteurs, rappelle le PS. Or le choix de M. Balladur et des sociétés, *« complices objectifs »*, aboutit à une *« double spoliation »* des assurés. Elle permet à l'Etat et aux futurs repreneurs d'empocher plusieurs dizaines de milliards de francs 22 milliards de francs pour l'UAP et 28 milliards pour les AGF a calculé le PS.

L'axe principal des critiques socialistes reste néanmoins les noyaux durs, *« clés de voûte de la mécanique de privatisation »*. Sur ce thème, qui a fait déjà l'objet de nombreux articles de presse, le PS dénonce *« l'arbitraire »* et *« l'absence de clarté »* des choix. Le *« libéral-étatisme »* conduit à ce que les privatisées et quelques autres groupes privés s'organisent dans un entrelacs de participations croisées constituant *« des ensembles polymorphes, dont le seul facteur d'unité est l'appartenance politique de leurs dirigeants. Il s'agit d'une* « captation du pouvoir économique » *par quelques-uns.* M. Balladur avait répondu qu'aucun groupe n'est présent dans plus de deux noyaux durs de privatisées : le *« verrouillage »* des groupes dont on l'accuse correspond plus aux fantasmes du PS qu'à la réalité. Le PS affirme que c'est faux. Il précise que M. Balladur passe sous silence la dissolution de la Société française de participations industrielles (SFPI, holding créé lors des privatisations) qui fait apparaître de nouvelles liaisons financières entre les privatisées (la Société générale détient ainsi 6,8 % de la CGE). Le ministre d'Etat feint également d'ignorer l'audiovisuel (Havas, TF 1...) où se resserrent encore les mêmes liaisons dangereuses. Au total, le PS estime que neuf sociétés (dont Suez, UAP, Axa, Générale des eaux) sont présentes dans plus de deux noyaux durs, contrairement à ce que dit le gouvernement.

Or, ces groupements, poursuit le document, n'ont pas d'intérêt industriel. Ils ne sont destinés qu'à conforter les dirigeants en place. L'exemple pris (et repris à maintes pages) étant celui de la prise de contrôle de la Générale occidentale par la CGE : diversification de l'électricité et des Télécoms vers les arbres, le pétrole et la presse (*l'Express*), que le PS dénonce comme typique du *« capitalisme sans capital »* qui se met en place en secret et qui est nuisible au pays.

A partir de là, les socialistes estiment que *« l'actionnaire populaire »* prétendument choyé par M. Balladur est en fait écarté de toute décision. Les Français ont été attirés par les gains qu'on leur offrait en achetant quatre titres Paribas ou dix Saint-Gobain. D'où *« le succès »* des privatisations. Mais leur gain est bien faible tandis que *« pour les heureux noyaux durs la plus-value se chiffre en millions de francs »*.

E.L.B.

La Gauche démocratique se voit déjà majoritaire !

LA ROCHELLE
de notre envoyée spéciale

La Gauche démocratique a confirmé, le mardi 29 septembre, à La Rochelle, lors de ses journées d'études – les premières qu'elle organisait, – la place singulière qui est la sienne dans le paysage parlementaire grâce à l'excellence la cohabitation qui unit en son sein des sénateurs de la majorité et des sénateurs de l'opposition.

La proximité de l'échéance présidentielle aurait pu être de nature à crisper les relations internes. Il n'en a *rien été. Bien au contraire*, les vingt-cinq sénateurs présents (sur trente-cinq que compte le groupe) ont jugé opportun de resserrer leurs liens. Au cours d'un débat à huis clos, ils ont estimé, en effet, à propos des lendemains du scrutin de 1988, que, quel que soit le vainqueur, M. François Mitterrand ou M. Raymond Barre – leurs deux favoris, – l'un comme l'autre aura besoin de redessiner sa majorité, le premier vers le centre droit, le second vers le centre gauche. Certains ont même estimé – tout en reconnaissant que ce serait plus délicat – que M. Jacques Chirac, lui aussi, serait éventuellement amené à se tourner vers son aile gauche.

Autrement dit, les sénateurs de la Gauche démocratique ne sont pas loin d'imaginer que leur propre structure préfigure les contours de la majorité future. Cette analyse (même si un Jean François-Poncet reste sceptique en raison du poids bipolarisant d'un scrutin présidentiel cumulé au système majoritaire pour les législatives) ne pouvait donc que dédramatiser les débats. Les échanges de vues ont montré qu'une petite minorité affiche ses sympathies pour le premier ministre. Une autre minorité – une dizaine, dont les radicaux de gauche – ne fait pas mystère de son choix en faveur du président sortant, en précisant toutefois que, si l'actuel chef de l'Etat ne se représentait pas, elle n'apporterait pas un soutien *« automatique »* au candidat du PS... Reste la majorité du groupe (une bonne vingtaine de sénateurs), dont le président, M. Jacques Pelletier, qui apparaît fortement barriste.

Réunification radicale ?

Comme pour enlever un peu de leur scepticisme à ceux qui ne voyaient dans ces échanges de vues qu'une aimable conversation de « café du Commerce », la soirée était organisée sous le signe du « dialogue républicain ». Pour la deuxième fois en six mois sont ainsi apparus côte à côte MM. André Rossinot, président du Parti radical valoisien, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, et François Doubin, président du MRG.

Tous deux ont évoqué publiquement les conditions de la réunification de la famille radicale, séparée depuis quinze ans. Pour M. Doubin, la bipolarisation institutionnelle n'est pas fondée idéologiquement. Malgré 1988, il faut, selon lui, poursuivre le dialogue engagé sur le terrain entre radicaux.

Paraphrasant une formule d'Edouard Herriot – *« les murs mitoyens sont les plus difficiles à gérer »*, – M. Rossinot ne nie pas, lui, les *« obstacles »* à franchir avant d'éventuelles retrouvailles radicales. Mais la double alternance *« a érodé les dogmatismes »*, a-t-il observé, avant de relever que radicaux de gauche et radicaux valoisiens se retrouvent *« pour récuser les extrêmes avec la même vigueur »*. Quand ce rapprochement pourrait-il se concrétiser ? M. Rossinot, pour la première fois, a évoqué un rendez-vous : la commémoration du bicentenaire de la Révolution.

Cette vision œcuménique de l'avenir a été troublée, toutefois, par les réalités du moment... du moins du côté des radicaux de gauche. Président d'honneur du MRG, M. Michel Crépeau avait, en sa qualité de maire de La Rochelle, tenu à recevoir les sénateurs de la Gauche démocratique (dont les trois élus de Charente-Maritime), les deux ministres radicaux présents (outre M. Rossinot, M. Yves Galand, ministre délégué chargé des collectivités locales) et M. Doubin, avec lequel, a-t-il précisé, il demeure *« en désaccord politique »*. L'ancien ministre, plutôt que de participer au dîner des retrouvailles, a préféré fêter la Saint-Michel en famille. Une façon comme une autre de faire comprendre que la famille radicale telle qu'elle est actuellement représentée par MM. Rossinot et Doubin n'est pas tout à fait la sienne...

ANNE CHAUSSEBOURG.

Des lézardes dans le Front national

(Suite de la première page.)

C'est une lutte entre les gardiens vigilants et dangereux du temple de l'extrême droite et les nouveaux prophètes d'une droite populiste, grands prêtres de l'ouverture et de la respectabilité. Ces tiraillements menacent à tout instant de faire exploser le baril de poudre sur lequel M. Le Pen se trouve juché. Pis encore pour celui-ci, qui aime tant verser dans son propre culte, c'est son autorité même de président du Front national qui semble mise à mal, et ce sont ses dépouilles que certains semblent déjà, dans son dos, prêts à se disputer.

Ce mois aura véritablement été un septembre noir pour M. Le Pen, qui aura réussi en quelques jours à mécontenter tous ses partisans, à aviver des plaies qui avaient mis des mois à se cicatriser. Sa folle déclaration du 13 septembre a jeté les plus modérés dans un profond malaise qui est loin d'être dissipé.

La condamnation officielle des thèses révisionnistes, le lundi 21 septembre sur RMC par M. Pascal Arrighi, le refus de M. Edouard Frédéric-Dupont d'assister aux journées parlementaires de Porquerolles, le silence éloquent de M. Olivier d'Ormesson, président des comités de soutien à la candidature de M. Le Pen, qui vient d'annuler brusquement la réception qu'il devait donner le 10 octobre pour l'anniversaire de ses quarante années de maire d'Ormesson, en apportent la preuve. Ces trois personnalités devaient précisément symboliser le souci de notabilité et de respectabilité du Front national. Une tâche pratiquement impossible désormais. MM. Arrighi et d'Ormesson font planer leur menace de démission. Les modérés sont dans le flou.

Le camp des « durs » a-t-il été pour autant réconforté ? Il n'avait évidemment rien trouvé à redire, bien au contraire, aux propos de M. Le Pen, qui leur apparaissaient effectivement n'être qu' *« un détail »*. Leur mécontentement a plutôt été nourri par la laborieuse mise au point entreprise quelques jours plus tard, le vendredi 18 septembre, à l'Assemblée nationale par le président du Front national. Celle-ci a donné lieu à une scène rocambolesque. Cinq minutes avant de lire un texte de treize feuillets, M. Le Pen constatait que le neuvième – le plus dense – n'y figurait pas. Depuis, certains dans l'entourage de M. Le Pen n'hésitent plus à parler de « complot » fomenté par les amis de M. Stirbois.

Entre les deux hommes, le torchon brûle. L'adresse de M. Le Pen *« aux juifs français ses compatriotes »* est restée au travers de la gorge du secrétaire général du Front national. Ce n'est pas le moindre des paradoxes de voir M. Stirbois accuser pratiquement M. Le Pen de « déviationnisme bourgeois », voire d'usurpation de l'héritage de l'extrême droite. *« Il faut foutre à la porte du parti tous ceux qui n'ont pas leur carte*, l'a-t-on entendu récemment soutenir. *Le Pen a autour de lui une bande payée par la banque juive internationale. Ça suffit ! »*

S'appuyant solidement sur l'appareil, M. Stirbois a entrepris depuis plusieurs mois de remodeler les fédérations à son image. La fédération des Bouches-du-Rhône a été scindée en deux pour éviter la guerre entre M. Arrighi et M. Ronald Perdomo. C'est un homme de M. Stirbois, M. Philippe Millau, conseiller régional d'Ile-de-France, qui est chargé de la coordination, avec mission de récolter les cotisations pour le compte de son ami M. Perdomo. M. Arrighi n'en peut plus !

M. Stirbois met ses amis aux meilleurs postes de commande et en charge des dossiers importants. Responsable jusqu'alors du secteur de la famille, Mme Martine Lehideux a été remplacée par le député du Var, Mme Yan Piat. Le dossier de l'éducation vient de passer des mains de M. Jean-Claude Martinez à celles de M. Gollnisch, jugé plus sûr, et le président du Front national de la jeunesse, M. Martial Bild, a dû s'accrocher pour ne pas perdre son siège convoité par deux autres hommes de M. Stirbois, MM. Marc Auran et Roland Helie, ancien dirigeant du PFN (Parti des forces nouvelles), lequel s'était signalé en juin dernier en passant à tabac un vieil ami personnel de M. Le Pen, M. Michel Bayvet, membre du bureau politique du Front national. Celui-ci avait osé reprocher aux responsables de sa fédération des Yvelines d'abuser du chéquier du parti.

M. Stirbois est partout, veille à tout, profite du moindre espace pour s'y engouffrer et n'hésite même plus à contrevenir aux consignes de M. Le Pen. Un autre de ses amis, M. Michel Schneider, transfuge de la nouvelle droite, mis à la porte du RPR pour avoir dérobé le fichier des Clubs 89, a été par trois fois renvoyé par M. Le Pen. Il occupe aujourd'hui un bureau de député au premier étage de l'annexe de l'Assemblée nationale, au 101 de la rue de l'Université où il est le « porte-plume » de M. Stirbois.

Un autre ancien du GRECE, M. Pascal Delmas, s'occupe pour son compte des fédérations. Autour de M. Stirbois s'est constitué un noyau extrêmement dur qui commence à faire peur, y compris dans les rangs du Front national, où l'on s'alarme de voir réapparaître certaines méthodes primitives d'intimidation. M. Jean-Marc Alcatraz, qui vient de démissionner du groupe FN du conseil régional d'Ile-de-France en a fait l'édifiante constatation.

L'avertissement de M. Ceyrac

Manœuvres souterraines, manœuvres aussi sur le terrain des idées. La cacophonie devient officielle. M. Stirbois donne-t-il pour consigne aux militants de pratiquer *« l'entrisme »* au sein du RPR et de l'UDF ? M. Le Pen demande qu'on tende la main à la majorité. M. Stirbois agite le spectre de l'abstention au deuxième tour de l'élection présidentielle ? M. Le Pen souhaite une concertation au sommet avec les dirigeants du RPR et de l'UDF. M. Stirbois enclenche une opération « anti-Pasqua » pour faire payer au ministre de l'intérieur son « entourloupe » dans la collecte des cinq cents signatures requises pour le parrainage du candidat Le Pen ? Celui-ci commence à négocier avec le RPR pour les municipales. C'est toute la stratégie de M. Le Pen et du Front national qui se trouve soudainement remise en cause !

Pour l'heure, M. Le Pen semble préférer gagner encore un peu de temps. Les députés du groupe ont été priés de ne pas assister à la rentrée parlementaire du vendredi 2 octobre, afin de ne pas être pris en défaut lors de la minute de silence qui sera vraisemblablement demandée par la représentation nationale pour réparer *« le point de détail »* de M. Le Pen.

La convention nationale du parti, qui devait se tenir à la mi-octobre à Nice, a été repoussée à janvier. Le congrès, qui devait notamment envisager la réélection de M. Stirbois au *poste de secrétaire général, a été* supprimé. Mais il est probable que les plus modérés ne se contenteront point de ces mesures dilatoires. Tous attendent de M. Le Pen qu'il choisisse : le rassemblement ou l'extrême droite ! L'un de ces « modérés », M. Pierre Ceyrac, député FN du Nord, a dans un entretien publié par *le Point* de cette semaine expose sans détour le problème. Selon lui, *« Le Pen a le vendredi 18 septembre clairement pris position contre tout racisme »*. Dès lors, ajoute-t-il aussitôt, *« si certains n'acceptent pas cette mise au ban du racisme, cela signifie qu'ils ne pensent pas comme Jean-Marie Le Pen. Dans ce cas, que font-ils derrière lui ? S'ils ne sont pas d'accord sur ces commandements pourquoi restent-ils dans son sillage ? »* L'avertissement est net. M. Pierre Ceyrac exige ni plus ni moins de M. Stirbois et de ses amis qu'ils se soumettent ou se démettent. Ni M. Le Pen ni M. Stirbois ne devraient être insensibles à cette demande. Car au Front national, M. Pierre Ceyrac n'est pas n'importe qui. Représentant pour l'Europe du mouvement Causa, fondé par la secte Moon, il est à ce titre l'un des principaux pourvoyeurs de fonds du mouvement et du candidat Le Pen. Quand M. Ceyrac parle d'or, personne ne saurait faire la sourde oreille...

DANIEL CARTON.

Rejet des orientations budgétaires de la région Ile-de-France

L'extrême droite met M. Michel Giraud (RPR) en minorité

Alors que l'ordre du jour prévoyait des débats essentiellement techniques et financiers (les orientations budgétaires pour 1988 et la préparation du contrat de plan), la séance du conseil régional d'Ile-de-France, le mardi 29 septembre, a vite tourné à l'affrontement politique.

Les membres du Front national ayant joint leurs suffrages à ceux des socialistes et des communistes, les grandes lignes du budget pour 1988 (6,6 milliards de francs, soit une hausse de 20 %), présentées par le président, M. Michel Giraud, RPR, avec l'appui sans réserve de l'UDF, ont été repoussées à main levée. Avec quatre-vingt-neuf élus, ces deux formations ne disposent que d'une majorité relative, puisque le groupe PS compte soixante-cinq membres, le PC vingt, le FN vingt-deux. Il y a un non-inscrit, dissident du Front national.

La matinée avait pourtant débuté dans une belle unanimité, car tous les conseillers, debout, avaient observé une minute de silence à la demande du président, *« en hommage à toutes les victimes des régimes d'oppression »*.

Mais très vite, au nom du Front national, M. Le Gallou accusa le président Giraud *« d'apartheid politique »* à l'endroit de ses amis, en refusant qu'ils siègent dans les conseils d'administration des lycées. *« Allez-vous céder aux oukazes de François Mitterrand et de Charles Pasqua ? »*, lança-t-il à M. Giraud, qui répliqua : *« Je n'obéis qu'à ma conscience et ne reçois d'ordre de personne. »*

Le ton était donné, et aucun débat budgétaire sérieux ne put dès lors s'engager, alors que la région a voté, en juin dernier, deux programmes exceptionnels d'équipement pour les routes et pour les lycées.

Dans son explication de vote, M. Le Gallou alla plus loin encore : *« Le Front national votera contre, car nous avons été frappés d'interdit politique. Nous avons perdu confiance en M. Giraud parce qu'il nous a trahis et s'est rendu coupable de félonie. »*

Dans une déclaration plus nuancée, qui avait pu faire croire un moment à une abstention de leur part, les socialistes ont donné leur aval à certaines orientations budgétaires proposées, mais ils ont critiqué *« la mise sur voie de garage »* de certaines priorités à leurs yeux essentielles (emploi, logement social).

Quant au Parti communiste, il voit dans ce projet de budget la porte ouverte *« aux affairistes internationaux »*, et il estime qu'il se traduira par une aggravation de la pression fiscale sur les familles. Il a demandé aussi que la région se désengage de *« l'aventure d'Eurodisneyland, qui va devenir un scandale »*.

Une session budgétaire est prévue à partir du 5 décembre, mais il est peu probable que, d'ici là, un terrain de compromis soit trouvé par la majorité, soit sur sa gauche, soit vers l'extrême droite, M. Giraud ayant fait savoir qu'il ne modifierait pas les grandes esquisses présentées le 29 septembre. Il faudra alors que, sur proposition de la chambre régionale des comptes, le préfet, commissaire de la République, règle, par voie administrative, le budget de la première région de France, ce qui aboutirait à tourner en dérision la mise en œuvre de la décentralisation, tant réclamée par les élus depuis des années.

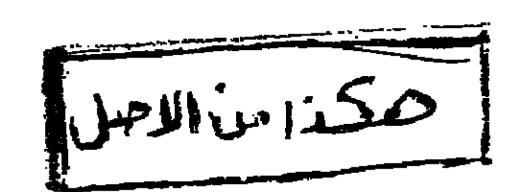
FRANÇOIS GROSRICHARD.

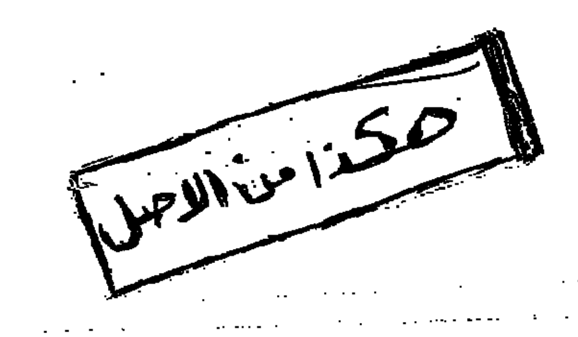


...t déjà majoritaire !

...tional

...la région Ile-de-France
...(RPR) en minorité





Ombres et lumières : la politique, et les hommes qui la font, composent avec les deux. Les états-majors de campagnes présidentielles n'échappent pas à la règle commune.

Il y a, autour des candidats, de petits hommes gris, parce que discrets, qui leur donnent de l'éclat. Quelques-uns sont des hommes de l'ombre, venus des services secrets, du contre-espionnage, des milieux policiers. A quoi servent-ils ? Pour quelles obscures raisons s'attache-t-on leurs services ?

D'autres fabriquent en secret les paillettes de la communication politique : affiches, spots, images en tout genre. Les premiers renseignent et transmettent les messages. Ils rapportent gros si l'on sait en user. Les seconds élaborent le message. Ils coûtent très cher, quand on en abuse.

Ombres et lumières

La propagande électorale :

LES millions tournent devant les yeux des conseillers en communication comme les dollars dans une machine à sous... La campagne présidentielle approche et fait déjà fleurir projets et devis fous comme s'il était inutile de s'inquiéter de la capacité financière des candidats !

« Le coût d'une campagne a doublé de 1974 à 1981, il devrait encore doubler cette fois », explique cet homme qui a toutes raisons de bien connaître le dossier. Lui qui a vu de près victoire et défaite mesure les dangers de la trop grande influence de ses amis publicitaires ou conseils en communication auprès des postulants à l'Elysée : *« la communication c'est du dopage ; un peu de dope ça va ; trop, tu tues le mec. Il ne faut pas oublier quand même que ce n'est pas nous qui tenons la raquette mais lui ! »*

Le champion n'a pas simplement besoin d'être entraîné, débarrassé des soucis matériels, mais aussi – et peut-être surtout – d'être entouré, câliné, réconforté, rassuré. Sa cellule de communication lui sert parfois plus de psychiatre que d'intermédiaire avec les foules avides de connaître son message. Les plus lucides de ces « conseillers-nounous » le reconnaissent : *« le candidat sûr va faire une campagne a minima, l'inquiet en rajoutera... »* Il lui faudra un sondage de plus, un meeting supplémentaire, une nouvelle affiche : *« même si nous sommes persuadés de l'inutilité, nous le ferons pour le rassurer. L'important est qu'aux yeux des électeurs il donne toujours l'impression de la tranquillité et de la confiance. »* Le tuyau peut être utile pour les amateurs de pronostics : observer l'ampleur de l'agitation des postulants à la charge suprême avant de parier sur celui qui a le plus de chance de franchir la grille du Coq de l'Elysée en mai 1988.

La campagne agite depuis longtemps le microcosme, remplit déjà les colonnes des journaux, mais, chez les « grands » prétendants, on ne discerne que peu de signes de cette préparation publicitaire devenue un élément essentiel du paquetage de tout candidat. Chez ceux qui en font profession certains commencent à s'inquiéter : une bonne affiche, une campagne de promotion, cela met du temps à se préparer. Or pour l'heure, apparemment, rien n'est mis en chantier. Les affiches de Michel Rocard sont celles, précautionneuses, d'une précampagne.

Apparemment seulement, car il est des cercles tout proches des futurs participants à la course qu'il est impossible de pénétrer. Là quelques personnes sûres phosphorent depuis longtemps, dans le plus grand secret.

La stratégie politique a imposé sa règle : les grands – ceux qui ont des chances sérieuses de gagner – ne peuvent se lancer trop tôt dans la course. Les publicitaires doivent patienter. L'élection présidentielle ne ressemble pas aux législatives. Tôt, bien avant mars 1986 étaient apparus les *« vivement demain »* des uns et les *« au secours, la droite revient »* des autres.

Les deux élections ne se ressemblent en rien. Le scrutin proportionnel obligeait à faire connaître dans chaque département des têtes parfois inconnues, ou simplement connues dans un arrondissement. D'où une débauche d'affiches, un fouillis publicitaire qui a fait frémir les professionnels. Cette fois, ils auront à vendre un produit déjà archiconnu. Est-ce à dire qu'ils pourront faire dans la discrétion ? Hélas non.

La bataille du premier tour, contrairement à 1981, sera véritablement triangulaire. A droite, deux candidats partiront avec l'espoir de figurer dans l'épreuve finale, et plus la différence entre deux produits est ténue, plus il faut *« matraquer »* pour faire comprendre au consommateur-électeur que, malgré les apparences, l'un est bien supérieur à l'autre. Regardez la débauche publicitaire des fabricants de lessive !

Paradoxalement, il en ira de même au deuxième tour. Comme le fait remarquer un spécialiste de la traduction des situations politiques en messages pour les candidats : *« Après les échecs successifs du socialisme et du libéralisme, les Français ont pu, à juste titre, perdre leur système de références. »* Résultat : les électeurs sont d'autant plus *« démotivés »* que *« personne ne fait plus peur à personne »*.

Les trésors de guerre

La frange de votants indécis, dont l'ultime choix fera tout basculer, au soir du 8 mai, dans ces conditions, sera probablement non pas de 20-25 % mais de plus de 30 %. Les convaincre sera difficile, alors même que *« la forme aura plus d'importance que jamais, puisque le fond du discours risque d'apparaître comme un produit banalisé »*.

Publicitaires et conseillers en communication vont devoir forcer leurs talents. Même si les principaux concurrents ne peuvent pas lancer leur campagne personnelle trop tôt, des biais vont permettre à leurs amis de vanter leurs mérites. Les partis prépareront le terrain. Ainsi, en novembre, le RPR devrait lancer une grande campagne d'affiches. Les placards publicitaires vantant, dans les journaux, les mérites du gouvernement, permettent aussi d'amorcer la pompe. Les livres aussi : l'ouvrage d'Édouard Balladur, les entretiens de Raymond Barre, l'album de photos de Jacques Chirac, préparé par *son « suppléant »* à l'Assemblée nationale.

La vraie campagne sera peut-être courte, mais elle sera onéreuse. Tous les spécialistes sont d'accord. Les trésors de guerre des trois grands (MM. Mitterrand, Chirac, Barre) sont prêts et *« on trouve toujours des moyens pour dépenser de l'argent »*. L'unanimité se fait presque sur les chiffres. En 1974, chaque candidat avait dépensé 40 millions de francs ; en 1981, ils étaient arrivés à 160 millions. *« Cette fois, il faudra compter 300 millions au minimum pour un candidat du deuxième tour »*, affirme un homme du sérail. Un autre a calculé que Jacques Chirac devrait dépenser 300 millions, François Mitterrand 200 millions, Jean-Marie Le Pen autant et Raymond Barre 150 millions.

Les dépenses des législatives de 1986 devraient donc être dépassées. Avec le recul, elles sont évaluées au moins à 100 millions par grande formation, le total devant se trouver dans une fourchette de 600 millions à 1 milliard. Des chiffres à faire frémir. Des chiffres à relativiser. Les conservateurs anglais ont – semble-t-il – dépensé 1 milliard de francs lors des dernières législatives. Paribas a investi 80 millions pour vendre les actions de sa privatisation.

Face à ces sommets, une « vague » d'affiches commerciales recouvrant tout le pays ne coûte que 10 millions de francs. Or il est pratiquement impossible



SERVICES SECRETS ET POLITIQUE

Les pieds palmés sont « au parfum »

C'EST un commentaire libre sur *Greenpeace*. Jacques Chirac, bien installé dans le bimoteur qui survole sa Corrèze, laisse tomber : *« Ils n'oublieront jamais Fabius. » « Ils »*, les services secrets et leurs agents. Jacques Chirac insiste, la voix grave : *« On ne joue pas avec ça. On ne lâche pas ces gens-là. Ils ont la mémoire longue. »* Fin de la confidence.

La nuit, quand il fait lourd, quand le sommeil tarde à venir, les grands prédateurs de la politique ont une pensée angoissée pour ces affaires qui vous minent une carrière sans crier gare. Avant de les fasciner, les services secrets les effrayent. Un ami de François Mitterrand résume joliment la situation en assurant que le président de la République n'éprouve pas de *« sentiment »* pour ce monde clos censé renseigner sur les grands et petits secrets de ce monde. *« Les services sont quelque chose que l'on traîne »*, soupire cet homme. Et que l'on vous met rapidement sous le nez lorsque vous arrivez au pouvoir.

La petite histoire retiendra que, venant tout juste de prendre possession de Matignon, en 1981, Pierre Mauroy se vit indiquer par Alexandre de Marenches, directeur du service de documentation extérieure et de contre-espionnage d'alors, le SDECE, que le pavillon de musique au fond du parc était doté d'un système d'écoutes. Du coup, Thierry Pfister raconte, dans sa chronique sur la vie quotidienne à Matignon, que le premier ministre s'empressa de faire sonder *tous les murs...*

Effrayants, donc, mais indispensables. *« Les services doivent avoir les moyens de poursuivre leurs recherches de renseignement,* soutient Michel Delebarre, qui eut à gérer des dossiers hautement confidentiels à Matignon pour le compte de Pierre Mauroy. *Un pays ne doit pas être aveugle. »* Daniel Doustin, un proche de Raymond Barre, ne dit pas autre chose. De son passage durant trois ans – au *début des années 60 – à la tête de la Direction de* la surveillance du territoire, puis, bien plus tard, de 1976 à 1978, à Matignon, comme directeur de cabinet, il conserve une certitude : *« Le renseignement, c'est capital. »*

Attendrissants socialistes

Hasard ou précaution, Jacques Chirac ne peut être accusé de négligence en ce domaine. Faut-il rappeler son long parcours avec l'un des plus proches conseillers politiques de Georges Pompidou, Pierre Juillet, homme de renseignement dans la Résistance dont la légende veut qu'il ait servi la France et l'action du SDECE en Belgique avant d'être rappelé sous les ors des palais nationaux ? Et souvenir pour souvenir, citons le nom de Jacques Foccart, conseiller hors concours, puisqu'il chemina fidèlement aux côtés du général de Gaulle, puis de Pompidou, avant d'être, aujourd'hui, le mentor avisé et tout-puissant pour les « affaires africaines » du premier ministre.

Ces hommes sont précieux. Le 12 juillet 1985, deux jours après le sabotage du *Rainbow-Warrior*, en Nouvelle-Zélande, Michel Roussin peut entrer dans l'immense bureau de Jacques Chirac, à l'Hôtel de Ville, lui tendre un cliché du navire naufragé et affirmer, comme le rapportent Jean-Marie Colombani et Jean-Yves Lhomeau dans *le Mariage blanc : « Ça, c'est nous. »* Comprenez, les services français. Michel Roussin, aujourd'hui chef de cabinet à Matignon, a du flair... mais aussi de bonnes informations. Son *curriculum vitae* nous apprend que ce docteur ès lettres, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales, ancien capitaine de gendarmerie et préfet, fut directeur de cabinet du directeur général du SDECE de 1977 à 1981.

En regard, l'impuissance de Matignon, à l'époque, est attendrissante. Le 16 juillet, au cours d'une réunion où l'on joue à colin-maillard avec la vérité, Charles Hernu, ministre de la défense, fait front et assure que ses services n'ont pas trempé dans ce coup tordu. Surréalisme pour surréalisme, Laurent Fabius conclut : *« Alors, il faut savoir qui a fait le coup. Nous ne pouvons pas refuser de collaborer avec les Néo-Zélandais et Interpol. »* On connaît la suite.

Daniel Naftalski, directeur de cabinet à l'Hôtel de Ville, ancien officier au 2e RPIMA à Madagascar, se félicite que l'information soit parvenue si rapidement à Jacques Chirac. *« L'opposition a été d'une prudence extrême sur Greenpeace,* rappelle-t-il. *Il n'y a pas eu beaucoup d'attaques contre le gouvernement par rapport à ce qu'elle aurait pu faire. »* En revanche, quel rattrapage sur la Nouvelle-Calédonie ! Que de missions généreuses offertes par la Ville de Paris, à partir de 1985, à un RPR local en capilotade. Que de séjours studieux d'un Michel Roussin, d'un Daniel Naftalski, d'un Arsène Lux, pour déstabiliser, dira le pouvoir de l'époque, le « Grand Satan » Pisani. Glissons...

Que des informations « secret-défense » aient profité à la gauche durant sa traversée du désert, voilà qui semble beaucoup plus douteux. Comme si les socialistes se révélaient indécrottablement « godiches » dès qu'il s'agit de se *renseigner* ! Elle est très lointaine cette époque où François Mitterrand, ministre de l'intérieur sous la quatrième République, avait la haute main sur les contre-espions de la DST, alors dirigée par Roger Wybot.

Depuis, plus rien ou presque. Contre l'avis de Valéry Giscard d'Estaing, Alexandre de Marenches se fit un devoir de rencontrer à plusieurs reprises Pierre Mauroy et Charles Hernu, François Mitterrand déclinant l'offre à titre personnel. Les proches du président de la République peuvent donc affirmer tout à la fois que leur patron *« a toujours détesté tout cela »* et, dans le même souffle, que, *« s'il y en a un qui a une culture policière, c'est bien lui »*.

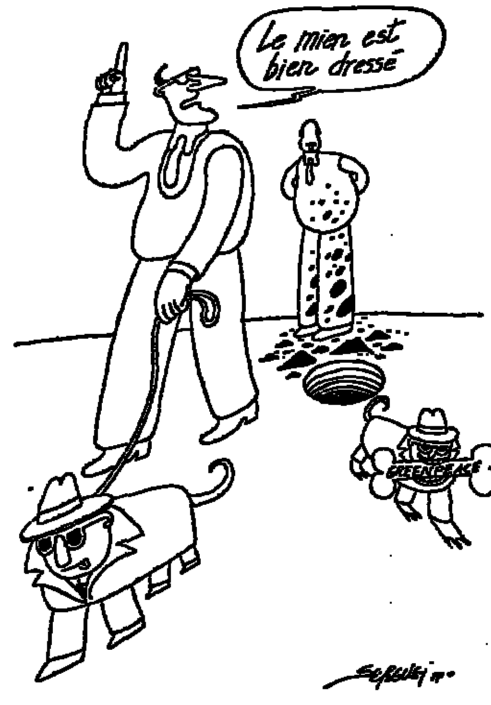
L'histoire tranchera et retiendra à coup sûr les multiples cafouillages des débuts. Dans l'entourage présidentiel, François de Grossouvre manifeste, seul de son espèce, du *« goût »* pour des dossiers qui dégoûtent les autres. Sa bonne connaissance du Liban l'autorise à y multiplier les missions et, de proche en proche, à devenir l'un des interlocuteurs français des Syriens. Au passage, il noue des amitiés dans nombre de capitales arabes et parraine, en coulisse, la rencontre de Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité, avec Abou Iyad, numéro deux du Fath, l'organisation de Yasser Arafat.

Mais François de Grossouvre n'entend pas devenir un spécialiste. Or l'Elysée, quand bien même cela lui répugne, a besoin d'un technicien. Durant l'été 1982, alors précisément que la gauche s'interroge sur l'efficacité des services secrets, Charles Hernu introduit Christian Prouteau, patron du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), qui s'impose. *« C'est un militaire. Il est net, propre, carré »*, résume un mitterrandiste. Il n'est pas socialiste, mais qui peut prétendre, chez les socialistes, comprendre quoi que ce soit aux rébus et entrelacs du terrorisme proche-oriental durant cette période ?

Ce n'est que plus tard – fin 1982, début 1983 – que Gilles Ménage, directeur adjoint du cabinet de la présidence, reprendra des dossiers devenus fous. Lui non plus n'est pas socialiste et le paye cher. *« Il lui a fallu trois ou quatre ans pour briser la suspicion qui l'entourait »*, reconnaît aujourd'hui un homme du président.

« C'est un soldat »

Ces pudeurs, cette part de dédain originelle de la gauche pour les « pieds palmés » ne se retrouvent pas à droite. Jamais. On a vu, que cela soit fortuit ou non, de combien d'hommes *« au parfum »* Jacques Chirac dispose dans son entourage. *« C'est la conséquence du besoin d'avoir des collaborateurs de*



confiance. Les agents des services sont conçus, programmés pour le secret, secret-minded *comme disent les Anglo-Saxons »*, analyse un observateur. Un conseiller de François Mitterrand admet : *« Ils ont quelques défauts mais aussi des vertus. Si vous prenez Michel Roussin, le chef de cabinet de Jacques Chirac à Matignon, dans le genre dévoué corps et âme à son patron, on ne fait guère mieux. Roussin, c'est un soldat. »*

Ces hommes-là sont aussi des hommes d'autorité. Daniel Doustin, avant de se retrouver directeur de la DST, joua les proconsuls de province en Indochine et eut l'honneur d'être le dernier gouverneur et le premier ambassadeur du Tchad. Sa carrière ne l'a pas toujours conduit à s'occuper de renseignement, loin s'en faut, mais toujours à tenir les rênes courtes. De tout cela, il n'aurait pas été question lors de sa première rencontre avec Raymond Barre. Ce dernier était ministre du commerce extérieur, Daniel Doustin, préfet de région à Bordeaux. Ils ne parlèrent que poésie. *« Il m'a cité un vers. J'ai enchaîné »*, raconte l'ancien préfet. Admettons.

Mais en arrivant à l'hôtel Matignon, en 1976, Raymond Barre fit appeler Daniel Doustin pour le bombarder directeur de cabinet. Période sans vague. *« Nous n'avons pas eu d'affaires notables »*, lâche-t-il. En avril 1978, c'est tout naturellement que Raymond Barre fera appel à un autre préfet grand teint, Philippe Mestre, passé au cabinet de Pierre Messmer de 1964 à 1969, passionné d'affaires de défense et de renseignement. Un ancien de la France d'outre-mer qui confie volontiers : *« J'ai toujours aimé les militaires. »*

A Matignon, il ne se déprend pas de cet amour-là. Absorbé par la politique, il réussit ce tour de force de se consacrer tous les jours, durant une heure, aux dossiers « secrets » avec un conseiller spécialisé, Philippe Massoni, aujourd'hui directeur central des renseignements généraux, puis Daniel Naftalski. Le SDECE camperait-il à Matignon ?

A ce petit jeu, Philippe Mestre finira, en 1981, dans la peau d'un futur patron du SDECE avant de voir ce beau rêve brisé par l'échec de Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle. Qu'importe ! Cette carrière avortée ne l'empêcha pas de rebondir en devenant l'homme lige et talentueux de Raymond Barre, son *« ami »* – terme rare dans le lexique barriste.

Cet appétit, ce goût prononcé d'un Chirac ou d'un Barre pour les hauts fonctionnaires frottés aux services secrets seraient-ils malsains ? *« Pas du tout,* s'insurge l'un d'eux. *Observez le milieu politique. La discrétion, l'efficacité y sont des qualités trop peu fréquentes. Nous les avons. »* D'où cet engouement pour des conseillers disciplinés.

Michel Rocard lui-même a « recruté », voilà un an et demi, Frédéric Thiriez, un jeune énarque cuirassé par un sérieux passage au ministère de l'intérieur sous les ordres de Gaston Defferre et Joseph Franceschi. Nommé secrétaire général du cabinet de Michel Rocard, Frédéric Thiriez, qui se reconnaît *« un tempérament ordonné, militaire »*, s'essaye à organiser, rationaliser le travail des *Rocard's boys*.

Mais rassurons-nous, ces super-conseillers ne donnent pas seulement dans le génial, la prospective la plus échevelée ou, pis, dans les tristes combines d'un triste imbroglio du genre Carrefour du développement. Un Michel Roussin, de retour dans un avion du GLAM avec Aurel Cornéa, otage tout juste arraché aux geôles de ses ravisseurs, au Liban, sut faire diligence, lors d'une escale à Lyon, pour faire plaisir au rescapé. Il suffisait, pour une fois, de commander avec force un ballon de beaujolais et quelques tranches de rosette...

LAURENT GREILSAMER.

Enquête

de la campagne pr ntielle

des millions r centaines...

d'en faire plus d'une par mois. Si les candidats attendent la fin janvier, ils ne pourront guère s'en offrir plus de trois ou quatre. Ce n'est pas cela qui grèvera vraiment leur budget.

Les apparences sont trompeuses. Ce n'est pas la publicité qui coûte cher, mais les moyens traditionnels de campagne que l'évolution oblige à moderniser. Les comités de soutien ne peuvent s'installer dans l'arrière-boutique d'un sympathisant ; il leur faut des bureaux dans les centres des villes, là où le mètre carré est le plus cher. Le téléphone était indispensable, la télécopie le devient. Le bénévolat est bien utile, mais insuffisant. L'amateurisme n'est plus de mise.

Partout il faudra s'adresser aux meilleurs professionnels pour rédiger, illustrer, mettre en forme, imprimer les multiples brochures, les « faux » journaux locaux, les dépliants rappelant ce que chaque catégorie sociale et professionnelle peut attendre du candidat.

La débauche de papier est certaine. D'autant que les vendeurs de campagne clé-en-main sont persuadés que cette fois, plus que jamais, il faudra s'adresser à chaque public dans sa spécificité, interpeller les électeurs là où ils habitent, là où ils travaillent, se faire entendre des agriculteurs, des médecins, des fonctionnaires, au plan national, mais aussi de l'éleveur de l'Aveyron, du généraliste du pays d'Auge, du facteur alsacien, de l'instituteur de banlieue...

Faute de pouvoir rencontrer les uns et les autres sous un préau, les moyens les plus modernes vont être mis à contribution. Des fichiers sont constitués, achetés, afin de pouvoir faire du mailing, selon les procédés de vente les plus actuels. Des campagnes téléphoniques, soigneusement ciblées, sont aussi p batteries de jeunes a leuses ou convaincante ront pour relancer les potentiels jusque chez nitel sera employé po consignes, mots d'ordre x supporters.

La prosp cte sera aussi utilisée échelle – pour au moin lat – afin de récolter comme en Amérique o collectes pour le cance

Le traditio g ne sera pas abandon contraire. Mais là enc ernisation fera payer so en 1981, Hubert Bass d « show man » de Giscard d'Estaing, di 100 F par spectateur. C fit pas de louer un pala s, d'y installer une so encore le remplir. Il y al du candidat, de la n des militants, de la b ssion de la presse. Un e » serré, plus ou mo du selon l'importance union, est donc indispen

L
té

Aujourd'h ne suffit plus ; il faut r d'images et lasers. U structure lourde qui d promenée dans tous les Hexagone, et qui a besoi reux techniciens pour l e candidat et sa cour pa une ville à l'autre en av accompagnés d'une e journalistes. Tous c oivent être nourris, et il e lé, avant le meeting lui-m recevoir les notabilités de La facture grimpe très me si elle n'atteint pas les 8 à 9 millions de f nsacrés au rassemblemen dien de la porte de Pantin, à la veille du 10 mai 1981. Et tout cela pour quoi ? Pour quelques minutes d'image et de son dans les journaux télévisés.

La télévision, voilà bien l'instrument indispensable de toute campagne, que chacun va s'efforcer d'investir. Puisque la publicité politique y est interdite, tous les biais possibles vont être employés. Les meetings, donc : tout sera fait pour qu'ils deviennent des événements dont chaque chaîne sera obligée de rendre compte. Comme cela ne suffira pas, les états-majors de campagne comprendront une « cellule événements » chargée de mettre au point des faits et gestes du candidat susceptibles d'attirer caméras et micros.

Les spots sont interdits de diffusion payante, mais rien n'interdit d'en réaliser quand même. Le prix n'est pas très élevé : pour un film publicitaire sur un produit quelconque, il faut compter de 3 à 4 millions. Faute de pouvoir le diffuser à satiété sur les petits écrans, il est possible d'en faire des copies pour les réunions restreintes de militants ou d'électeurs à convaincre, de le projeter dans les meetings de deuxième catégorie, là où le candidat lui-même n'a pu se déplacer, voire sur des camionnettes spécialement aménagées qui feront le tour des marchés. Avec un espoir suprême : que l'appétit d'images des télévisions les contraignent à le projeter dans leurs journaux au moins une fois... et gratuitement bien entendu.

S'adresser aux téléspectateurs et être entendu sont les tâches primordiales. Il y a bien les émissions officielles de propagande, mais il est impossible de compter exclusivement sur elles. C'était déjà difficile en 1981, quand toutes les chaînes appartenaient au service public, quand la seule manière d'y échapper était d'éteindre son poste. Tout a changé. Aujourd'hui, le fou de petit écran pourra passer sur la Une, la Cinq ou la Six afin de regarder un bon film, au lieu de devoir supporter monologues ou même débats que la stricte réglementation rend ternes, ennuyeux, souvent sans aucun intérêt.

Laisser plus de liberté, faire sa place à l'imagination, c'est indispensable pour éviter la fuite des téléspectateurs. Les conseillers en communication y réfléchissent depuis longtemps et ont déjà quelques idées. Mais il faut encore convaincre la CNCL de moderniser la réglementation, elle qui a pour tâche de veiller à la stricte égalité de tous les candidats lors de ces émissions officielles.

Choisir « leur » produit

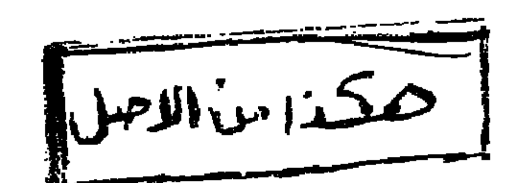
Moins de sept mois nous séparent du premier tour, du jour où les « clients-électeurs » devront choisir « leur » produit. Quoi qu'on en dise, les campagnes sont loin d'être prêtes. Les professionnels s'arrachent les cheveux. Lorsqu'ils travaillent avec des entreprises, ils ont l'habitude de campagnes soigneusement réfléchies, préparées, bâties, ficelées, bien avant que le coup d'envoi ne soit donné, et de budgets épluchés afin que chaque million soit dépensé au mieux, au meilleur moment. Les politiques sont loin d'en être là : l'improvisation règne ; l'imprévisible ne s'intègre pas forcément dans un « plan » préparé. Cette nécessaire rapidité dans l'exécution alourdit encore les coûts.

Un mauvais sondage suffit à rendre le candidat ou son entourage immédiat exigeants : il faut quelque chose de plus pour tenter de remonter la pente. En 1969, Georges Pompidou demanda tout d'un coup un journal diffusé comme les « vrais ». Pour réaliser *France-Demain*, mauvaise copie de *France-Soir*, il en coûta 5 millions de francs, et le « bouillon » fut de 92 % du tirage !

L'argent ne suffit pas. Il peut être battu par l'astuce. Pendant que Valéry Giscard d'Estaing s'adressait à ses milliers de supporters à la porte de Pantin, François Mitterrand, qui n'avait plus beaucoup de possibilités financières, alla serrer la main de quelques personnes soigneusement choisies. Il ne lui en coûta que quelques litres d'essence, mais l'impact à la télévision fut identique...

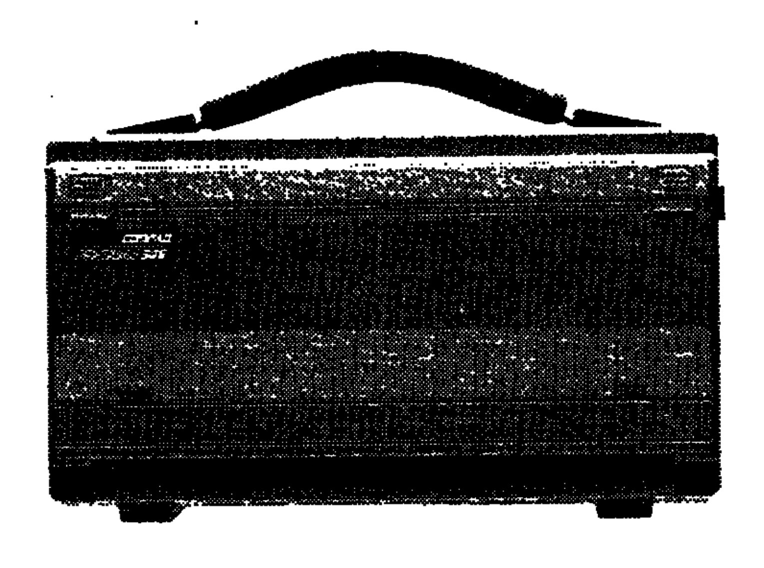
Les millions ne peuvent pas tout. Heureusement. Le constater n'interdit pas de s'inquiéter. Non pas tant du montant des dépenses – la démocratie a un coût – que de leur financement. L'égalité des chances exige au moins la transparence. Une exigence qui s'accroît avec l'inflation des sommes en jeu. Les records qui devraient – cette fois encore – être battus vont-ils enfin faire comprendre cette nécessité ? La démocratie a besoin d'argent pour fonctionner, mais il ne faut pas qu'elle se noie dans le trop-plein ou perde son âme dans le secret des financements obscurs.

THIERRY BRÉHIER.



هكذا من الأصل

ET AILLEURS.



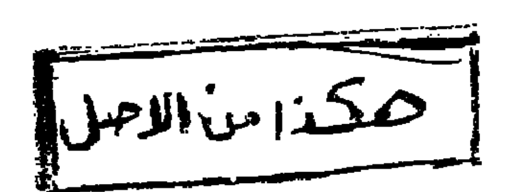
LE NOUVEAU COMPAQ PORTABLE 386™ 20 MHz

Tous les deux possèdent la fonction cache-disque. Ils détiennent tous deux le record de capacités de mémoire et de stockage, chacun dans sa catégorie. Tous deux vous permettent d'exécuter les logiciels développés pour profiter de la technologie 80386. Et tous deux utilisent la nouvelle version MS-DOS / BASIC 3.3 publiée par COMPAQ. Grâce à elle, tous les deux peuvent briser la barrière des 32 mégaoctets qui paralyse les autres PC et vous permettre de créer un fichier de la capacité de votre disque dur tout entier.

Jusqu'au 31.12.1987, ces deux nouveaux ordinateurs seront livrés avec le nouveau logiciel Windows 386 / Présentation Manager de Microsoft®. Il procure les fonctionnalités multifenêtres, multitâches (avec commutation entre tâches) aux applications DOS actuelles et rend votre travail plus agréable et plus efficace.

Tout ceci n'est qu'un aperçu des caractéristiques des nouveaux micro-ordinateurs les plus puissants du monde. Pour obtenir toutes les autres informations, assister aux démonstrations ou effectuer vous-même vos propres tests, il vous suffit de contacter l'un de nos 200 Revendeurs Agréés COMPAQ®. Il y en a forcément un près de votre entreprise. Pour obtenir ses coordonnées : COMPAQ 5, avenue de Norvège 91953 Les Ulis Cedex tél. 16 (1) 64.46.36.25.

COMPAQ™



Politique

M. Mitterrand à Toulouse

Saint Louis sous son chêne

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

A Saint-Félix, à l'auberge du Poids public, là où, il n'y a pas si longtemps, on pesait les bestiaux, ils ont déjeuné à neuf : M. Mitterrand, venu de Paris pour inaugurer dans l'après-midi du mardi 29 septembre, à Toulouse, le Salon international des techniques et énergies du futur ; M. Léon Eeckhoutte, sénateur socialiste et président du conseil général de la Haute-Garonne ; M. André Méric, président du groupe socialiste du Sénat ; M. Jean-Michel Baylet, sénateur (radical de gauche) et directeur général du puissant quotidien de la région, *la Dépêche du Midi* ; M. Luc Soubré, conseiller régional socialiste, délégué national du PS, auquel le chef de l'Etat a remis quelques heures plus tard les insignes de chevalier de l'ordre du Mérite ; M. Jean Carrassous, premier secrétaire de la fédération socialiste du département ; deux collaborateurs du président de la République et M. Lionel Jospin, député du cru, organisateur de cette réjouissance. Belle tablée de notables, roses grand teint à l'exception de M. Baylet, un peu plus pâlot.

Les envahisseurs ne passeront pas

Repas agréable. On y a parlé politique locale, cohabitation, élection présidentielle. Comme à l'ordinaire, M. Mitterrand a fait part de son peu de goût pour une nouvelle candidature en 1988, tout en réservant l'avenir au cas où quelque circonstance le contraindrait à se faire douce violence. *« J'ai soixante-dix ans. Vous savez ce que c'est ! »*, a-t-il lancé aux hommes d'âge MM. Méric (soixante-quatorze ans) et Eeckhoutte (soixante-seize ans). *« Et moi,* a répondu M. Méric, *j'en ai soixante-quatorze. Et je n'ai pas du tout l'intention de m'en aller !... »* On en est resté là sur ce sujet.

M. Mitterrand a évoqué aussi l'inconfort de sa situation en cohabitation, déclarant qu'il était bien content que M. Albin Chalandon, garde des sceaux, ne veuille plus le voir. *« Cela fait un de moins »*, a-t-il dit.

Après ces quelques propos roboratifs — on a aussi brocardé l'*« agitation »* de M. Chirac, — la petite troupe s'en est allée à Toulouse, au conseil général puis à l'hôtel de ville. En ordre dispersé, afin sans doute de ne pas donner l'impression d'un débarquement hostile au maire barriste de la ville, M. Dominique Baudis. Car Saint-Félix, lieu du déjeuner, n'avait pas été choisi au hasard. Cette commune est située dans la circonscription (la septième de Haute-Garonne) où M. Jospin, au cœur du Lauragais, compte installer ses pénates pour les prochaines élections législatives.

M. Baudis aurait aimé déjeuner avec le chef de l'Etat. Il le lui avait proposé. Las ! M. Jospin a enlevé, sans trop d'efforts, le morceau. Le maire de Toulouse en a-t-il nourri quelque ressentiment ? Il a offert au chef de l'Etat un accueil courtois, mais un service minimum, de ceux que l'on réserve, par obligation, aux parents lointains dont la fréquentation ne doit pas trop grever les budgets et les réserves de chaleur humaine. Soixante invités avaient été regroupés dans l'immense salle des fêtes de l'hôtel de ville, qui en paraissait déserte. M. Baudis avait aussi convié ses partisans, par voie de presse, à venir lui manifester leur soutien, dans la rue. Ils étaient donc quelques dizaines, de part et d'autre du porche de la mairie, à scander *« Dominique, au balcon ! »*, tandis que quelques centaines de sympathisants socialistes s'époumonaient, sur un rythme plus simple, à leur répondre *« Tonton, au balcon ! »* Du coup, les fenêtres du Capitole sont restées closes et le balcon vide. M. Mitterrand a feint de n'entendre qu'un *« grand cri d'allégresse »* puisque, *« à distance, les clameurs diverses se confondent »*.

Ainsi, M. Jospin, consacré par le chef de l'Etat, s'installe dans le Lauragais. Il n'ira pas plus loin, foi de Dominique Baudis ! A M. Mitterrand, le maire de Toulouse a rappelé que Simon de Montfort, parti en croisade contre les cathares, au début du treizième siècle, n'a jamais dépassé, justement, *« les confins du Lauragais »*. Les *« envahisseurs venus de Paris »*, sept siècles plus tard, ne passeront pas ! Le président de la République, arbitre des faits historiques, lui a répondu, en toute justice, que Saint Louis avait à l'époque réglé le problème. Il aurait pu ajouter que ce roi de France avait aussi définitivement réglé son compte au comté de Toulouse et que le chef de l'Inquisition de l'époque, un certain Dominique, ordonnait aux « croisés » catholiques : *« Tuez-les tous* [les cathares], *Dieu reconnaîtra les siens ! »*

Ces références auraient été inopportunes, car il n'est question, dans le discours mitterrandien, que de « rassembler » et non de massacrer. M. Baudis ayant évoqué avec quelque effroi les *« turbulences »* politiques qui s'annoncent, M. Mitterrand a promis qu'il ne garderait de Saint Louis que l'héritage de la sagesse et pas celui du sang : *« J'aurai pour mission essentielle d'assurer au pays, devant les affrontements démocratiques qui se préparent, la sérénité, le sang-froid, le souci de ne rien ajouter aux naturelles divisions de la France. »*

Non pas que, tout à coup, le chef de l'Etat ait décidé de se retirer définitivement sous son chêne, de n'en plus bouger et de s'y endormir. *« Je ne plaide pas pour l'unanimisme,* a-t-il remarqué devant le conseil général. *Il faut être différent. Il faut toujours avoir un coin de soi rebelle aux leçons apprises, aux mots d'ordre. Il ne faut pas rêver chaque matin ou chaque soir, imaginer une société fictive qui serait finalement monotone et ennuyeuse (...). Quand j'aperçois une menace pour l'unité, sur l'essentiel, alors j'interviens. Pas si souvent. Je ne vois pas pourquoi je serais le seul Français auquel il serait interdit de dire ce qu'il pense. »*

JEAN-YVES LHOMEAU.

(*Lire page 26*, l'article de Maurice Arvonny sur le Salon des technologies du futur).

Selon un sondage de BVA

M. Le Pen en hausse

Le dernier sondage réalisé par BVA et publié, le jeudi 1er octobre, dans *Paris-Match* (1) confirme que M. François Mitterrand est le candidat favori des Français en cas d'élection présidentielle. 66 % des électeurs de gauche interrogés (au lieu de 58 % en juillet) estiment que le président de la République est le meilleur représentant de son camp, alors que 13 % (au lieu de 20 %) lui préfèrent M. Michel Rocard.

Au premier tour de cette consultation, le chef de l'Etat se place en tête en recueillant de 32 % à 39 % des intentions de vote, selon les hypothèses envisagées. Néanmoins, la gauche reste minoritaire en recueillant de 40 % à 47 % : si elle obtient son meilleur résultat lorsque M. Rocard se présente face à M. Mitterrand, elle enregistre son plus mauvais score lorsque ce dernier est absent de la compétition. Au deuxième tour du scrutin, le président de la République serait réélu dans tous les cas de figure : face à M. Jacques Chirac, il enregistre son meilleur résultat (59 %) depuis l'introduction de cette question au baromètre en novembre 1985 ; face à M. Raymond Barre, avec qui il faisait jeu égal en juillet, il recueille 53 %.

Auprès des électeurs de droite, le chassé-croisé entre MM. Barre et Chirac se poursuit : 37 % (au lieu de 36 % en juillet) estiment que le député du Rhône est le meilleur candidat pour représenter leur camp, 34 % (au lieu de 36 %) lui préférant M. Chirac. Alors qu'ils faisaient jeu égal au premier tour en juillet, M. Barre prend cette fois-ci l'avantage en recueillant de 22 % à 26 % des intentions de vote, le premier ministre n'étant crédité que de 19 % à 21 %, M. Jean-Marie Le Pen, qui obtient de 12 % à 13 %, enregistre là son meilleur résultat depuis octobre 1986, alors que l'enquête a commencé au lendemain de sa prestation devant « Le Grand-Jury RTL-*le Monde* ».

Au second tour, tandis que M. Barre est déclaré vainqueur face à M. Rocard, avec 54,5 % des intentions de vote, M. Chirac est battu par ce dernier, qui obtient 53 %.

(1) Sondage effectué du 14 au 18 septembre, auprès d'un échantillon représentatif de neuf cent cinquante-six personnes.

Jacques Chirac, de Franz-Olivier Giesbert

La tragédie du cavalier

Ce livre est un régal : pour ceux qui aiment la politique, bien sûr, car il est rare et réjouissant de voir réussie la rencontre d'un auteur — Franz-Olivier Giesbert — et d'un acteur — Jacques Chirac — qui sont à ce point immergés dans les délices du « microcosme ». Pour ceux qui veulent s'informer aussi, car tout est dit, ou presque, sur celui qui rêve de succéder à François Mitterrand. Tout, c'est-à-dire aussi bien le récit du dépucelage du *« macho-Chirac »* que le menu du dîner secret qui, en 1980, avait scellé, sur le dos de M. Giscard d'Estaing, la connivence entre MM. Chirac et Mitterrand (on parlait alors de *« convergences »* entre le PS et le RPR).

Franz-Olivier Giesbert nous offre en fait trois lectures de son *Jacques Chirac* : un récit clair, enlevé, agréable à lire, de la vie du maire de Paris, des origines à nos jours ; une galerie de portraits qui fera date ; une trame qui court tout au long de l'ouvrage, et qui donne la clé du personnage.

Le regard porté sur l'homme est bienveillant, et le récit révèle un être plus compliqué qu'il n'y paraît. Cette complexité apparaît dès l'adolescence et perdure. *« Très jeune, il change sans cesse de visage et d'ambition »*, écrit Franz-Olivier Giesbert. Aventurier, conformiste et technocrate, ambitieux : ces trois pôles sont constamment présents, perpétuellement tempérés par une autodérision qui surprend — *« J'ai l'impression de me crever beaucoup pour pas grand-chose »*, dit Chirac à sa fille, — et comme sublimés par une générosité qui séduit. Les apprentissages et les métamorphoses politiques — du communisme au libéralisme, en passant par le gaullisme et le *« travaillisme à la française »* — sont parfaitement établis et contés par le menu.

Les portraits valent, à eux seuls, qu'on se précipite sur cet ouvrage. Portrait en pied, totalement inédit, de Pierre Juillet, par exemple. *« Théâtral, prosaïque et rêveur »*, Pierre Juillet *« évangélise, manœuvre et ferraille contre ses trois phobies : les réformistes, les affairistes et les gaullistes historiques »*. Celui qui fut le conseiller privilégié et *« doté des pleins pouvoirs »* de Georges Pompidou n'est plus auprès de Jacques Chirac. Mais, sans lui, Jacques Chirac n'aurait été, selon l'auteur, *« qu'un baron du pompidolisme (...) avec une voiture à cocarde, mais peut-être bien sans destin »*.

Un autre homme a pris sa place : Edouard Balladur, devenu le *« grand chambellan »* du premier ministre. Las ! Le ministre d'Etat n'a droit à aucune indulgence (c'est un euphémisme). Manifestement, Franz-Olivier Giesbert ne comprend pas que son héros se soit à ce point appuyé sur un homme pour lequel, pourtant, il ne *« nourrit aucune illusion »*. *« Avec Balladur,* regrette l'auteur, *Chirac semble s'accommoder de tout. »* Ce portrait-là est assurément injuste, ne serait-ce que parce que M. Balladur est à lui seul, aujourd'hui, un conseil de tutelle, ou de régence, comme on voudra.

On touche là le cœur d'un ouvrage qui aurait dû s'intituler : *la Tragédie du cavalier*.

« On le verrait bien sur un cheval », écrit l'auteur, car Jacques Chirac est d'abord un cavalier qui non seulement s'adapte au terrain, quel qu'il soit, mais bouge aussi beaucoup sur sa monture, constamment préoccupé de l'obstacle immédiat qui se dresse devant lui, et donc empêché de voir loin.

« On le verrait bien sur un cheval, ou en cheval », ajoute-t-il, en écho à la cruelle formule de Pierre Juillet, qui, en réponse aux remerciements empressés que lui adressait Jacques Chirac au soir de la conquête de la mairie de Paris, lâcha : *« C'est la première fois qu'un cheval remercie son jockey ! »*

La tragédie est là : Jacques Chirac, qui n'a pas encore appris à vivre avec lui-même, qui n'a pas fini *« sa partie de cache-cache avec lui même »*, sait-il vraiment qui il est ? Ce livre montre le cheminement avide et inquiet d'un homme doué, certes, brillant, assurément, mais dont on sent confusément qu'il souffre de croissance ininterrompue ; bref, il a encore un côté immature qui, pour le coup, peut en inquiéter d'autres que lui-même.

C'est là peut-être qu'il est difficile de suivre l'auteur, car il affirme que ce personnage, qui se cherche perpétuellement, s'est brusquement trouvé. Mais il ne le démontre pas. En fait, Franz-Olivier Giesbert considère que le premier ministre a découvert son chemin de Damas face aux étudiants et lycéens en grève de l'hiver 1986. Là, il avait, une fois de plus, constamment balancé entre un « radicalisme » britannique, une attitude très dure et un radicalisme à *la française*, plus apte au compromis. Jacques Chirac avait alors choisi, au fond, de ne pas, et de ne plus s'engager dans des combats auxquels il ne croyait guère. Le récent recul sur le code de la nationalité — prophétisé par l'auteur — montre peut-être que Jacques Chirac a enfin décidé de s'assumer comme le bon vieux radical-socialiste qu'il est, dans la lignée républicaine du bon docteur Queuille qu'il partage avec François Mitterrand.

Il lui manque, pour se trouver, de donner le temps au temps. *« Son problème,* disait Georges Pompidou, *sera de mûrir. » « Adaptable, inépuisable et increvable »*, écrit Franz-Olivier Giesbert : autant dire qu'il faut lui laisser le temps de devenir vraiment lui-même.

J.-M. C.

★ *Jacques Chirac*, de Franz-Olivier Giesbert. Ed. du Seuil. 450 pages, 125 francs.

Mort de Maurice Charretier sénateur du Vaucluse, maire de Carpentras

M. Maurice Charretier, sénateur (RI) du Vaucluse, maire de Carpentras et ancien ministre, est décédé, mercredi 30 septembre, en fin de matinée, des suites d'une hémorragie cérébrale, survenue dans la nuit du vendredi 25 au samedi 26 septembre.

Il sera remplacé au Sénat par M. Alain Dufaut (RPR), conseiller général d'Avignon Ouest.

[Né le 17 septembre à Saint-Geniès-de-Comolas (Gard), Maurice Charretier, résistant dans le Vercors puis engagé volontaire pendant la seconde guerre mondiale, s'était inscrit au barreau de Carpentras en 1947. Elu maire de cette ville en 1965, à la tête d'une liste « apolitique », réélu en juin 1971 après l'annulation du scrutin du mois de mars précédent, puis régulièrement depuis lors, Maurice Charretier avait siégé au conseil général du Vaucluse de 1967 à 1973, date à laquelle il avait été battu. L'année suivante, il devint président de la fédération départementale des républicains indépendants, parti dont M. Valéry Giscard d'Estaing est alors le chef de file. En 1977, quand la FNRI s'est transformée en Parti : républicain, Maurice Charretier avait accédé au secrétariat national où il était chargé de la justice et au bureau politique de cette formation. L'année suivante, il était élu député de la deuxième circonscription du Vaucluse, détenue par un socialiste, Francis Leenhardt, qui ne s'était pas représenté. Membre de section du Conseil économique et social de janvier 1976 à décembre 1977, il était devenu dès le début de son mandat parlementaire vice-président de la comission des lois de l'Assemblée nationale. Hostile à la peine de mort, il avait appartenu à un petit groupe de députés élus pour la première fois en 1978 qui se proposaient « *de mettre en commun leurs efforts* » pour constituer une « *force de frappe parlementaire et politique* » et qui avaient été reçus par M. Giscard d'Estaing le mardi 3 juillet 1979... la veille de la nomination de Maurice Charretier comme ministre du commerce et de l'artisanat. Il n'avait pas retrouvé de mandat parlementaire aux élections législatives de juin 1981, siège qui était revenu au socialiste André Borel. En mars 1986, second de la liste d'union RPR-UDF, il avait retrouvé un siège au Palais-Bourbon qu'il avait abandonné en septembre 1986 pour un autre au palais du Luxembourg].

A.C.

[Né le 2 janvier 1944, M. Alain Dufaut, géomètre-expert, est élu conseiller général (RPR) d'Avignon-Ouest, en 1982, en battant M. Paul Travail, conseiller sortant socialiste. Elu en 1983 conseiller municipal d'Avignon sur la liste UDF-RPR conduite par M. Jean-Pierre Roux (RPR), il occupe les fonctions de deuxième adjoint au maire. Aux élections régionales du 16 mars 1986, il est élu en cinquième position sur la liste RPR emmenée par M. Roux.]

Deux gendarmes tués en Nouvelle-Calédonie

(Suite de la première page.)

Si les deux Canaques recherchés sont présentés par les autorités comme de vulgaires délinquants impliqués dans une banale affaire de droit commun, le FLNKS les considère, depuis avril dernier, comme des militants indépendantistes recherchés pour avoir *« volé des armes à des colons d'extrême droite de la région »*.

Ce regain de tension intervient à quelques heures de l'arrivée à Nouméa du ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons — attendu, en principe, le 2 octobre, — alors que s'amorce le débat sur l'avenir institutionnel du territoire.

Le RPCR vient ainsi de rendre public le projet de statut qu'il soumettra à M. Pons, et qu'il souhaiterait voir adopter dès la session parlementaire d'automne. Préférant parler de *« décentralisation »* plutôt que d'*« autonomie interne »*, le parti anti-indépendantiste propose que les futures institutions continuent de faire la part belle à *« la souveraineté de l'Etat »* : afin d'*« éviter les conséquences du statut polynésien »*, M. Jacques Lafleur, député RPR et chef du RPCR, suggère que le haut commissaire conserve *« la présidence de l'exécutif »*. En outre, répondant au souhait d'*« ouverture »* affiché par le premier ministre, M. Jacques Chirac, lors de son récent voyage éclair à Nouméa, le RPCR fait sienne l'idée déjà avancée par M. Pons d'associer comme *« membres de droit »* de cet exécutif les présidents de région, assurant de la sorte *« une représentation indépendantiste »*.

Toutefois, le projet du mouvement « loyaliste » comprend une différence importante par rapport aux propositions développées par le ministre des DOM-TOM lors du débat parlementaire du mois d'avril : les régions — redécoupées — seraient non plus au nombre de quatre mais de trois. Avec une région sud (à laquelle seraient adjointes les îles Loyauté), une région ouest et une région est, le RPCR contrôlerait sans difficulté les deux premières, laissant la troisième aux indépendantistes du FLNKS. Et si ces derniers refusaient de jouer le jeu, comme l'a déjà maintes fois annoncé leur chef, M. Jean-Marie Tjibaou ? *« Un refus du FLNKS serait sans gravité*, rétorquent les dirigeants anti-indépendantistes, *d'autres le remplaceraient. »* De telles institutions, dans l'esprit du parti de M. Lafleur, seraient mises en place pour une période de transition de cinq ans, le temps que *« tout le monde apprenne, si possible, la démocratie »*.

FRÉDÉRIC BOBIN.

● **Un message de M. Mitterrand aux familles des victimes.** — M. François Mitterrand a adressé, ce mercredi 30 septembre, un message de condoléances aux familles des deux gendarmes tués en Nouvelle-Calédonie. Le président de la République y a exprimé ses *« sentiments d'affliction »*, en rendant hommage à ces deux hommes morts *« dans l'accomplissement de leur devoir »*.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Irak : le premier Festival de Babylone

Feux d'artifice et messages codés

Des troupes soviétiques, chinoises, thaïlandaises et américaines, un pianiste palestinien, l'Opéra italien, se succèdent jusqu'au 22 octobre à Babylone. Ce premier Festival se présente sans ambiguïté comme un « acte de résistance farouche aux offensives iraniennes ».

VISITER. Comprendre. Pouvoir téléphoner. Nous fûmes une soixantaine, journalistes français, à exprimer en chœur les mêmes requêtes. Tous invités pour un minimum de six jours, et beaucoup plus si on le désirait, à l'ouverture du premier Festival de Babylone. Quelques prudents – une bonne centaine – s'étaient désistés. Mais les autres, regroupés autour de la piscine du Palestine-Méridien à Bagdad (soit à quatre-vingts bons kilomètres de la perle mésopotamienne), ne pensaient pas, en cherchant à se renseigner, attenter au secret militaire.

Car Babylone, en ce beau mois de septembre, renaissait. A sa résurrection officielle, trois mille invités venus de « pays frères », la France en tête, étaient conviés. Alors, qu'on nous explique, par pitié ! A quels architectes, à quels archéologues devions-nous ce sauvetage ? Et les initiés, pouvions-nous leur parler ? Examiner leurs plans, connaître leurs projets ? Savoir à quel public, dans un pays en guerre, ce grand mythe renaissant est destiné ?

D'archéologues, point. Muayyad Saïd Damerji, directeur des antiquités, allait rester invisible, toujours ailleurs, « *débordé* ». La route de Babylone était d'ailleurs « *coupée* » au deuxième jour de notre arrivée (tout comme les lignes téléphoniques du Méridien après quelques minutes de communication). Mais quand les voies furent dégagées, chacun dut encore se débrouiller sur les 950 hectares de l'enceinte sacrée. Vision dantesque que ces reporters-photographes et que ces gratte-papier, chauffés à blanc par la lecture de guides périmés, enfin lâchés sur le terrain de leurs fantasmes de potaches, et condamnés à errer de ruines reconstitués en palais, sans moyens de discerner le décor de la vérité.

C'est que la Babylone de Saddam Hussein, vingt-cinq siècles après celle de Nabuchodonosor, n'est pas une ville antique miraculeusement sauvegardée comme Herculanum. Encore moins comme Troie, un chantier muet pour les profanes mais où les chercheurs peuvent avec profit mettre leur nez. A la fin du dix-neuvième siècle, des archéologues allemands s'étaient installés. Ils avaient pu atteindre, à la faveur d'une rupture de barrage et d'une baisse de la nappe phréatique dans laquelle baigne désormais la première Babylone, celle d'Hammourabi, des couches datant du seizième siècle avant notre ère. Le fruit de ces découvertes, on peut le voir au Musée de Berlin, l'équipe allemande ayant cédé la place aux Anglais puis aux Irakiens dès la première guerre mondiale. Et il est amusant de constater que la porte d'Ishtar dont s'enorgueillit la nouvelle Babylone (et dont on n'a pas respecté, semble-t-il, l'emplacement originel au tournant de la voie sacrée), portail monumental en brique bleue émaillée, plaqué de dragons et de chevaux ailés, est selon toute vraisemblance une copie de la reconstitution qu'en ont faite pour leur musée les chercheurs rapatriés.

Mais il est des pays où ce qui est vieux ne mérite pas en soi d'être montré. L'Irak « progressiste » en fait partie. C'est d'ailleurs par le Musée d'art moderne que notre visite guidée de Bagdad allait commencer. Pour se poursuivre par le Monument au soldat inconnu – mausolée gigantesque du plus pur style néo-stalinien – et par le très beau Monument aux martyrs, conque de brique bleutée tout aussi démesurée, mais à mettre cette fois au crédit d'architectes japonais.

En prévision du Festival, les abords de Babylone avaient été eux-mêmes sérieusement ravalés. Un vieux village, situé sous la palmeraie qui fait désormais office d'enceinte, a paraît-il été rasé, ses habitants relogés. Et sur la route que les délégations officielles devaient emprunter, on a reconstruit les bâtisses les moins présentables.

On comprend mieux que le site même de la capitale mésopotamienne ait été revu et corrigé dans l'optique fonctionnelle d'un complexe culturel, avec hôtel, amphithéâtre pour cinq mille personnes (le théâtre hellénistique, entièrement reconstruit), salle de musique (dans les ruines du palais), salle de théâtre (copie d'ancien). Et que s'y mêlent dans un désordre indescriptible ruines authentiques et ruines reconstituées, briques dénudées par le temps et palais recouverts d'un enduit comme ils l'étaient à l'origine : totalement anachroniques.

De toutes les grandes cités antiques, Babylone est peut-être, il est vrai, celle qui oppose le plus d'obstacles à l'archéologie scientifique : la brique est si fragile que les vestiges fouillés devraient être recouverts pour subsister (c'est la méthode utilisée par l'équipe française du professeur Huot à Larsa). Alors, rebâtir ? Ou tout fermer ? En finançant à grands frais, l'année dernière, soit dans la septième année d'une guerre meurtrière (et, dit-on, sous le contrôle d'archéologues irakiens), le relèvement des ruines et l'édification de bâtiments dont plus rien ne subsistait, le président Saddam Hussein n'avait pas, de toute façon, le souci d'interroger le passé mais celui de le faire parler.

Cyrus, en effet, le destructeur de la Babylone du sixième siècle, était perse. Et il est clair que le chef d'Etat, en relevant la cité, entendait marquer un point dans la guerre qui l'oppose à l'Iran. « *Babylone ne brûlera pas deux fois* », devait déclarer au nom du président, en prélude au spectacle d'inauguration intégralement télévisé, M. Latif N'ssayef Jassim, ministre de la culture et de l'information. « *La mentalité perse avoisinante, avec toutes ses haines et avec son esprit agressif, a voulu éteindre le flambeau de la civilisation de Babylone. C'est pourquoi Cyrus lança une attaque contre cette ville il y a environ deux mille cinq cents ans et l'assiégea. Ce siège dura assez longtemps mais, puisque la ville résista, Cyrus conclut un pacte avec les juifs se trouvant à l'intérieur de la ville* (1) *et réussit ainsi à l'occuper et à mettre fin à la civilisation. (...) Khomeiny, qui a noué une alliance avec le sionisme et qui agit de concert avec lui pour envahir l'Irak, essaye de détruire Bagdad et les autres villes irakiennes comme ce fut le cas de Babylone. Nous sommes parvenus à faire échouer ses conspirations. Nous lui avons dit, l'année dernière, qui devait être l'année décisive, que Babylone ne brûlerait pas deux fois.* »

« La paix, pas la guerre »

Mais le premier visé, cela cette fois allait sans dire, était le chah d'Iran et les fastes historicisants du 2500e anniversaire de l'empire, en 1971 à Persépolis. Si les hôtes du Camp du drap d'or s'étaient à l'époque quelque peu sentis parqués, le président irakien, qui ne fit qu'un bref passage à Babylone la veille de l'inauguration, avait tenu à prouver qu'il avait la situation en main. Pas de fouille, au soir du 22 septembre, pour les invités (alors que toutes les voitures sont généralement contrôlées). Des enfants en costume treillis bleu-vert, doigts levés dans le signe de la victoire, des jeunes gens brandissant des banderoles (« *La paix, pas la guerre* »), des vieillards et des femmes portant le portrait du président, firent tout au long des quatre-vingts kilomètres de trajet une haie d'honneur aux cars officiels et aux limousines à fanions des représentants arabes.



TRISTAN VALÈS/ENGUERAND

De Nabuchodonosor à Saddam Hussein.

Des petites filles en robe de mariée, mêlées aux cheiks vêtus de blanc, remplaçaient dans l'auditoire, à Babylone, les têtes couronnées d'Ispahan. Et aux défilés chamarrés des costumes précieux de l'empire perse, le président Saddam et son directeur de la musique, Munir Bachir, avaient préféré un « son et lumière » pyrotechnique et futuriste, manière de manifester leur foi dans le progrès.

22 septembre : le choix de la date elle-même n'était pas innocent. C'est celle de la « réplique », en 1980, de l'Irak à l'Iran. Le ministre délégué revint d'ailleurs très longuement dans son discours sur sa chronologie des événements. Et quand les premières fusées du feu d'artifice, formidable bombardement, éclatèrent en fin de spectacle sous le ciel étoilé, on fut bien forcé de se demander jusqu'où le son pouvait porter !

L'auteur de l'« électro-création » choisie pour l'inauguration, Pierre-Alain Jaffrenou, est un Français. Le groupe de recherches qu'il codirige à Lyon avec James Giroudon, le Grame, n'a pas la notoriété de l'IRCAM. Mais sa compétence est reconnue dans les techniques les plus sophistiquées de diffusion du son dans les grands espaces, son expérience incontestée dans la mise en place de grands concerts rock. Avec un peu les mêmes spécialités, ce n'est pas l'équipe de Jean-Michel Jarre, comment le regretter ?

Jaffrenou a voulu raconter l'histoire de Babylone, son présent et son passé. Une seule flûte rudimentaire (le *nay*), transformée et amplifiée en studio, lui a suffi pour évoquer, en de lentes bouffées presque vocales, le parfum de l'époque pastorale. La musique enregistrée, recueillie sur des instruments du pays, puis très soigneusement travaillée et superposée, s'élève ensuite pour retomber longuement dans le silence, selon le rythme de la narration épique. La guerre est là, martelée à faire trembler le sol, et la destruction de Babylone évoquée par la projection sur écran géant des bas-reliefs guerriers de l'époque assyrienne.

L'écran, c'est le mur du palais, criblé d'images démesurées, enluminé de gerbes flamboyantes. La palmeraie, au loin, semble tout à coup s'embraser – coup de chapeau très réussi aux péplums hollywoodiens, – le laser partage le ciel, emprisonne la fumée, l'allégresse éclate enfin avec les fusées.

Mais Jaffrenou le Français avait besoin d'un passeur. Il l'a trouvé en Munir Bachir, le Prosper Mérimée de la musique irakienne, joueur de *oud* (notre luth), célèbre dans le monde entier, grand réanimateur et propagateur de la musique arabe classique, notable très proche du président puisqu'il initie, dit-on, ce dernier à la subtile virtuosité et aux nobles envolées de son instrument.

Passeur, en effet, Bachir improvisa en direct pour les invités du 22 septembre, poète sans âge, environné de laser et de fumée, trait d'union vivant entre un futur fou, fou, fou, symbolisé par le travail de Jaffrenou et une culture longtemps ignorée, longtemps méprisée. A l'oreille des plus sourds, gageons que ce message aussi est passé.

ANNE REY.

(1) S'il est vrai que Cyrus autorisa le retour des juifs déportés à Babylone vers Jérusalem, la ville fut prise, en réalité, grâce à la trahison d'un gouverneur babylonien.

« Sinfonie », spécialité lyonnaise

DES basses limpides, jamais saturées ; des *pianissimo* de musique de chambre pour des milliers de personnes à ciel ouvert ; le crissement du doigt de Munir Bachir sur la corde du oud audible comme s'il était à 2 mètres : jamais peut-être, comme à Babylone, un grand audiovisuel n'avait atteint une telle qualité, une telle « vérité » sonore. Le secret du Grame porte un joli nom : Sinfonie. Il n'en existe pour l'heure qu'un prototype. Mais ce dispositif de diffusion gestuelle et visualisée du son assisté par ordinateur sera bientôt commercialisé pour le prix d'une bonne table de mixage.

C'est une variante futuriste de la direction d'orchestre : le « chef » (technicien ou compositeur) trace sur une table graphique un parcours correspondant à la trajectoire qu'il veut imprimer au son (attaques ou chutes particulières, croisement de sources sonores, vitesse de rotation variable). Ce geste déclenche en 1/200 de seconde une tension électrique qui, reliée à une console de diffusion sur seize, voire trente-deux pistes, produit dans l'espace acoustique les figures les plus acrobatiques. La main gauche du conducteur est laissée libre pour les réglages classiques et, sur un clavier d'ordinateur, pour l'appel des programmes.

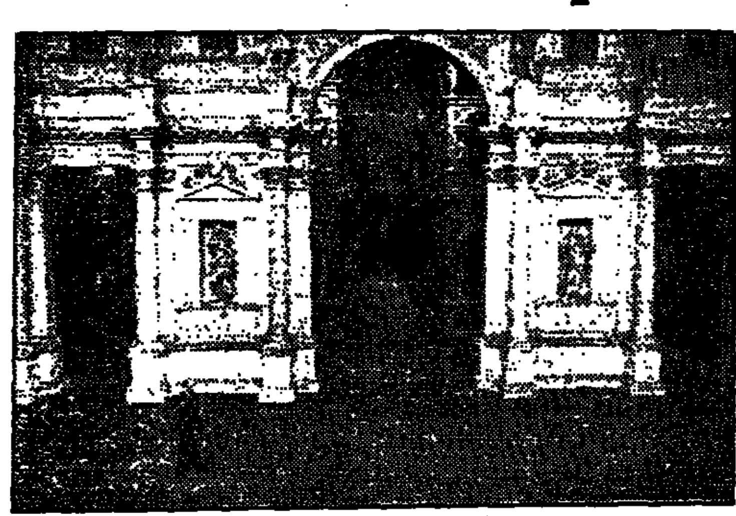
L'intérêt inestimable du système ? Il soumet la technique au geste musical.

A. R.

★ Renseignements : Studio Grame, 6, quai Jean-Moulin, 69001 Lyon.

Italie : Vicence à l'heure des grands projets

L'indispensable Palladio


P. DEVIN

Le Théâtre olympique restauré.

La « Basilique » de Palladio, à Vicence, va désormais accueillir un centre culturel. Quant au célèbre Théâtre olympique, chef-d'œuvre de l'architecte de Vicence, il vient d'être restauré.

DANS l'univers flottant de la culture, il y a des noms qui s'enflamment facilement. Comme l'auteur de la *Joconde* pour la peinture, Palladio, qu'on a pu nommer « le paradigme de l'architecte », occupe une place étonnamment stable et élevée dans l'imaginaire commun. Et il subit moins que Léonard les abus humiliants et cocasses de la rage publicitaire. La référence vaut de Washington à Leningrad ; symbole pour l'Occident tout entier d'un art pur et royal, d'autant mieux accueilli que ses contours sont moins précis. Ces cultes ne sont pas nécessairement ridicules, mais leur danger – on le voit de plus en plus clairement aujourd'hui – est d'attirer les foules dans des lieux fragiles. Et par là ils dominent les problèmes d'aménagement, comme on le voit en ce moment même à Vicence pour les deux points forts du pèlerinage palladien : la Basilique et le Théâtre olympique.

A la fin de l'été, la foire annuelle aux champignons répand ses effluves sous les arcades de la Basilique. Toutes les parades, tous les défilés, les « meetings » se déroulent sur la place dallée (refaite depuis peu) que bordent, à l'est, deux colonnes de marbre rappelant l'autorité de la Sérénissime. Malheureusement, un bloc de bâtiments informes s'étend là, entre la vieille tour de l'horloge qui flanque la Basilique et la *Piazza delle Erbe* ou marché aux légumes en contrebas.

La Basilique, c'est le palais communal : une grande salle voûtée en carène (vingt-cinq mètres de haut) depuis longtemps désaffectée. Il ne faut pas trop vite l'appeler basilique de Palladio. Car l'architecte n'intervint que pour consolider une structure périclitante, en proposant, en 1546, une enveloppe de pierre, un écran monumental en arcades, qui fut finalement réalisé. Audacieusement inséré dans le tissu urbain d'un côté, ouvert d'autre part sur la place, ce fut et cela reste l'emploi le plus saisissant d'une *intrépide « modernité »* qui, en un sens, ne peut vieillir.

Deux problèmes se posent depuis des années à ce sujet : la fonction de la superbe halle et le sort des bâtiments d'accompagnement à l'est. Une très belle exposition sur l'« héritage palladien » s'est tenue en 1980 dans la nef gothique et, l'hiver dernier, une présentation de l'œuvre d'un architecte en renom, connu à Paris, comme à Houston, pour ses créations spectaculaires : Renzo Piano. Il était invité par une association d'industriels vicentins, avec l'accord de la municipalité, pour étudier les possibilités d'un « centre culturel » moderne au cœur de la ville. Selon l'excellente habitude italienne, une vive polémique éclata aussitôt à ce sujet.

ANDRÉ CHASTEL.

(Lire la suite page 16.)

EXPOSITIONS

URSS : *Chagall au musée Pouchkine*

Les marches de la reconnaissance

L'ouverture de l'exposition Chagall à Moscou est saluée par la presse soviétique, mais tout le monde ne voit pas d'un bon œil les honneurs rendus au peintre. Surtout dans sa ville natale.

C'EST un jour de pluie, dense et drue, comme Moscou sait en produire, et la file d'attente devant le musée Pouchkine s'en ressent. Avec quatre à cinq mille visiteurs par jour – *« cela dépend du temps »*, reconnaît Mme Irina Danilova, conservatrice adjointe du musée, – l'exposition organisée pendant six courtes semaines pour le centenaire de Marc Chagall rencontre malgré tout un succès indéniable auprès des Moscovites.

L'ouverture de cette exposition a été saluée par l'ensemble de la presse soviétique comme une remarquable initiative révélatrice de l'air du temps et de la politique d'ouverture culturelle du pouvoir. Quelque deux cent quatre-vingt-dix œuvres dont quatre-vingt-dix toiles, de nombreuses lithographies, des esquisses et un assemblage très bien fait de photos, de lettres adressées par Chagall à des amis et de livres dédicacés font de cette exposition une grande première dans le pays natal de l'artiste.

La plupart de ces œuvres (1) n'ont jamais été exposées en URSS, où Chagall n'était revenu qu'une fois, en 1973, invité par le ministère de la culture. Il avait alors fait don d'une collection de gravures à la galerie Tretiakov, qui organisa une petite exposition à l'intention d'un public limité.

A première vue, justice est donc rendue à Chagall, qui, dans une lettre adressée à son ami Ilia Ehrenbourg, se plaignait de ne plus savoir s'il était russe ou français. Né en 1887 à Vitebsk, une petite ville de Biélorussie, il partit pour Paris, une première fois, en 1910, revint en Russie pendant la première guerre mondiale, prêt à aider à l'édification d'une société nouvelle. En 1918, il retourna à Vitebsk pour y organiser l'enseignement de l'art. Déçu, en conflit avec le peintre Kasimir Malevitch, en butte à des difficultés croissantes pour trouver sa place dans l'art révolutionnaire, il quitta définitivement l'Union soviétique en 1922 sans pour autant l'oublier : il devait offrir, cinquante ans plus tard, à la galerie Tretiakov les quatre-vingt-seize eaux-fortes destinées à l'illustration des *Ames mortes* de Gogol. Contraint par l'Occupation de quitter la France pour New-York pendant la seconde guerre mondiale, Chagall revint vivre en France après la guerre et mourut il y a deux ans à Saint-Paul-de-Vence.

Mais justice n'est que partiellement rendue, si l'on en croit un respectable Soviétique originaire de Minsk (Biélorussie) rencontré à l'exposition en contemplation devant des photos de Vitebsk. Pour lui, ce n'est pas le musée Pouchkine qui aurait dû accueillir les célébrations du centenaire de Chagall, mais Vitebsk, sa ville natale. Cependant, *« ni à Vitebsk ni même à Minsk on ne veut entendre parler de Chagall. Les autorités locales ont encore une attitude très négative à son égard et l'inertie des mentalités est trop forte »*, dit-il, adoptant soudain le vocabulaire officiel.

Le premier numéro de la revue du comité central du Parti communiste de Biélorussie, l'*Interlocuteur politique*, paru en juillet dernier, confirme ces impressions par un article au ton bien éloigné de la ligne gorbatchévienne. L'auteur, un dénommé Vladimir Begun, y parle du *« vrai visage de Chagall »*, de la *« prétendue nostalgie de ce Parisien pour sa patrie »*, de *« son affection notoire pour Israël »*. M. Begun ne se limite pas à mettre en doute les attaches de Chagall à Vitebsk, où ce que l'on a désigné comme la maison de Chagall est tout sauf la maison de Chagall *« puisqu'il n'est pas né à Vitebsk »*, affirme-t-il.

Il revient sur la période pendant laquelle Chagall, de retour à Vitebsk en 1918, y dirigeait une école d'art. *« Une commission de travailleurs a depuis souligné les côtés négatifs de l'activité de cette école au détriment de la République. Elle servait de refuge aux déserteurs, aux spéculateurs et autres personnalités louches. »* L'*Interlocuteur politique* ne veut pour exemple de la décadence de l'art de Chagall que son tableau *« où notre pays est représenté sous la forme d'un âne et d'une femme sans tête »*.

De toute évidence, le retour de Chagall n'est pas souhaité avec autant d'ardeur en Biélorussie qu'à Moscou, capitale de la « glasnost » (transparence) gorbatchévienne, même si un diplomate occidental qui demandait récemment à se rendre à Vitebsk s'en est vu refuser l'autorisation sous prétexte que *« toute la ville est en travaux pour le centenaire de Chagall »*.

Maison à Vitebsk. Eau-forte et pointe sèche. Paris, Bibliothèque nationale, Cabinet des Estampes.

A Moscou même, il n'est pas certain non plus que tout le monde voie d'un si bon œil les honneurs rendus au peintre. La biographie officielle affichée à l'entrée de l'exposition ne fait bien sûr état d'aucune des difficultés rencontrées par l'artiste en URSS, et la rumeur n'a pas tardé à courir dans Moscou que *« deux tableaux avaient été décrochés à la demande de Pamiat »*, association ultra-conservatrice à tendance antisémite, *« en raison de leur caractère juif trop ostentatoire »*.

Les responsables du musée Pouchkine démentent : s'il est exact que six toiles, et non pas deux, ont été décrochées, c'est parce qu'elles avaient besoin d'être restaurées, prêtées par des collectionneurs privés qui n'avaient pas su les entretenir. *« Rassurez-vous, ce n'est pas ce à quoi vous pensez »*, affirme d'un air entendu la directrice de l'exposition, Mme Alla Boutrova, sans qu'on ait d'ailleurs besoin de lui dire à quoi l'on pensait. Mme Danilova estime, pour sa part, que *« ce que nous a laissé Chagall, son œuvre et ses lettres, montre qu'il se considérait d'abord comme un artiste russe »*. Russe avant d'être juif ou juif avant d'être russe, le débat peut se poursuivre dans un pays où, pour les besoins du passeport intérieur, il faut choisir entre les deux, mais il reste que les toiles de Chagall exposées au musée Pouchkine reflètent aussi bien l'âme russe, comme ces coupoles d'églises ou ce petit fichu dans un coin de la *Promenade*, que l'âme juive, comme ce *Juif rouge*, sur fond d'hébreu, de 1915.

Plus discrète mais intéressante aussi, une exposition du cubiste Aristarkh Lentoulov (1882-1943) s'est ouverte, le 17 septembre, à la Maison des artistes, sur les bords de la Moskova. Mort en Russie après avoir vécu à l'étranger, notamment en RFA, Lentoulov n'avait pas encore eu droit à une véritable reconnaissance publique, malgré une première tentative d'exposition de son œuvre en 1982, qui échoua *« pour des raisons que l'on connaît »*, selon les termes pudiques d'un officiel soviétique.

SYLVIE KAUFMANN.

(1) Elles proviennent de la collection de Mme Chagall, de sa fille Ida, de *musées soviétiques et de collections du* poète Andrei Voznessenski, de la ballerine Maïa Plissetskaïa, de la fille de l'écrivain Ehrenbourg.



Une lecture russe : entretien avec Sylvie Forestier

Sylvie Forestier est conservateur du musée Chagall à Nice, commissaire de l'exposition de Moscou pour la partie française, elle évoque ici sa genèse. Et les problèmes qu'elle soulève.

« Moscou fête le centenaire de Chagall. Qui a eu l'idée d'organiser une exposition là-bas ?

– Elle vient d'une amie de Mme Chagall. Mais les Soviétiques étaient demandeurs. Je pense que l'attitude du poète Andreï Voznessenski, qui a fait ouvertement l'éloge de Chagall et lui a dédié des œuvres, a été très positive. Celle de Mme Virina Antonova, la directrice du musée Pouchkine, où a lieu l'exposition, aussi.

– Comment ont été choisies les œuvres ?

– L'exposition participe des accords entre la Réunion des musées nationaux (RMN) et le ministère de la culture soviétique. En tant que conservatrice du musée Chagall de Nice, j'ai été nommée commissaire pour la partie française. Mme Antonova est venue en France et nous avons choisi les œuvres ensemble dans la collection personnelle de Mme Chagall et dans celle de sa fille Ida. Dans la collection d'Ida, nous avons sélectionné onze tableaux, dont plusieurs très belles peintures de 1914 à 1916, et dans la collection de Vava – Mme Valentina Chagall, – une cinquantaine de peintures, en mettant l'accent sur la dernière période de 1981 à 1984.

– Et pour la partie soviétique ?

– La partie soviétique comprend des œuvres du musée de l'Ermitage à Leningrad et de la galerie Tretiakov, des musées de Vladivostok, Erivan et Pskov et de quelques collections privées. Ce sont des œuvres de jeunesse restées sur place, au moment du départ de Chagall. Cela représente quinze à vingt tableaux, des lithographies, quelques dessins, dont des encres de 1920-1922 qui sont d'étonnantes sténographies de la vie quotidienne, et enfin une salle de gravures pour l'illustration des *Ames mortes* de Gogol.

– Est-ce que tous les Chagall des musées soviétiques sont montrés ?

– Cela, je l'ignore. Je sais seulement que les grandes peintures *a tempera* qui avaient été réalisées pour le Théâtre d'art juif au tout début des années 20 sont roulées dans les réserves de la galerie Tretiakov. Elles doivent, m'a-t-on dit, être portées sur châssis et exposées dans une salle quand les travaux actuellement en cours dans la galerie seront terminés.

– Rien n'est venu de Vitebsk, la ville natale de Chagall, où, au moment de la révolution, il a été commissaire des beaux-arts ?

– Je ne sais pas s'il reste grand-chose là-bas, je n'y suis pas allée. Certains prétendent que oui, mais Chagall disait lui-même qu'il n'y restait plus rien. En tout cas, on a parlé de la création d'un musée autour de sa maison natale, qui n'a pas souffert de la guerre et a été conservée. Mais cela, je crois, a été démenti depuis.

– Peut-on parler de dégel, d'ouverture ?

– Je ne sais pas si on peut parler de dégel, mais ce qui est certain, c'est que cette exposition est un grand événement pour les Soviétiques, bien qu'il y ait déjà eu une exposition Chagall à Moscou en 1973. En 1973, l'exposition qui réunissait des œuvres prêtées ou données par Chagall ne pouvait être visitée que sur invitation. Cette fois, elle est ouverte au grand public. C'est d'ailleurs extraordinaire de voir les gens faire la queue à partir de 5 heures du matin pour pouvoir y entrer, sans d'ailleurs être sûrs de passer avant 3 heures de l'après-midi. Car le public n'est plus admis lorsque la limite de capacité d'accueil dans les salles est atteinte.

– Qui sont ces visiteurs ?

– Pas seulement des Moscovites. Des gens venus de partout, et même de provinces lointaines.

– Des étudiants ?

– Pas seulement.

– Connaissaient-ils Chagall avant l'exposition ?

– L'intelligentsia et les étudiants, oui, mais pas le grand public. Mais la manifestation a donné lieu à beaucoup d'articles dans la presse avant l'inauguration, et celle-ci a été très suivie par les médias, y compris la télévision.

» Mais je voudrais insister sur un point : c'est que l'exposition a lieu au musée Pouchkine, qui est le musée d'art occidental, et non à la galerie Tretiakov, qui est un musée d'art russe. Est-ce parce que la Tretiakov est en travaux ? Toujours est-il qu'il me paraît important que Chagall, qui a toujours été considéré comme un peintre russe, puisse être vu là où sont présentés Matisse, Gauguin, Van Gogh et Picasso.

– Cela pourrait-il vouloir dire que les Soviétiques proposent une nouvelle lecture de Chagall ? Quelle lecture font-ils de son œuvre ?

– Une lecture nationaliste avant tout. Pour eux, c'est un artiste russe, qu'ils rattachent par exemple à Roerich, dont les sources et les thèmes sont ceux de la poésie russe, qu'ils situent dans la continuité des icônes. Ce qui n'est pas faux.

– Mais la culture juive ?

– C'est un aspect qu'ils occultent totalement.

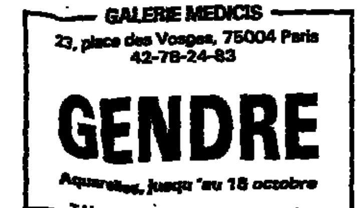
– Et les rapports avec la peinture occidentale ?

– Les Soviétiques peuvent admettre la peinture occidentale du vingtième siècle, mais pas leurs artistes dans leurs rapports avec elle. Si on peut effectivement circuler librement au musée Pouchkine et à l'Ermitage, où sont exposés les chefs-d'œuvre de Cézanne, Picasso, Matisse, etc. des anciennes collections Chtchoukine et Morozov, par contre, au musée russe, les grandes avant-gardes sont toujours gommées. Les académiques et le groupe des Ambulants y sont toujours à la place d'honneur.

– Après Chagall, les Soviétiques ont-ils l'intention d'exposer d'autres artistes du vingtième siècle, en collaboration avec des pays occidentaux ?

– C'est une question qui a été posée lors du vernissage. La réponse a été qu'il y avait eu Chagall en 1973 et maintenant, qu'il y avait eu Paris-Moscou, Morandi et Orozco. Quant à d'éventuels projets, rien n'a été précisé. Alors, signe d'ouverture ou pas, l'exposition Chagall ? Il me paraît très difficile d'en juger. »

Propos recueillis par GENEVIÈVE BREERETTE





L'indispensable Palladio

(Suite de la page 15.)

Le mot assez malencontreux de *riuso* (« réemploi ») avait été prononcé et le spectre d'un centre Beaubourg bousculant Palladio a été aussitôt évoqué. Une belle bataille commençait. Mais les choses sont quelque peu différentes. Nous avons rencontré Renzo Piano. Avec une aisance et un charme qui n'ont rien de diaboliques, il expose comment il étudie deux interventions possibles, complètement distinctes. La nef de la Basilique ne peut en aucun cas être l'objet d'une « utilisation » permanente, malgré les armatures de ciment dont on l'a dotée après la guerre (la place avait reçu des bombes en 1944) ; le professeur R. Cevese a noté d'ailleurs des fissures sur les arcades méridionales. Il faudrait seulement qu'elle pût quatre ou cinq fois l'an (pas plus, jurent unanimement l'architecte et le conseil municipal) accueillir un concert, un spectacle, une manifestation... lors des Grands Jours de Vicence. Pour cela, il faut et il suffit, nous dit astucieusement Renzo Piano, de travailler avec les éléments « implacables » de l'architecture : lumière, son, circulation d'air, dont il est le spécialiste. Les techniques modernes se mettront au service du « microclimat » de la vieille nef.

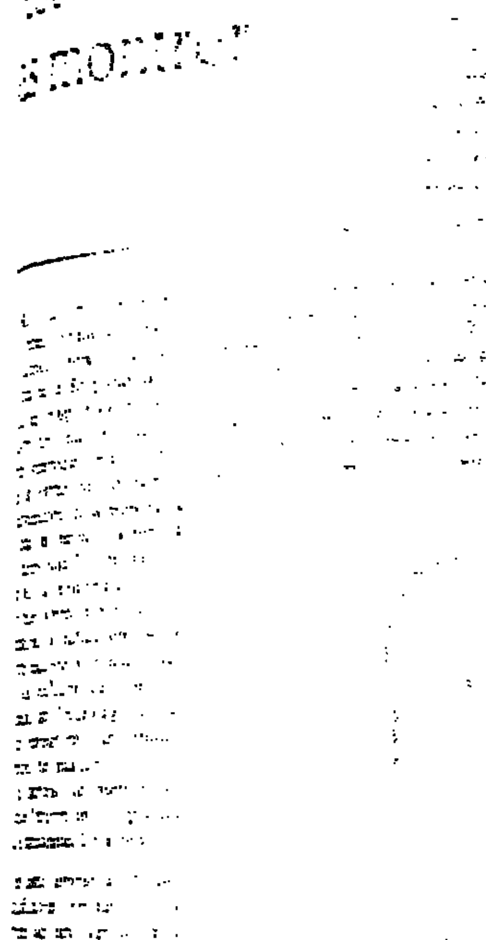
Quant aux bâtiments qui couvrent le flanc oriental du rectangle de pierre monumental et transparent de Palladio, ils sont entièrement à remanier. Tout le monde en convient. Ils abritent des services communaux faciles à déplacer. C'est là que s'établira le centre culturel confortable qui pourra faire honneur à Vicence. C'est là aussi, dans cette opération de remodelage, qu'on attend de l'ingéniosité de Renzo Piano une solution intelligente, simple et moderne. Elle sera étudiée de près. Au fond, il serait grand temps que Vicence sorte un peu de la sereine inertie qui la caractérise. Elle possède depuis trente ans un Centre d'études d'architecture qui, correctement installé, pourrait subvenir aux demandes multiples de l'information. Il s'établira dans un palais palladien rénové, au moment où sera réalisé le petit complexe de Renzo Piano au bord de la grand-place.

La question du *riuso* se pose pour l'*Olimpico* comme pour la Basilique : elle doit être résolue avec la même sévérité : quatre ou cinq manifestations extraordinaires par an dans ce lieu privilégié, qu'il n'est plus question d'ouvrir de façon inconsidérée même aux visites. Nous sommes entrés dans une ère nouvelle de précautions et de discipline. Une restauration, réalisée par la surintendance sous la direction du Dott. Fernando Rigon, vient de s'achever. Pour marquer la réouverture des aîtres du théâtre qui a eu lieu le 12 septembre, on a présenté une exposition de portraits des membres anciens de l'Académie olympique, la confrérie au nom pompeux qui commandita Palladio ; et on a donné *l'Orestie* dans la version de Pasolini. Le face-à-face de la salle aux gradins fragiles et de la *frons scaenae* peuplée de statues est plus fort, plus fascinant que jamais.

La restauration a permis plus d'une découverte : le fond de l'*orchestra* était mobile et pouvait s'élever au niveau de la scène. Sur les quarante-huit statues de la scène, quatorze portaient des signatures... La structure originale est mieux comprise, avec l'insertion irrésistible des « perspectives accélérées » dues au successeur de Palladio : Scamozzi. Un grand spécialiste, Liscico Magagnato, récemment disparu, a laissé une étude qui, avec les compléments nécessaires, fournira sur l'*Olimpico* l'ouvrage de qualité qu'on attend.

Auprès du théâtre s'élève le palais Chiaricati, siège d'un musée autrefois poussiéreux, et en cours de rénovation. Il sera l'une des pièces d'un ensemble muséal, prévu depuis des années, dans les cloîtres aérés et agréables de l'ancien couvent tout proche de Santa Corona. Le projet remonte à 1980 : salles d'archéologie antique et médiévale, dépôt de fresques, laboratoire d'étude des enduits *(intonaci)* si importants pour l'Italie. Sous l'impulsion du maire, Antonio Corazzin, l'entreprise devrait aboutir dans le même intervalle de temps, relativement court, qui est annoncé pour le centre culturel de la place et pour le siège du « Centro Palladio », devenu musée palladien avec l'étonnante collection de maquettes qui ont fait le tour du monde, il y a dix ans. Peut-être est-ce le nom « galvanique » de son architecte du *genius loci* qui insuffle à Vicence un dynamisme inattendu et prometteur.

ANDRÉ CHASTEL.





EXPOSITIONS

EUROPALIA : l'Autriche et la Belgique face à face

Démontrer n'est pas montrer

CRÉÉ en 1969 à l'initiative des Bruxellois du Palais des beaux-arts, Europalia invite tous les deux ans pendant l'automne, à Bruxelles et dans plusieurs villes du pays, un Etat européen à présenter son patrimoine culturel et artistique comme il l'entend. Ainsi la Belgique a-t-elle été, le temps de ce festival éclaté en quelque cinq cents manifestations (expositions, musique, cinéma, théâtre, littérature...), une scène pour l'Italie, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, la France, la République fédérale d'Allemagne, la Belgique elle-même, la Grèce et l'Espagne.

Cette année, pour la première fois, et par besoin évident d'ouverture, c'est un pays non membre de la CEE qu'Europalia accueille : l'Autriche, encore elle. En une quarantaine d'expositions d'intérêt divers, dont plusieurs traitent de points d'histoire entre les deux pays, comme ces hommages à Charles de Lorraine, qui fut de 1744 à 1780 gouverneur des Pays-Bas autrichiens. Ou encore l'exposition des « Trésors de la Toison d'or », l'ordre chevaleresque fondé à Brugges en 1430 par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et qu'il faut traverser coûte que coûte si l'on veut parvenir au « face-à-face » attendu. Lieu où s'organise la rencontre du passé et de l'aujourd'hui, l'exposition concoctée par Dieter Ronte pouvait conclure brillamment cet Europalia autrichien, qui souffre d'arriver si tard, quelle que soit la qualité des monographies consacrées à Klimt, Kokoschka, Schiele et Kubin, ténors de la Vienne apocalyptique, auxquelles il faut ajouter celle du plus autrichien des peintres d'aujourd'hui : Arnulf Rainer. Qui souffre un peu aussi de ne pouvoir ouvrir au public l'œuvre la plus achevée de la Sécession viennoise et qui justement se trouve à Bruxelles : le palais Stoclet bâti par Josef Hoffmann, dont les héritiers n'acceptent même pas que l'on fasse des photographies récentes des décorations de Klimt.

Mais « Face à face », dont l'idée est intéressante, est une exposition ratée, qui, à vouloir cerner la spécificité autrichienne, en fait de la charpie. En huit chapitres. Successivement : le martyre, la croix, le rituel, la psyché, l'érotisme, l'extase, la fête et la musique, où, sans repères chronologiques, sont confrontées des œuvres du baroque au plus contemporain, sans qu'on puisse jamais être visuellement persuadé de la permanence des thèmes proposés, fussent-ils solidement défendus par le catalogue. Démontrer n'est pas montrer. Pour cela, il faut un doigté tout particulier, qui a fait défaut.

G. Br.

★ FACE A FACE. Palais des beaux-arts de Bruxelles. Jusqu'au 16 décembre.

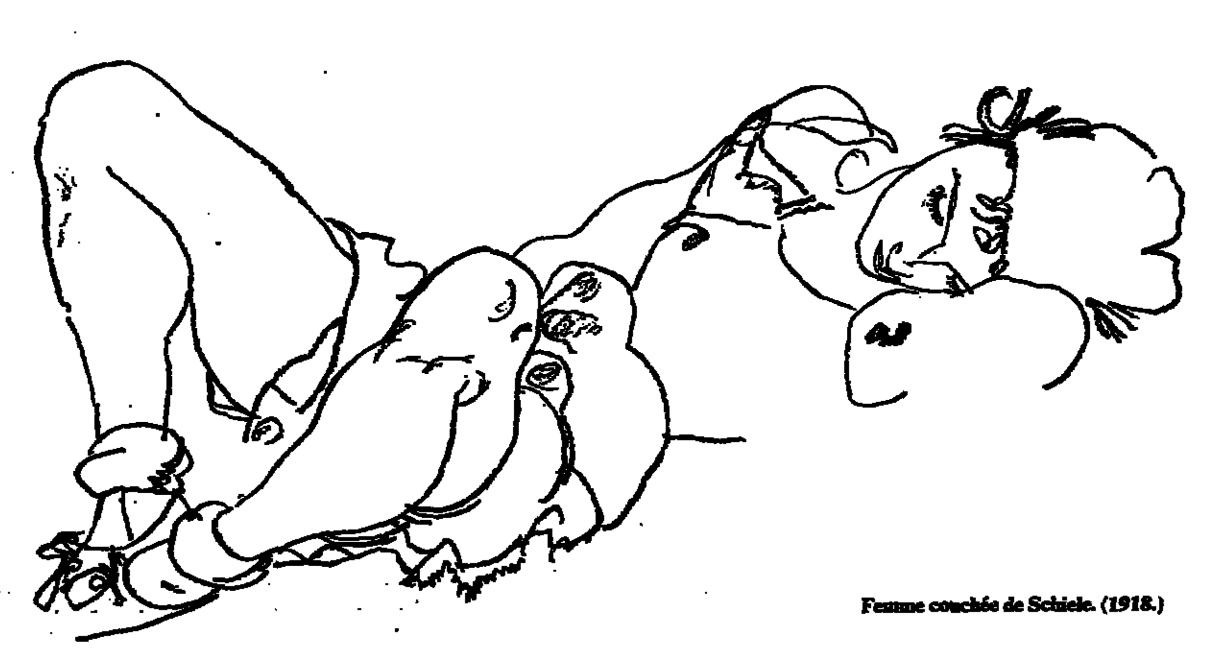
APRÈS la version vénitienne, viennoise, parisienne, new-yorkaise, c'est au tour de la Belgique de se mettre sur les rangs pour présenter l'œuvre des maîtres de la modernité viennoise, mais cette fois sous la forme de rétrospectives individuelles disséminées à travers tout le pays. Vienne à satiété, dites-vous ? Certes, le charme de la nouveauté est émoussé, mais après la révélation, la fascination, la jubilation de la découverte succède le plaisir plus intime, plus réfléchi du complément inédit, de l'éclairage différent, qui permettent de mieux comprendre, de nuancer, de réévaluer et surtout de mettre en perspective l'œuvre de ces grands artistes, si méconnus il y a peu.

On est ainsi amené à réviser une classification trop hâtive et à s'interroger sur des jugements à l'emporte-pièce qui prévalent encore : Klimt peintre symboliste, peintre de l'artifice qui, après quelques années de sécession, se complaît dans un esthétisme compassé, tirant le portrait des dames de la haute société et peignant des paysages trop bien léchés ; Schiele, le météorite de la peinture, l'artiste maudit et l'envers de Klimt ; Kokoschka enfin, le barbare, qui intervient comme un coup de cymbale dans un orchestre de chambre. Le grand mérite des rétrospectives de Belgique consacrées aux trois artistes est de mettre en question ou du moins d'infléchir sensiblement ces schémas trop simples.

L'exposition de l'œuvre de Klimt, présentée au palais des Beaux-Arts de Bruxelles à travers trente-sept peintures et soixante-dix-huit dessins propose une démonstration en trois temps : d'abord montrer la permanence du paysage dans l'œuvre, et ce dès 1900, c'est-à-dire parallèlement aux grandes compositions allégoriques, avec notamment les merveilleux *Grands Peupliers* de 1903, au ciel d'orage si contrasté ; ensuite montrer l'influence déterminante de la peinture française de Toulouse-Lautrec et de Seurat, mais surtout de Bonnard et de Matisse dans le changement de cap opéré par Klimt à partir de 1907, mutation qui, loin de signifier un renoncement, constitue un deuxième souffle ou plutôt un troisième, après le cycle des tableaux sur fond or (1902-1907) absents ici pour cause de fragilité. Cette dernière période de Klimt marquée par un renouvellement complet de la palette et par la luminosité des coloris est représentée notamment par l'extraordinaire *Bébé* de 1918, une des dernières œuvres laissées inachevées où la tête de l'enfant émerge d'un amas de couvertures bigarrées, tableau qui anticipe presque sur l'abstraction informelle.

Troisième moment de cette démonstration : un très riche choix de dessins, avec notamment une superbe sélection de dessins érotiques des dernières années qu'on n'avait pas osé montrer à Beaubourg. La virtuosité juvénile a cédé le pas à un trait plus souple, plus frémissant ; ce qui intéresse désormais l'artiste, c'est le mouvement, la disposition des corps dans l'espace. Adieu donc la légende d'un Klimt vieillissant et embourgeoisé, à court d'inspiration, disqualifié par les deux jeunes pur-sang, Schiele et Kokoschka.

L'exposition Schiele, présentée au musée des Beaux-Arts de Charleroi, constitue à coup sûr la plus intéressante des manifestations organisées dans le cadre d'Europalia, car elle permet pour la première fois d'appréhender l'œuvre de Schiele dans son ensemble, une œuvre dont on a toujours peine à croire, vu sa richesse et sa diversité, qu'elle ne s'étende que sur huit ans.



Femme couchée de Schiele. (1918.)

Si aucun chaînon ne manque, ou presque, si la place respective faite à l'œuvre graphique et à la peinture est équilibrée, la part du lion revient, à juste titre, aux œuvres du début (1910-1912) où par sa puissance expressive, son originalité radicale, Schiele a atteint d'emblée à vingt ans, un des sommets de l'art de ce siècle. Tension fébrile, déchirement, angoisse hurlée jusqu'à la folie à travers ces corps exsangues, désarticulés, mutilés, à travers ce trait électrique, sismographe de la révolte, du désarroi intérieur, mais aussi expression d'une formidable maîtrise technique qui va s'épanouir tous azimuts dans les années suivantes. Le trait deviendra plus dur, plus stylisé, plus géométrique, empreint d'un certain maniérisme entre 1913 et 1916, puis au contraire naturaliste en 1917-1918.

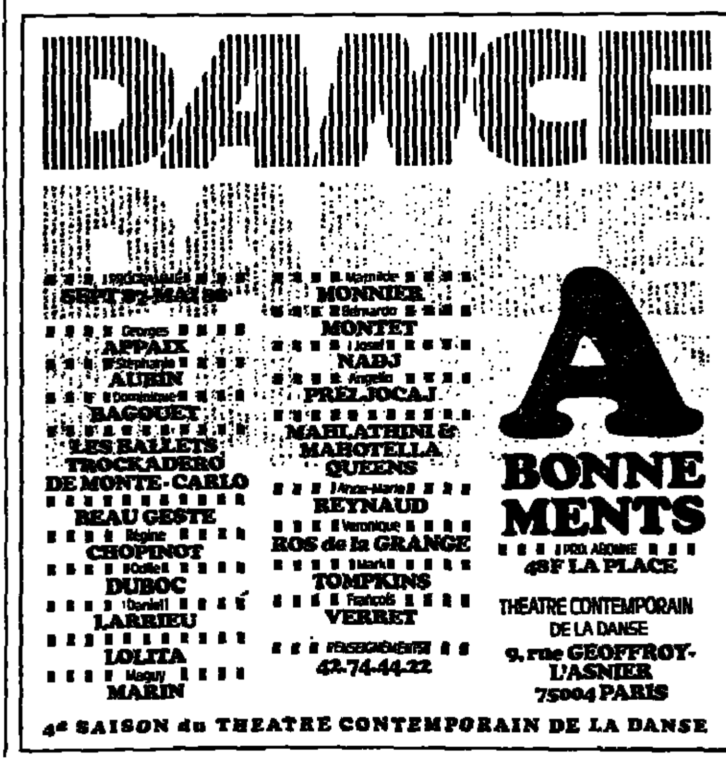
Quelques mois avant sa mort, Schiele amorcera un nouveau tournant, pleinement pictural cette fois, en donnant plus de rondeur, plus de plasticité aux formes. On a souvent accusé la turbe, son parcours aux bifurcations si nombreuses déroute. En fait, Schiele oscille sans cesse entre l'extase et le mystique et le bordel, la candeur et la sophistication, entre la démarche singulière et la filiation avec l'art du passé, gothique notamment. C'est précisément cette tension qui rend son œuvre si féconde et si étrange.

Si on regrette que l'œuvre de Schiele ait été aussi brutalement interrompue par la grippe espagnole en 1918, on regrette tout autant la longévité de Kokoschka, dont l'œuvre est présentée au musée des Beaux-Arts de Gand. Les deux artistes expressionnistes ont pourtant eu en commun un démarrage fulgurant. La série de portraits, ici presque au complet, de ses amis et mécènes, exécutés par Kokoschka entre 1908 et 1914, ont une extraordinaire acuité expressive, même si les modèles sont parfois à peine reconnaissables tant les traits sont déformés par l'analysee psychologique. Pourtant, à regarder de plus près ces radiographies de l'âme réputées barbares, on distingue la référence au Titien dernière manière et au Greco. Malheureusement, ensuite cela se dégrade très vite.

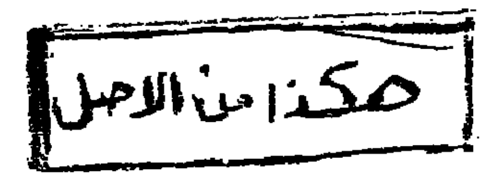
Dès après 1918, Kokoschka va sombrer toujours davantage dans une peinture de paysage, dans un baroquisme bariolé, aux couleurs indigestes et à l'inspiration indigente que ne sauvent que quelques rares réussites. Quant aux peintures des années 50, 60, 70, tous genres confondus, il vaut mieux, par charité, ne rien en dire, sauf à les considérer comme une anticipation des « nouveaux fauves » des années 80, ce que nous susurrent les organisateurs en leur réservant de trop nombreuses salles.

Décidément, l'effondrement de l'Empire aura été fatal pour les artistes autrichiens. A l'encontre des peintres expressionnistes allemands, entre autres ceux du groupe *Die Brücke*, qui ont pratiqué une rupture totale avec l'art ancien tant par le choix des sujets que par la stridence des couleurs primaires, la peinture autrichienne du début du siècle, aussi radicale ait-elle été par son expressivité et sa tension intérieure, fait toujours implicitement référence, pour le meilleur et pour le pire, à l'art du passé avec qui elle poursuit un dialogue à travers les siècles. C'est sans doute par là qu'on peut saisir sa spécificité et son commun dénominateur. Tel *l'Angelus novus* de Paul Klee, symbole si cher à Walter Benjamin, l'art moderne en Autriche avance le visage tourné vers le passé, le regard embué de nostalgie.

YVES KOBRY.







EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

ANTONIN ARTAUD. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 11 octobre.

VINCENT CORPET, MARC DESGRANDCHAMPS, PIERRE MOIGNARD, FRANÇOIS PERRODIN, MARIE-FRANÇOISE POUTAYS, MICHEL VERJUX. Galeries contemporaines (rez-de-ch. Mezzanine). Jusqu'au 22 novembre.

DEUX ANS D'ACQUISITIONS DU CABINET DE LA PHOTOGRAPHIE AU MUSEE NATIONAL D'ART MODERNE. Galerie du Forum (rez-de-ch.). Jusqu'au 26 octobre.

LE COURRIER DE L'UNESCO. Salle d'actualité de la Bibliothèque publique d'information. Jusqu'au 5 octobre.

LIBERTÉS ET LIMITES : PORSCHE DESIGN. Galerie des Brèves du CCI. Jusqu'au 26 octobre.

RICHARD ROGERS MAGASINS D'USINES, SAINT-HERBAIN, FRANCE. Centre d'information du CCI (rez-de-ch.). Jusqu'au 19 octobre.

IL CORSO DEL COLTELLO. Claes Oldenburg ; Coosje Van Bruggen ; Franck O. Gehry. Galeries contemporaines. Jusqu'au 5 octobre.

Musées

FRAGONARD. Galeries nationales du Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (42-56-09-24). Jusqu'au 4 janvier 1988.

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-56-37-11). Sauf mardi et mercredi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 3 janvier 1988.

CHICAGO, NAISSANCE D'UNE MÉTROPOLE 1872-1922. Musée d'Orsay, quai Anatole-France (45-49-45-46). Du 3 octobre au 3 janvier.

LES PRIMITIFS ITALIENS DU MUSÉE FRESCH D'AJACCIO. Jusqu'au 5 octobre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée provisoire quai des Tuileries, face au pont Royal (42-60-39-26). De 9 h 45 à 17 h.

L'ESTAMPE EN FRANCE DU XVIe AU XIXe SIÈCLE. Bibliothèque nationale, galerie Mansart et salle Montreuil, 58, rue de Richelieu. Jusqu'au 2 novembre.

IAN HAMILTON FINLAY. Galerie de l'Estampe contemporaine, Bibliothèque nationale, Rotonde Colbert, 4, rue Vivienne, 6, rue des Petits-Champs (47-03.81-13). Sauf le dimanche de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 31 octobre.

ORNEMENT DE LA DURÉE. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Jusqu'au 30 novembre.

RARES AFFICHES 1900 des collections du musée. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf le mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 9 novembre.

TRÉSORS DU TIBET, région autonome du Tibet-Chine. Muséum national d'histoire naturelle. Galerie de botanique, 18, rue Buffon (43-36-14-41). Entrée : 25 F. De 11 h à 18 h 30 ; Samedi jusqu'à 20 h. Jusqu'au 31 octobre.

NATALIA DUMITRESCO-ALEXANDRE ISTRATI. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli. Entrée : 18 F. Jusqu'au 18 octobre, de 12 h 30 à 18 h. (Fermé lundi et mardi).

ANCIEN PÉROU : vie, pouvoir et mort. Musée de l'homme, palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'en janvier 1988.

HOMMAGE A CHRISTIAN DIOR, 1947-1957. Musée des arts de la mode. 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Tarif réduit : 18 F. Jusqu'au 4 octobre.

ARCHITECTURE A DÉCOUPER. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). Jusqu'au 31 octobre.

LE SACRE : A PROPOS D'UN MILLÉNAIRE, 987-1987. Hôtel de Soubise, Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois. Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 12 octobre.

ESPACE FRANÇAIS. Vision & Aménagement, XVIe, début XIXe siècle. Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple. Sauf mardi. Jusqu'au 4 janvier.

FIGURES D'UN TEMPS : LA IIIe RÉPUBLIQUE. Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (42-22-23-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h, le mercredi de 12 h à 18 h. Jusqu'au 5 octobre.

ÉLÉPHANTILLAGES. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation. Bois de Boulogne (47-47-47-66). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 octobre.

LA LUMIÈRE DÉMASQUÉE. Jusqu'au 2 novembre ; gravure et impression : du bois au laser. Jusqu'au 25 octobre. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (40-05-72-72). Mardi, jeudi et vendredi, de 10 h à 18 h ; mercredi, de 12 h à 21 h ; Samedi, dimanche et jours fériés, de 12 h à 21 h.

MARC ALLEGRET : CARNETS DU CONGO. Musée des Arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (45-33-16-00) et ALGÉRIE, EXPRESSIONS MULTIPLES. Jusqu'au 4 janvier 1988.

ADALBERTO MECARELLI : Entre ombre et lumière. Galerie expérimentale, Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (42-41-33-88). Jusqu'au 24 octobre.

Centres culturels

CORBU VU PAR. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon. Sauf dimanche et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 7 novembre.

L'ESPRIT NOUVEAU, LE CORBUSIER ET L'INDUSTRIE, 1920-1925. Centre culturel suisse, salle des Arbalétriers, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). Jusqu'au 31 octobre.

RÉTROSPECTIVE DE L'ARCHITECTE HELMUT JAHN. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). Jusqu'au 5 décembre.

PRÉVERT, POÈTE POUR TOUS LES AGES. Maison de la poésie (42-36-27-53). 101, rue Rambuteau. Entrée libre tous les jours, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 27 décembre.

JEUNE SCULPTURE 87/2. Port d'Austerlitz (45-82-99-15). Tous les jours sauf le mardi de 12 h à 18 h. Jusqu'au 11 octobre.

ÆTHIOPIA, VESTIGES DE GLOIRE. Fondation Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Jusqu'au 10 octobre.

SCÉNOGRAPHIES AU BAUHAUS. Goethe-Institut, 31, rue de Condé (43-26-09-21). Jusqu'au 16 octobre.

LE VENT DU NORD IV. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Jusqu'au 18 octobre.

ANDRÉ MASSON, AUTOMATISMES. Du dessin à la peinture. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne. Jusqu'au 18 octobre.

LE DÉCOR DES BOUTIQUES PARISIENNES. Mairie du XVe arrondissement, 31, rue Péclet (42-72-93-41). Jusqu'au 28 octobre.

CHEMIAKIN. Trianon de Bagatelle, Bois de Boulogne. Tous les jours de 11 h à 18 h (42-76-49-61). Jusqu'au 1er novembre.

BIENNALE DU BIJOU PRÉCIEUX/SEMI-PRÉCIEUX. Bibliothèque Forney, Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). De 13 h 30 à 20 h, du mardi au samedi. Jusqu'au 12 novembre.

LES GRANDES GARES PARISIENNES AU XIXe SIECLE. Mairie du Xe arrondissement, 72, rue du Fg-Saint-Martin. Jusq'au 1er novembre.

Galeries

LES MASQUES DE DIEU. Galerie NIKKI DIANA MARQUARDT, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 24 octobre.

TRAVAUX SUR PAPIER 1967-1987. Galerie Alain Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (42-71-83-65). Jusqu'au 17 octobre.

HUNG RANNOU, ALAIN LEONESI. Galerie L'Aire du Verseau, 119, rue Vieille-du-Temple (48-04-86-40). Jusqu'au 14 octobre.

LE COMMANDANT PUYO DANS TOUS SES ETATS. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 4 novembre.

JOHN ARMLEDER, PASCAL CONVERT, FORTUYN/O'BRIEN, IFP, ALLAN MC COLLUM, TI SHAN HSU. Galerie Charles-Cartwright, 36, rue des Archives (48-04-86-86). Jusqu'au 31 octobre.

DU SILENCE AU « LIBRE JEU DES CHOSES ». Galerie Philip, 16, place des Vosges (48-04-58-22). Jusqu'au 30 octobre.

LA BELLE EPOQUE DE LA FEMME. (Gravures & lithographies). Jusqu'au 10 octobre – 12 ANS D'AGE. DATES ET REPÈRES D'ARTCURIAL. Jusqu'au 14 novembre. Artcurial, 9, avenue Matignon (42-99-16-16).

ABRAHAM DAVID CHRISTIAN. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 24 octobre.

JEAN-MICHEL ALBEROLA. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 17 octobre.

MANUEL AMORIM. Média Art, Aline Vidal, 55, rue Didot (45-43-42-69). Jusqu'au 28 octobre.

ANDRÉ ARBUS. Galerie Eric-Philippe, 25, rue Véro-Dodat (42-33-28-26). Jusqu'au 18 novembre.

SIAH ARMAJANI. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 22 octobre.

HUGUETTE ARTHUR-BERTRAND. Galerie d'art contemporain, 13, rue Mazarine (42-25-90-84). Jusqu'au 31 octobre.

FRANCIS BACON. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 14 novembre.

MARTIN BARRE. Galerie Laage-Salomon, 51, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 20 octobre.

GLENN BAXTER. Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Jusqu'au 18 octobre.

GÉRARD BÉRINGER, Portraits d'apparat. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'au 216 novembre.

PETER BRIGGS. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 31 octobre.

DANIEL BUREN. Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 17 octobre.

CÉSAR : « les Championnes », compressions en plaque. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 29 octobre.

JAMES COIGNARD. Librairie-Galerie Biffures, 44, rue Vieille-du-Temple (42-71-73-32). Jusqu'au 14 octobre.

LE CORBUSIER, 1886-1965. Galerie Denise-René, 196, bd St-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 14 novembre.

ALAN DAVIE. Galerie Louis Carré, 10, avenue de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 17 octobre.

ROSITA DEWEZ SANCHO : « Chambres d'hôtel ». Galerie Charley-Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (45-08-58-63).

PHILIPPE DUFOUR. Galerie Gutharo-Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 31 octobre.

JEAN EDELMANN. Galerie d'Art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 31 octobre.

IAN HAMILTON FINLAY. Pastorales. Galerie Claire Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-00). Jusqu'au 9 novembre.

GUNTHER FORG. Galerie Crousel-Robelin, 40, rue Quincampoix (42-77-38-77). Jusqu'au 13 octobre.

ASPECTS DE FRAGONARD, Peintures, dessins, estampes. Galerie Cailleux, 136, rue du Fbg-Saint-Honoré (43-59-25-24). Jusqu'au 7 novembre.

GÉRARD GAROUSTE. « Hors du calme ». Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 24 octobre.

GOLUB. Galerie Darthea S. Peyer, 6, rue J.-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 1er novembre.

JEAN-PIERRE JOUFFROY : La figure du corps. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-71). Jusqu'au 12 novembre.

LOUIS LATAPIE : Grande synthèse 1950-1970. Galerie Bernard Davignon, 76, rue Vieille-du-Temple (48-04-52-50). Jusqu'au 20 octobre.

JOEL KERMARREC. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 10 octobre.

MOSHE KUPPFERMAN. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (45-08-51-25). Jusqu'au 18 octobre.

ARNAUD LABELLE ROJOUX : « Le retour du conseil Prépus & autres histoires peintes ». Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 10 octobre.

SOL LEWITT « Wall drawing ». Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 24 octobre.

FRANCIS LIMERAT « Papiers ». Galerie Blum, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 31 octobre.

HOMMAGE A MARFAING : Grands formats. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09), jusqu'au 23 octobre. Gravures : Galerie Biren, 31, rue Jacob (42-60-25-30), jusqu'au 31 octobre. Peintures récentes : Galerie Clivage, 46, rue de l'Université (42-96-96-57), jusqu'au 31 octobre. Lavis : Galerie Erval, 16, rue de Seine, 1, rue des Beaux-Arts (43-54-73-49), jusqu'au 24 octobre.

MIRO : « Œuvre gravée 1938-1981 ». Maeght éditeur, 36, avenue Matignon (45-62-28-18). Jusqu'au 10 octobre.

OLIVIER O. OLIVIER. (Pastels). Galerie Jean-Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Du 18 septembre au 31 octobre.

LOULOU PICASSO. Galerie du Jour – Agnès B., 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 17 octobre.

ROTELLA 1965-1987. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18) Jusqu'au 31 octobre.

GEORGES ROUSSE. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 17 octobre.

SOTO. Galerie Gilbert-Brownstone & Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21).

ROBERT STANLEY. Galerie Georges Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Jusqu'au 15 novembre.

RICHARD TUTTLE. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (42-71-04-25). Jusqu'au 24 octobre.

BETTY WEISS PEREZ. Galerie Leif Stahle, Cour Delepine, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 17 octobre.

LÉON ZACK « Œuvres de 1925-1979 ». Galerie Protée, 38, rue de Seine (43-25-21-95). Jusqu'au 21 octobre.

En région parisienne

JOUY-EN-JOSAS Ian Hamilton Finlay, « Poursuites révolutionnaires », Emmanuel Pereire, « Peintures 1983-1987 », Daniel Bedinet, « Un paysage ». Fondation Cartier pour l'art contemporain, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). Jusqu'au 13 décembre.

MONTROUGE. Dominique Labauvie (Sculptures). Maeght-Montrouge, 11, place Jules-Ferry (45-48-45-15). Jusqu'au 10 octobre.

NEUILLY-SUR-MARNE. Les Médiumniques. Musée de l'Aracine, château Guérin, 39, avenue du général-de-Gaulle (43-09-67-73). Du 26 septembre 1987 au 14 février 1988.

PONTOISE. GEORGES MANZANA-PISSARO. Musée Pissaro, 17, rue du Château (30-32-06-75). Jusqu'au 22 novembre. – Émile Gilioli (sculptures & dessins). Musée Tavet Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). Jusqu'au 22 novembre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. « La Graufesenque, un village de potiers gallo-romains. Musée des Antiquités nationales (34-51-53-65). Jusqu'au 14 décembre.

En province

ANGERS. Vieira da Silva, Arpad Szenes. Théâtre d'Angers, 12, place Imbach. Jusqu'au 31 octobre.

ARRAS. « Du construit à la lettre » Galerie 30 (1975-1987) : Centre culturel Noroit, 9, rue des Capucins (21-71-30-12). Jusqu'au 8 novembre.

BEAUVAIS. Hommage de l'Oise à Corot. Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (44-84-37-37). Jusqu'au 30 novembre.

BELLÊME. La piété populaire dans le Perche, de sainte Apolline à saint Sébastien. Musée départemental des arts et traditions populaires du Perche. Sainte-Gauburge en Saint-Cyr-la-Rosière (33-73-48-06). Jusqu'au 1er novembre.

BESANÇON. Dessins de sculpteurs anglais depuis Henry Moore. Musée des beaux-arts et d'archéologie, 1, place de la Révolution. Jusqu'au 15 novembre. Quatre artistes de Huddersfield. Centre d'arts contemporains, Hôtel de Ville. Jusqu'au 20 octobre.

BIGNAN. Tony Brown « sculptures & chimères ». Domaine de Kerguehennec (97-60-21-19). Jusqu'au 15 novembre.

BORDEAUX. José Maria Sicilia (Peintures de 1987). Cristina Iglesias, Juan Munoz, Susana Solano (Sculptures de 1987). CAPC, Musée d'arts contemporains, Entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 22 novembre.

BOURG-EN-BRESSE. Collections égyptiennes du musée de Roanne. Musée de Brou, salle capitulaire, 63, bd de Brou (74-22-22-31). Jusqu'au 31 octobre.

BRIVE. Salon d'octobre. Théâtre municipal. Jusqu'au 3 novembre.

CAEN. Symbolique et botanique : le sens caché des tableaux de fleurs au dix-septième siècle. Musée des beaux-arts, rue des Fossés-du-Château (31-85-28-63). Jusqu'au 26 octobre. *Georg Baselitz* « estampes ». Abbaye aux Dames de Caen. Jusqu'au 23 octobre.

CHAGNY. Gilberto Zorio. Galerie Pietro Sparta, 6, rue de Beaune.

CHARTRES. Vlaminck : Le peintre et la critique. Musée des beaux-arts, 29, Cloître-Notre-Dame. (37-36-41-39) Jusqu'au 28 octobre.

FONTEVRAUD. « Ateliers internationaux des Pays de la Loire 1987 ». Fonds régional d'art contemporain des Pays de la Loire, Abbaye royale de Fontevraud (41-51-79-30). Jusqu'au 1er novembre.

GRENOBLE. Joseph Beuys (aquarelles), Gerrit van Bakel (la pensée figurative). Centre national d'art contemporain. Magasin site Bouchayer Viallet, 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 29 novembre.

LABEGE INNOPOLE. Collection Agnès & Frits Becht. Centre régional d'art contemporain Midi-Pyrénées (61-80-18-21). Jusqu'au 8 novembre.

LA ROCHE-SUR-YON. 1965-1987 de l'Arte Povera dans les collections publiques françaises. Musée, rue Georges-Clemenceau (51-05-54-23). Jusqu'au *10 novembre.*

MARSEILLE. Tanis, « L'or des Pharaons » — Luna Proxima : photographies de Henry Lewis. Centre de la Vieille Charité, 2, rue de la Charité (91-90-81-92). Jusqu'au 30 novembre.

MEYMAC. Les années 70. Les années Mémoire. Abbaye Saint-André. Centre d'art contemporain (55-95-23-30). Jusqu'au 26 octobre.

MONTBÉLIARD. César : Les championnes. Centre d'art contemporain (81-91-37-11). Jusqu'au 8 novembre.

MULHOUSE. « Otto Tschumi 1904-1985 ». Musée des beaux-arts, 4, place Guillaume-Tell (89-32-58-46). Jusqu'au 15 novembre.

NANCY. Henry Laurens (1885-1954), Autour d'une acquisition : la Grande Femme au miroir, 1929 (sculptures, dessins, gravures). Musée des Beaux-Arts, place Stanislas (83-37-65-01). Jusqu'au *15 décembre.*

NIMES. Susana Solano. Galerie des Arènes, bd des Arènes (66-21-88-12). Jusqu'au 25 octobre.

SAINT-BRIEUC. « La Lumière dans la peinture des paysages ». Nouveau Musée, rue des Lycéens-Martyrs (96-33-39-12). Jusqu'au 18 octobre.

SAINT PRIEST. « Arnulf Rainer ». Galerie municipale d'art contemporain, centre culturel Théo-Argence, place Ferdinand-Buisson (78-20-02-50). Jusqu'au 8 novembre.

STRASBOURG. « L'Amour de l'art – Le goût de deux amateurs pour le baroque italien ». Musée des Beaux-Arts (88-36-30-41). Jusqu'au 22 novembre.

TOULOUSE. « Le portrait toulousain de 1550 à 1800 ». Musée des Augustins, 21, rue de Metz (61-23-55-07). Jusqu'au 7 janvier 1988.

TOURCOING. Antoine Semeraro 1976-1987. Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer. Jusqu'au 16 novembre.

TOURS. Victor Laloux, architecte. Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (47-05-68-73). Jusqu'au 6 décembre.

VILLENEUVE D'ASCQ. « La nouvelle peinture allemande dans la collection Ludwig-Aix la Chapelle. Musée d'art moderne. Jusqu'au 22 novembre 1987.

VILLEURBANNE. « Luciano Fabro ». Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 30 novembre.

THÉATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

L'INDIADE, Cartoucherie du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 (30).
MAILHOT Moderne (48-74-16-82), 21 h (30).
LA BATAILLE DE CHAILLOT, Confluences (43-87-71-05), 20 h 30 (30).
CANDALEIO, Cité, Grande salle (45-89-38-69), 20 h 30 (1).
SYLVIE JOLY, Tristan Bernard (45-72-47-17), 20 h 30 (1).
UNE CHAMBRE SUR LA DORDOGNE, Hebertot (43-87-23-23), 20 h 30 (2).
BAROUF A CHIOGGIA, Cité, Galerie (45-89-38-69), 20 h 30 (2).
BERENICE, Cité, Resserre (45-89-38-69), 20 h 30 (2).
BAAL, Théâtre de la Ville (42-74-22-77), 20 h 45 (2) en alternance avec LA JUNGLE DES VILLES (3).
FOLIES AU JARDIN, Jardin des Abbesses (42-62-40-93), 20 h (3).
OANI, Saint-Quentin-en-Yvelines, Pollen (30-62-82-82), 21 h (3).
REINE MERE, Poche (45-48-92-97), 20 h 45 (5).
LA CONJECTURE DE BABEL, Saint-Denis, TGP (42-43-00-59), 20 h 30 (5).
EN FAMILLE... Théâtre du Marais (42-78-03-53), 20 h 30 (5).
BAMBINO, Café de la Danse (43-57-03-27), 20 h (6).
LA PETITE CHATTE EST MORTE, Gaveau (45-63-20-30), 19 h (6).
LADY STRASS, Marie Stuart (45-08-17-80), 20 h 15 (6).
DOM JUAN, Rond-Point (42-56-60-70), 20 h 30 (6).
LA LOCANDIERA, Aubervilliers, Commune (48-34-67-67), 20 h 30 (6).

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17) le 30 20 h 30 : Je ne demande qu'une chose...
ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L.) 20 h 45, S. 21 h, D. 15 h 30, Sam. 18 h et 20 h 45 : la Taupe.
ARCANE (43-38-19-70) (J.) 20 h 30 : l'Amant (dern. le 7).
ARTS-HEBERTOT (48-87-23-23) 21 h, Sam. 17 h et 21 h, Dim. 15 h : Une chambre sur la Dordogne (à partir du 2).
ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.) 21 h, mat. D. 15 h : le Récit de la servante Zerline.
BASTILLE (43-57-42-14) (D. soir, L.), 20 h, dim. 15 h 30 : l'Hypothèse (D. soir) 21 h, D. 17 h : Mystère bouffe.
BOUFFES DU NORD (48-04-74-77) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. D. 16 h : Dom Juan.
BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) (S., D., L.) 20 h 45, S. 18 h et 21 h 30, mat. D. à 15 h 30 : l'Excès contraire.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-03-35), 22 h : le Petit Bruit des perles de bois ; 20 h : Bambino Bambino (à partir du 6).
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D., L.), 20 h 15 ; Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h : Derec.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Tempête (43-28-36-36) (J., V., S.) 20 h 30, D. 16 h : Aller-retour. Théâtre du Soleil (43-74-24-08) (mer, J., V., S.), 18 h 30 ; D. 15 h 30 : l'Indiade ou l'Inde de leurs rêves.
CHATEAU ROUGE (39-54-10-68) 20 h 30 : Maman les petits bateaux (dern. le 3).
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69) Grand Théâtre (D., L., mar.) 20 h 30 : Il Candelo ou le Philosophe fessé. Galerie (D., L.) 20 h 30 : Barouf à Chioggia (à partir du 2). La Resserrre (D., L.) 20 h 30 : Bérénice (à partir du 2).
COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41) (D. soir, L.), 21 h, D. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (S., D., L.), 21 h , S. 19 h 30 et 21 h 30, D. 15 h 30 : Poil de carotte.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.) 20 h 30, D. 15 h 30 : Fleur de cactus.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31) (D. soir, L.) 20 h 30, D. 17 h 30 : le Misanthrope.
DAUNOU (42-61-69-14) (mer., D. soir) 21 h, D. 15 h 30 : Monsieur Masure.
DIX HEURES (42-64-35-90) (D. soir) 20 h 15, D. 16 h : Cul sec. ; 22 h 15 : Maman.
EDGAR (43-20-85-11) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres, 22 h + S. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
ÉDOUARD VII/SACHA GUITRY (47-42-57-49) (S., D., L.) 20 h 30, S. 18 h 30 et 21 h 30, D. 15 h 30 : les Jeux de l'amour et du hasard.
ESPACE CARDIN (42-66-17-81), (D., L.) 20 h 30 : Normal Heart.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), (D. soir, L.). 22 h ; D., 15 h 45 : la Donjuanne (dern. le 4) 21 h, D., 14 h : Finie la marelle. (dern. le 4).
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (47-78-70-88) 21 h : les Premiers mots.
FONTAINE (48-74-74-40) (S. soir, D., L.) 21 h, S. 20 h, 22 h : Au secours, tout va bien ; les Inconnus.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) (D. soir, L.) 21 h, S. 18 h 30 et 21 h 15 : l'Eloignement.
GALERIE 55 (43-26-63-51), (D., L.), 21 h : Bretayal (en anglais).
GABEAU (45-63-20-30) (D., L.) 19 h, Sam. 15 h 30 : La petite chatte est morte (à partir du 6).
GRAND EDGAR (43-20-90-09), I. : (D) 20 h 15 : Palier de crabes ; II. (D.) 22 h : Carmen Cru.
GRÉVIN (42-46-84-47) (D., L.), 21 h : les Trois Jeanne/Arthur.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D. soir, L.) 19 h 30, D. 15 h : le Lutin aux rubans ; 21 h : Fragments ; 22 h 15 : Egarement.
GYMNASE (42-46-79-79), (D. soir, L.), 20 h 30, D., 15 h 30 : Madame Sans-Gêne.
HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : Lettre d'une inconnue.
JARDIN DES ABBESSES (42-62-40-93) 20 h, Dim. 16 h : Folies au jardin 1890 (à partir du 3).
KIRON (43-73-50-25) 19 h, Dim. 18 h 30 : Les mottes des ravins sont douces à sa dépouille ; 21 h : l'Homme Job (dern. le 3).
LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D. soir, L.) 21 h, Dim. 15 h : Première jeunesse.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.) I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : le Métro fantôme ; II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.
MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.) 21 h, S. 18 h et 21 h, D. 15 h 30 : les Pieds dans l'eau (à partir du 22).
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30) 20 h 30 : la Grande Faim (dern. le 4).
MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.) 20 h, mat. D. 15 h : Kean. Petite salle (42-25-20-74) (D. soir, L.) 21 h, S. 18 h et 21 h, D. 15 h : la Menteuse.
MATHURINS (42-65-90-00) (D. soir, L.), 20 h 30, D. 15 h 30 : l'Idiot (à partir du 29).
MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.) 21 h 45, S. 18 h 45 et 21 h 40, D. 15 h 30 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D., L.) 20 h 30, S. 18 h 30, 21 h 30 : Double mixte.
MODERNE (48-74-16-82) (D. soir) 18 h 30, L. 20 h 30 : Hamlet ; (D. soir, L.) 21 h, Dim. 16 h : J. Mailhot.
MOGADOR (42-85-45-30) (D. soir, L.) 20 h 30, D. 15 h 30 : Cabaret.
MONTPARNASSE (43-22-77-74) Grande salle (D. soir, L.) 21 h ; sam. 18 h 30 et 21 h 15, mat. D. 15 h 30 : Autres horizons. Petite salle (D. soir, L.) 21 h, D. 15 h 30 : C'était hier.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (D., L.), 20 h 30, S. 18 h 30 et 21 h 30 : Mais qui est qui ?
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99) (D. soir, L.) 20 h 45, Dim. 15 h 30 : Hello and goodbye.
ŒUVRE (48-74-47-36) (D. soir, L.), 21 h, D. 15 h : Léopold le bien-aimé.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (mer, D. soir) 20 h 30, D. 15 h : Manoe ; 18 h 30 : Kleen.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81) (D. soir, L.) 20 h 30, S. 17 h 30 et 21 h, D. 15 h : l'Hurluberlu.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-10) mar, V., S. 20 h 30 ; mer. 14 h ; D. 14 h et 17 h 30 ; S. 15 h : l'Affaire du courrier de Lyon.
PLAINE (42-50-15-65), (D. soir. L., mar.), 20 h 30, D. 17 h : la Chasse aux corbeaux.
POCHE MONTPARNASSE (45-48-92-97) (D. L.) 19 h 30 : Variations sur un canard ; (D. soir, L.) 20 h 45, Dim. 15 h : Reine mère (à partir du 5).
POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 19 h, D. 17 h 30 : Madame de la Carlière ; 20 h 30, D. 15 h : le Journal d'un curé de campagne.
RANELAGH (42-88-64-44) (D. soir, L.) 20 h 30, D. 17 h : Buffo ; (L.) 21 h, D. 20 h 30 : L'Indien cherche le Bronx.
RENAISSANCE (42-08-18-50), (D. soir, L.) 20 h 45, S. 18 h 30 et 21 h 30, D. 15 h 30 : Un jardin en désordre.
ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20) (D. soir) 20 h 30, Dim. 17 h : J. Williams.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.) 20 h 45, D. 15 h : les Seins de Lola.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) (D., L.) 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?
THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-88), (D.), 20 h 30 : le Salon.
THÉATRE DE PARIS (48-74-16-82) (D. soir, L.) 20 h 30, D. 15 h 30 : Capitaine Fracasse.
THÉATRE DE PARIS-CENTRE (42-60-20-24), J., V., S., 21 h 15 : l'Amour triste.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir, L.) 21 h, Dim. 16 h 30 : l'Étonnante Famille Bronte.
THÉATRE DU ROND-POINT BARRAULT-RENAUD (42-56-70-80), (D. soir, L.), 21 h, D. 15 h : J.-J. Rousseau. (D., L.) 18 h 30 : Voix de S. Beckett.
THÉATRE 14 (45-45-49-77) (D. soir, L.) 20 h 45, D. 17 h : L'homme qui savait.
T. L. P. DEJAZET (42-74-20-50) (mer., D.) 21 h + S. 17 h, D. 15 h : la Madeleine Proust à Paris.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) (D.) 19 h : Violons dingues.
TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 19 h : Un cœur sous une soutane ; 20 h 30 : Le sous-sol.
VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D., L.), 20 h 30, S. 17 h 30 et 21 h : C'est encore mieux l'après-midi.

En région parisienne

ANTONY, Théâtre Firmin-Gémier (46-66-02-74), le 6, 21 h : Mon pantalon est décousu.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (48-34-67-67) (Dim. soir, L.), 20 h 30, Dim. : 15 h : La Locandiera (à partir du 6).
AULNAY-SOUS-BOIS, Espace J.-Prévert (48-68-00-22), les 30, 1er, 21 h : Moderato Cantabile.
BAGNEUX, Théâtre Victor-Hugo (46-63-10-54), les 2, 3, 20 h 30 ; le 4, 15 h : Revue fantaisiste des années folles,
BAGNOLET, ATEM (43-64-77-18) (Dim. soir), 21 h, Dim., 17 h : Mobilier urbain (à partir du 7).
BEZONS, Théâtre (39-82-20-88), le 2, 21 h : L'Invasion comique.
CHATENAY-MALABRY, Maison de Chateaubriand (46-60-82-28), les 1er, 2 et 3, 20 h 30 ; le 4, 14 h 30 : Comme si j'étais mort. Parc de la Mairie, le 4, 15 h : Quatuor Simon (Bach, Haendel, Gounod).
CHOISEL, église (30-52-42-15), le 6 : 20 h 45 : Orchestre Kaentz (Vivaldi, Bellini, Rossini, Hertel).
CLICHY-LA-GARENNE, Cabaret du Temps des Cerises (48-24-44-16), J., 14 h ; V., S., 20 h 45 ; D. 15 h : Visages.
COLOMBES, MJC-Théâtre (47-82-42-70), le 3, 20 h 30 : Le Fool.
ENGHIEN, Théâtre (34-12-90-00). le 2, 20 h 45 : Mauvaise conduite
ÉVRY, Hexagone (64-97-30-31), le 3, 20 h 30 : Giselle.
FONTENAY-AUX-ROSES, Théâtre (46-61-30-03), le 3, 20 h 30 : F. Lemarque.
ISSY-LES-MOULINEAUX, Fahrenheit (45-54-67-28), le 2, 21 h : Mano Negra et Chichuahua - Théâtre (46-42-70-91), le 2, 20 h 30 : F. Perrin.
IVRY, Théâtre (46-70-21-55) (D. soir), 21 h, Dim. 17 h : Les Libertins (dern. le 11). Chapiteau près gare (46.86.8613), les 2, 3, 4 à partir de 12 h : 1er Festival de la chanson française (P. Barouh, P. Perret, F. Lai, D. Lavoie).
LE VÉSINET, CAL (39-76-32-75), le 6, 21 h : Giselle.
LIMOURS, église, le 3, 20 h 30 : Orchestre d'harmonie de la Garde républicaine.
LONGJUMEAU, théâtre (69-09-40-77), le 4, 17 h : Mon pantalon est décousu.
MALAKOFF, théâtre 71 (46-55-43-45), le 30, 18 h 30 : Paris-Palerme ; le 3, 20 h 30 : M. Boujenah.
MANTES-LA-JOLIE, CC Brassens (30-33-20-43), le 3, 20 h 45 : Compagnie du Temps présent.
MELUN-SÉNART, Coupole (64-88-69-11), le 3, 20 h 45 : Ensemble de jazz M. Portal Unit.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (47-21-18-81), les 30, 2, 3, 6, 7, 20 h 30 : Catherine de Heilbronn : le 5, 20 h 30 ; le 4, 17 h : Penthésilée.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (42-43-00-59), les 5, 6, 20 h 30 : la Conjecture de Babel (jusqu'au 27 oct.) - Basilique, le 6, 20 h 30 ; Ensemble Venance Fortunat (Célébration du millénaire capétien).
SARCELLES, Forum (34-19-54-30), le 6, 21 h : Orchestre national d'Ile-de-France, dir. J. Mercier (Mozart, Haydn, Gossec).
SCEAUX, Gémeaux (46-60-05-64), le 3, 20 h 30 : Désirs parade ; le 2, 22 h 30 : H. Texier quartet - Orangerie (47-88-13-83), le 4, 11 h : Quatuor Woodstrings ; le 3, 17 h 30 : M. Nordmann, P. Gallois (Mozart, Debussy, Ravel) ; le 4, 17 h 30 : Orchestre de chambre de Versailles (Mozart).
SÈVRES, église Saint-Romain (45-34-47-84), le 6, 21 h : Les Petits Chanteurs de Hanovre (Charpentier, Couperin, Rameau, Bach).
VERSAILLES, (39-02-78-78), le 3 : Journée Lully - Chapelle Royale du Château, 18 h 30 : les Arts florissants (Lully, Bouzignac, Charpentier) - 21 : Ensemble la Chapelle Royale, dir. Ph. Herreweghe (Lully) - Théâtre Montansier (39-50-71-18), les 2, 3, 21 h : les Brumes de Manchester.
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (47-26-15-02), le 2, 20 h 30 : Amédée ou Comment s'en débarrasser.
VILLEPREUX, CAT (30-56-22-12), le 3, 20 h 30 : Mauvaise conduite.
VILLENEUVE-LE-COMTE, église (64-25-77-90), le 3, 20 h 45 : Ensemble Francis-Poulenc (Schumann, Berg, Lutoslawski).
VINCENNES, Théâtre d'animation (43-65-44-41), J., V., 20 h 30: L'Echelle.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h : La croisade des fous (du 1er au 5) ; 22 h : l'Ascète de San Clemente et la Vierge Marie (1er au 7).

DUNOIS (45-84-72-00), le 3, à 16 h : Lam Keramoto.
ZENITH (42-74-44-22), le 30, à 20 h 30 : D. Bagonet, R. Chopinot, J. Guizerix.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (L) 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; (Mar.) 23 h 30, dim., 22 h 15, lun., 20 h 30 : Fou comme Fourcade ; (D) 22 h 15 : J.-P. Sèvres, lun., 22 h 30 : Banc d'essai des jeunes.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (D) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres, 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Joue-moi un air de tapioca.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D) I. 20 h 15, Sam 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : le Cabaret des chasseurs en exil ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : C'est plus show à deux.
CLUB DES POÈTES (47-05-06-03) (D) 22 h : Festival de poésie insolite d'A. Allais à A. Frédérique.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (Mar) 20 h : Saleté de pétunia ; 21 h : Fais voir ton Cupidon ; 22 h 15 : Huis glauque ; (D) 18 h 30 : Histoire du tigre.
LE GRENIER (43-80-68-02) (Mar, D. L), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.
MAG'AIRS (43-25-19-92) mar., jeu., 20 h 30 ; ven., sam., 22 h : Spectacles en chansons.
PETIT CASINO (42-78-36-50), (D) 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), (S, L) 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 20 h : P. Pellerin ; 22 h 45 : Tie break.
TINTAMARRE (48-87-33-82) (D, L) 20 h 15 : A. Lamy ; 22 h 15 : le détournement d'avion le plus fou de l'année ; sam. 15 h : La timbale.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : L'accrochabitation.
DEUX-ANES (46-06-10-26) (Mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : Elysée...moi.

Le music-hall

ARCANE (43-38-19-70), jeu. 20 h 30 : R. Lahaye.
ARLEQUIN (45-89-43-22), 20 h 15 : M. Valette (dernière le 3).
BATACLAN (43-55-55-56) (L.), 21 h : Ligue d'improvisation française.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), les 1er, 2, 3, à 23 h 15 ; le 4, à 17 h : Cabaret animalier de C. Gautier.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97) (D.), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.
OLYMPIA (47-42-82-45) (D. soir, L.), 20 h 30 mat. sam. 16 h, dim. 17 h : M. Leeb, les 5, 7, à 20 h 30 : G. Guetary.
PALAIS DES CONGRÈS (46-40-28-20), mer., jeu., ven. : 21 h ; dim. 16 h : C. Aznavour.
SPLENDID ST-MARTIN (42-08-21-93) (D, L), 22 h : Timsit (à partir du 1er).
TAC STUDIO (43-73-74-47) 20 h 15 : C. Gilys. (dern. le 3).
THÉATRE TRISTAN BERNARD (45-22-08-40) (D), 21 h : S. Joly (à partir du 1er).

PARIS EN VISITES

JEUDI 1er OCTOBRE

« Deux heures dans le Marais, voie Royale (côté sud). De la place des Vosges au quartier Saint-Paul et son « village » rénové », 13 h 45, sortie métro Saint-Paul (Prestige du Marais).

« L'île de la Cité. De la rue de la Barillerie à la rue de la Juiverie, évocation de François Villon et des vingt églises autour de Notre-Dame, vie quotidienne et processions au Moyen Age », 14 h 30, sortie métro Cité (Isabelle Hauller).

« Les hôtels et l'église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Pont-Marie (Présence du passé).

« Métiers et traditions au Musée des Compagnons Charpentiers à Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, sortie métro Mabillon (Paris et son histoire).

« L'Opéra, centre de la vie mondaine de la fin du XIXe siècle », 15 heures, devant l'entrée (Marion Ragueneau).

« La bibliothèque de l'Arsenal », 14 h 30, métro Sully-Morland, sortie boulevard Henri-IV (ARS).

« Le symbolisme au musée d'Orsay », 13 heures (Mme Caneri).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, entrée rue Lobau (Monuments historiques).

« Deux ans d'orfèvrerie chez Christofle », 15 heures, 8, rue Royale (Tourisme culturel).

« Les primitifs du cardinal Fesch de Giotto à Bellini », 12 heures et 15 heures, Louvre, pavillon de Flore, quai des Tuileries (Mme Adda).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Cité d'artistes autour de Pigalle », 14 h 30, métro Blanche (Paris pittoresque et insolite).

CONFÉRENCES

Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, 18 h 30 : « Habitat et santé », avec Gilbert Altenbach (Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou).

18, rue de Varenne, 75007 Paris : « Situation et avenir de notre protection sociale : position du problème » avec Jacques Merand, inspecteur général de l'INSEE (Centre Varenne).

Cinémathèque, 11, rue Jacques-Bingen : « La pierre et les arts de la couleur. La peinture murale de l'étrange Cappadoce », 15 heures, métro Malesherbes (Conférences de Simone Saint-Girons).

3, rue Rousselet, 75007 Paris : « Tunisie antique : le monde de Carthage », 14 h 30 ; « Histoire du Mexique ancien », 19 heures (Arcus).



MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 30

Eglise St-Louis en l'Ile, 21 h : Orgue et Trompettes de Versailles (Haendel, Telemann, Bach).

TLP Dejazet, 20 h 30 à : A.M. Miranda (soprano), P. Lerebours (piano) (Gounod, Fauré, Ravel, Poulenc) ;

JEUDI 1er

Musée d'Orsay, 18 h 30 : P. Balloy (baryton), H. du Plessis (piano) (Debussy, Albeniz, Fauré.)

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, D. Barenboïm (dir.) (Mozart, Requiem, Symphonie N° 39)

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris (musique au temps de saint Louis, musique élisabéthaine).

Eglise St-Sulpice, 20 h 30 : Ensemble vocal P. Marco, Atelier du Centre d'études polyphoniques et chorales, M. Piquemal (dir.) (Widor, Finzi).

VENDREDI 2

Pleyel, 20 h 30 : voir le 1er.

FIAP, 20 h 30 : M. Bacri (piano), H. Molinier (chant) (Emmanuel, Desportes, Chailly).

Auditorium des Halles, 20 h 30 : S. Bertho (soprano), A.M Fontaine (piano) (Fauré, Debussy, Ravel).

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 18 h 45 et 21 h : voir le 1er (l'amour courtois au Moyen Age, Cour de Bourgogne).

SAMEDI 3

Eglise St-Merri, 21 h : T. Hajdu (piano) (Chopin, Liszt, Debussy).

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : Kammerensemble de Paris (Mozart, Brahms).

DIMANCHE 4

Théâtre du Rond-Point des Champs-Élysées, 11 h : Z. Kocsis (piano) (Schubert).

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : C. Antonini (orgue) (Reger, Bach, Couperin).

Eglise Saint-Merri, 16 h : Ensemble La Réjouissance (Corelli, Telemann, Bach).

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : A. Robert (clavecin) (Balbastre, 1er livre de clavecin, 1758).

Eglise des Billettes, 17 h : A. M Rodde (soprano), N. Lee (piano) D. Catalonotti (cor) (Schumann, Schubert, Strauss, Britten, Lee).

Studio Gulliver, 16 h : New Music avec P. Morrow, M. Tric, A. Silva, A. Hansberry.

LUNDI 5

Comédie des Champs-Elysées, 20 h 30 : M. Horszowski (piano) (Bach, Mozart, Villa-Lobos, Chopin).

Athénée, 20 h 30 : F. Lott (soprano), G. Johnson (piano) (Fauré, Debussy, Hahn, Poulenc).

Eglise luthérienne St-Jean, 20 h 30 : Ensemble vocal Sagittarius, M. Lapiénie (dir.) (musique religieuse en Saxe luthérienne et à Venise au XVIIe siècle).

FIAP, 20 h 30 : J. Grandjon (piano).

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 18 h 45 et 21 h : voir le 1er (Trouvères et troubadours).

MARDI 6

Eglise St-Eustache, 21 h : Orchestre d'harmonie de la Garde républicaine, R. Boutry (dir.) (Berlioz, Ravel).

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 18 h 45 et 21 h : voir le 1er (au temps de Jeanne d'Arc).

Eglise St-Séverin, 20 h 45 : Chœur et Orchestre H. Reiner (Roussel, Duruflé).

Les festivals

FESTIVAL DE FRANCE (42-77-91-95). Auditorium des Halles, le 3, à 16 h : CNSM de Lyon (Roussel, Ravel, Schoenberg, Caplet, Ourgandjian). J. Ferrandis (flûte) (Roussel, Dopler, Debussy, Varèse, Prokofiev).
Pleyel, le 6, à 20 h 30 : Orchestre national et Chœurs de Lyon, S. Baudo (dir.) (Berlioz, Symphonie fantastique, Lélio).

FESTIVAL DE SCEAUX (46-60-07-79). IIe Festival musical de Melun-Sénart (60-60-50-14), voir région parisienne.

FESTIVAL D'AUTOMNE (42-96-12-27), voir Théâtre (Atelier, Bastille), Théâtres subventionnés (Chaillot) et Banlieue (Nanterre, Aubervilliers).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALE (42-33-37-71), 20 h 30: Groupe Ordéal (jusqu'au 3) ; le 5, 23 h : Roe Bande ; le 6, 23 h : Monica Passos.

BERCY (43-46-12-21), du mardi au samedi 20 h 30, dimanche 15 h : J. Hallyday (dern. le 4).

CASINO DE PARIS (48-74-26-22), le 26, 20 : Concours international de rock.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), le 30, 21 h : M. Laferriere Dixieland jazz band ; à partir du 1er : D. Doriz sextet.

CLOWN (45-55-00-44), le 30, 22 h : A. Mion.

DUNOIS (45-84-72-00), le 1er, 20 h 30 : M. Ducret Trio ; le 2 : C. Rollet Palace et Marvelous band ; le 3 : Marvelous band ; le 4, 19 h : Les Endimanchés, Les Thugs.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), le 1er, 20 h 30 : Trouble Funk ; le 2, 19 h : Ludwig Von 88, Kortatu, Les Shériffs.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 22 h, mer : Chance Orchestra R'N'B ; Jeu : C. Vander trio ; Ven : Guida de Palma and le Band ; Sam : Tremplin ; Lun : Rido Bayonne ; Mar : R. Elig.

GIBUS (47-00-78-88), les 2 et 3, 23 h : Johnny Thunders.

KISS (48-87-89-64) (D.), 24 h : Pela.

LOCOMOTIVE (42-57-37-37), le 30, 20 h : Trashing Doves ; le 3 : Fields of the Nephilim.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), (D., L.), le 30, 23 h : Ray Anderson, M. Hellias, G. Hemmingway ; les 2 et 3 : Arvanitas. A partir du 6 : Triolk Gurthu, C. Mariano, J. Taylor, S. Swallow.

LE MÉCÈNE (42-77-40-25) (mar.). Lun., 22 h 30 : Zouma Bon Temps Music ; le 30 : C. François Trio ; les 1er, 2, 3 : Tao et V. Bucher Trio ; le 4 : Gandara Brésil.

MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : Quartet P. et H. Florens (dern. le 3). A partir du 5 : Stardust Quartet.

NEW COPA (42-65-91-06), le 1er, 20 h 30 : Bailly Spinto.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, le 30 : Chet Baker ; le 1er : Ismael Lo ; les 2, 3 : Jonas Hellborg ; le 4, 18 h et 21 h 30 ; le 5, 19 h et 22 h : D. Gillespie Quintet ; le 6 : Texas Jazz in Paris.

PASTEL RESTAURANT (42-77-08-27), 21 h, le 30 : S. Kassap, G. Marais, J.-L. Ponthieu, M. Denizet.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70) (D.), 21 h, le 30 : S. Petronio jazz claquettes ; le 1er : Ad Lib de B. Chapellier ; le 2 ; R. Mailhes et G. Locatelli ; le 3 : Royal Tencopators ; le 6 : Y. Julien Big Band.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h 30, le 30 : Watergate Seven + One ; le 1er : Irakli Orchestra (Hommage à Armstrong) ; le 2 : Cyril Jazz Band ; le 3 : Stop Chorus ; le 5 : Alligator Jazz Band ; le 6 : Nancy Holloway et P. de Preissac Quartet.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : E. Le Lann, G. Ferris, C. Alvim, A. Scott.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 30, le 30, 1er : C. Tyler ensemble ; les 2, 3 : Séquence Quartet ; les 5, 6 : Trio T. Locadieu.

SLOW CLUB (42-33-84-30) (D., L.), le 30, 21 h 30 : R. Guérin ; les 1er, 2, 3 : J. Lacroix. A partir du 6 : S. Guerault et B. Vasseur Quintet.

SUNSET (42-61-46-60), 21 h 30 : L. Winsberg, A. Debiossat, J.-R. Dallercy, J. Allouche.

TABLE D'HARMONIE (43-54-59-47), 22 h 30, le 30 : J.-P. Bertrand, E. Mucci ; le 1er : L. Mazetier ; le 2 : J.P. Amouroux Trio ; le 3 : P. de Preissac Trio ; le 6 : The Boogie Woogie Boys.

THÉATRE EN ACTES (43-57-35-13), le 6, 21 h : Facett'Vega.

LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37) (Mar., Mer., J.), 22 h ; (V., S.), 22 h et 24 h : Raul Barboza (dern. le 3). A partir du 6 : Osvaldo Piro Quintet.

THÉATRE DU 20e ARRONDISSEMENT (43-49-23-16), le 3, 20 h : Equis (rock espagnol).

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 30 SEPTEMBRE

16 h, la Fin du monde, de A. Gance : Hommage à H. Hawks ; 19 h, Scarface (v.o) ; 21 h, le Harpon rouge (v.o.).

JEUDI 1er OCTOBRE

16 h, La Castiglione, de G. Combret ; Hommage à H. Hawks : 19 h : Après nous le déluge (v.o.) ; 21 h 15 : Viva Villa ! (v.o.).

VENDREDI 2 OCTOBRE

16 h, Dieu a besoin des hommes, de J. Delannoy ; Hommage à H. Hawks ; 19 h, Train de luxe (v.o.) ; 21 h, Ville sans loi (v.o.).

SAMEDI 3 OCTOBRE

15 h, la Soif des hommes, de S. de Poligny ; 17 h, Restaurations : Cœur de lilas, de A. Litvak ; 19 h, Hommage à H. Hawks : Brumes (v.o.) ; 21 h, La cinémathèque de la danse présente : trésors des films de jazz.

DIMANCHE 4 OCTOBRE

15 h, Le jour se lève, de M. Carné ; 17 h, Restaurations : Ce cochon de Morin, de V. Tourjansky ; Hommage à H. Hawks : 19 h, les Chemins de la gloire (v.o.) ; le Vandale (v.o.).

LUNDI 5 OCTOBRE

21 h, en avant-première : On l'appelait le Roi laid, de C. Weisz.

MARDI 6 OCTOBRE

16 h, Monsieur, Madame et Bibi, de J. Boyer ; Hommage à H. Hawks : 19 h, l'impossible Monsieur Bébé (v.o.s.t.f.) ; 21 h, Seuls les anges ont des ailes (v.o.s.t.f.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 30 SEPTEMBRE

15 h, Plein les bottes, de H. Edwards ; 17 h, les Maudits, de R. Clément ; 19 h, On murmure dans la ville, de J. L. Mankiewicz (v.o.s.t.f.)

JEUDI 1er OCTOBRE

15 h, Clochemerle, de P. Chenal ; 17 h, Invasion, de H. Santiago ; 19 h 30, l'Affaire Cicéron, de J. L. Mankiewicz (v.o.)

VENDREDI 2 OCTOBRE

15 h, la Nuit du carrefour, de J. Renoir ; 17 h, Hail, de F. Levinson, 19 h, Un américain bien tranquille, de J. L. Mankiewicz

SAMEDI 3 OCTOBRE

15 h, Une femme est une femme, de J. L. Godard ; 17 h, la Carabine nationale, de L. G. Berlanga (v.o.s.t.f.) ; 19 h, Soudain l'été dernier de J. L. Mankiewicz (v.o.s.t.f.) ; 21 h 15, Miracle à Cupertino, de E. Dmytryk (v.o.s.t.f.)

DIMANCHE 4 OCTOBRE

15 h, les Lolos de Lola, de B. Dubois ; 17 h, les Chemins dans la nuit, de K. Zanussi (v.o.s.t.f.) ; 19 h, le Reptile (v.o.s.t.f.) ; 21 h15, le Limier, de J. L. Mankiewicz.

LUNDI 5 OCTOBRE

15 h, les Soleils de l'île de Pâques, de P. Kast, 17 h, Les russes ne boiront pas de Coca-Cola ?, de L. Comencini (v.o.s.t.f.) ;19 h, Silent Running, de D. Trumbull (v.o.s.t.f.).

MARDI 6 OCTOBRE

Relâche.

Les exclusivités

AGENT TROUBLE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES AILES DU DÉSIR (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.O. et V.F. : Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; V.F. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

L'ARME FATALE (A.) (*) : (v.o.) Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BALEINES DU MOIS D'AOUT (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

BARFLY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BOIRE ET DEBOIRES (a., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

LA BONNE (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-42-46). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

CHAMP D'HONNEUR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : v.o. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

COMÉDIE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 5e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34). V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

ENVOUTÉS (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*) v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA FAMILLE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26)) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta 20e (46-36-10-96).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'HOMME VOILÉ (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

MACBETH (Fr., v. it.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MAN ON FIRE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MELO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MIRIANA (Youg., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE MOINE ET LA SORCIÈRE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-33-44).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e, h. sp. (42-71-52-36).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) : V. Ang. : Trois Balzac (Fr.), 8e (45-61-10-60). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

PAKEEZAH, CŒUR PUR (Ind., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76).

PERSONNAL SERVICES (A., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA PETITE ALLUMEUSE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PLATOON (*) (A, v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

PREDATOR (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Rex, 2e (42-36-83-93).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.), H. sp. : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.), v.o. : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08).

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hongkong, v.o.) : Cluny, 6e (43-54-07-76) ; Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

REQUIEM POUR UN MASSACRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RICHARD ET COSIMA (Fr.-All.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

LES FILMS NOUVEAUX

AU-DELA DU SOUVENIR. Film français d'Alain Mazars. Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA BAMBA Film américain de Luis Valdez. – V.O. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde 6e (45-74-94-94) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

LE CHANT DES SIRÈNES Film canadien de Patricia Rozema. Forum Orient Express, 1er (42-33-42-36) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE JOURNAL D'UN FOU. Film français de Roger Coggio : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Le Bastille, 11e (43-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MALADIE D'AMOUR. Film français de Jacques Deray. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (42-22-72-80) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK. Film américain de G. Miller, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43.36.23.44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 17e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SPIRALE. Film français de C. Frank : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE. Film britannique de P. Greenaway, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

WERTHER. Film espagnol de P. Miro, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CINEMA

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SOUL MAN (A., v.o.) ; Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08). V.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

SPIRALE : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), h. sp.

LA STORIA (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TANDEM (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

THE ASSAULT (Hol., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TRAVELLING AVANT (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

37°2 LE MATIN (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA VALLÉE FANTOME (Suis.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

WERTHER (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES YEUX NOIRS (It.-Sov., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE GUÉPARD (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

HUSBANDS (Amér., v.o.) : 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

LETTRE D'UNE INCONNUE (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), h. sp.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).

MON ONCLE (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

Mr. SMITH AU SÉNAT (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA POISON (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

PROVIDENCE (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), h. sp. Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09), h. sp.

QUINZE JOURS AILLEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A. v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA SPLENDEUR DES AMBERSON (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30).

STORMY WEATHER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

THE SERVANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

UN ÉTÉ 42 (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

UN HOMME DANS LA FOULE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : St-Michel, 5e (43-26-79-17).

LE VAISSEAU FANTOME (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74).

BABY DOLL (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CABARET (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

CARMEN (It., v.o.) (F. Rosi), Vendôme, 2e (47-42-97-52).

CASABLANCA (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CASANOVA DE FELLINI (I., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09), h.sp.

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ENFER DES TROPIQUES (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA FEMME AU PETIT CHIEN (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

GANDHI (Ang., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

Les festivals

CHEFS D'ŒUVRE DE L'HUMOUR ANGLAIS (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07), mer. dim. : Noblesse oblige ; jeu. : De l'or en barre ; ven. : l'Homme au complet blanc ; sam. : Tueur de dames ; lun. : Whisky à Gogo ; Mar. : Trois dames et un as.

CINÉMA AMÉRICAIN (v.o.). Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) : mer, ven., dim., mar : Blanches colombes et Vilains messieurs ; jeu., sam., lun. : Gatsby le magnifique.

M. MONROE (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60), mer., dim. : les Hommes préfèrent les blondes ; ven. : Chérie je me sens rajeunir ; jeu., sam., mar. : Sept ans de réflexion ; lun. : Comment épouser un milliardaire.

MONTY PYTHON (v.o.), Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20), mer., ven. : la Vie de Brian ; jeu., dim. : Jabberwocky ; sam. : Sacré Graal ; mar. : le Sens de la vie.

W. WENDERS (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) : mer., mar. : Alice dans les villes ; ven. : la Tempête écarlate ; sam : Faux mouvement ; jeu. : Hammett ; dim. : Au fil du temps ; lun. : Paris, Texas.

MIKHALKOV (v.o.). Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) : mer. : Sans témoin ; jeu. : Romance cruelle ; vend. : la Parentèle ; sam. : Partition inachevée pour piano mécanique ; dim. : Quelques jours de la vie d'Oblomov ; lun. : l'Esclave de l'amour ; mar. : Cinq soirées.

B. KEATON, Studio 43, 9e (47-70-63-40) en alternance : Steamboat Bill Junior ; les Lois de l'hospitalité ; Ma vache et moi ; les Trois âges ; Sherlock Junior : le Mécano de la « général ».

L. BUNUEL (v.o.), République Cinéma, 11e (48-05-51-33) : mer., 15 h 40 : Tristana ; jeu., 14 h, sam., 17 h : Los Olvidados, Un chien andalou : mar., 14 h : Nazarin.

TARKOVSKY (v.o.), République Cinéma, 11e (48-05-51-33) : jeu., 16 h : Nostalghia ; lun., 16 h : Solaris ; sam., 19 h : Andreï Roublev ; mer., 21 h 40 : Stalker ; lun., 15 h 40 : l'Enfance d'Ivan.

ROHMER, Denfert, 14e (43-21-41-01) : ven., 20 h : le Beau mariage ; sam., 15 h 40, mer., 17 h 20 : Perceval le Gallois ; mer., 22 h, dim., 20 h : les Nuits de la pleine lune ; ven., 22 h, mar., 16 h : la Femme de l'aviateur ; jeu., 20 h : la Marquise d'O ; sam., 20 h, mar., 18 h : Pauline à la plage.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.). Studio 28, 18e (46-06-38-07) : mer., jeu., le Jupon rouge ; ven., sam., Richard et Cosima ; dim., mar. : Un homme amoureux.

Les séances spéciales

BUFFET FROID (Fr.), Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), jeu. 20 h, ven. 14 h, dim. 20 h 20.

DODES CADEN (Jap., v.o.), St-Lambert, 15e (45-32-91-68), D. 16 h 30.

L'EXTRAVAGANT M. DEEDS (A., v.o.), Trois Luxembourg, 5e (46-33-97-77), 12 h.

HANNAH ET SES SŒURS (A.,v.o.), Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14), 13 h 25.

L'HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.), Templiers, 3e (42-72-94-56), D., 13 h 50.

J. BREL, Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), sam. 13 h 45.

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.), St-Ambroise, 11e (47-00-89-16), ven. 19 h 45.

LOULOU (All., v.o.), Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33), ven. 20 h, D. 12 h.

LUDWIG VISCONTI (It., v.o.), Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36), mar. 10 h.

MASQUES (Fr.), Cité internationale universitaire, 14e (45-89-38-69), mar. 21 h.

MOSQUITO COAST (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 20, 10 h 50.

NEW-YORK MIAMI (A., v.o.), Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33), ven. 18 h 20, lun. 20 h.

NU DE FEMMES (It., v.o.), Reflets Logos, 5e (43-54-42-34), mer., jeu., ven., sam. 12 h.

RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (A., v.o.), St-Ambroise, 11e (47-00-89-16), D. 19 h 45.

LA RUÉE VERS L'OR (A., v.o.), Rialto, 19e (46-07-87-61), sam. 17 h 30, D. 16 h 50.

SUR LA QUAIS (A., v.o.), Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36), sam. 11 h 45.

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 30 septembre

TF 1

20.25 Football : Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe. Marseille-Leipzig (match retour). **21.15 Tirage du Loto. 21.30 Football.** 2e mi-temps. En cas de prolongations, les émissions suivantes seront retardées d'autant. **22.20 Magazine : Pirates.** Emission humoristique de Bernard Bouthier. Au programme : L'instrhumain de Pirates : Les impostures : *Interview inédite de Raymond Barre ; Fume, c'est du belge :* French lovers : Les disparus de Mourmelon : Leçon d'imitation de *François Mitterrand : C'est un scandale : Enquête* surprise : interview exclusive d'Yves Montand ; Le journal télévisé familial : La vérité sur la carte bleue ; Enquête sportive. **23.20 Journal. 23.35 Permission de minuit.**

A 2

▶ **20.30 Magazine : La marche du siècle.** De Jean-Marie Cavada et Jean-Pierre Bertrand. Thème : 30 ans en l'an 2000. **22.00 Football : Coupe de l'UEFA.** Match retour : Auxerre-Panathinaïkos (en différé d'Auxerre). **23.40 Informations : 24 h sur l'A 2. 0.10 Histoires courtes.** Pan, t'es mort, d'Ariel et Thadé Piasecki ; L'orage, de *Michelle Plàa.*

FR 3

20.35 Théâtre : le Misanthrope. Comédie en cinq actes de Molière : *mise en scène de Pierre Dux. Avec Georges Des*crières, Michel Duchaussoy, Bernard Dhéran, Béatrice Agenin, Gérard Caillaud. **22.35 Journal. 23.00 Magazine : Océaniques.** De Pierre-André Boutang et François Ribadeau-Dumas. La danse contemporaine en France, en 1987 : Jean-Claude Gallotta, à Grenoble : Angelin Prejlocaj, à Champigny ; Maguy Marin à Créteil. **0.00 Musiques, musique.** *Chant sans paroles, opus 109, de Mendelssohn, par Ima Zost,* violoncelle, et François Vierdoneuf, piano.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Maxie ■ *Film américain de Paul Aaron* (1985). Avec Glenn Glose, Mandy Patinkin, Ruth Gordon. **22.30 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : le Paltoquet** ■■ Film français de Michel Deville (1986). Avec *Fanny Ardant,* Daniel Auteuil, Richard Bohringer, Philippe Léotard, Jeanne Moreau, Michel Piccoli. **0.10 Cinéma : Au-delà du réel** ■ *Film américain de Ken Russell (1980).* **1.45 Les superstars du catch.**

LA 5

20.30 Variétés : *Collaricocoshow.* *Emission de Stéphane* Collaro. Avec Gold, Laurent Voulzy, Dorothée. **22.00 Série :** *Arabesque. Don du ciel.* **22.55 Série : Le renard.** Une valise. **0.05 Série : Max la menace.** L'ennemi est dans la place (rediff.). **0.35 Série : Les chevaliers du ciel. 1.05 Feuilleton : Le temps des copains. 1.30 Série : La cloche tibétaine.** L'escadron d'or (rediff.). **2.25 Série : Arsène Lupin.**

M 6

20.30 Série : Dynastie. Le choix. **21.20 Série : Falcon Crest.** Pas de deux. *22.10 Journal. 22.20 Météo.* **22.25 Série : Les espions.** La rançon. **23.15 Club 6.** Invités : Pierre Arditi, Macha Méril, Lolleh Bellon. **0.00 Série : Les têtes brûlées. 1.35 25 images seconde. 1.40 Clip des clips.** Le chouchou de la semaine : Julie Piétri.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Cinéma aux Antilles. **21.30 Musique : Le roi Arthus,** par Jean-Louis Cavalier (Motet transdépartemental d'Alain Savouret, enregistré les 15 et 16 mai 1987 à Saint-Sever, dans les Landes). **22.30 Nuits magnétiques.** *0.10 Du jour au lendemain.*

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 4 juin au Théâtre du Châtelet) : *Menuet antique. Trois cantates (Myrrha, pour soprano,* ténor, baryton et orchestre ; Alcyone, pour soprano, alto, ténor et orchestre ; Alyssa, pour soprano, *ténor*, baryton et orchestre), de Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. Léonard Slatkin. **23.07 Jazz club.**

Jeudi 1er octobre

TF 1

13.35 Feuilleton : Haine et passions (19e épisode). ***14.20 Feuilleton : C'est déjà demain*** *(19e épisode).* **14.45 Variétés : La chance aux chansons.** Emission de Pascal Sevran. **15.35 Tiercé à Saint-Cloud. 15.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.** Le baiser de Midas. **16.45 Club Dorothée. 17.00 Magazine : Panique sur le 16.** Animé par Christophe Dechavanne. **17.55 Flash d'informations. 18.00 Série : Mannix.** Maldonne. **19.00 Feuilleton : Santa Barbara.** ***19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Loto sportif.*** **20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.35 Série : Chahut-Bahut.** De Jean Sagols. **22.15 Magazine : Le monde en face.** De Christine Ockrent, Bernard Laine et Alain Ranger. Comment intégrer les immigrés ? **23.30 Journal. 23.45 Permission de minuit.** Emission de Frédéric Mitterrand.

A 2

13.45 Magazine : Domicile A 2. De Liliane Bordoni, présenté par Marc Bessou. Avec pour la partie variétés : Rose Laurens, Gamine, Georges Guétary ; à 13.50 série : Chapeau melon et bottes de cuir (Un petit déjeuner trop lourd). **15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Domicile A 2** (suite). ***15.30 Feuilleton : Rue Carnot. 16.00 Flash d'informations.*** **16.05 Magazine : Domicile A2** (suite). ***17.15 Récré A2.*** *Mimi* Cracra ; Barbapapa ; Lire, lire, lire : Le sourire du dragon. **17.55 Flash d'informations. 18.00 Série : Ma sorcière bien aimée.** Les nouveaux pouvoirs de Jean-Pierre (1re partie). **18.25 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **18.50 Variétés : Un DB de plus.** De Didier Barbelivien. Avec Gérard Blanchard, L'affaire Luis Trio, Léo Ferré, Serge Guirao. ***19.15 Actualités régionales. 19.40 Jeu : Le bon mot d'A 2.*** **20.00 Journal. 20.25 INC. 20.30 Cinéma : Maigret tend un piège.** ■ *Film français de Jean Delannoy (1957).* Avec Jean Gabin, Annie Girardot, Jean Desailly, Olivier Hussenot. **22.30 Magazine : Edition spéciale.** D'Alain Wieder, présenté par Bernard Rapp. Thème : 1957-1987, du premier spoutnik à la station orbitale. **23.30 Informations : 24 h sur l'A 2. 0.00 Série : Brigade criminelle.**

FR 3

13.30 Magazine : La vie à plein temps. Présenté par Gérard Morel. Avec Résidence nocturne, Carole Serrat, Hortense Dufour, Jean Marais. **14.00 Magazine : Thalassa** (rediff.). **14.30 Documentaire :** Un naturaliste en campagne. 4. Créatures du soleil. **15.00 Flash d'informations. 15.03 Série : Sur la piste du crime.** *Le transfuge (2e partie).* ***16.00 Magazine : Dimension 3.*** Sommes-nous prisonniers de nos gènes ? **17.00 Flash d'informations. 17.03 Feuilleton : Vive la vie ! 17.30 Dessin animé : Croc-note show.** Le triangle. **17.35 Dessin animé : Belle et Sébastien. 18.00 Dessin animé : Mister T.** 1er épisode : Le mystère des médailles d'or. **18.30 Feuilleton : Thibaud, ou les croisades.** 19e épisode : Le manteau blanc. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, Actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie.** *La moelle osseuse.* ***20.05 Jeux : La classe.*** **20.30 INC.** Propriétaires-locataires : les nouvelles règles du jeu. **20.35 Cinéma : Loulou** ■■■ Film français de Maurice Pialat (1980). Avec Isabelle Huppert, Gérard Depardieu, Guy Marchand, Humbert Balsan. **22.25 Journal. 22.50 Magazine : Océaniques. 23.45 Musiques, musique.** La villageoise, de Rameau, par Huguette Dreyfus, clavecin.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Pied-plat sur le Nil. □ Film italien de Steno (1979). **15.40 Cinéma : New York, New York.** ■■ Film américain de Martin Scorsese (1977). **18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **18.45 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. ***19.15 Mytho-folies.*** *Avec Michel Galabru.* **19.25 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et les Nuls. Invité : Claude Chabrol. **20.30 Cinéma : Zelig.** ■■ Film américain de Woody Allen (1983). Avec Woody Allen, Mia Farrow, Sol Lomita, Stephanie Farrow, Will Holt. **21.45 Flash d'informations. 21.50 Cinéma : La fureur de vaincre.** ■ Film chinois de Lo Wei (1972). Avec Bruce Lee, Nora Miao, Tien Fong, Bob Baker. ***23.40 Cinéma : Breeders.*** □ Film américain de Tim Kincaid (1983). Avec Teresa Farley, *Lance Lewman, Francis Raines, Nathalie O'Connell.* **0.55 Téléfilm : Finnegan remet ça.** De Joan Micklin Silver, *avec Mary Tyler Moore,* Robert Preston, Sam Waterston.

LA 5

13.35 Série : Les saintes chéries. 14.10 Série : Arsène Lupin. ***15.30 Série : La grande vallée. 16.30 Série : Max la menace.*** **17.00 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 17.40 Dessin animé : Emi magique. 18.05 Série : Hôtel.** Alliance imparfaite. **19.00 Jeu : La porte magique.** Animé par Michel Robbe. **19.30 5, rue du Théâtre.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Scrupules.** De Alan J. Levi. **22.15 Série : Capitaine Furillo. 23.10 Série : Lou Grant.** (rediff.). **0.05 Série : Max la menace.** Qui sauvera qui ? (rediff.). **0.35 Série : Les chevaliers du ciel. 1.05 Feuilleton : *Le temps des copains.* 1.30 Les cinq dernières minutes.** Le bonheur à tout prix.

M 6

13.30 Variétés : chansons amour, chansons toujours. 14.00 Côté corps, côté cœur. Un médecin parle aux femmes *et répond en direct à leurs questions.* **14.30 Série : Marcus Welby. 15.20 25 images seconde. 15.50 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit bit bit hourra ! 17.05 Série : Les espions. 18.00 Journal et météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie.** Un bien si précieux. **19.05 Série : Cher oncle Bill.** Des cigognes et des fées. **19.30 Série : Daktari.** Clarence le tueur. **20.24 Six minutes d'informations.** *De 20.30 à 0.15 M6 aime le cinéma.* ***20.35 Série : Les têtes brûlées.*** *Pilote de* la série (rediff.). **22.05 M6 M Magazine.** Joris Ivens en *Chine : Portrait de Wim Wenders : Un reportage sur San*drine Bonnaire : Introduction au film : Les amants de la nuit. **22.20 Journal et météo. 22.30 Cinéma : Les amants de la nuit.** ■■ Film américain de Nicholas Ray (1947). **0.15 Club 6.** Invités : Robert Hossein, Corinne Bacara. **1.00 25 images seconde. 1.05 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : Mona l'amour. D'Hervé Royer. **21.30 Musique : Emotion-mutation.** La danse du canard ; La mouvance post-rock-industrielle-mail art se tourne vers le compact : Spécial Jon Rose. **22.30 Nuits magnétiques.** ***0.10 Du jour au lendemain.***

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de l'église Saint-Sulpice) : Symphonie nº 10, op. 73, de Widor ; Orchestra pour deux orgues, de Finzi : Messe pour deux chœurs et deux orgues, op. 36, de Widor, *par Daniel Roth (orgue) : Marc Cadiot (orgue),* Sophie-Véronique Choplin (orgue), l'Ensemble vocal Patrick Marco, l'atelier du Centre d'études polyphoniques et les Chorales de Paris, dir. Michel Picquemal. **23.07 Club de la musique contemporaine.** En direct de Musica 87 à Strasbourg.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4582

HORIZONTALEMENT

I. Moyen, pour un étourneau, de ne pas perdre trop de plumes. – II. Est à la merci d'un enfant. Les oreilles qu'il peut avoir ne l'empêchent pas d'être sourd. – III. Son avènement est un événement. N'engage pas à passer la main. – IV. Où il est préférable d'avoir bien en main ce qu'on y met sur pied. Fut « choqué ». – V. Morceau de flûte. Nombreux sont ceux qui sont amenés à penser qu'il mérite d'être disputé. – VI. Il a fallu qu'on lui apporte bien des choses sur un plateau. On en a vite fait le tour. – VII. Un mot qu'on a souvent à dire. Qui a donc été bien soigné. Note. – VIII. Contient beaucoup d'eau. Se payait souvent la tête de ceux qui le fréquentaient. – IX. Est à l'origine d'un grand nombre d'espoirs déçus. Bien en peine. – X. Rien d'étonnant à ce qu'on y ait l'eau à la bouche. Limite la consommation. – XI. Faire suer.

VERTICALEMENT

1. Ont droit à davantage d'emplois dans le Nord que dans le Sud. – 2. Un trop grand froid les empêche d'apparaître. Fin de participe. – 3. Notes. Mis en boule et mis en bouche. – 4. Bien rentré et donc à même d'être bien sorti. Joue un grand rôle dans les transports. – 5. Des milliers de lustres. Est utile pour régler. On n'a pas l'habitude de le regarder en dessous. – 6. S'allonge en tricotant. Quelqu'un se propose de lui donner plus d'une bonne leçon. – 7. C'est souvent pour l'enguirlander qu'on le fait venir chez soi. Certains ont regretté de ne pas être allé à l'encontre de cette rencontre. – 8. Donne à entendre et pas qu'un peu ! – 9. Pourrissent par excès d'eau. Il faut se faire la main pour y mettre le pied.

Solution du problème n° 4581

Horizontalement

I. Sérénade. – II. Etat. Cinq. – III. Modeste. – IV. Ino. Ci. Pi. – V. Talons. – VI. Age. ENA. – VII. UER. Nia. – VIII. Ressort. – IX. Eté. Suède. – X. Cesser. – XI. Ecluse. Ré.

Verticalement

1. Séminaire. – 2. Eton. Etoc (côte). – 3. Radoteuse. – 4. Eté. Es. Cu. – 5. Scléroses. – 6. Action. Ruse. – 7. Die. Nantes (lieu de naissance de Jules Verne). – 8. En. PS. Der. – 9. Qui ? Madère.

GUY BROUTY.

● **Spectacle d'enfants.** – Le prochain spectacle du Planétarium à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette débutera le jeudi 8 octobre. Il s'agit des « Aventures de Starball », conçues et réalisées par Serge Richez et destinées aux enfants de cinq à dix ans.

★ Cité des sciences de La Villette, 30, avenue Corentin-Cariou, 75019 Paris. Tél. : 40-05-70-00; répondeur : 40-05-72-72; minitel : 36-15 VILLETTE.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 30 septembre 1987 :

UN DÉCRET

● N° 87-796 du 29 septembre 1987 pris pour l'application des articles 33 et 34 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication et relatif aux services de radiodiffusion sonore et de télévision distribués par câble.

DES ARRÊTÉS

● Du 14 septembre 1987 portant organisation de la participation française au programme de recherche européen sur le transport et la transformation de constituants atmosphériques en traces d'origine naturelle et anthropogénique (projet, Eurotrac-Eurêka).

● Du 24 septembre 1987 fixant au titre de l'année 1988 le nombre total de places offertes aux concours de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré, au professorat de l'enseignement technique et d'éducation physique et sportive.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 30 septembre à 0 h TU et le jeudi 1er octobre à 24 h TU.

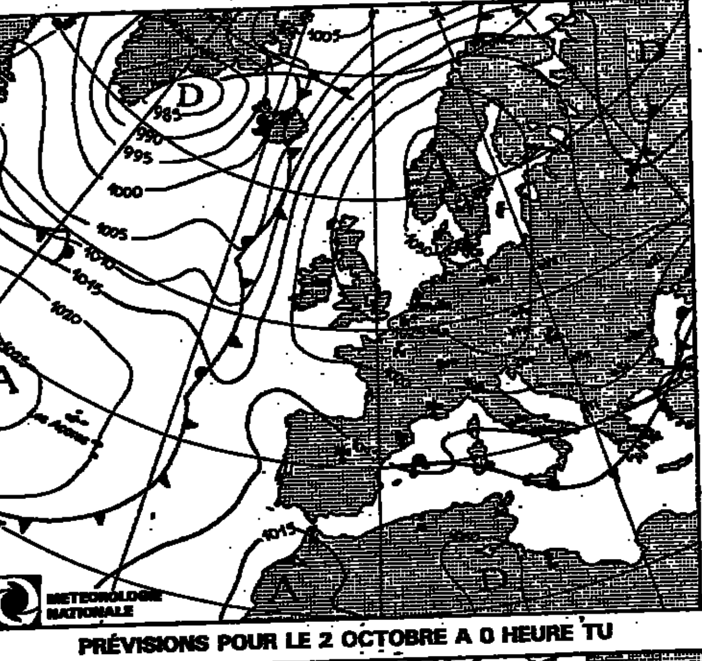
Un front froid situé sur l'Atlantique se rapprochera de nos régions occidentales, amenant des masses nuageuses puis des pluies, à caractère orageux dans le Sud-Ouest. Un temps ensoleillé d'automne se maintiendra provisoirement sur la moitié nord-est.

Jeudi : en Corse et de la Provence-Côte d'Azur aux Alpes, au Nord-Est, à l'Orléanais, au Bassin parisien, à la Normandie et au Nord, la journée sera bien ensoleillée. On devra toutefois attendre la dissipation de bancs de brouillards locaux de la Bourgogne et du Lyonnais au Nord-Est et à la Picardie. Sur le Languedoc, les nuages bas couvrant le ciel le matin se déchireront difficilement. Le ciel pourra donc rester localement gris. Sur les Pyrénées orientales et du Massif Central au Poitou, à la Vendée, à l'Ille-et-Vilaine et au Cotentin, le ciel d'abord dégagé deviendra nuageux. Mais le soleil conservera une place honorable.

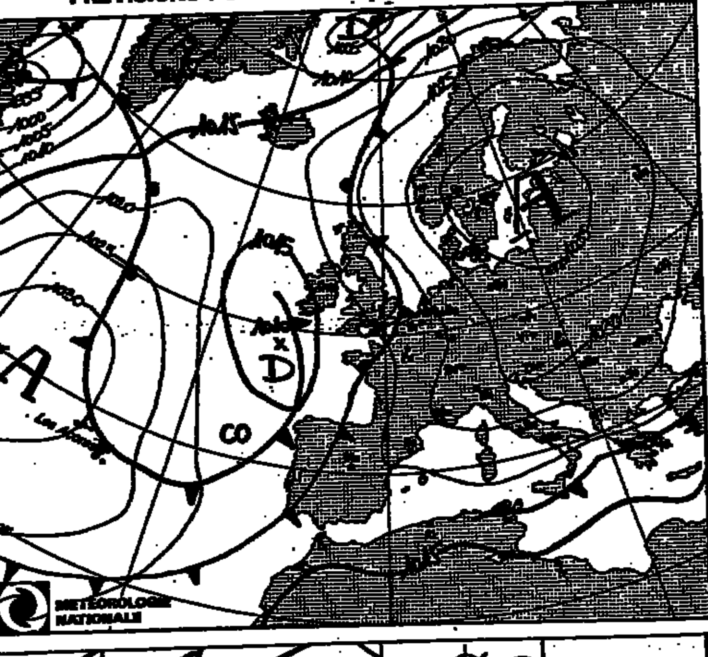
Dans le Sud-Ouest et la Bretagne ouest, les nuages viendront couvrir le ciel. Quelques pluies se produiront en soirée en Bretagne, quelques ondées orageuses isolées le matin sur les Pyrénées, l'après-midi et le soir sur la région sud-ouest.

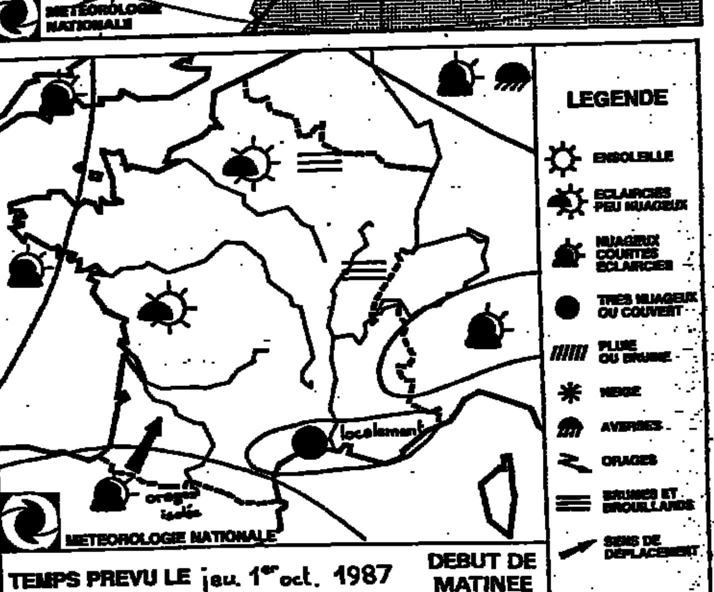
Les températures minimales resteront basses avec 11 à 15 degrés sur les côtes de la Méditerranée, 6 à 10 degrés sur les régions méridionales et près de la Manche, 5 à 9 degrés dans le Sud-Ouest, 2 à 6 degrés ailleurs, localement entre 0 et –2 degrés dans le Centre. Les maxima atteindront 23 à 26 degrés en Provence, Côte d'Azur et Corse, 18 à 23 degrés dans le Sud-Ouest, 19 à 22 degrés dans les Alpes, 14 à 19 degrés sur les autres régions.

SITUATION LE 30 SEPTEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 2 OCTOBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 29-9 à 6 heures TU et le 30-9-1987 à 6 heures TU — le 30-9-1987

FRANCE

AJACCIO	25	12	D
BIARRITZ	19	10	D
BORDEAUX	18	4	D
BOURGES	15	4	D
BREST	15	6	D
CAEN	15	4	D
CHERBOURG	14	10	N
CLERMONT-FERR.	15	2	D
DIJON	14	4	D
GRENOBLE St-M-H	18	9	N
LILLE	16	5	B
LIMOGES	15	6	D
LYON	14	4	D
MARSEILLE-MAR.	23	13	N
NANCY	14	3	D
NANTES	17	6	D
NICE	23	17	C
PARIS-MONTS.	15	8	D
PAU	20	8	D
PERPIGNAN	21	14	N
RENNES	18	5	D
ST-ÉTIENNE	14	3	D
STRASBOURG	14	4	D
TOURS	20	5	D
TOULOUSE	20	8	N
POINTE-A-P.	33	24	D

ÉTRANGER

ALGER	28	20	P
AMSTERDAM	16	5	D
ATHÈNES	29	22	D
BANGKOK	34	28	C
BARCELONE	22	17	C
BELGRADE	15	6	C
BERLIN	13	4	N
BRUXELLES	15	5	B
LE CAIRE	33	21	D
COPENHAGUE	13	7	C
DAKAR	31	25	D
DELHI	37	25	D
DJERBA	33	24	N
GENÈVE	15	4	D
HONGKONG	27	24	A
ISTANBUL	25	16	N
JÉRUSALEM	31	16	B
LISBONNE	28	18	D
LONDRES	15	8	N
LOS ANGELES	23	18	D
LUXEMBOURG	12	5	D
MADRID	28	14	D
MARRAKECH	22	16	N
MEXICO	27	14	A
MILAN	18	12	N
MONTRÉAL	26	14	N
MOSCOU	9	4	C
NAIROBI	28	17	D
NEW-YORK	28	18	N
OSLO	13	1	D
PALMA-DE-MAL.	24	18	N
PÉKIN	25	11	D
RIO-DE-JANEIRO	25	20	C
ROME	27	16	N
SINGAPOUR	32	24	N
STOCKHOLM	10	1	B
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	21	17	A
TUNIS	31	24	N
VARSOVIE	12	4	D
VENISE	18	11	C
VIENNE	14	5	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



Société

Le projet sur les juges d'instruction

Course d'obstacles pour une réforme contestée

Le garde des sceaux, M. Albin Chalandon, a présenté à la presse, mardi 29 septembre, son projet de budget pour l'année 1988 : avec une enveloppe de 14 milliards de francs, les crédits de la justice augmentent de 10,27 % *(le Monde du 17 septembre)*. La priorité porte, bien entendu, sur la construction de nouvelles prisons. Les entreprises lauréates devraient être connues à la mi-décembre, et les travaux pourraient commencer *en février*.

Le ministre de la justice a surtout longuement évoqué ce qu'il appelle *« l'aléa de la justice »* et les orientations de son projet de réforme de l'instruction, dont il avait, la veille, ébauché les grandes lignes sur TF 1 *(le Monde du 29 septembre)*. Animé, dit-il, par le souci de réduire le nombre des détentions provisoires, le ministre veut amoindrir considérablement le pouvoir des juges d'instruction. *Le projet*, qui doit être présenté à la session d'automne du Parlement, n'est pas encore prêt, assure-t-on à la chancellerie. Il provoque pourtant, déjà, une vive polémique au sein du monde judiciaire où l'on craint, notamment, qu'il n'ait pour véritable objectif de mieux contrôler des juges à l'indépendance parfois gênante.

Certes, *« il ne faut pas confondre les hommes et les institutions »* et s'il faut réformer les institutions, ce n'est pas nécessairement parce que l'on doit aussi réformer les hommes : c'est ainsi que le ministre de la justice, M. Albin Chalandon, en rendant un hommage appuyé aux magistrats *« qui prennent des risques »*, notamment aux juges antiterroristes, a tenté de rassurer une magistrature quelque peu inquiète des orientations tout juste dévoilées de son projet de réforme de l'instruction. Contraint par le calendrier, M. Chalandon entend présenter un texte se substituant à celui qu'avait fait adopter M. Robert Badinter il y a deux ans et dont l'entrée en application était prévue pour le 1er mars 1988. S'il parvient à boucler sa réforme, le garde des sceaux dispose de peu de temps pour la communiquer aux ministres de l'intérieur, de la défense, des finances, puis à Matignon, pour recueillir l'avis du Conseil d'Etat, avant de la faire approuver au conseil des ministres et de la soumettre au Parlement, qui reprend ses travaux le 2 octobre.

Trois lignes directrices

De notes en contre-notes, d'ordres en contrordres, cabinet et services de la chancellerie qui ne travaillent pas toujours en bonne intelligence, *« sont passés ces jours-ci par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel »*, remarque un observateur. La moindre des épreuves n'étant pas la nécessité, pour le ministre, d'avoir « quelque chose » à annoncer sur TF 1 au cours de l'émission *Médiations*, où, le 28 septembre, tard dans la soirée, il fut contraint de donner quelques indications sur un projet de réforme dont on assure que *« le texte n'est pas encore écrit aujourd'hui »*. Visiblement mal à l'aise, dans la mesure où rien de définitif ne semble arrêté, le garde des sceaux, pressé de questions, a dû apporter quelques précisions sur les trois lignes directrices de sa réflexion :

● ***1. Le juge d'instruction* n'aura plus le pouvoir d'incarcérer :** *« Il faut séparer*, dit le ministre, *l'enquête de la mise en détention. »* C'est donc au chef de juridiction, après avis de l'assemblée générale du tribunal, de désigner les magistrats du siège qui, à trois, décideront de l'opportunité du mandat de dépôt.

Après quelques hésitations, le garde des sceaux a assuré que cette décision se prendrait en chambre du conseil et non en audience publique, ce qui poserait bien entendu la question du secret de l'instruction après débat contradictoire entre le représentant du parquet et l'avocat du prévenu. Ce tribunal ne gérerait pas le *« contentieux de la détention »*, c'est-à-dire les péripéties classiques liées à la progression de l'instruction. En revanche, le juge d'instruction pourrait, comme par le passé, décider de remettre en liberté, dans des délais non précisés, le prévenu incarcéré sur décision de ce tribunal. Les mêmes juges pourraient, notamment dans les petits tribunaux, décider de l'incarcération et avoir, par la suite, à juger au fond.

● **2. Les pouvoirs de la chambre d'accusation, dont le président serait nommé par décret, doivent être considérablement renforcés.** Comme le prévoyait la loi « sécurité et liberté », cette chambre disposerait d'un pouvoir dit d'*« évocation »*. Contrôlant régulièrement les actes de l'instruction, la chambre, si elle devait constater la *« carence »* d'un juge d'instruction, pourrait, six mois après l'ouverture d'une information, dessaisir le juge d'instruction, se substituer à lui ou désigner un autre magistrat instructeur. M. Chalandon n'a pas précisé les critères de cette « carence ».

● **3. – Les magistrats de fraîche date ne pourraient accéder à l'instruction.** Ils devraient en effet attendre sept ans et l'inscription sur la liste d'aptitude pour pouvoir prétendre aux fonctions de magistrat instructeur. *« On ne confie pas une greffe du cœur à quelqu'un qui débute en chirurgie »*, se plaît à dire M. Chalandon.

Quand cette réforme, une fois au point, entrera-t-elle en vigueur ? La question reste entière. Le ministre estime à 60 ou 65 postes de magistrat et 30 postes de greffier le coût en effectif de ce projet. Or le budget de 1988 ne prévoit, pour le moment, que 35 créations de postes de magistrat, et 282 emplois sont, d'autre part, supprimés dans les greffes. Il faudrait donc que le ministère de l'économie et des finances appuie le dessein du garde des sceaux. *« C'est une affaire d'une très grande ampleur. On ira lentement s'il le faut, vite si on le peut »*, espère aujourd'hui le ministre de la justice. Du simple ajournement de l'application de la réforme Badinter – que M. Chalandon ne souhaite pas mais qu'il ne peut exclure – à un texte *« plus riche »* dont l'entrée en vigueur reste imprécise, la marge, on le voit, est grande.

Après l'expérience des prisons privées, du code de la nationalité ou de son projet en matière de lutte contre la toxicomanie, le ministre de la justice a dû prendre l'habitude de la prudence, et malgré le retentissement de certaines annonces, apprendre à se ménager des portes de sortie pour éviter d'être contredit par la réalité.

Ag. L.

Soupçons

QUELLE est au fond la philosophie du projet de réforme esquissé par M. Chalandon ? Cette question, nombre de magistrats – et pas forcément ceux qui pourraient être bien *a priori* hostiles – se la posent aujourd'hui. S'agit-il vraiment, au moment où la priorité est donnée aux prisons comme le montre le projet de budget 1988, de faire baisser le nombre des détentions provisoires ? Ne faut-il pas y déceler une intention de contrôler des juges trop indépendants ?

M. Robert Badinter, après quelques batailles, avait fini par obtenir, haut la main, l'aval du Parlement pour instituer une véritable collégialité de l'instruction. Aujourd'hui, on reparle bien de collégialité, mais on en exclut les juges d'instruction et on les met pratiquement sous surveillance. Ces nouveautés auront-elles une incidence sur la surpopulation pénale quand on sait la promptitude des tribunaux correctionnels jugeant en comparutions immédiates à prononcer des peines de prison ? De même n'observe-t-on pas une régulière confirmation, par les chambres d'accusation, des maintiens en détention ordonnés par les juges d'instruction dans les affaires simples touchant ces petite et moyenne délinquances, qui encombrent à la fois tribunaux et maisons d'arrêt.

Il semble bien qu'il faudrait chercher ailleurs les motivations du ministre de la justice, qui n'a jamais, en privé comme en public, caché son irritation face aux prérogatives des juges d'instruction. En réduisant aussi fortement leur pouvoir, on mettra vite ces magistrats en porte-à faux vis-à-vis de ceux-là mêmes qu'ils sont censés contrôler : policiers et gendarmes soumis à une hiérarchie pesante qui n'a jamais hésité à se manifester dans les affaires dites « sensibles ».

On prétend aussi, aujourd'hui, répondre aux vœux d'une opinion rendue méfiante par les dérapages mal contrôlés des « petits juges » dans des affaires spectaculaires dont elle suit pourtant avec avidité les rebondissements. On a parlé de « réforme Lambert » du nom du juge qui avait instruit l'affaire Grégory. *Certains magistrats* se demandent aujourd'hui si on ne leur prépare pas plutôt une autre réforme. *« Il faut en finir avec cette idée que le juge d'instruction est l'homme le plus puissant de France ; c'est vrai lorsqu'il s'agit de mettre un toxicomane en prison, parce que tout le monde s'en moque. C'est moins vrai lorsqu'il s'agit d'un Delebois, d'un Burgos ou des frères Chaumet »*, dit un haut magistrat.

Reprocher, comme il le fait, leur immobilisme, leur corporatisme aux magistrats méfiants devant sa réforme n'évitera pas au garde des sceaux d'affronter le soupçon de bon nombre d'entre eux.

AGATHE LOGEART.

● **M. Gilbert Bonnemaison : une efficacité douteuse.** – Député (PS) de Seine-Saint-Denis, maire d'Epinay, chargé des questions de justice au Parti socialiste, M. Gilbert Bonnemaison estime : *« Une nouvelle fois, M. Chalandon fait le contortionniste... Après avoir invité à incarcérer à tout va, il invite à « décarcérer » parce qu'il se rend compte des excès qu'il a provoqués lui-même. Il fait des annonces à grand fracas qui se termineront en « pftt ». On a su trouver 4 milliards de francs pour les prisons, on aurait pu trouver de quoi recruter quelques juges pour appliquer la réforme Badinter. On peut douter de l'efficacité de ce qui est proposé pour faire baisser la détention provisoire. Il faudra que M. Chalandon modifie beaucoup son discours pour provoquer la révolution qu'il annonce »*.

Les enquêteurs sont convaincus mais ne disposent pas de preuves

Un Algérien expulsé de France en juin serait l'organisateur de l'assassinat de Me Mecili

Plusieurs jours après leur mise en cause dans l'assassinat, le 7 avril 1987, à Paris, de Me Ali Mecili, les autorités algériennes ont réagit, le 30 septembre, aux informations fournies par l'hebdomadaire *le Point*, selon lesquelles un agent de la sécurité militaire algérienne, Abdelmalek Amellou, aurait organisé l'assassinat à Paris du porte-parole de l'opposition algérienne en France *(le Monde du 29 septembre)*. *« L'Algérie a condamné cet assassinat crapuleux dès qu'elle en a pris connaissance*, commente-t-on à Alger, de source autorisée, où l'on s'élève *« contre les insinuations malveillantes tendant à la mettre directement ou indirectement en cause » (page 36)*.

M. Ahmed Ben Bella, ancien président algérien en exil en Suisse, a pris à partie les autorités d'Alger et de Paris en déclarant au sujet de l'assassinat : *« C'est une décision politique venue de très haut (...) ; des membres du gouvernement* [français] *sont complices dans cette opération. »*

De son côté, M. Roland Dumas, ancien ministre des relations extérieures et député (PS) de la Dordogne, a, dans une question écrite à M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité, demandé quelles étaient les *« raisons impérieuses »* qui justifiaient la décision d'expulser de France Abdelmalek Amellou dont *« la présence (...) était souhaitée par le juge d'instruction »*.

Les enquêteurs français paraissent convaincus qu'Amellou était bien l'organisateur de l'assassinat.

Dans un tel dossier, il y a d'abord les faits, dont l'expulsion vers l'Algérie, le 14 juin, d'Abdelmalek Amellou. Il y a, ensuite, ce que l'on pressent d'une affaire où un porte-parole de l'opposition algérienne en exil est assassiné par des malfaiteurs recrutés – selon la conviction des enquêteurs – par les services secrets algériens. Il y a enfin les interrogations : les autorités françaises en savent-elles plus qu'elles ne veulent bien en dire sur cette affaire ?

La révélation – par *le Point* – de l'expulsion d'Amellou embarrasse tout le monde, en France comme en Algérie où les autorités refusaient jusqu'à une date récente de reconnaître officiellement avoir « réceptionné » leur ressortissant expulsé par Paris. Le fait n'est pourtant pas niable. Le 14 juin 1987, accompagné de son amie, Fatma Beliali, ainsi que d'une douzaine d'autres expulsés, Amellou a bien été mis dans l'avion d'Alger par les fonctionnaires de la police de l'air et des frontières, pour le vol régulier d'Air Algérie no AH 1005, parti d'Orly-Sud à *20 h 15*.

La conviction des enquêteurs, comme celle des services français de renseignement, est forte. Selon eux, Amellou était une pièce maîtresse dans l'organisation du meurtre, mais, faute de preuve, il n'y a pas eu d'autre choix que celui de le relâcher.

C'est plusieurs semaines avant l'expulsion que la brigade criminelle chargée de l'enquête avait reçu d'un indicateur une information dénonçant Abdelmalek Amellou. Selon lui, la sécurité militaire algérienne aurait versé 800 000 F à Amellou pour organiser le meurtre d'Ali Mecili.

Amellou, plusieurs fois condamné en France pour vols, chèques sans provision et détention d'armes, est connu de la police. Agé de trente-trois ans, de nationalité algérienne, il vit dans son pays, mais fait de fréquents séjours en France. Avant son expulsion, il avait multiplié les allées et venues entre Alger et Paris.

A Paris, il séjournait chez son amie, Fatma Beliali, strip-teaseuse de trente-cinq ans, dans le 10e arrondissement. L'appartement fit l'objet d'une étroite surveillance tandis que le téléphone fut mis sur écoute. Début juin, Abdelmalek Amellou vient une nouvelle fois en France. C'est alors que les policiers l'entendent dire à son amie qu'elle doit éviter de se rendre dans les grands magasins après le 15 juin, date à laquelle des attentats pourraient y avoir lieu. Le 10 juin au matin, sur ordres supérieurs, la brigade criminelle interpelle Abdelmalek Amellou.

La perquisition au domicile de Fatma Beliali ne donne que de maigres résultats : rien qui puisse motiver une inculpation d'Amellou. Dans le garage on trouvera une voiture Porsche, une BMW et une troisième voiture. Seul élément exploitable, un ordre de mission signé par un officier de la sécurité militaire algérienne, qui autorise Amellou à circuler en Algérie à bord d'une voiture officielle, dans les zones « sensibles ». Interrogé sur la signification du document, son bénéficiaire déclare qu'étant artisan électricien, il a dans sa clientèle quelques officiers, ce qui le conduit à voyager dans des zones interdites aux civils. D'ailleurs, ajoute-t-il, il est en France pour acheter quelques fournitures. Quant aux menaces d'attentats, il s'agit d'une rumeur qu'il a entendue dans le bar d'un hôtel d'Alger lors du récent sommet de l'OLP.

Fatma Beliali en dira encore moins. Strip-teaseuse passant chaque soir, comme ses deux sœurs, dans une vingtaine de cabarets de Pigalle pour y pratiquer son art (parmi ces boîtes de nuit figure le Topless où une fusillade a fait, le 27 septembre, trois morts), elle travaille la nuit, dort le jour et n'a jamais entendu parler d'Ali Mecili. Gardés à vue quatre jours, Abdelmalek Amellou et Fatma Beliali sont finalement relâchés, le 14 juin à l'aube, et *expulsés le soir même*.

Reste aux enquêteurs leur conviction, fondée essentiellement sur la qualité de leur informateur, qu'Amellou, recruté par une faction des services algériens et habitué du milieu, y a enrôlé l'assassin d'Ali Mecili, vraisemblablement un Européen. De cet homme, les enquêteurs, contrairement à certaines rumeurs, ne semblent posséder rien d'autre que la sommaire description donnée par un témoin de l'assassinat.

« Que pouvions-nous faire d'autre que relâcher Amellou, alors que nous n'avions aucune preuve ? », plaide-t-on au Quai des Orfèvres. *« Que pouvions-nous faire d'autre que l'expulser ? »*, ajoute en écho le ministère de l'intérieur. Les arguments sont fondés mais laissent une impression de malaise, comme si l'on ne souhaitait pas trop s'appesantir sur une affaire encombrante, en raison, sans doute, du contexte des relations entretenues avec les services algériens censés aider, de leurs renseignements, Paris aux prises avec le terrorisme. En échange, la France ne lésine pas sur ses informations concernant l'opposition algérienne, voire ne manque pas d'en interdire les publications. Quelques mois avant sa mort, Me Ali Mecili avait d'ailleurs empêché avec succès l'expulsion demandée par Alger de treize opposants benbellistes.

Le malaise est perceptible dans les services de police. *« La décision d'expulser Amellou est une décision qui dépend de l'autorité politique, pas de la police »*, prend-on soin d'y préciser.

Rien dans le dossier ne permet d'affirmer une trouble complicité, mais l'affaire Mecili, avec ses personnages, ses services spéciaux, ses « barbouzes » et ses opposants politiques impunément assassinés, rappelle trop l'affaire Ben Barka pour que des interrogations ne viennent pas à l'esprit.

GEORGES MARION.

La mort d'un malade d'origine maghrébine au CHR de Reims

Frapper n'est pas tuer

La cour d'assises de la Marne a acquitté, mardi 29 *septembre*, deux *surveillants* du centre hospitalier régional de Reims, Jean-Michel Vauquois et Alain Chaintrier, accusés d'avoir porté des coups à un malade d'origine maghrébine qui devait décéder peu après. Si la cour a considéré comme établi que les *coups avaient bien été donnés*, elle a jugé qu'ils n'étaient pas la cause de la mort de la victime

REIMS
de notre envoyée spéciale

Cinq longues années de secret gardé au nom de la médecine et de l'instruction pour une mort gênante : celle de Mohamed Hachemi, trente-quatre ans, français d'origine algérienne, au centre hospitalier régional (CHR) de Reims le 8 juillet 1982 à 0 h 45.

Mardi 29 septembre, aux assises de la Marne, à Reims, le *voile se lève enfin. Deux hommes* comparaissent, inculpés de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Jean-Michel Vauquois, trente et un ans, et *Alain* Chaintrier, trente-huit ans, sont deux jeunes pères de famille, ex-mécanicien et ex-marin devenus vigiles du CHR, des *hommes* sans histoire, sans tort et sans reproche, si l'on en croit les témoignages de personnalité. Pourtant, en cette soirée de 1982, ils ont *bien frappé Mohamed Hachemi*, un patient hospitalisé en pneumologie qui venait de s'enfuir de l'établissement. L'homme en est-il mort ? *Ont-ils agi au nom « du devoir professionnel et de la légitime défense pour maîtriser le fugitif, menaçant et très agité, et le ramener à l'hôpital » comme ils le soutiennent ?*

Le frère de la victime, partie civile, et certains proches ne l'entendent pas ainsi. Mohamed a été victime d'un « tabassage » disproportionné, d'une *« expression de la violence et du racisme ordinaires »*.

Les coups ont-ils provoqué *directement* la *mort*, ou bien l'état de santé de Hachemi le condamnait-il, déjà, à ce décès ?

Une fugue dans la nuit

Dans le box, les deux accusés ont l'allure sage et peinée de *braves gens qui ne comprennent* toujours pas comment un tel décès a pu se produire. Ils n'ont aucun remords apparent, comme si Mohamed Hachemi était mort faute de soins appropriés plutôt que de leur geste. D'emblée, le procès va se dérouler autour de cette hypothèse.

Mais d'abord il y a des faits. Dans la nuit du 6 au 7 juillet 1982, vers 2 heures du matin, Mme Ravaonirina, l'infirmière, alerte les vigiles du CHR. Un malade hospitalisé *dans son service s'impatiente*, il veut subir tout de suite un examen prévu à 5 heures du matin. Il veut fumer alors que cela est interdit. Et surtout, il vient de s'enfuir en pyjama, brandissant le couteau, la fourchette et la carafe de son dernier repas. L'infirmière prend peur, même si elle rappelle à l'audience que *« le malade n'a eu aucun geste agressif »*. Chaintrier et Vauquois, aussitôt, se lancent à sa poursuite. A 500 mètres de *l'hôpital*, ils rattrapent le fugitif. Que se passe-t-il à ce moment-là entre les trois hommes ? Mohamed est-il *« très agité »*, a-t-il *encore son couteau en main ? Nul* n'a jamais retrouvé ce couteau.

Les vigiles n'ont qu'un leitmotiv : *« Mohamed refusait de nous suivre, il se débattait. »* Ils ont vidé sur lui leur revolver à gaz lacrymogène. En vain. Alors Vauquois a lancé le revolver au visage du fuyard qui est tombé, assommé. Coups de pied, coups de poing... l'homme est ramené à l'hôpital, frappé encore sur le parcours. Jackie Senepart, un troisième vigile, est venu prêter main-forte.

Mis hors de cause par une ordonnance de non-lieu du 18 décembre 1986, il dira seulement à la barre des témoins : *« Je lui ai donné un coup de pied aux fesses. »*

Titularisés

Le retour de Mohamed à l'hôpital se termine au service des urgences. On l'allonge par terre, *« conscient »*, selon le docteur Bernier, interne de garde cette nuit-là. Vers 3 heures du matin, on lui fait une piqûre *« de Valium 10 et de sérum glucosé »*. L'infirmière, Mme Ravaonirina, inquiète, suggère des radios du thorax et du crâne, *qui sont effectivement réalisées. « Pourquoi ces radios ? »* demande le président. La réponse reste floue. Le docteur Bernier indique : *« Comme les infirmières ne voulaient plus de ce patient dans leur service de pneumologie, j'ai envoyé M. Hachemi se calmer dans une cellule capitonnée du service psychiatrique. »*

Mais vers midi, on appelle en urgence le SAMU, et Mohamed, sans avoir repris connaissance, meurt le *8 juillet à 0 h 45. Le* docteur Rodolphe Berthault, du SAMU, refusera le permis d'inhumer. Les *« lésions apparentes » sont trop accablantes : traumatismes* crânien et cérébral, nombreuses ecchymoses sur les mains, les genoux, peau écorchée sur les orteils écrasés, etc.

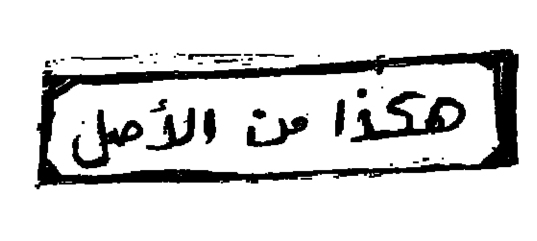
Une information est ouverte. Vauquois et Chaintrier sont inculpés, écroués à la maison d'arrêt de Châlons-sur-Marne. *Remis en liberté en mars 1983*, ils reprennent leur poste au CHR. Mieux même : *« D'auxiliaires, ils deviennent titulaires »*, confirme à l'audience leur supérieur direct d'alors, M. Muller. L'affaire traîne. Chaintrier préfère changer de métier, il devient brancardier. L'oubli s'installe. Jusqu'au jour où *la chambre d'accusation de Reims*, le 26 *février* 1987, ordonne le retour en détention des deux prévenus.

A l'audience de la cour d'assises, M. Henri Birski, avocat général, a requis contre Vauquois cinq ans de prison dont quatre ans et cinq mois avec sursis, et contre Chaintrier trois ans dont deux années et trois mois avec sursis – ce qui aurait couvert la détention provisoire. Il n'en estimait pas moins que Vauquois était l'auteur d'un coup mortel et Chaintrier son complice.

Partie civile, M. Alain Fournier devait rappeler les variantes, les mensonges des accusés. Mais la défense, avec Mes Eric Cordelier et Vincent Asselineau, devait invoquer les carences dans les soins donnés à la victime, seule cause de la mort selon elle, Vauquier et Chaintrier n'ayant fait que leur devoir. Et n'étant coupables que de voies de fait.

DANIELE ROUARD.





Société

RELIGIONS

Réuni à Rome pour un mois

Le synode des évêques veut préciser le rôle des laïcs dans l'Eglise catholique

Le pape doit ouvrir, le jeudi 1er octobre à Rome, un synode sur la vocation et la mission des laïcs dans l'Eglise. Trois cents évêques, experts et auditeurs *prendront part* aux travaux, jusqu'au 30 octobre.

Créé par Paul VI dans la foulée de Vatican II, le synode des évêques n'est pas un mini-concile. Il ne prend pas de décision engageant l'avenir. Il n'a qu'un rôle de concertation et de collaboration entre le pape et les évêques du monde entier.

Ce synode ordinaire – *le septième* en vingt ans – va réunir deux cent trente évêques, avec droit de vote, élus par les conférences épiscopales, à raison d'un délégué pour vingt-cinq évêques, soit quatre pour la France. La moitié (cent quatorze) participera pour la première fois à ce type d'assemblée, à laquelle sont nommés d'office les patriarches des Eglises orientales, les supérieurs généraux des grands ordres religieux et les chefs des dicastères de la curie *romaine*.

Le pape choisit enfin des délégués à titre personnel, qui sont cette année au nombre de trente, archevêques de grandes villes (Calcutta, Marseille, Sydney, Los Angeles, Madrid, Munich, etc.) et personnalités bien en vue au Vatican, comme Mgr del Portillo, prélat de l'Opus Dei, ou dom Giussani, fondateur du grand mouvement de laïcs italiens Communion et Libération.

Un synode sur les laïcs sans des laïcs? On a frisé le paradoxe. Sur soixante auditeurs, on compte cinquante-quatre laïcs, hommes et femmes. Mais leur influence sera très limitée : ils ne prennent pas part aux votes et n'ont pas le droit d'intervenir dans les assemblées plénières. Deux d'entre eux cependant pourront s'exprimer à l'ouverture des travaux.

Leur mode de désignation, sans consultation des épiscopats locaux, et par le seul Conseil pontifical des laïcs appartenant à la curie romaine, a été en outre contesté. Celui-ci n'a *retenu que des responsables de mouvements* internationaux. Ces auditeurs laïcs seront-ils des *« otages »?* Certains le murmuraient avant l'ouverture des travaux.

On s'attend généralement à un rappel de la responsabilité commune de tous les *« baptisés »* dans le *monde*. L'engagement des catholiques placés dans des situations exceptionnelles, en Haïti, au Chili ou aux Philippines, ne doit pas faire illusion. Les mouvements *missionnaires dans l'Eglise n'ont plus le vent* en poupe, y compris dans le tiers-monde, et les forces militantes se *« recentrent »* sur les groupes de prières, l'animation liturgique, la catéchèse, la *préparation* des sacrements, etc.

« Beaucoup trop de laïcs sont encore passifs », laissant aux seuls prêtres ou religieux la responsabilité de la mission de l'Eglise, note le document de travail préparatoire au synode, qui énumère quelques champs d'action possibles *« dans le monde du travail et l'économie, dans la culture, dans l'art, la science ou la politique »*.

L'attention risque cependant d'être accaparée par la question des rapports entre le laïcat et le clergé. *« Il ne faut ni marginaliser ni cléricaliser l'état de vie du laïcat »*, dit le guide de travail du synode. Mais, en pratique, comment encourager la participation plus grande des laïcs au service de leur Eglise, sans dévaloriser le rôle du clergé ? De nombreux groupes ont déjà exprimé le *souhait d'une clarification des rapports* entre le ministère laïc et le ministère ordonné et le besoin de véritables instances de *« coresponsabilité »*.

Est-il possible et souhaitable de créer un statut de laïc ? Devant cette question aussi, les évêques vont *hésiter entre le désir de « reconnaissance »* des laïcs, parfois livrés à la décision arbitraire d'un prêtre ou d'un évêque, et le risque d'une « professionnalisation » d'agents pastoraux, *nommés à vie comme en Allemagne* et aux Pays-Bas. Dans son livre *Entretien sur la foi*, le cardinal Ratzinger racontait sa surprise d'avoir trouvé, en gagnant l'archevêché de Munich où il venait d'être nommé, pas moins de quatre cents employés !

Les laïcs *responsables sont* majoritairement des femmes. La participation des femmes à l'« apostolat » de l'Eglise est évoquée dans les documents préparatoires, mais rien ne permet de savoir si la question de l'ordination sera à nouveau débattue. On prête au cardinal Decourtray, archevêque de Lyon, l'intention de faire une intervention sur ce sujet. Selon un sondage SOFRES, publié par *la Croix* et par l'hebdomadaire *le Pèlerin-Magazine*, 55 % des Français se disent favorables à l'ordination d'hommes mariés et 22 % à celles des femmes. Ces pourcentages tombent à 44 % et à 11 % pour les seuls catholiques pratiquants.

HENRI TINCQ.

★ Sur la question des femmes dans l'Eglise, on se reportera au numéro spécial, publié à l'occasion du synode, par *l'Actualité religieuse dans le monde*, 163, boulevard Malesherbes 75859 Paris Cedex 17.

La délégation française

C'est le pape qui préside le synode, mais il nomme trois délégués, qui seront cette année les cardinaux Pironio, *président du Conseil pontifical des* laïcs, Trinh Van Can, archevêque de Hanoï, et Lubachivski, archevêque des Urkrainiens. Un évêque français va jouer un rôle-clé : Mgr Pierre Eyt, archevêque coadjuteur de Bordeaux, ancien recteur de l'Institut catholique de Paris, nommé secrétaire spécial du synode par le pape.

La délégation française comprendra Mgr Jean Vilnet, évêque de Lille et président de la conférence épiscopale, *le cardinal Albert Decourtray*, archevêque de Lyon, Mgr Marius Maziers, archevêque de Bordeaux, Mgr Joseph Rabine, archevêque d'Albi, Mgr Robert Coffy, archevêque de Marseille, *nommé personnellement* par le pape, Mgr André Lacrampe, évêque auxiliaire de Reims.

Cinq laïcs – deux experts et trois auditeurs – font également partie de la délégation française. Il s'agit, pour les experts, de MM. Jean-Loup Dherse, membre de la communauté charismatique de l'Emmanuel et président exécutif de la société Eurotunnel, et du Père Albert Vanhoye, jésuite et recteur de l'Institut biblique pontifical à Rome. Enfin, Mme Geneviève Rivière, présidente des Organisations internationales catholiques (OIC), Jeanine et Jean-Claude Malroux, responsables internationaux des Equipes Notre-Dame, *participeront à ce synode* comme auditeurs.

Les paroissiens montent en chaire

Chiffre-choc : dans le département de l'Essonne, qui compte 1 100 000 habitants, le clergé se résume en tout et pour tout à... 168 *prêtres*, dont le tiers ont plus de soixante-dix ans. Dans dix ans, ils seront moins de cent.

Si, au tableau de la déchristianisation en France, le diocèse de Corbeil *n'est pas lanterne rouge*, il a subi tous les contrecoups des *évolutions urbaines en région* parisienne : doublement de la population en vingt ans ; mobilité due à l'attraction de Paris, puis des villes nouvelles (Evry, Les Ulis, Chevry) ; *hétérogénéité d'un* département qui compte encore de grandes zones vertes traditionnelles et des pôles scientifiques et industriels de tout premier plan (Orsay, Saclay).

La prise du pouvoir par les laïcs n'est pas un vain mot dans ce diocèse. Elle s'est faite en parfaite complicité avec le nouvel évêque, Mgr Guy Herbulot, arrivé dans les lieux en 1978. Il a commencé par *déménager son évêché*, une grosse demeure bourgeoise à la campagne, pour le planter en pleine ville nouvelle à Evry. Il a surtout publié en 1983 une sorte de charte, intitulée *le Courage de l'avenir*, qui a réveillé les énergies d'une *Eglise qui se mourait* à petits feux.

Dans l'Essonne, les clochers ont poussé moins vite que les HLM. Mais quitte à multiplier les assemblées *sans prêtre dans* les petites paroisses, on s'est refusé à *« la politique de la terre brûlée »*, c'est-à-dire à regrouper tous les fidèles dans l'église du chef-lieu de canton. *« Ça marche*, dit Bruno Chauvin, à La Norville – 2 000 habitants – *à deux conditions : que les fidèles soient bien avertis sur la règle du jeu de ces célébrations sans prêtres, c'est-à-dire sans consécration eucharistique, et qu'aucun laïc animateur ne joue le rôle du curé. »*

Chaque paroisse ou groupe de paroisses – une centaine dans tout le diocèse – est dirigé non *plus par un curé à l'ancienne*, mais par une équipe animatrice de laïcs, juridiquement responsable avec des membres élus ou cooptés, comprenant ou non un prêtre. *« Le prêtre n'est pas au-dessus, ni à côté, il est avec »*, dit le Père André Bagnol qui dessert Arpajon. Rude conversion pour lui et ses confrères qui avaient appris à travailler tout seuls et disposaient de pleins pouvoirs.

Des équipes itinérantes

A Verrières-le-Buisson, ce sont les laïcs qui ont pris en main l'organisation des funérailles religieuses. A Palaiseau, dans les trois églises du secteur, c'est également un laïc qui assure la prédication un *dimanche sur quatre*. Quand le prêtre de la ville a lancé un appel d'offres, il y a quatre ans, vingt candidats se sont présentés. Ils sont encore douze à *suivre assidument* l'« école de prédication ». Femmes au foyer, actifs ou retraités, ce ne sont pas des professionnels de la parole.

« Il me faut bien dix heures pour préparer mon homélie », dit Jean-Marie Mérigout, cinquante-trois ans, *ingénieur chez* Alsthom-Atlantique, qui n'ignore pas le danger de la formule : que des laïcs se servent de la chaire comme d'une tribune et qu'ils jargonnent *plus encore que le curé*. Heureusement, personne n'est encore sorti à l'écoute de son sermon...

Une sérieuse formation biblique et théologique s'impose. *Là* encore, Corbeil innove : des équipes itinérantes circulent dans tout le diocèse pour répondre à des demandes ponctuelles ou organiser de *véritables sessions* spécialisées, pour les catéchistes par exemple. A la maison diocésaine d'Evry, près de quatre cents personnes ont suivi en 1986-87 *un parcours régulier de formation* de dix séances de plusieurs heures chacune.

L'administration du diocèse elle-même a été confiée à des laïcs, jusqu'au poste-clé d'économe, et à la gestion des immeubles, prise en charge par dix bénévoles. Le responsable de la catéchèse est une femme, permanente *appointée par le diocèse*. Ceux de la formation, de l'aumônerie scolaire, de la communication sont aussi des laïcs rémunérés à plein temps.

Mais un certain essoufflement est déjà perceptible. Les équipes animatrices ont du mal à renouveler leurs effectifs. Les laïcs surchargés se plaignent de manquer d'*« accompagnement spirituel »*. De nouveaux clivages se produisent, non plus entre le clergé, qui globalement joue le jeu, et les laïcs engagés, mais entre les fidèles actifs et ceux qui restent peu ou prou attachés à l'image *traditionnelle du prêtre, premier* et unique responsable. Une simple affaire de temps ?

H. T.

Jean-Paul II affirme publiquement qu'il veut se rendre en Ukraine

En conclusion d'un synode extraordinaire qui a réuni, du 22 au 30 septembre au Vatican, dix-sept *évêques ukrainiens en exil*, Jean-Paul II a exprimé le souhait de *« pouvoir faire un pèlerinage spirituel dans les lieux qui ont été le berceau de l'Eglise de la Rus (Russie) de Kiev »*.

C'est en juillet 1988 que sera célébré à Kiev, à Moscou et à Rome, le millième anniversaire de l'évangélisation des territoires appelés aujourd'hui Ukraine et Russie. Il faut noter que c'est devant la hiérarchie *catholique ukrainienne en exil* (trois millions de catholiques, notamment aux Etats-Unis et au Canada) que Jean-Paul II a exprimé son désir d'aller pour la première fois, à l'occasion de ce millénaire, en URSS : la communauté *ukrainienne émigrée est en effet* très réservée à l'égard d'un tel voyage.

ÉDUCATION

Les éditeurs de logiciels protestent contre le piratage informatique à l'université

L'affaire de piratage informatique qui a *éclaté à l'université* Paul-Sabatier de Toulouse avec l'inculpation de deux étudiants et d'un enseignant accusés d'avoir copié illégalement des programmes (*le Monde* du 29 septembre), suscite la colère des éditeurs de logiciels éducatifs. Ceux-ci s'inquiètent de la solidarité manifestée par la communauté universitaire à l'égard des inculpés et des déclarations du *ministre* de la recherche et de l'enseignement supérieur envisageant *une modification* de la loi du 3 juillet 1985 qui organise la protection des logiciels.

« Si la loi n'est pas respectée, si l'affaire de Toulouse fait tache d'huile, nous arrêterons du jour au lendemain notre production », ont déclaré MM. Marc Moingeon, président du groupement des éditeurs scolaires et directeur des départements chez Hachette et Bernard Eveno, PDG chez Nathan. *« Nous avons investi efforts et argent pour créer une nouvelle industrie de pointe, créative et compétitive au niveau international. »*

Les éditeurs proposent de passer des *accords spécifiques* avec les universités, comme cela se fait avec l'éducation nationale pour l'enseignement secondaire avec la politique de « licences mixtes » : le ministère achète les droits d'usage des logiciels qu'il a choisis pour une somme forfaitaire, ce qui permet aux établissements d'acheter les programmes à des prix variant entre 100 et 200 F. Cette solution est envisagée par M. *Jacques Valade* qui se déclare partisan d'*« une concertation étroite avec tous les intéressés »*.

Le tribunal correctionnel de Paris a rendu, mardi 29 septembre, la première décision pénale prise en application de la loi de 1985, condamnant à deux ans de prison avec sursis, 30 000 F d'amende, 400 000 F de dommages et intérêts et confiscation de leurs ordinateurs deux informaticiens qui recopiaient et vendaient une version piratée du système de communication Apple Tel. Ce système permet de confectionner un petit serveur télématique à partir d'un micro-ordinateur.

M. David Assouline au chômage

M. David Assouline, porte-parole de la coordination étudiante pendant les événements de novembre-décembre dernier, est-il victime, quelques *mois* après, *d'une mesure* de rétorsion ? Le refus du rectorat de Paris de lui attribuer un poste d'enseignant suscite en tout cas la surprise de l'intéressé.

Maître auxiliaire en histoire-géographie à Noyon, dans l'Oise, à la rentrée 1986, M. Assouline avait obtenu un poste analogue, en cours d'année, au lycée professionnel Ganneron, dans le 18e arrondissement de Paris.

Ayant *postulé à nouveau* pour enseigner dans la capitale cette année, il vient d'apprendre que le rectorat de Paris ne retenait pas sa candidature. Pour les services académiques, M. Assouline n'était que *« provisoirement »* à Paris, et son *dossier relève toujours* de l'académie d'Amiens.

L'intéressé s'étonne, dans ce cas, que le rectorat de Paris lui ait demandé cet été s'il était toujours candidat à un poste.

ENVIRONNEMENT

La pollution du Rhin

Sandoz versera à la France 46 millions de francs à titre de dédommagement

La firme chimique suisse Sandoz va verser à la France 46 millions de *francs en dédommagement* des dégâts causés par l'incendie de l'un de ses entrepôts à Bâle, qui avait, en novembre 1986, pollué le Rhin.

Le ministère de l'environnement a *annoncé, mardi 29 septembre*, que 7 millions de francs seront affectés au remboursement des frais engagés par l'Etat et les établissements publics ; 11 millions de francs seront attribués à l'association Alsarhin, qui regroupe les principales victimes de *la pollution* ; 11 *millions iront* aux fédérations de pêcheurs et de chasseurs ainsi qu'aux particuliers non adhérents à l'association. Enfin, 17 millions de francs seront consacrés à des *programmes d'analyse du* Rhin et de la restauration de ses écosystèmes.

Cet accord a été signé après plusieurs mois de négociation. Les *experts français*, qui avaient recueilli « à chaud » les premières plaintes et estimations des victimes, peu après le déversement dans le fleuve de plusieurs centaines de tonnes de *pesticides*, avaient d'abord évalué le montant des dédommagements envisageables à 257 millions de francs. De nombreux plaignants n'ont pu, toutefois, justifier par la suite leur réclamations, et les estimations ont été revues à la baisse.

Pour le ministre de l'environnement, M. Alain Carignon, *cette* indemnisation rapide qui est intervenue *« dans un cadre amiable, hors de tout contexte judiciaire, est exemplaire par rapport aux précédentes catastrophes de ce type »*. La société Sandoz, qui s'est elle aussi félicitée de ce *« résultat exemplaire »*, a, d'autre part, créé une fondation dotée de 40 millions de francs français qui financera des projets de protection du Rhin non liés à l'accident de Bâle.

Le règlement du dossier franco-suisse est le premier dédommagement bilatéral concernant la pollution du Rhin. M. Carignon espère que la voie ainsi ouverte aux autres pays *riverains du Rhin leur* permettra, d'*« obtenir les justes compensatons auxquelles ils ont aussi droit »*. En définitive, selon les experts français, l'incendie de ses entrepôts pourrait *coûter au total* à Sandoz quelque 150 millions de francs français.

ARCHÉOLOGIE

Découverte à Jérusalem de vestiges antérieurs à l'exil des Hébreux

Une découverte archéologique *importante a été faite à Jérusalem* par une universitaire israélienne, Mme Eliat Mazar. Il s'agit d'un fragment important de maçonnerie, de style phénicien, antérieur à l'an 587 *avant Jésus-Christ, date à laquelle le* premier temple de Jérusalem, construit par le roi Salomon vers 966-959 avant Jésus-Christ, fut détruit par Nabuchodonosor. Ont aussi *été mis au jour* un portique, une allée dallée ornée de céramiques, neuf grandes jarres et une lampe à huile *parfaitement* conservée. Des cendres qui paraissent dater de l'incendie du temple ont été également découvertes.

Ces vestiges sont situés près du mur *sud de l'esplanade du temple* actuel de Jérusalem, dans un secteur désigné sous le nom d'Ophel. Le professeur Benjamin Mazar, grand-père de *Mme* Mazar, qui fut longtemps responsable des fouilles dans ce secteur, a toujours soutenu qu'une forteresse *importante existait à cet* endroit avant la destruction de Jérusalem et l'exil des Hébreux. Plusieurs vestiges anciens avaient été trouvés sur le chantier de l'Ophel, sans qu'on puisse les relier directement au temple de Salomon.

Les nouvelles découvertes sont-elles la *première trace du temple* lui-même ? M. Ernest-Marie Laperrousaz, professeur d'archéologie biblique et palestinienne à l'Ecole pratique des hautes études, ne le *pense* pas.

REPÈRES

Défense

Des blindés français pour le Royaume-Uni ?

Londres. – *La société britannique* Alvis a annoncé, mardi 29 septembre, qu'elle avait signé avec la société française Panhard un accord de coopération en vue de développer *un véhicule blindé léger (VBL)*, destiné à l'armée de terre britannique: *Cette opération* fait *suite* à l'annonce par l'armée britannique de son intention de renouveler sa gamme de véhicules à l'horizon 1990, avec, entre autres projets, l'achat à la France de *six cents VBL* Panhard pour une somme de 500 millions de francs.

Le véhicule *blindé léger*, développé par les deux sociétés, sera basé sur le concept des VBL Panhard, qui équiperont l'armée française à quelque trois mille exemplaires dès le début des années 90. Ce véhicule fera l'objet de certaines *modifications afin de répondre* aux spécifications de l'armée britannique.

A Paris, un porte-parole de Panhard se déclare *« surpris »* que ce *« marché éventuel »* soit rendu public.

SIDA

L'Etat distribue sa manne

Les 100 millions de francs attribués par le premier ministre ont *été* répartis, a annoncé M. Jacques Valade, *ministre délégué chargé de la* recherche et de l'enseignement, entre cinq grandes *disciplines* concernant le SIDA. Il s'agit de la biologie moléculaire *et cellulaire*, de la multiplication virale, des aspects immunologiques, des procédés de diagnostic, des aspects thérapeutiques, chimiques et biologiques et des vaccinations ; enfin, de l'épidémiologie et des recherches cliniques.

L'INSERM, le CNRS et les laboratoires hospitalo-universitaires recevront 60 *millions de francs*. L'industrie pharmaceutique aura 20 millions *« pour développer une recherche à haut risque industriel car exigeant de gros moyens pour une réussite aléatoire »*.

L'Assistance publique de Paris reçoit 2,5 millions de francs directement, et bénéficie indirectement de nombreux projets de recherches *cliniques* ou thérapeutiques.

Un bilan des résultats obtenus sera dressé dans un an.

Avortement

Une militante du Planning familial inculpée

Une militante du Mouvement français pour le planning familial (MFPF) de Lyon vient d'être inculpée de *« publicité sur les établissements qui pratiquent des IVG »*. Cette décision fait suite à *une plainte de l'Union des associations* familiales du Rhône.

Le MFPF souligne que *« c'est la deuxième fois cette année qu'il fait l'objet d'une telle poursuite, alors qu'il aide depuis des années les femmes décidées à avorter à trouver un établissement »*.

Dans la première affaire, une militante du Planning de Metz, une assistante sociale et un médecin étaient poursuivis pour *avoir « incité à l'avortement et donné des adresses »* en Grande-Bretagne à une femme majeure ayant dépassé le délai légal (dix semaines de grossesse) prévu par la loi de 1975. Le juge de Thionville, sensible à l'argumentation du MFPF, avait finalement prononcé *un non-lieu le* 3 mars 1987.

Dans le cas présent, l'inculpation ne porte que sur la « publicité ». Selon le MFPF, l'affaire remonte à la fin 1986. Une femme *ayant dépassé les délais* légaux pour une IVG s'est présentée à la permanence de Lyon. Constatant sa grande détresse, la militante du Planning lui a remis la fiche sur laquelle figurent les adresses d'établissements en Grande-Bretagne et un certain nombre de renseignements pratiques sur les moyens de s'y rendre.

« D'un milieu très modeste, elle s'est probablement adressée, comme cela se fait fréquemment, à une association membre de l'UDAF, pour demander une aide financière, remarque-t-on au MFPF. *Et aujourd'hui, l'UDAF se porte partie civile contre nous. »*

De nombreuses associations, membres de l'Union, n'adressent-elles pas elles-mêmes des femmes au Planning ? Celui-ci précise, par ailleurs, que d'autres organisations (*centres sociaux*, dispensaires), et des médecins ou assistantes sociales remettent ce même document à des personnes qui se présentent à eux.

En 1985, sur quatre mille trois cent dix-huit Françaises ayant avorté en Grande-Bretagne ou aux Pays-Bas, moins de 60 % sont passées par le Planning.

Devenir in



Devenir institutrice à quarante ans

Le recrutement d'enseignantes moins jeunes, mais plus aguerries devrait modifier le climat de l'école primaire

ELLES n'ont plus vingt ans et ont déjà roulé leur bosse. Elles connaissent les enfants pour en avoir à la maison. Elles sont bardées de diplômes et retournent dans l'enseignement primaire. « Elles », ce sont les nouvelles institutrices, ces femmes de trente ans et plus auxquelles le concours de recrutement d'instituteurs est ouvert depuis cette année.

Pour tenter de compenser le peu d'attrait qu'exerce ce métier – plus de sept cents postes offerts en 1986 n'ont pas trouvé preneurs, – le ministère de l'éducation nationale a en effet décidé de ratisser plus large. La limite d'âge pour présenter le concours a été portée de trente à quarante ans et peut être encore reculée si le candidat a des enfants à charge. Quant à l'exigence d'un diplôme de niveau bac + 2 (DEUG, DUT, BTS ou l'un des cent trente diplômes admis en équivalence), elle disparaît pour les mères de trois enfants et les femmes célibataires ayant au moins un enfant à charge. Cette opération de charme a, semble-t-il, été fructueuse, puisque près du quart des candidats au concours de recrutement qui s'achève ces jours-ci à Paris ont dépassé la trentaine.

Ce vieillissement accompagne la recomposition sociale et le changement de profil universitaire du corps des instituteurs déjà engagés depuis plusieurs années, mais qui s'est accéléré en 1985, lorsqu'on a décidé de recruter les maîtres exclusivement au niveau du DEUG et non plus après le baccalauréat. Les candidats au concours parisien sont des femmes dans une écrasante majorité. Moins de la moitié sont des étudiants : la plupart sont salariés, chômeurs ou « mères de famille ». Nombre d'entre eux produisent un diplôme d'un niveau largement supérieur au DEUG exigé, et leur *curriculum vitae*, souvent à rallonge, atteste d'une expérience professionnelle ou de modes de vie variés.

Le phénomène a pris une ampleur telle que les examinateurs ne sursautent plus en interrogeant à l'oral une diplômée de l'Ecole supérieure de commerce de Paris qui *« ne supporte plus les boîtes privées »*, une infirmière que le spectacle de la souffrance des malades rebute, et même une journaliste déçue, à la recherche de *« plus de rigueur »*. Cas d'espèce, certes, mais symboliques, même si les motivations officiellement avancées cachent le plus souvent des envies de mercredis libres, des espoirs de stabilité et de tranquillité. Même à 5 671 F par mois, la « vocation » n'est pas entièrement pure.

Le métier idéal

Celle qui a saisi Anne, le 31 juillet dernier, lorsqu'elle a été touchée par la campagne publicitaire engagée par M. Monory pour recruter des « instits », n'est pourtant pas suspecte. Avec sa licence d'histoire de l'art, ses deux enfants et son mari ingénieur, elle est caractéristique d'une certaine catégorie de candidates : celles qui admettent franchement qu'institutrice, *« c'est le métier idéal quand on a des enfants »*. Celles aussi qui affirment : *« C'est en accompagnant ma fille en classe que j'ai trouvé l'école formidable »* et parlent de *« salaire d'appoint »*. Ces futures institutrices avouent avoir découvert leur intérêt pour la pédagogie auprès de leurs propres enfants. *« Je n'aurais jamais fait ce métier à vingt ans*, confie une femme chef de famille de quarante-cinq ans au chômage. *J'avais alors envie de vivre, de parcourir le monde, et j'aurais été bouffée par l'école. Aujourd'hui je trouve ça passionnant. »*



Certaines évoquent la « maîtresse d'école » de leurs rêves d'enfance, ou un besoin de *« ne pas rester enfermée à la maison avec mon fils »*. Pour d'autres, la nécessité matérielle de trouver un emploi a fait redécouvrir la valeur d'un *« métier noble »*. *« Je n'ai jamais considéré les instituteurs comme des imbéciles »*, assure Catherine, qui accepte de sacrifier 20 % de son salaire de dessinatrice dans un bureau d'études pour préserver sa vie de famille. *« Je me sens plus disponible pour les enfants qu'à vingt ans. C'est un épanouissement pour moi et je vais m'investir à fond »*, promet une autre candidate.

Personne ne nie que ces femmes, justement parce qu'elles ne sont pas nées de la dernière pluie et arborent généralement un solide bagage universitaire, puissent faire de bonnes institutrices. La disposition très contestable qui dispense de tout diplôme certaines mères de famille méritantes n'est d'ailleurs pratiquement pas utilisée.

Reste que ces « nouvelles maîtresses d'école » mettent en lumière les nombreuses contradictions de la formule actuelle de recrutement et risquent de modifier sensiblement l'ambiance, aussi bien dans les écoles normales, où chaque recrutée est en principe formée pendant deux ans, que dans les classes où elles enseigneront.

Pénétrer dans l'école normale du boulevard des Batignolles, à Paris, ne peut, en effet, que provoquer un choc lorsqu'on est habitué à l'anonymat d'une université, aux allées et venues d'une entreprise privée, à la froideur d'une ANPE. *« Ça sent l'école »*, résume une impétrante. La petite cour calme, fleurie d'œillets d'Inde, avec sa statue édifiante, sortie tout droit d'un manuel d'instruction civique de la IIIe République, tranche sur les rumeurs de la ville. Du bureau de Mme la directrice aux salles de classe en passant par le foyer des élèves, une atmosphère hors du temps baigne ces lieux. Chaque candidate est prise en main, dirigée, chouchoutée comme si l'on craignait à chaque instant de voir s'évaporer sa précieuse vocation. *« Ils se penchent sur nous comme sur des bébés »*, raille une future institutrice, docteur en droit international. Les enseignants de l'établissement n'ignorent pas cette crainte. Pas question de *« raconter des salades »* à ces diplômés, confirme l'un d'eux : *« Ce sont des étudiants passionnants et très exigeants ; ils demandent de notre part une très grande rigueur. »*

Mais la vie pédagogique de l'école normale semble paralysée par un mode de recrutement et des statuts inadaptés aux nouveaux profils des normaliens. Alors que les élèves ont, dans leur discipline, un niveau souvent bien supérieur au DEUG, ils sont recrutés par un concours qui s'apparente plutôt à un « superbac ». Son niveau ne dépasse guère celui des dernières classes des lycées, mais il est terriblement polyvalent. On exige des futures maîtresses qu'elles sachent repêcher un mannequin au fond d'une piscine, résoudre une équation du second degré, exposer les règles de la combustion du butane, analyser un texte littéraire, disséquer une œuvre musicale et peindre un paysage impressionniste.

Un paysage impressionniste

Les candidates les plus consciencieuses ont replongé dans leurs vieux manuels scolaires ou suivi une préparation spécifique dispensée à l'université ou à l'école normale ; d'autres misent sur le niveau relativement bas de la « barre » d'admissibilité (8 sur 20 de moyenne cette année, à Paris) et reconnaissent leur total dilettantisme. Mais peu d'entre elles se font à l'idée de devoir suivre des enseignements théoriques pendant deux ans après avoir été sélectionnées, et attendent avec impatience les stages programmés par l'école normale.

Rémunérées, les élèves-institutrices sont astreintes à suivre vingt-sept heures de cours par semaine, alors qu'elles sont surtout demandeuses d'une formation professionnelle et de recettes pour réussir devant les élèves. *« Certaines élèves estiment que la seule raison de leur présence à l'école est d'assurer notre emploi »*, constate non sans inquiétude un enseignant.

L'hétérogénéité considérable des normaliennes s'accommode mal de cette scolarité figée. Certaines admettent qu'elles doivent fournir un effort important pour emmagasiner les connaissances quasi universelles et les savoir-faire « tout terrain » exigibles d'une bonne institutrice. D'autres, fortes de leurs diplômes et de leur âge, préfèrent balayer ces difficultés et font peu de cas des cours dispensés par des professeurs statutairement rattachés à l'enseignement secondaire, mais qui se gardent bien de le proclamer.

L'arrivée d'institutrices plus âgées risque de bousculer ce jeu souvent truqué, fait de frustrations réciproques et de complexes universitaires. Mères de famille, anciennes salariées ou chômeuses, diplômées de l'enseignement supérieur, vivant hors du sérail de l'éducation nationale, mais fières tout de même d'entrer dans l'école dite « primaire », elles ne feront probablement pas d'ardentes militantes des mouvements pédagogiques, et peu d'entre elles veulent entendre parler de syndicat. L'entrée discrète dans les classes de ces femmes plus mûres ne dispensera pas l'Etat de l'effort d'une revalorisation matérielle considérable de la profession s'il veut recruter les cent cinquante mille instituteurs et institutrices dont les écoles ont besoin d'ici à l'an 2000. Mais les « nouvelles maîtresses » pourraient bien annoncer un profond remodelage du métier d'enseignant, moins isolé, moins compartimenté, auquel on peut accéder après une expérience professionnelle différente, et dont on peut sortir avant d'être usé par les élèves.

PHILIPPE BERNARD.

LIVRES

Maîtres d'autrefois

Deux livres en un, c'est beaucoup. Pierre Lesage, auteur d'une fort bonne thèse sur l'histoire de l'enseignement *mutuel* de 1815 à Jules Ferry, *trace*, dans les deux premières parties, des portraits étalés sur un siècle, de 1820 à 1920, du sous-maître surveillé par le curé au petit notable de la IIIe République. Puis, des années 20 à 1945, Marc Villin, ancien instituteur sur le tas devenu inspecteur primaire *« à la force du poignet »*, prend le relais en nous contant sa vie, assortie de remarques touchant à des collègues sûrs. On suit volontiers sa description de la très militaire et célèbre École normale d'Auteuil ou son récit des vexations et des résistances sous Vichy. Mais la coloration est vivement laïque, la révérence trop bien-pensante et l'hommage peu distancié : où sont les maîtres du privé, l'histoire de l'innovation pédagogique ? Pour nuancer ces scènes de genre, on se reportera à la terrible et utile sécheresse des chiffres rassemblés par une équipe du Service d'histoire de l'éducation de l'INRP (1). Et, pour prolonger la galerie après 1945, il faut sigaler l'heureuse réédition en collection de poche de la très vivante enquête de Nicole Gauthier, Catherine Guiguon et Maurice-Antoine Guillot publiée l'an passé (2).

JEAN-PIERRE RIOUX.

(1) J.-P. Briand, J.-M. Chapoulie, F. Huguet, J.-N. Luc, A. Prost, *l'Enseignement primaire et ses extensions, dix-neuvième-vingtième siècle.* Annuaire statistique, INRP ET Economica, 277 p., 140 F.

(2) *Les Instits. Enquête sur l'école primaire*, Le Seuil, coll. « Points Actuels », 308 p., 35 F.

★ *La galerie des maîtres d'école et des instituteurs (1820-1945)*, par Marc Villin et Pierre Lesage. Plon, collection « Terre de France », 385 p., 130 F.



Communication

Le Salon international des techniques du futur à Toulouse

M. Mitterrand a proposé une extension du programme Eurêka à l'audiovisuel

M. François Mitterrand a inauguré, le mardi 29 septembre, le quatrième Salon international des techniques et énergies du futur (SITEF) à Toulouse. A cette occasion, il a rappelé l'attention qu'il porte aux progrès technologiques et indiqué son intention d'étendre le programme Eurêka à un domaine sur lequel il est beaucoup intervenu ces dernières semaines : l'audiovisuel. M. Mitterrand a affirmé que si l'Europe ne réagit pas, l'immense majorité de ces programmes viendront d'Amérique ou du Japon et que ce serait *« l'imaginaire des Européens qui serait alors conquis »*. Ce serait aussi un échec économique grave. *« Nous perdrions un pôle essentiel de notre indépendance culturelle. »*

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Avant son allocution, le président de la République avait visité, au pas de charge, le salon, s'arrêtant rapidement dans quelques stands mais sans faire de commentaires, même dans le stand de *la Dépêche du Midi*, où un panneau lumineux indiquait : *« Selon le sondage du* Monde, *François Mitterrand se détache nettement parmi les présidentiables pour les seize-vingt-quatre ans. »* Il avait vu au SITEF un échantillon de ce qui modèlera notre vie de demain. De très gros projets multinationaux et des initiatives heureuses de PME locales. Du déjà vu, parfois, du neuf souvent.

Il est naturel que le hall central ait été occupé par la maquette de l'avion spatial Hermès, qui sera construit à Toulouse si les pays membres de l'Agence spatiale européenne décident de le financer en novembre prochain. Mais, à côté de cette maquette, on pouvait voir un autre simili avion, Eurofar. Ce projet Eurêka, adopté début septembre à la conférence de Madrid, vise à construire un engin qui décollera comme un hélicoptère et volera comme un avion. Commun à cinq constructeurs européens (SNIAS, MBB, CASA, WESTLAND, AGUSTA-AERITALIA), il devrait déboucher sur la mise au point d'un engin pouvant transporter vingt à trente personnes sur quelques centaines de kilomètres ; bien adapté, donc, à la desserte de petites villes, qui n'ont pas d'infrastructures aéroportuaires.

Autre projet Eurêka, dans un tout autre domaine mais non moins ambitieux : celui qui associe la Lyonnaise des eaux et le fabricant danois de sucre DDS. Ce projet vise à créer, en 1989, des membranes filtrantes adaptées au traitement des eaux usées. Il est typique des synergies que permettent les associations entre industriels : DDS a une bonne connaissance de l'utilisation des membranes en agro-alimentaire mais n'a pas d'expérience en traitement des eaux, domaine d'activité de la Lyonnaise.

Un système qui pourrait révolutionner la confection

La plupart des stands montrent des études ou des réalisations plus modestes, qui peuvent cependant avoir demain un impact important. Ainsi en est-il du système mis au point par la SFENA, une société d'équipements aéronautiques, qui étend actuellement son activité à d'autres domaines et présente un système qui pourrait révolutionner la confection. Une nappe de lumière laser permet de prendre les mesures d'une cliente. Les indications sont transmises à un ordinateur, qui crée une image de synthèse de la personne porteuse d'une robe de la collection. Si l'aspect obtenu satisfait la cliente, le patron du modèle taillé à ses mesures est automatiquement calculé.

Autre application informatique, notable parce qu'elle émane d'une minuscule société, VERILOG, constituée par des chercheurs toulousains. Il s'agit d'un système informatique, qui analyse un programme, dévoile ses structures, montre qu'il est bien ou mal construit. A une époque où les coûts de programmation et de maintenance logicielle prennent une importance croissante et constituent de véritables goulets d'étranglement pour la réalisation de grands systèmes, un tel outil d'analyse, unique en France sinon en Europe, peut rendre de très sérieux services.

MAURICE ARVONNY.

Un succès incontestable

Le programme Eurêka est né en avril 1985 à l'initiative de M. Mitterrand pour développer la recherche communautaire dans les technologies de pointe et la formation d'un consortium d'industriels du Vieux Continent à l'image d'Airbus ou d'Ariane. Il partait du principe que les Américains — grâce aux fonds de l'initiative de défense stratégique (la « guerre des étoiles ») de M. Reagan — et les Japonais allaient « doubler la mise » dans de multiples secteurs et que l'Europe éclatée risquait de perdre pied. Eurêka, axé sur la recherche civile, devait compléter les programmes de la recherche dite précompétitive prônée par la Commission européenne (ESPRIT, RACE...) en privilégiant l'aval, c'est-à-dire le débouché sur des produits commercialisables.

Après quelques hésitations des partenaires de la France, Eurêka, ouvert à l'ensemble des pays européens de l'Ouest (vingt pays au total), est un succès incontestable. Réunis à Madrid, le 15 septembre dernier, les ministres concernés ont décidé d'« approuver » vingt et un nouveaux projets pour 1,6 milliard de francs, portant le total à cinquante-huit projets financés pour 4,9 milliards de francs (le financement est partagé entre les Etats et les entreprises). Ces projets concernent un nombre élevé de disciplines allant des télécommunications à la biotechnologie ou aux nouveaux matériaux.

Le ministère français de la défense songe (*le Monde* du 27 septembre) à définir un Eurêka militaire pour renforcer la coopération dans l'industrie européenne d'armement.

L'Europe : une proie de choix

Américanisées, les télévisions européennes ? De plus en plus. Un simple coup d'œil sur notre petit écran ou ceux de nos voisins suffit à le prouver. Mais, qu'on le déplore ou qu'on s'en moque, ce constat simple n'a pas fait jusqu'ici l'objet de nombreuses statistiques. Une étude récente du BIPE, le Bureau d'informations et de prévisions économiques, *évalue à 3,1 milliards de dollars le marché international des programmes*. Un chiffre apparemment modeste — c'est moins que les seules exportations françaises de viande et de lait, par exemple, — mais dont l'impact culturel ne doit pas être sous-estimé : c'est essentiellement la fiction qui s'échange dans les grands salons internationaux que sont le MIP et le MIPCOM.

Et ce marché international est fortement déséquilibré. D'un côté, Etats-Unis et Canada réalisent 79 % des exportations mondiales. De l'autre, l'Europe de l'Ouest effectue la moitié des achats mondiaux. Bref, remarque l'étude du BIPE, *« plus de 40 % du commerce mondial est constitué par des achats européens de programmes américains »*.

Et, loin de se résorber, ce déséquilibre va s'accentuant. D'abord parce que la hausse mondiale des coûts de production de la fiction oblige les producteurs américains à amortir leurs produits sur le marché international : les réseaux nationaux américains — ABC, CBS et NBC, — en difficulté, rechignent à payer des prix sans cesse plus élevés.

Mais où exporter ? *« Il n'existe,* remarque le BIPE, *pas plus d'une dizaine de pays où un épisode d'une série à succès peut se négocier plus de 50 000 dollars. »* Et la plupart des télévisions solvables sont européennes.

Notre continent, fractionné en une quinzaine de langues, constitue donc une proie de choix. La plupart des pays de la Communauté européenne achètent *« plus de programmes aux Américains qu'auprès de tous les pays européens réunis »*, poursuit l'étude du BIPE. L'explication est simple : une heure de fiction produite en France revient à 3 ou 4 millions de francs ; une heure achetée aux Etats-Unis à 600 000 F. Comment résister à la tentation, si une réglementation efficace n'y contraint pas ? Or l'Europe, qui s'ouvre aujourd'hui à la télévision privée, est en pleine dérégulation.

« En attendant la constitution d'un véritable marché intérieur européen des programmes, le gros des affaires restera donc aux mains des intermédiaires américains ou d'origine américaine, conclut le document du BIPE, *les seuls à même d'avoir une stratégie effectivement continentale en Europe. »* L'Eurêka audiovisuel peut-il être la réponse à cette dérive-là ?

P.-A. G.

Après la nomination de M. Santini

M. Léotard n'entend pas se désengager du dossier communication

C'est au moment même où il célèbre l'anniversaire de sa loi sur l'audiovisuel du 30 septembre 1986 que M. François Léotard reçoit le renfort d'un ministre délégué chargé de la communication en la personne de M. André Santini (*le Monde* du 30 septembre). Entre les deux hommes, la collaboration ne devrait pas poser de problèmes politiques. Rue de Valois, le secrétaire général du Parti social-démocrate est considéré comme un « *ami* » capable de *« seconder loyalement »* M. Léotard.

Un dossier pratiquement bouclé

Pour éviter les conflits de territoire qui avaient parfois opposé le cabinet de M. Léotard et l'ancien secrétaire d'Etat, M. Philippe de Villiers, le partage des rôles est, cette fois, plus précis : M. Santini ne touchera pas à la culture et se cantonnera dans la communication. Pourtant, M. Léotard n'a pas l'intention d'abandonner une partie de ses responsabilités et de se désengager du dossier audiovisuel. M. Santini sera surtout appelé, dans les sept mois qui séparent encore de l'élection présidentielle, à désengorger l'emploi du temps chargé du secrétaire général du Parti républicain. M. Léotard, qui se souvient encore des interminables débats qui l'avait cloué au Sénat l'an dernier, accueille avec soulagement l'aide de M. Santini pour l'examen des budgets de la culture et de la communication, des lois sur le patrimoine et l'enseignement artistique à la session d'automne du Parlement.

On s'empresse d'ajouter, rue de Valois, que le dossier communication est aujourd'hui pratiquement bouclé. Vingt-six des trente décrets d'application prévus par la loi de 1986 sont déjà sortis ; le ministère a transféré la plus grande partie de ses prérogatives à la Commission nationale de la communication et des libertés et le paysage audiovisuel poursuit ses tumultueuses mutations.

Certes, la polémique soulevée par les déclarations du président de la République, la crise interne de la CNCL, perturbent quelque peu ce brevet d'autosatisfaction. Si l'on ajoute que les chaînes de télévision publiques ou privées prennent quelques libertés avec les grands principes du « mieux disant culturel », que les critiques pleuvent sur la médiocrité des programmes et que le cinéma est secoué par une forte baisse de la fréquentation, le bilan de M. Léotard paraît moins glorieux que ce que l'on affirme rue de Valois.

A ces critiques, le ministre de la culture et de la communication oppose comme à son habitude, ses convictions libérales. Il affirme qu'après le grand bouleversement qu'il vient de subir, le secteur de la communication met tout naturellement un certain temps à trouver ses équilibres. Il assure que les efforts financiers engagés en faveur du secteur public apporteront dans quelques mois leurs moissons d'images nouvelles et que la concurrence entre les chaînes finira par sauver le cinéma français grâce à la hausse du prix d'achat des films. Quant à la CNCL, le ministre estime qu'elle a désormais tous les moyens de son indépendance et que seul le temps lui permettra de l'établir pleinement. Un pari global sur l'avenir qui reste bien risqué en plein cœur de la tourmente et à sept mois d'échéances électorales.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

A Nantes

L'Imprimerie de l'Atlantique en sursis

L'Imprimerie de l'Atlantique (Nantes), en dépôt de bilan depuis mars dernier, devrait être fixée sur son sort le vendredi 2 octobre. Un nouveau repreneur pourrait être désigné à l'issue d'une prolongation d'activité d'un mois, indique le Livre CGT. Le nouveau propriétaire de l'entreprise, M. Alexandre Marcel Gracias, désigné le 7 septembre par le tribunal, prévoyait un plan de redressement conservant quinze des trente-sept salariés, dont six à temps partiel.

Ce plan avait déclenché une grève avec occupation des locaux de la part de militants de la CGT. M. Gracias avait alors assigné en référé douze ouvriers du Livre CGT et avait demandé le paiement de 5 000 francs par jour d'occupation. La tension montant, M. Gracias a décidé, le lundi 28 septembre, d'abandonner son plan de reprise de l'imprimerie et a retiré son assignation. Le Livre CGT a indiqué, cependant, que l'occupation de cette imprimerie nantaise, spécialisée dans la confection de journaux gratuits, se poursuivrait jusqu'à la décision du tribunal de commerce.

M. Jacques Glain président de l'Union des annonceurs

M. Jacques Glain, directeur général de la communication et des relations extérieures du groupe L'Oréal, a été élu à l'unanimité président de l'Union des annonceurs (UDA) par son conseil d'administration du mercredi 23 septembre.

Il succède à M. Edme Nérot, directeur général de la FNAC de novembre 1985 à juin 1987, qui vient de démissionner de la présidence de l'UDA qu'il assumait depuis 1982. L'UDA, représentée au sein de nombreux organismes comme le Centre d'étude des supports de publicité (CESP), regroupe environ un millier d'entreprises, qui totalisent plus de 75 % des investissements publicitaires et promotionnels.

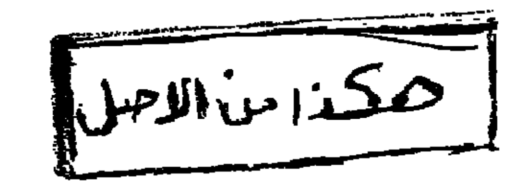
[Né le 1er octobre 1924 à Nantes (Loire-Atlantique), M. Jacques Glain a débuté à la chambre de commerce de la Guinée française en 1946, après avoir étudié à l'École supérieure de commerce de Nantes. Entré au groupe L'Oréal en 1962 au poste d'attaché à la direction internationale, il est nommé PDG de la filiale britannique du groupe en 1967. Huit ans plus tard, il devient vice-président de L'Oréal et directeur général de la division « parfums et beauté ». Il occupe le poste de directeur général de la communication et des relations extérieures de ce groupe depuis 1983. Vice-président de l'Union des chambres de commerce et d'industrie françaises à l'étranger, M. Glain était aussi vice-président de l'UDA.]

Le Monde DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS A PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES.

Le Monde INTERNATIONAL



Le Monde INTERNATIONAL

Le Monde CADRES

DEMANDES D'EMPLOIS

L'AGENDA

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

RAMBUTEAU bel imm. anc. GD 4 p., beaux volumes, très clair, cft individuel, travaux. Tél. 45-31-51-10.

5e arrdt

CENSIER 130 m², gd liv. + 3 chbres s/jdin, 2 entrées, terrasse 14 m², balcons, parking. 3 800 000 LEGI 45-46-26-25.

RUE DE L'ARBALETE Petit immeuble, rez-de-ch. + 2 ét. + terrasse. Professionnel et bourgeois. Tél. : 47-20-07-29.

ARAGO 2 P. P.d.t., tt cft, ref. nf, calme. 775.000 F. T. : 43-25-97-16.

71, rue du Cardinal-Lemoine. Sur jardins, charme, calme, part. vd 73 m² dont 3 chbres, aménagements exceptionnels. Prix : 2.000.000 F. Visite de 12 h à 16 h, jeudi 1er oct., Bât. F, 2e étage gauche. Tél. : 42-60-89-75, apr. 18 h.

COMME UNE PETITE MAISON au cœur de Paris 3 derniers niveaux BEL IMMEUBLE XVIIIe **VUE SUPERBE** Living + 3-4 chambres. Tout confort 138 m². Serge KAYSER, 43-29-60-60.

6e arrdt

RASPAIL RÉCENT, STDG Sél., balc. + 2 chbres, soleil, parking, prix 1 700 000 F. **FLEURUS 45-44-22-36.**

FLEURUS 45-44-22-36

Bac studio réc.	850 000
Duroc 59 m²	895 000
N-D-Chps 55 m²	950 000
Raspail 3 p., prkg	1 700 000
Ch.-Midi 100 m²	3 150 000

7e arrdt

DUROC/ALÉSIA/TOLBIAC **MAISONS/JARDINS** 220 m²/150 m², 47-03-32-44 mat.

DUROC p. de t., 7 p., 218 m², étage élevé, balcon, 3 serv., box poss., 43-35-18-36.

12e arrdt

Mo PORTE-DORÉE Plein sud, superbe 87 m², liv. 50 m², 1 chambre, 3 m sous plafond. Tél. : 43-59-60-70.

13e arrdt

A SAISIR PL. D'ITALIE imm. briq. 3 p. tt cft, 70 m² r./jdin, 1 100,000, 43-35-18-36.

14e arrdt

ALÉSIA 3 PIÈCES occupées par personne âgée. 45-26-99-04.

PLAISANCE p. de taille, asc., 3 p., tt cft, 62 m², 880 000 F, 43-35-18-36.

ST-JACQUES mais. à rénov. s/3 nivx, 170 m² ss-sol, jdin, 3 450 000, 43-35-18-36.

ALÉSIA p. de t., 4 p. tt cft. 87 m², parf. ét., 1 350 000 F, prof. libérale, 43-35-18-36.

15e arrdt

PTE VERSAILLES p. t., dble séj., 3 ch., 100 m². 1 500 000, 47-35-10-25.

FALGUIÈRE stdg, ét. élevé, 3 p. tt cft. 70 m², soleil, parkg. 1 500 000, 43-35-18-36.

16e arrdt

16e, près piscine Molitor, rue très calme, 6e étage d'un immeuble gd standing avec gardien, 3 pces sur balcon très ensoleillé, vue dégagée imprenable, cuis. luxueusement aménagée, s.d.b. avec fenêtre. Prix : 2.200.000 F. Tél. : (16) 94-92-23-32 ou (1) 48-25-04-34.

18e arrdt

CŒUR DE MONTMARTRE Très bel hôtel part. 1930. AGENCE RIVE DROITE. 45-03-34-37 ou 45-51-04-10.

JULES JOFFRIN Imm. récent standing, 3 pces, tt cft, balcon, plein sud. 680.000 F. 42-52-01-82.

20e arrdt

Part. à part. de préférence vend **STUDETTE** ent. équip., libre de suite, faibl. charges, idéal plac. ou p.-à-ter. Prix 145 000 francs. Tél. : 60-20-16-28 (19-21 h).

78-Yvelines

SÉLECTION DOLÉAC PARC ROCQUENCOURT Luxueux 125 m² + 40 m² terrasse, stand., 1er ét., superbe décoration, dble liv., 2 chbres, tt cft + box privé. 3.200.000 F. 42-33-12-29.

91 - Essonne

SÉLECTION DOLÉAC PALAISEAU 10' RER 5 p., 95 m² tt cft av. jdin pr. calme, clair, 950 000, 42-33-12-29.

92 Hauts-de-Seine

SÉLECTION DOLÉAC **VANVES 5 min métro** Imm. réc., 83, 10e ét., asc., 3 ch., liv., c. éq., tt cft. 90 m², terr. 10 m², box fermé + cave, 1 450 000. 42-33-12-29.

NEUILLY TERNES, PERRONET Part. préférence à part. vd ensemble immobilier dans HOTEL PARTICULIER en copropriété comprenant : AU 2e ÉT. sans asc., appt très clair, 128 m² + terrasse 25 m² ET AU R.-DE-CH., studio + chbre + gar. dble 26 m² sur rue + cave. Charges minimes. Prix 4.900.000 F. 46-24-58-27 de 16 à 21 h.

NEUILLY PR. BOIS Part. vend vu urgence, bon 1930, 6 p., 2 bains, serv., box + cave, 200 m² environ, 2e ét., cft appt raffiné. 7.430.000 F. 45-23-55-00, 47-42-08-00.

93 Seine-Saint-Denis

GAGNY - 5 mn GARE et coms, 15 mn PARIS EST F.4, 70 m², tt cft, chff. individ., park. Créd. 100 % possible. Px 460.000 F. 42-33-12-29.

93-ROSNY, Boissière, près golf, à vdre appt 4 pces, 85 m², imm. rénové 1973, bains + w.c. + cuis. équipée, cave + parking couvert. Rens. Me Le Touzé, 97-21-32-31.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN (400 m), vue superbe résidentiel, 10e et dernier étage. 2 P. 54 m² + bac. 320.000 · 4 P. 85 m² + balc. 550.000 · 6 P. 139 m² + balc. 820.000 · Propriétaire : 42-60-28-61.

Province

De petite rés. CHARTRES près centre commerc., écoles, bus, vds 5 pièces tt cft, 1 boxe + park. 550.000 F. Tél. le soir : (16) 37-34-48-65.

Béziers, part. vd appt F 4, 130 m², centre ville dans petit immeuble bourgeois, chff. centr. gaz individ., climatisation. 530.000 F à déb. Tél. : (16) 67-28-67-38 le mat.

appartements achats

FLEURUS SPÉCIALISTE RIVE GAUCHE 12, r. N.-D.-des-Champs, 6e. **RECHERCHE APPARTEMENTS TOUTES SURFACES. TÉL. : 45-44-22-36.**

Recherche 1 à 3 P. PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67, même le soir.

CABINET DOLÉAC recherche pour clientèle de qualité s/Paris et banlieue STUDIOS, 2, 3, 4, 5, 6 P. avec ou sans cft, expertise gratuite, réalisation rapide. Tél. : 42-33-12-29.

locations non meublées offres

Paris

BUTTES-CHAUMONT Gd séj. + chbre + tt cft, r.-de-ch. face aux Buttes, bel imm. appt impeccable. 3.000 F + ch. Visites 1er-10 de 16 à 19 h, 68, r. Botzaris. 42-66-19-00.

locations non meublées demandes

Paris

Etudiant sérieux recherche chambre ou studio à louer, quartier 16e ou 19e. URGENT. Tél. après 18 h au : 42-02-20-69.

immeubles

ISORE S.A. ACHETONS COMPTANT Immeubles habitat. ou cciaux Paris, Neuilly, Boulogne. Intermédiaires ou cessionnaires sollicités. Discrét. assurée. Jean-Cl. Isoré. 42-25-05-56. 133, bd Haussmann, 75008 Paris.

maisons individuelles

MAISON INDIVIDUELLE 5 et 6 pces. Gif-sur-Yvette, domaine de la Boissière, allée du Néflier. Tél. : 45-38-65-68.

VILLE D'AVRAY Hôtel part. Louis-Philippe, 350 m² sur 3 niveaux, jard. 1.300 m². Px 5.800.000. WEATHERALLS, 45-63-05-50.

villas

PRÈS MONTPELLIER Quartier résidentiel, calme, proximité commerces, écoles, part. vd villa 180 m², 6 p. sur terrain clos 1.700 m². Prix 970.000 F. (16) 67-55-27-27.

A vdre 4 km du Touquet, 3 km Etaples (62), maison type plain-pied, 180 m² habit. sur 2 niv., terrain 650 m², tt cft, gar., balcon, véranda, terrasse, calme. Prix : 700.000 F. Tél. : (16) 21-84-84-34.

maisons de campagne

Vds 50 km Beauvais, 40 km Rouen, pleine campagne, sur terrain boisé 14.000 m², petit chalet entièr. équipé système caravane, eau, w.c., puisard, tél. + 2 bât. jardin, idéal pour week-end. Prix 200.000 F. Tél. prop. : (16) 44-56-81-62.

propriétés

BOUGIVAL MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ sur 3 300 m², terr. 450 m² hab. 10/11 p., 6 chbres, living 120 m², prestations de luxe, jdin paysagé AVEC BELLE VUE, 4 950 000 F. EXCLUSIVITÉ AG. ROYALE 39-50-14-60.

Recherche acheter belle ppté en SOLOGNE. Faire offres à R. Picard, château de Carentonne, 27300 BERNAY.

Part. vd propriété, 10 p., tt cft, garages, jardin, verger, cave, dépend. clôturées, arborée, 3.317 m², 15 km de Vichy (03). 470.000 F. Tél. : (16) 70-43-50-72.

1 h 30 Paris, ville Normandie, maison caractère, charme, prox. centre, beau parc, calme. 750.000 F. Tél. : 33-25-64-11.

Aux amateurs du calme et de la nature, vds ferme modernisée avec 17.500 m², entourée forêts de sapins, alt. 1.000 m, 40 km du Puy, maison 180 m², 6 pces, 2 s. d'eau, 2 w.c., chff. centr., 2 cheminées. Tél. : 45-04-85-96.

TERRES EN PLACEMENT Dans l'Oise 2 ptés de 80 ha. Px intéress., frais réduits, parcelles de 5 à 10 ha, dispon. dans l'Aisne, l'Oise, la Somme. SAFER DE PICARDIE, B.P. 213, 80002 AMIENS. Tél. : 22-91-33-63.

PARC D'ORMESSON 94 prox. golf, maison 160 m² + 122 m² s/sol, jardin 2.150 m². Tél. : 42-93-20-36.

terrains

94 LIMEIL. Proche forêt OP. TERR. + CONSTR. s/625 m², fac. 18,50 m, viab. Px terr. 340 000 HT. Constr. Laurent 45-69-74-30.

94 BOISSY, RER à pied, quart. pav. op. terr. + constr. s/1 380 m², fac. 17 m, viab. Px terr. 570 000 F TTC. Constr. Laurent 45-69-74-30.

Part. vd 120 km ouest Paris verger const. 4.500 m², 2 terr. const. 2.500 m² et 1.400 m². Sur Vallée de l'Eure, viab. toute proche, gare à 3 km. Tél. : (16) 37-23-36-35.

viagers

Recherche appartement ou pavillon en viager avec terrasse ou jardin, Paris ou proche banlieue. Tél. : 43-36-45-11 après 16 heures.

LIBRE 70 KM OUEST Belle propr. parc 3.400 m² Liv., 6 ch., 3 bns, gds arbres, fleurs, fruits, tt cft, maison gardien. 600.000 + rente 5.000 limité. 48-05-58-70. Rare.

Près Senlis, belle villa récente, 5 p., s/1.800 m² occupée fme 77 a. 150.000 + 3.500 mens. Viagers F. Cruz, 42-66-19-00.

TRÈS JOLI APPT Bel imm., asc., s/jard., 12e arrdt. 3 p., cuis., bains. 150.000+rente, occupé 80-75 a. Tél. : 48-05-58-70.

OFFRE CPT + rente indexée notaire pour viager libre ou même occupé si âgé. LEROY, 29, bd Voltaire. 47-00-57-52.

VIAGER OCCUPE près PLACE MONGE imm. pierre de t. 3 P. cuis. 43-36-20-83.

3°4 P., tt. cft, 68 m², imm. mod. Boulogne Pt. St-Cloud, 250.000 cpt + 4.500 F/mois, occupé fme 83 ans. — F. Cruz, 8, rue La Boétie. 42-66-19-00.

Libre juillet 88 entre Lagny et Meaux, belle villa récente s/3.000 m², 190.000 + 7.000 mens. Viagers F. Cruz, 42-66-19-00.

LIBRE. Le Perreux, calme, gde maison meulière à rénover, couple 77/85 ans. 550.000 F + 5.500 F/mois. Viagers Cruz, 8, r. La Boétie, 42-66-19-00.

immobilier information

Pour vendre ou acheter Maison - Appartement Château - Propriété Terrain - Commerce sur toute la France. LAGRANGE 9, r. Le Chatelier, 75017 Paris. Tél. : 16 (1) 40-54-08-08.

pavillons

COTEAUX CHENNEVIÈRES Dans écrin de verdure (94) 20 km de Paris, 2 km RER. Pavillon 5 pièces, 2 salles d'eau, séjour marbre, terrasse panoramique. Sur sous-sol, buanderie, cave, serre, garage 2 voitures, jardin paysagé, sur 702 m², 1 350 000 F. Tél. : 64-30-17-29.

locaux industriels

Locations

30 mn PONT DE ST-CLOUD. 2.900 m² dont 400 m² bureaux sur 5.000 m², bon état, tous camions. Tél. : 45-79-06-32.

fonds de commerce

Ventes

Pas-de-porte, tous commerces emplacement no 1, Limoges, vente 209 m², réserve 105 m², idéal banque ou gd standing. 4.350.000 F. Petit loyer. Dossier sur demande. Ecrire sous le no 8056 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

13e PRESSING SARL, empl. no 1, très bon C.A., loy. 9.000 F/mens., surf. 90 m² + 150 m² ss-sol. IMPT MATÉR. 1.600.000 F. 42-33-12-29.

A vendre MARBRERIE avec matériel, sciage pierre. Tél. : 80-93-20-29.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** SARL - RC - RM Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques. **43-55-17-50**

Domiciliations depuis 80 F/ms. Av. des Ch-Elysées (Etoile). Rue Saint-Honoré (Concorde). Rue Cronstadt, Paris-15e. 21 bis, rue de Toul, Paris-12e. Constitution SARL, 1.500 F H.T. Inter Dom, tél. : 43-40-31-45.

ENTREPRENEZ MALIN Domiciliations depuis 90 F/ms. Location de bureaux équipés. Pour siège social ou antenne. 12e Bosa Office (1) 43-45-12-13. 17e Time Buro (1) 42-29-09-09.

SIÈGE SOCIAL Secrétariat + Bureaux neufs Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICES Champs-Elysées 47-23-55-47 Nation 43-41-81-61

ÉTOILE 45 m² Secrét., télex, meubles, 2 bous volt. Ecrire : Robatel, B.P. 203, 69740 GENAS.

DOMICIL. OCIALE 8e TELEX/SECRET. TEL. BURX **AGECO 42-94-95-28.**

PONT-DE-CLICHY De 80 à 700 m² **A partir de 650 F/m².** Michel Bernard, 45-02-13-43.

GARE DE LYON 150 m², bureaux, calme, sur jardin. Tél. : 45-02-13-43.

locaux commerciaux

Locations

SURVILLIERS R.N. 17, sortie A 1, petit centre commercial, ttes surfaces vente au public, activité-dépôt 180 à 440 F. « M.73 » 45-22-05-96.

Paris-9e à sous-louer local 30 m², libre de suite, indépendant, bail précaire. Contactez INSEP, Mme Ribary. 42-85-79-79.

Achats

Recherche PARIS profession automobile de 13e, 14e et 15e en toute propriété 1.000 m² en r.d.c. à usage garage. Px même élevé si justifié. S.I. : 39-89-92-37.

Ventes

Me Maubert, imm. classé, rez-de-ch., 2 fenêtres s/rue, mezzanine, ss-sol voûté impec., 80 m², 45-74-42-60.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Pierre et Katherine de CHAMPFLEURY sont heureux de faire part de la naissance de

Charlotte,

le 23 septembre 1987.

12, place Joffre,
75007 Paris.

— M. Nicolas SCHEIBLI et Mme née Marie ROBATEL ont la joie de faire part de la naissance de leur fils

Horace.

New-York, le 24 septembre 1987.

— Nadelje et Philippe DAGEN ont la joie de faire part de la naissance de

Pierre.

Paris, le le 27 septembre 1987.

— Micheline et Albert AKERBERG ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils

Raphaël

au foyer d'Ariane et Albert Dahan, le 28 septembre 1987.

7, rue Théodule-Ribot,
75017 Paris.

— Antoine et Martine de CLERMONT-TONNERRE ont la joie d'annoncer la naissance de

Thierry,

le 5 septembre 1987.

Décès

— Ses enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile ADDA,

survenu le 23 septembre 1987.

— M. et Mme Gérard Charpin,
ses parents,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-François CHARPIN,

survenu au terme d'une longue et cruelle maladie, dans sa trente et unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé, 84, avenue du Général-de-Gaulle, sa paroisse, où l'on se réunira, le vendredi 2 octobre 1987, à 15 h 45.

La famille ne recevra pas de condoléances.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, dans la plus stricte intimité.

9 *ter*, avenue Daumesnil,
94160 Saint-Mandé.

— Mme Jean Deleau,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean DELEAU,

survenu le 28 septembre 1987, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 1er octobre 1987, à 15 heures, en l'église de Monts-en-Ternois.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Manoir de Lassus,
Monts-en-Ternois,
62130 Saint-Pol-en-Ternoise.

— Mme Pierre Desaymard,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre DESAYMARD,

leur époux, père et grand-père, survenu à Paris, le 23 septembre 1987.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Verneugheol (Puy-de-Dôme).

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 7 octobre, à 17 h 15, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris (5e).

46, boulevard de Port-Royal,
75005 Paris.

— Mme Rachel Guenoun,
M. et Mme Jacques Guenoun
et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Guenoun
et leurs enfants,
M. et Mme Gabriel Guenoun
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mari, père et grand-père,

M. David GUENOUN,

survenu le 28 septembre 1987, à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques ont lieu au cimetière de Pantin (porte principale), le mercredi 13 septembre, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Nous apprenons le décès, le lundi 28 septembre, à Strasbourg, du

commandant (honoraire) Charles KIEFFER,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques doivent être célébrées le jeudi 1er octobre 1987, à 8 h 30, à la grande chapelle du cimetière-nord de Strasbourg.

[Né le 15 décembre 1903 à Andlau (Bas-Rhin), Charles Kieffer est fonctionnaire colonial en Afrique-Equatoriale française. Officier de réserve, il décide de rejoindre Londres dès 1940. Avec ce qui allait devenir la 1re division française libre (DFL), il participe aux campagnes de Syrie, de Libye, de Tunisie, d'Italie, et, finalement, de France. Il finira la guerre avec le grade de capitaine et sera fait compagnon de la Libération le 22 novembre 1944.]

— Nous apprenons le décès, dimanche 27 septembre, à Brest, du

commandant (honoraire) Yves LAGATU,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques ont été célébrées le mardi 29 septembre en l'église Notre-Dame-du-Bouguen, à Brest, l'inhumation ayant eu lieu au cimetière de Lambezellec (Finistère).

[Né le 8 novembre 1914 à Rumengol (Finistère), Yves Lagatu rallie la France libre, à Londres, à bord du cuirassé *Courbet*, dont il est le radio. Il entre comme sous-officier radio-mitrailleur au groupe de bombardement « Lorraine », qui est composé des premiers aviateurs de la France libre parmi lesquels, notamment, l'écrivain Romain Gary et le futur président du conseil Pierre Mendès France. Au groupe « Lorraine », Yves Lagatu participe à toutes les opérations, à Koufra, en Abyssinie, puis en Cyrénaïque contre l'Afrikakorps du maréchal Rommel.

En 1942-1943, Yves Lagatu, adjudant-chef, est présent, avec le groupe « Lorraine », dans les combats contre les forces de l'Axe, sur le front ouest. Il sera fait compagnon de la Libération le 29 décembre 1944. Durant le conflit mondial, Yves Lagatu aura accompli deux cents heures de vol de guerre au cours de quarante-deux missions. Après la guerre, il restera dans l'armée de l'air et sera fait commandant honoraire.]

— Les amis de

M. Emile LE BRIS,
secrétaire exécutif
du Syndicat national des auteurs
et des compositeurs,
rédacteur en chef
de la *Revue internationale du droit d'auteur*,
chevalier de l'ordre des Arts et Lettres,

ont la douleur de faire part de son décès, survenu le 28 septembre 1987.

Une cérémonie à sa mémoire aura lieu le samedi 3 octobre 1987, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, place Etienne-Pernet, Paris (15e).

— Le docteur et Mme Alain Tugayé,
M. et Mme Gérard Michel,
Sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges SOIPTEUR,
née Thérèse Aussenac,
professeur de mathématiques honoraire,

survenu le 27 septembre 1987.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 1er octobre, à 8 h 30, dans la chapelle de l'hôpital Saint-Joseph, 7, rue Pierre-Larousse, Paris (14e). Elle sera suivie de l'inhumation dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Caen.

Mme Michel Tillet,
son épouse,
Et ses enfants,
font part avec tristesse du décès du

docteur Michel TILLET,

survenu à l'âge de cinquante et un ans.

Le service religieux sera célébré le vendredi 2 octobre, à 14 h 30, en l'église Saint-Etienne de Caen.

51, rue de Bretagne,
14000 Caen.
30, rue Neuve-Bourg-l'Abbé,
14000 Caen.

Anniversaires

— Au souvenir de ceux qui l'ont connu est rappelée la mémoire de

Jacques SABY,
enseignant à Gabès, Tunisie,

disparu à Toulouse en septembre 1967, dans sa trente-deuxième année.

Soutenances de thèses

— Ecole des hautes études en sciences sociales. — Le lundi 5 octobre, à 9 h 30, au 44, rue de la Tour, Paris (16e), salle 1, (rez-de-chaussée). Mme Sonia Dayan, née Herzbrunn : « L'investissement politique du mouvement ouvrier (Fernand Lasalle et la démocratie). »

Université Paris-VII. — Le mardi 6 octobre, à 14 heures, salle des Thèses, tour 25 (rez-de-chaussée. M. Philippe Almeras : « Les idées de Céline. »

Sports

La Fédération française de rugby à XIII devra changer de nom

La Fédération française de rugby à XIII (FFR XIII) ne pourra pas conserver une appellation jugée trop similaire à la Fédération française de rugby. Un jugement rendu mardi 29 septembre, par la première chambre du tribunal civil de Paris, présidée par M. Jean-Marie Desjardins, lui ordonne de changer « *immédiatement* » de dénomination avec « *exécution provisoire* », ce qui signifie que, même dans le cas où l'association sportive interjetterait appel, la décision ne serait pas suspendue.

Dissoute par le gouvernement de Vichy en 1941, celle qui était alors la Ligue française du rugby à XIII — émanation de la Ligue professionnelle britannique — était reconstituée en 1947 sous le nom de Fédération française de jeu à XIII (FFJ XIII) qui cohabitait avec la Fédération française de rugby créée en 1919. Mais, le 29 juin 1985, la FFJ XIII décidait de prendre la dénomination de « Fédération française de rugby à XIII » (FFR XIII).

Le tribunal a estimé que, ce faisant, la Fédération française de rugby à XIII « *a commis un abus de droit caractérisé* » : « *Il est démontré (...) qu'il n'existe pas seulement un risque potentiel d'erreur, mais, d'ores et déjà, une confusion actuelle est certaine.* »

Toutefois, les juges ont refusé d'interdire l'usage du mot « rugby » aux « treizistes », comme le souhaitait la FFR : « *Celui-ci constitue un terme générique commun à deux disciplines sportives, qui appartiennent à la même famille et qui ont une origine historique commune. Malgré leurs divergences passées ou actuelles, les parties ne sauraient renier ce qui les rassemble.* » Aussi, les magistrats donnent acte à l'association assignée de son offre de reprendre la dénomination de « Ligue française de rugby à XIII ».

M. Desjardins a invité les parties à comparaître de nouveau à l'audience du 27 octobre prochain, en souhaitant qu'entre-temps « *elles trouvent le moyen de mettre un terme définitif à leur différend et envisagent leurs relations d'une façon moins belliqueuse* ». Il a suggéré qu'elles élaborent « *sportivement* » un pacte « *dont le tribunal pourrait constater l'existence* ».

M. P.

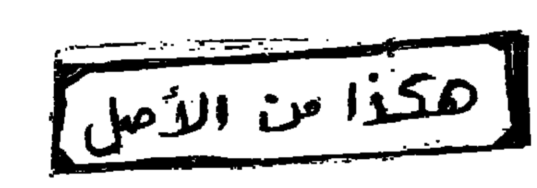
VOLLEY-BALL : championnats d'Europe

Les Français en demi-finale

L'équipe de France masculine de volley-ball s'est qualifiée le 29 septembre pour les demi-finales des championnats d'Europe (*le Monde* daté 27-28 septembre) : les équipiers d'Alain Fabiani ont en effet signé leur quatrième succès en quatre rencontres en battant nettement les Pays-Bas trois sets à zéro à Auderghem dans la banlieue bruxelloise. Les Français sont donc en tête de la poule « A », à égalité avec l'URSS, qui compte également quatre victoires en quatre matches. Dans la poule « B », seule la Grèce est d'ores et déjà qualifiée pour les demi-finales, la dernière place devant se jouer entre la Belgique, la Tchécoslovaquie et la Suède.

● **VOILE : régates préolympiques de Séoul.** — Robert Nagy, en planche, et les Brestois Michel Faou et Yvon Quemec, en tornado, ont triomphé, le 28 septembre, dans leurs séries lors des régates préolympiques disputées à Pusan (Corée du Sud). Les véliplanchistes ont confirmé les résultats des récents championnats du monde. Mais en dériveur, la victoire surprise du catamaran français ne peut faire oublier les modestes performances réalisées en 470. L'équipage Thierry Peponnet-Luc Pillot s'est classé dix-septième et celui formé de Florence Lebrun-Sophie Berge onzième.

● **CYCLISME : Jeannie Longo à Moscou.** — Après avoir battu son propre record du monde de l'heure (44,933 kilomètres) à Colorado-Springs, le 23 septembre, sans atteindre cependant l'objectif qu'elle s'était fixé, Jeannie Longo envisage de se remettre en piste à Moscou cette fois, avec l'intention non seulement d'améliorer son record de l'heure sur piste couverte (44,718 kilomètres) mais aussi et surtout de dépasser les 45 kilomètres dans l'heure. La tentative aurait lieu entre le 25 et le 30 octobre.



Economie

SOMMAIRE

■ **A Washington, le président Reagan félicite plusieurs pays africains et la Chine pour leur politique de redressement économique, alors que le directeur général du FMI plaide pour un relèvement important du Fonds.** *(Page 32.)* ■ **Les Etats-Unis accentuent leurs critiques concernant des subventions apportées à la construction d'Airbus par le consortium européen.** *(Page 32.)* ■ **Le Parlement péruvien a finalement approuvé un projet limité de nationalisation du système bancaire.** *(Page 32.)* ■ **La montée du dollar traduit notamment une inquiétude au Japon comme aux Etats-Unis devant une éventuelle hausse des taux d'intérêt.** *(Page 32.)*

Le rapport de M. Arthuis sur la participation dans l'administration

« Donner une nouvelle légitimité à l'action publique »

Dès les premières phrases de son rapport sur la fonction publique, présenté le mercredi 30 septembre au conseil des ministres, M. Jean Arthuis définit son ambition : il s'agit de préparer le secteur public et l'administration à l'échéance du grand marché unique européen de 1992. Dans ce contexte, la participation est *« un point de passage privilégié, sinon obligé, vers l'instauration dans notre pays d'une véritable paix sociale »*. Remis il y a plusieurs semaines à M. Chirac, mais bloqué avant l'été par les tensions autour du nouveau régime du droit de grève dans la fonction publique, le rapport Arthuis (*le Monde* du 30 mai 1987) veut mettre en œuvre *« un secteur public qui sache satisfaire au moindre coût les besoins des usagers, tout en offrant à ses agents des perspectives d'épanouissement plus réelles »*.

La première partie, plus brève, est consacrée à la participation et à l'intéressement dans les entreprises publiques et les sociétés nationales. *« En dépit d'initiatives intéressantes,* note-t-il d'emblée, *les gestionnaires du secteur public ne mobilisent encore qu'imparfaitement le potentiel créatif et productif de leur personnel. »* Deux décrets sont annoncés : l'un arrêtera la liste des entreprises publiques et des sociétés nationales soumises au régime de la participation ; l'autre fixera le régime particulier des accords d'intéressement dans les entreprises publiques à statut. Le rapport Arthuis suggère des accords d'intéressement décentralisés. L'intéressement serait déterminé par une *« palette d'indicateurs »* appréhendant les performances techniques et économiques de l'entreprise, la qualité de la production et sa gestion sociale.

La seconde partie, consacrée à la fonction publique, s'ouvre sur un constat sévère : *« L'écoute et la prise en compte des aspirations des usagers des services publics demeurent largement perfectibles. La marge d'autonomie de nombreux gestionnaires publics s'avère insuffisante. En conséquence, les gains de productivité nécessaires s'en trouvent limités. La gestion des hommes telle qu'elle est souvent pratiquée dans l'administration ne parvient qu'exceptionnellement à accroître leur motivation. »* Rude panorama !

Pour promouvoir une *« gestion participative authentique »*, il faut, selon le rapport Arthuis, réunir préalablement des conditions favorables, ce qui, apparemment, n'a pas toujours été fait avant l'introduction de cercles de qualité. Parmi les conditions à réunir figurent la taille *« appropriée »* de l'unité (un hôpital, une direction départementale de l'équipement), la motivation *« forte »* du responsable qui doit disposer de temps (plusieurs années) et d'une *« marge d'initiative relativement large en matière opérationnelle et budgétaire »*. Ainsi, *« le projet participatif doit, dans la mesure du possible, satisfaire les aspirations de chaque membre du personnel »*. Un objectif bien ambitieux...

La gestion des procédures

Le rapport Arthuis passe également en revue, sans complaisance, les *« freins »* à la participation : structures complexes, missions mal définies, tutelles multiples, *« faible aptitude »* de l'administration *« à se remettre en cause »*. La gestion budgétaire ? Elle comporte un *« certain nombre de défauts majeurs »* : elle est annualisée, centralisée et *« détaillée à un niveau très fin »* ; *« elle ne constitue qu'un outil assez rudimentaire, même si elle peut donner l'illusion d'être un vrai système de gestion »*... Bref, les règles de gestion budgétaire *« ne permettent nullement d'apprécier leurs performances réelles »*. Quant à la gestion du personnel, elle n'est pas davantage épargnée : *« L'administration gère des procédures plus qu'elle ne valorise un potentiel. »*

Pour le rapport Arthuis, l'image du service public *« s'est sensiblement dégradée depuis quelques années »* pour plusieurs raisons, dont *« la remise en cause du rôle de l'Etat »* et *« l'assimilation à un privilège de la sécurité de l'emploi »*. Le personnel *« souffre de se sentir parfois mal utilisé et mis en porte à faux dans son besoin de reconnaissance »*. Les cadres font la différence avec les modes de management du privé. Quant aux syndicats, ils constatent *« l'étroitesse des marges laissées à la négociation collective en période de maîtrise des évolutions salariales »*. Pour autant, M. Arthuis met en relief les *« atouts »* du service public : *« une relation étroite avec l'usager »*, *« un potentiel humain de qualité »* (avec un niveau de formation initiale souvent très élevé), *« un environnement porteur et dynamisant »*.

L'ambition de M. Arthuis est de proposer une *« nouvelle frontière »* qui *« a pour vocation majeure de donner une nouvelle légitimité à l'action publique »*. Adepte de la démocratie économique, M. Arthuis veut promouvoir la participation en se fondant sur des *« thèmes de consensus général »*. Les douze mesures qu'il propose (*voir encadré*) explicitent clairement ses intentions.

MICHEL NOBLECOURT.

Les douze mesures proposées

Contrats de performance et plan d'épargne administrative

Le rapport Arthuis propose douze mesures pour développer la participation et l'intéressement dans la fonction publique.

1) Création d'une *« fonction usagers »*, au sein des principaux départements ministériels, qui pourrait être confiée aux corps d'inspection générale des ministères. A l'aide d'enquêtes d'opinion, d'audits, d'analyse des réclamations, elle apprécierait la *« qualité »* du service de l'administration et le *« niveau de satisfaction »* des usagers.

2) Relance de la concertation avec les usagers des services publics dans le cadre du Conseil national de la consommation et de la *« boîte postale 5 000 »*.

3) Publication d'un *« rapport annuel sur l'amélioration des relations entre l'administration et les usagers »*, sous la responsabilité du ministre de la réforme administrative.

4) Des démarches de *« projets »* d'établissement, de service ou de direction seront favorisées. Elles comporteront *« une réflexion générale sur les missions du service ou de l'établissement ainsi que sur les moyens de prendre mieux en compte les aspirations des usagers »*. *« Chaque agent »* devra participer à cette réflexion à laquelle les syndicats seront associés.

5) Développement d'une fonction de contrôle de gestion au sein de chaque ministère avec élaboration d'indicateurs de gestion et de performance et d'un *« tableau de bord opérationnel »*.

6) Transformation des directions du personnel en *« directions des ressources humaines »*, avec recours à l'audit social, à la gestion prévisionnelle des effectifs et mission générale de *« développement des processus participatifs et d'animation en prenant appui sur les structures existantes »* (cercles de qualité, mission qualité).

7) Mise en œuvre dans chaque ministère d'un programme de formation de l'encadrement à l'animation et à la gestion sociale.

8) Organisation, dans les services ou les bureaux, de réunions d'expression des agents animés par l'encadrement. Au moins trimestrielles, elles porteront sur les perspectives d'amélioration du fonctionnement du service.

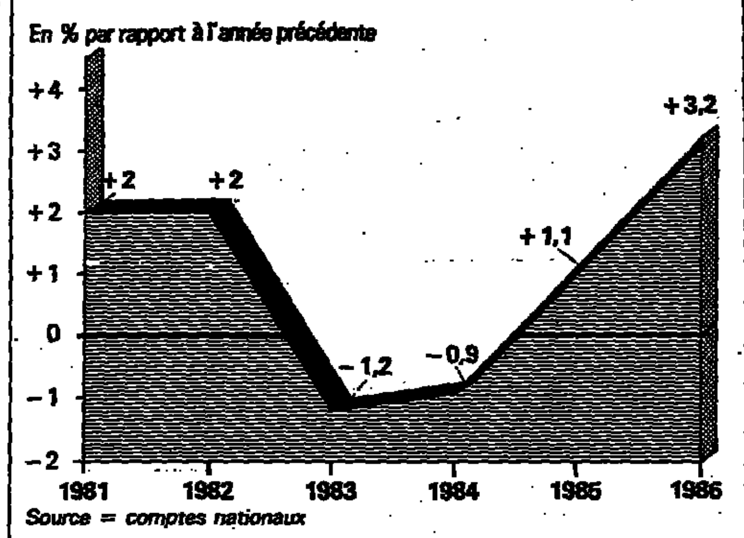
9) *« Programmes personnalisés de formation professionnelle continue »* pour les agents publics.

10) Conclusion de *« contrat de performance »* entre des services publics et leur direction. Le directeur du service conclurait avec sa tutelle un contrat de performance comportant plusieurs obligations : engager une *« démarche de projet »* en y associant le personnel et les partenaires sociaux ; atteindre à l'horizon de trois à cinq ans des objectifs mesurables sur le niveau et la qualité des services, les objectifs portant aussi sur leur coût. En contrepartie, le gestionnaire du service public se verrait garantir le soutien de sa tutelle ; *« une plus grande latitude quant aux modalités d'utilisation de sa dotation budgétaire annuelle »* ; la possibilité de conserver une fraction des gains de productivité réalisés chaque année (20 % par exemple) pour *« améliorer les conditions de travail ou la politique de formation »* ; l'institution d'un système de *« reconnaissance financière »*. Au sein de chaque administration, un *« comité de pilotage »* présidé par le ministre serait chargé de l'élaboration, de la conclusion et du suivi du *« contrat »*.

11) Un système d'intéressement sera intégré aux *« contrats de performance »*. Il devra reposer sur des indicateurs de gestion annuelle, être élaboré en concertation avec les partenaires sociaux, notamment quant à la définition de la performance, et être *« significatif »* pour les équipes les plus performantes.

12) Institution d'un *« plan d'épargne administrative »* (PEA) s'inspirant du plan d'épargne d'entreprise de l'ordonnance du 21 octobre 1986. Sur la base du volontariat, le PEA *« permettra de recueillir les sommes versées aux agents publics au titre de l'intéressement »*, avec le cas échéant une contribution financière de l'administration dont le taux pourrait être de 25 %. Ces sommes épargnées seront indisponibles pendant au moins cinq ans et bénéficieront des avantages fiscaux de l'ordonnance du 21 octobre 1986.

Pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages par habitant



Source = comptes nationaux

Au cours des six dernières années, le pouvoir d'achat du revenu disponible (après impôts, cotisations sociales et prestations sociales) des ménages a connu une évolution contrastée : positive en 1981 par rapport à 1980 (+ 2,0 %) et en 1982 (+ 2,0 %), négative en 1983 (− 1,2 %) et en 1984 (− 0,9 %) et de nouveau positive en 1985 (+ 1,1 %) et en 1986 (+ 3,2 %). Les salaires nets (par salarié) ont connu l'évolution suivante : + 1,8 % en 1981, + 0,8 % en 1982, − 1,2 % en 1983, − 0,6 % en 1984, + 0,5 % et + 1,3 % en 1986. En revanche, les prestations sociales (par habitant) n'ont cessé de progresser : + 4,7 % en 1981, + 6,5 % en 1982, + 1,8 % en 1983, + 2,3 % en 1984, + 2,1 % en 1985 et + 3,7 % en 1986.

REPÈRES

Inflation

Hausse de 0,2 % en septembre en RFA

Les premières estimations de l'Office fédéral des statistiques indiquent une progression de 0,2 % des prix en septembre en RFA, soit, sur douze mois, une inflation limitée à 0,5 %. Ces estimations, fondées sur des relevés de prix effectués dans quatre des onze Länder, sont généralement confirmées dans les dix jours. Elles tendent à assurer le bien-fondé des objectifs gouvernementaux, une progression des prix à la consommation de 1 % pour l'ensemble de 1987.

Elections prud'homales

Baisse de 23,7 % des salariés inscrits dans la section industrie

La répartition des électeurs inscrits entre les différentes sections des conseils de prud'hommes risque d'avoir des incidences sérieuses sur les scores des organisations syndicales pour le scrutin du 9 décembre prochain. Selon des résultats encore provisoires, on compte 13 402 000 électeurs inscrits (employeurs, salariés et chômeurs) contre 14 671 000 aux élections prud'homales de 1982. Dans le collège des salariés, la proportion d'inscrits est inférieure de 23,7 % à celle de 1982 dans la section industrie, de 24,2 % dans la section agriculture, de 13,4 % dans la section commerce, de − 11,9 % dans la section activités diverses, avec une baisse totale des salariés inscrits de − 15,5 % pour l'ensemble des sections. Le nombre de salariés inscrits progresse seulement dans la section encadrement (+ 7 %). La baisse dans l'industrie risque de désavantager la CGT, qui en 1982 avait obtenu 44,96 % des voix dans cette section. Elle risque de perdre environ 5 points dans l'industrie.

Entreprises

Nouvelles mesures fiscales envisagées pour les jeunes entreprises

Le gouvernement envisage de prendre de nouvelles mesures fiscales en faveur des jeunes entreprises. Selon le ministère du budget, celles-ci consisteraient à réduire de 25 % l'impôt sur les apports (plafonnés à 5 000 F pour une personne seule et à 10 000 F pour un couple) à des entreprises créées depuis moins de trois ans. Ces dispositions feront l'objet d'un amendement que le gouvernement déposera, cet automne, au Parlement, lors de la discussion du projet de loi sur le développement et la transmission d'entreprises. S'il est adopté, les investisseurs auront droit désormais à un crédit d'impôt de 1 250 F au maximum pour une personne seule, et de 2 500 F pour un couple.

Salaire horaire

+ 0,8 % au deuxième trimestre

Le taux du salaire horaire ouvrier a augmenté de 0,8 % au cours du deuxième trimestre de 1987, et non de 0,9 % comme l'avaient indiqué les résultats provisoires de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions de main-d'œuvre, réalisée par le ministère des affaires sociales (*le Monde* du 14 août). L'augmentation aura donc été de 1,9 % depuis le début de l'année et de 3,2 % sur les douze derniers mois.

En un an, le rythme de hausse est légèrement inférieur à celui des prix (3,4 %). Sur la même période, le SMIC, relevé de 2,4 % en mars 1987 et de 1 % en juillet, a progressé de 3,4 %.

Selon la même enquête, les effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles ont augmenté de 0,1 % au deuxième trimestre et de 0,1 %, également, au cours des douze derniers mois.

Aide alimentaire

8 000 tonnes de blé français pour l'Ethiopie

En raison des risques de disette qui menacent de nouveau l'Ethiopie, la France vient de décider d'accorder à ce pays une aide de 3 850 tonnes de farine — soit 5 000 tonnes d'équivalent blé, auxquelles s'ajoutent 3 000 tonnes de blé en grain. Ces dernières semaines, la FAO (organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation) a multiplié les appels à la communauté internationale pour attirer l'attention sur la dégradation des récoltes céréalières en Ethiopie.

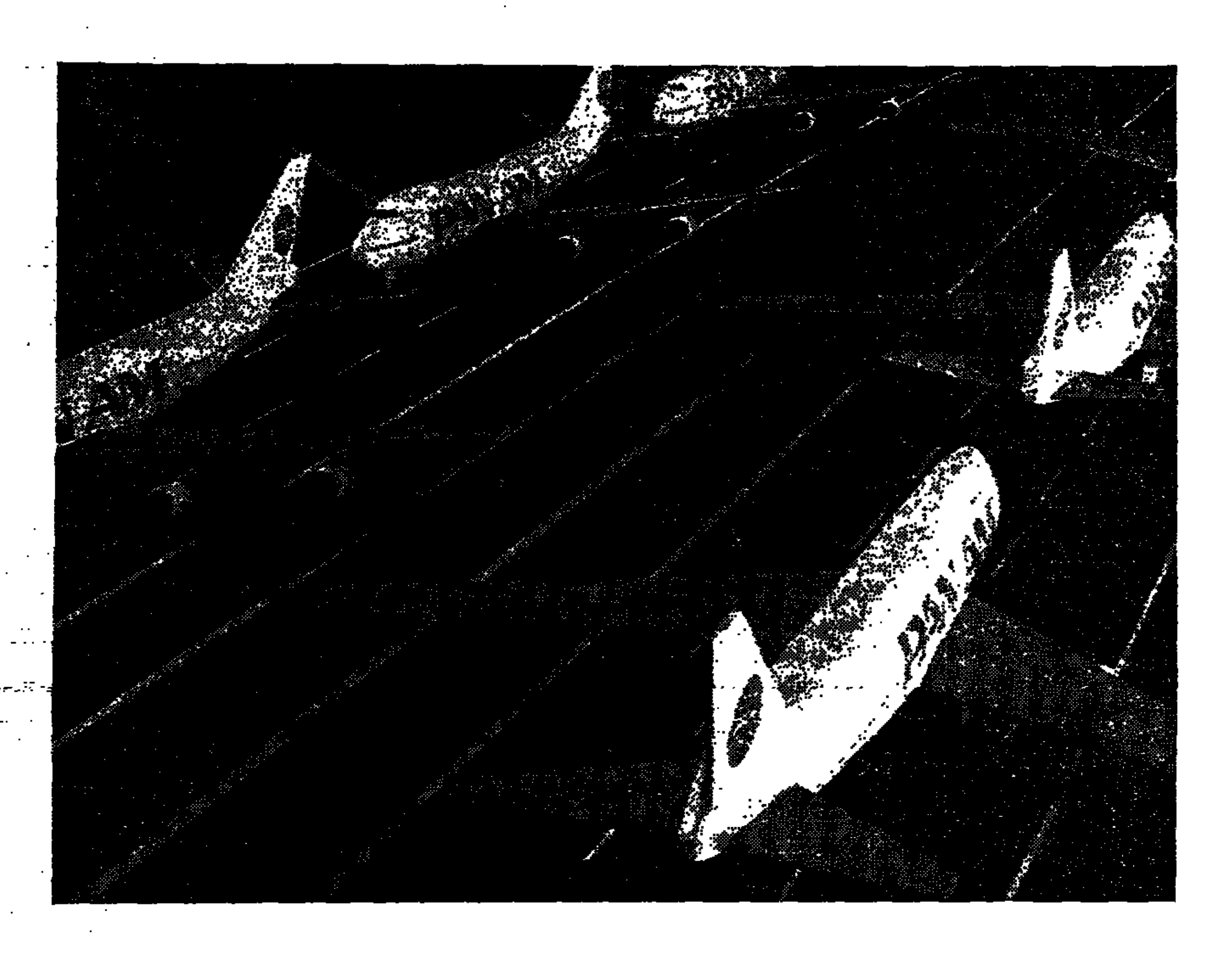
SNCF

Trafic en baisse

La SNCF a transporté 398,6 millions de voyageurs au cours des six premiers mois de l'année, soit une baisse de 4 % par rapport aux six premiers mois de 1986. Le tonnage de marchandises diminue plus fortement encore, passant à 71,2 millions de tonnes, en baisse de 7,1 %. Sur le semestre, le chiffre d'affaires de l'entreprise s'est élevé à 23,1 milliards de francs, en baisse de 3,7 %.

New York.

Autoroute céleste sortie Manhattan Nord.



Hommes d'affaires pressés, prenez la voie express Pan Am. A bord de nos Boeing 747 un accueil chaleureux et de nombreux services exclusifs vous attendent.

Au départ de Roissy, un comptoir d'enregistrement est réservé à tous les passagers de First et Clipper® Class afin d'éviter toute attente.

En First Class nos sièges Sleeperette®, recouverts de cuir, s'étendent sur plus de quatre hublots.

En Clipper Class nos sièges, seulement six de front, allient l'élégance de leur tweed au confort d'un plus grand espace.

L'équipage efficace, attentif et discret fera de son mieux pour rendre votre voyage plus agréable.

Au dîner, le menu fin et savoureux accompagné d'une carte des vins les plus prestigieux sera l'instant magique de votre traversée.

Côté détente, nos cabines sont équipées d'un matériel audio-vidéo et figurent à ce jour parmi les plus spacieuses au monde.

A votre arrivée à New York, passagers de First et Clipper Class, n'oubliez pas les trois services uniques à Pan Am qui vous feront gagner du temps.

L'hélicoptère privé Pan Am qui vous emmènera gratuitement, sur simple réservation, au centre de Manhattan.

Le Worldport® Pan Am qui assure sous un même toit les liaisons internationales et intérieures les plus rapides.

Et à votre retour un hall luxueux, le Private Terminal®, vous est réservé. Vous vous y relaxerez pendant que notre personnel se chargera de vos formalités.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre Agence de voyages ou l'autoroute céleste Pan Am au 42.66.45.45.

First et Clipper Class Pan Am.

Si vous en voulez plus.

Economie

ÉTRANGER

Affirmant qu'il veut « stimuler l'activité en partant de la base »

Le président Reagan défend sa politique économique devant l'Assemblée générale du FMI

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

Dans son discours inaugural de la quarante-deuxième assemblée générale du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, ouverte à Washington mardi 29 septembre, le président Ronald Reagan n'a pas résisté au plaisir de rappeler le premier discours qu'il avait prononcé devant cette assemblée, il y a six ans. Le thème qu'il avait alors développé était qu'une *« révolution économique »* était en marche. Il faut convenir que les propos qu'il a tenus mardi – les mêmes quant à leur substance – ont rencontré beaucoup plus de compréhension et même d'approbation qu'en 1981.

« Une bonne gestion ne doit pas être confondue avec l'extension des pouvoirs de l'Etat sur l'économie », a-t-il dit, ajoutant : *« Notre but est de stimuler l'activité en partant de la base. »* Très en forme, le président a ravi son auditoire en disant : *« Parmi tous les hommes de métier, l'économiste est le seul, quand il voit qu'une chose fonctionne bien, à se préoccuper sérieusement de savoir si elle marche en théorie. »*

Soucieux de répondre aux critiques de ceux qui, aux Etats-Unis, l'accusent d'avoir désindustrialisé l'économie américaine, le président affirma que le nombre des emplois dans le secteur manufacturier avait augmenté d'un million depuis 1982. Les salaires réels, a-t-il ajouté, qui avaient baissé dans ce secteur de 7 % entre 1977 et 1981, ont augmenté ensuite de 2,5 % par an. Le président a été chaleureusement applaudi par la salle, composée des membres des cent cinquante délégations venues au grand complet pour l'écouter, quand il leur a dit que toutes les propositions de loi de nature protectionniste qui lui seraient présentées par le Congrès seraient renvoyées revêtues de la mention « veto » écrite de sa main.

Confirmant les divergences de vues qui se sont exprimées ces derniers jours entre, d'une part, les Etats-Unis et, d'autre part, les pays occidentaux (Allemagne fédérale et Japon), le président a invité *« les pays accumulant des surplus »* (il ne les a pas nommés) à remplir leurs obligations internationales, comme l'ont fait les Etats-Unis en réduisant déjà fortement leur déficit budgétaire. *« Il y a de bonnes raisons pour espérer que le bon tournant a été pris en Afrique »*, a dit le président Reagan, qui a cité en exemples les efforts entrepris par le Sénégal, le Ghana, le Cameroun, le Malawi, pour libéraliser leur économie. En revanche, le président Reagan a stigmatisé l'Ethiopie, affirmant que *« l'étatisme autant que la sécheresse »* étaient à l'origine *« de la tragédie »* de la famine dans ce pays.

Le gouvernement éthiopien, a encore dit le président, soutenu par l'Union soviétique a engagé ce pays dans un chemin sans espoir.

Le président s'est, au contraire, lancé dans un éloge appuyé de la réforme économique en Chine populaire. Dans ce pays, a-t-il dit, la production agricole a doublé par rapport à ce qu'elle était il y a quinze ans.

Les banques doivent jouer leur rôle

Les délégués ont entendu ensuite successivement le président de la Banque mondiale, M. Barber B. Conable et le directeur général du FMI, M. Michel Camdessus, qui prenait pour la première fois la parole devant cette assemblée.

L'un et l'autre réclament une augmentation des ressources de leurs institutions réciproques. Pour la Banque mondiale, la décision de principe d'un accroissement substantiel est déjà prise. A ce propos, M. Conable a rappelé que la Banque mondiale est devenue, depuis quelques années, le principal pourvoyeur de nouveaux prêts aux pays les plus endettés, à concurrence de 4/5e du total.

Au contraire, le Fonds monétaire, comme l'a rappelé M. Edouard Balladur pour le déplorer, a vu sa contribution devenir négative, les remboursements qu'il obtient, dépassant le montant des nouveaux crédits qu'il accorde. En outre, le Fonds dispose actuellement d'abondantes liquidités (*le Monde* du 30 septembre). Cependant, *pour préparer les années 1990*, le directeur général Michel Camdessus demande, lui aussi, que soit envisagée une *« augmentation substantielle »* des quotas. La décision doit être prise avant le 31 mars 1988.

Pour le reste, c'est-à-dire pour l'essentiel, le directeur général du Fonds monétaire s'est attaché à ramener de l'ordre dans les rangs. La stratégie, mise en œuvre par son prédécesseur, M. Jacques de Larosière, et par les principaux gouvernements intéressés pour traiter le problème de l'endettement international, doit être préservée. Les gouvernements des pays endettés sont instamment invités à persévérer dans leur politique d'ajustement. Allusion aux tentations brésiliennes, M. Camdessus a déclaré : *« Quels que soient les débordements de démagogie, qui ne cessent de les assaillir, il est essentiel que ces pays ne laissent personne, par des commentaires ambigus ou des menaces d'action unilatérale, jeter le doute sur la sincérité de leur engagement, dans cet effort commun de rétablissement d'une croissance durable et de reconstruction de leur crédit extérieur. »* A bon entendeur salut.

Tandis que les gouvernements des pays créditeurs sont appelés, eux, à voter de nouveaux crédits pour renforcer la situation financière du Fonds monétaire et de la Banque mondiale, on demande aux banques commerciales de *« jouer un rôle plus actif »*. C'est-à-dire de recommencer à prêter. Pour M. Camdessus, les accords récemment signés, notamment avec l'Argentine, montrent que les banques sont désormais en mesure de choisir entre plusieurs options (ce que le jargon du Fonds monétaire appelle maintenant le menu). Elles devraient notamment, dans l'avenir, se voir offrir des possibilités élargies pour échanger leurs créances contre des obligations ou des actions.

Les déclarations de M. Balladur

Avant de quitter Washington, M. Edouard Balladur a prononcé son discours devant l'assemblée générale. Appuyant M. Michel Camdessus, le ministre d'Etat a notamment déclaré, à propos des pays en développement, qu'ils doivent poursuivre leurs efforts *« pour favoriser l'assainissement en profondeur de leur économie »*. En contrepartie, le ministre français a plaidé de nouveau en faveur de l'accroissement des ressources « concessionnelles » (c'est-à-dire assorties de taux d'intérêt plus bas que le marché) mises à la disposition des pays les plus pauvres.

Par ailleurs, M. Balladur a insisté *« sur la nécessité d'éviter une nouvelle montée des taux d'intérêt qui créerait un frein à nos ambitions en matière de croissance et pèserait lourdement sur les pays endettés »*. Se félicitant de la stabilisation des taux de change obtenus par les accords du Louvre, M. Balladur a déclaré : *« Cette réussite confirme à mes yeux notre capacité à organiser et à gérer un système monétaire ordonné. »*

PAUL FABRA.

Un projet édulcoré

Le Parlement péruvien approuve la nationalisation du système bancaire

LIMA
de notre correspondante

Après deux mois de débats houleux, le projet de loi sur la nationalisation du système financier a finalement été approuvé par le Parlement, le mardi 29 septembre au matin. Malgré les modifications substantielles, apportées par les sénateurs au projet nettement plus radical envoyé par la Chambre basse, les députés de la majorité l'ont ratifié. La loi devrait donc être promulguée par le président Alan Garcia avant la fin de la semaine. Son exécution risque de provoquer une nouvelle tempête politique puisque les banquiers ont annoncé qu'ils résisteraient *« physiquement à cette intervention »*.

Les banques visées ont commencé une *« bataille juridique contre cette loi inconstitutionnelle qui viole le pluralisme économique, évoque une utilité sociale inexistante, déclare les banques service public et l'activité financière en état d'urgence pour éviter de payer le juste prix de l'expropriation »*. Cet état d'urgence permet en effet à l'Etat d'assumer immédiatement le contrôle des banques sans payer au préalable un *« juste prix »*, évalué officiellement 200 millions de dollars.

Pourtant, ce projet de loi est bien édulcoré si on le compare à celui proposé par les députés. Il prévoit l'expropriation de dix banques, six entreprises financières et dix-sept compagnies d'assurances, mais les filiales des banques étrangères et les banques régionales échappent à cette mesure.

L'Etat mettra en vente 30 % des actions des grandes banques et se réservera 30 % des actions de la Banque régionale (le pays sera prochainement divisé en douze régions). 51 % seulement des actions des compagnies d'assurances seront expropriées. De plus, l'Etat ne s'attaquera pas aux filiales des banques, comme le stipulait le projet approuvé par les députés.

Que le gouvernement ait fait marche arrière peut s'expliquer par le fait que la campagne menée par la droite contre l'étatisation des banques a été d'une virulence imprévisible.

La coalition de la gauche unie, la IU, deuxième force politique du pays, qui avait défendu le projet initial de l'APRA, a finalement dénoncé *« la capitulation de l'APRA face au grand capital (...). Cette étatisation est loin d'avoir cassé les reins de l'oligarchie. Elle n'est guère plus redoutable qu'un requin édenté »*.

NICOLE BONNET.

Remontée du dollar

La Banque du Japon invite les instituts de crédit à l'« automodération »

Le dollar poursuivait mercredi 30 septembre le mouvement de hausse engagé la veille sur les marchés asiatiques avant de se propager en Europe et aux Etats-Unis. La monnaie américaine retrouve ainsi ses cours du mois d'août et clôturé à Tokyo à 146,35 yens. Au-delà de l'explication purement technique de ce mouvement – l'année fiscale se termine le 30 septembre au Japon, – les marchés financiers semblent réagir au renouveau de tension sur les taux d'intérêt américains mais aussi japonais. Peu impressionnés par la réaffirmation, le week-end dernier, de la politique de stabilisation du dollar par les sept principales nations industrielles, les cambistes restent perplexes, tant les déclarations des responsables de la politique monétaire nipponne leur paraissent ambiguës.

Le gouverneur de la Banque centrale, M. Satoshi Sumita, avait, la semaine dernière, démenti vouloir relever le taux d'escompte, actuellement de 2,5 %. Quelques jours plus tard, son bras droit écartait tout engagement à ne pas toucher au loyer de l'argent, même si une remontée des taux au Japon risque de détourner les investisseurs du marché américain, actuellement le plus attrayant en ce domaine. En fait, la Banque du Japon ne cache plus son inquiétude face au dérapage de la masse monétaire et semble prête à abandonner la politique du laisser-faire total qu'elle suivait jusqu'à présent.

Condamné à utiliser une marge de manœuvre particulièrement étroite, M. Sumita a réaffirmé à Washington, le 29 septembre, qu'il ne toucherait pas au taux d'escompte *« pour le moment »*, mais tenterait de mieux contrôler les liquidités, dont la croissance dépasse 10 % en rythme annuel depuis le printemps dernier, atteignant même 11 % en août. Il est donc demandé aux banques commerciales d'exercer une *« automodération »* sur la hausse des crédits qu'elles alloueront durant le quatrième trimestre. Un petit pas vers une meilleure surveillance, selon le gouverneur de l'institut d'émission, qui a rappelé que *« jusqu'à présent* [la Banque du Japon] *mettait simplement un tampon sur les programmes de prêts présentés par les banques »*.

Cet *« avis de modération »* suffira-t-il à limiter le gonflement de liquidités excessives et, surtout les poussées de fièvre spéculative auxquelles on assiste sur la place de Tokyo ? Les avis divergent, et les experts attendent de mieux évaluer les mouvements des semaines à venir pour se prononcer sur le fond. Mais chacun souligne désormais que les taux d'intérêt constitueront encore longtemps le talon d'Achille des accords du Louvre de stabilisation des parités des grandes monnaies, et certains cambistes se demandent si la tendance à la baisse du billet vert n'est pas appelée à s'inverser avant longtemps. Au delà de ces réactions, une interrogation demeure : les propos très orthodoxes de M. Sumita sur la lutte anti-inflationniste par la limitation de la croissance de la masse monétaire sont-ils vraiment justifiés ? La baisse des prix de détail et des prix de gros a fait place à une remontée encore très marginale et jugée peu inquiétante par les partenaires de Tokyo.

Alors que des négociations commerciales vont s'ouvrir

Les critiques s'accentuent aux Etats-Unis contre les subventions européennes à Airbus

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Le conflit entre les Etats-Unis et la CEE, né à propos de l'Airbus et des aides publiques qui lui sont fournies, rebondit. Les ministres compétents des quatre pays participant au consortium européen – la France, la RFA, le Royaume-Uni et l'Espagne, – ainsi que M. Willy De Clercq, le commissaire chargé des relations extérieures, rencontreront, le 27 octobre, M. Clayton Yeutter, le représentant spécial de la Maison Blanche pour les négociations commerciales, afin d'examiner de manière approfondie les points de vue en présence et peut-être d'essayer de prévenir un dérapage dangereux.

La pression monte actuellement aux Etats-Unis, alimentée notamment par un rapport du ministère du commerce, qui démontre en long et en large que la production d'Airbus est subventionnée très au-dessus de la normale. Les deux principaux fabricants d'avions américains, Boeing et Douglas, qui redoutent d'autant plus la concurrence d'Airbus que leurs derniers résultats ne sont que moyennement brillants, s'impatientent et ne semblent plus disposés à attendre, les bras croisés, que se déroulent au rythme lent des institutions genevoises les consultations engagées dans le cadre du GATT (l'accord qui réglemente le commerce international) sur la comptabilité des aides fournies à Airbus avec le code du GATT, qui traite de la commercialisation des avions civils, ou encore sur la manière de revoir ce code.

Les observateurs, qui guettent au jour le jour les réactions des avocats réputés et puissants qui ont pris en main les intérêts de Boeing et de Douglas, s'attendent que l'un ou l'autre engage de façon imminente une procédure contre les gouvernements européens appuyant Airbus. On comprend que la réunion de la fin octobre interviendra dans un climat particulièrement chargé si la plainte était déposée d'ici là. Mais, aujourd'hui, Washington paraît avoir l'intention de franchir une étape et de négocier désormais sous une pression accrue.

Quel apaisement les Européens pourraient-ils fournir à M. Yeutter ? Ils lui diront sans doute qu'ils sont prêts à discuter de ses demandes, autrement dit à revoir le code du GATT en clarifiant avec précision les règles applicables au soutien de l'industrie aéronautique. La Commission européenne, considérant sans doute que Washington ne se satisfera pas de si peu, semble suggérer d'aller plus loin, comme si elle estimait effectivement, elle aussi, que « ça ne pouvait pas continuer comme ça ». Dans quelle direction aller plus loin ? En rendant les comptes d'Airbus un peu plus transparents, ainsi que le demandent de manière pressante les Américains, ou même en acceptant de respecter sur le marché, c'est-à-dire face aux clients, un comportement moins agressif, plus conforme aux règles normales de la concurrence ? La Commission paraît renouer ainsi avec sa propension naturelle à l'accommodement. *« Il est dans son rôle de chercher à arrondir les angles »*, répond-on avec compréhension du côté français.

PHILIPPE LEMAITRE.

AFFAIRES

Les perspectives énergétiques de la France

M. Madelin répond aux critiques du Conseil économique et social

« Prévoir trop haut peut coûter aussi cher que prévoir trop bas. Dès qu'il s'agit d'énergie, on parle de dizaines de millards ; une prévision trop haute, c'est une mauvaise utilisation du capital », a déclaré M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, mardi 29 septembre, devant le Conseil économique et social. Il répondait aux observations formulées, dans un avis, par le Conseil, à propos du rapport réalisé par la direction de l'énergie de son ministère sur les perspectives énergétiques de la France à l'horizon 2000 (*le Monde* du 8 mai).

Dans cet avis, le CES estime que l'horizon examiné par le ministère est trop proche, compte tenu des délais d'investissement dans le domaine énergétique. Il juge aussi que la fourchette retenue pour les consommations d'énergie en l'an 2000, qui va de 195 à 235 millions de tonnes équivalent pétrole (contre 197 en 1986) est trop large. Le Conseil propose donc de ne retenir que la partie haute (215-235 millions de TEP) de cette fourchette, estimant, selon le rapporteur, M. Gérard Renon, que, *« entre deux erreurs, il faut choisir la moindre »*, et qu'une sous-estimation des besoins est plus grave qu'une surestimation.

Dans sa réponse, M. Madelin résume sa politique, fondée d'une part sur la nécessité de préparer le long terme en développant une très grande flexibilité des consommations d'énergie et en réduisant la dépendance énergétique, et, d'autre part, sur le besoin d'une *« énergie performante »*, capable de contribuer à la compétitivité de l'économie, ce qui passe notamment par une concurrence aussi forte que possible entre les différentes énergies et par le *« libre jeu des forces du marché »* dans tous les domaines.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Merlin

BÉNÉFICE D'EXPLOITATION DU PREMIER SEMESTRE : + 30 %

Par sa constante politique d'adaptation des produits, la société, dans une conjoncture maussade, a pu maintenir son activité à un niveau satisfaisant.

La gestion rigoureuse des dépenses d'exploitation lui a permis de réaliser un résultat courant d'exploitation en progression de 30 % pour le premier semestre 1987. Compte tenu de la commercialisation actuelle, une progression du même ordre est prévue pour l'ensemble de l'exercice.

Conformément aux déclarations du président Bernard Merlin, en janvier 1987, la société a choisi de se libérer du régime ECL par le versement d'une taxe libératoire de 6,50 % sur les réserves constituées depuis 1979. A ce titre, elle vient d'effectuer, en septembre 1987, un versement de 5,5 millions de francs. L'option choisie est importante pour l'avenir de la société puisqu'elle permet d'élargir considérablement le champ de ses activités et lui donne une complète liberté d'utilisation de 85 millions de francs de réserves.

Les perspectives de résultats malgré la charge exceptionnelle qui vient d'être mentionnée permettent d'envisager pour 1987 la reprise du dividende. En conséquence, M. Bernard Merlin, président-directeur général, proposera à l'assemblée générale, qui statuera sur les comptes de l'exercice 1987, le paiement d'un coupon net de 18 F par action. Compte tenu de l'avoir fiscal, le revenu par action s'élèvera à 27 F, assurant sur la base des cours actuels un rendement voisin de 9 %.

La situation nette de Merlin Immobilier ressort à 150 millions de francs.

LA BPGF CHANGE DE NOM

Le conseil d'administration de la Banque privée de gestion financière (BPGF) s'est réuni le 25 septembre 1987 sous la présidence de M. Gilles Brac de La Perrière.

Il a décidé qu'à compter du 1er octobre 1987, la Banque privée de gestion financière changerait de dénomination sociale. Elle prendra désormais le nom de Banque Pallas France.

Cette nouvelle raison sociale traduit le resserrement des liens de la banque avec son actionnaire principal, Pallas Group – et à travers celui-ci, avec le prestigieux actionnariat international de Pallas – ainsi qu'avec Cresvale Partners à Londres et la Compagnie financière Tradition à Lausanne, maisons internationales affiliées à Pallas Group et hautement réputées, l'une en matière de négoce de valeurs mobilières et l'autre en matière de courtage interbancaire et de produits financiers nouveaux.

Base française d'un groupe international, la Banque Pallas France sera ainsi en mesure de mieux servir encore ses clientèles, sur les marchés intérieurs comme sur les marchés extérieurs.

RÉSULTAT DU PREMIER SEMESTRE 1987

ELECTRO BANQUE

RÉSULTAT SEMESTRIEL EN HAUSSE DE 11 %

Le conseil d'administration, réuni le 23 septembre 1987 sous la présidence de M. Philippe d'Argenton, a pris connaissance des résultats du premier semestre 1987 qui s'élèvent, avant impôt, à 42 945 000 F, en hausse de 11 % par rapport à ceux du premier semestre 1986 qui s'établissaient à 38 675 000 F.

La banque a poursuivi le développement de ses activités de marchés et de ses opérations financières, accroissant la part des commissions dans ses résultats et assurant la progression de ceux-ci malgré la contraction des activités bancaires traditionnelles.

Pour l'ensemble de l'exercice 1987 et sous réserve d'événements exceptionnels, les résultats devraient marquer, par rapport à ceux de 1986, une progression au moins égale à celle observée à la fin du premier semestre.

Ces perspectives justifient la confiance que les actionnaires ont manifestée en optant, cette année encore, très largement pour le paiement de leur dividende en actions. Les fonds propres ont ainsi été augmentés de 25 385 850 F représentant 88,7 % du dividende distribué.

Enfin, le conseil a coopté M. André Wettstein comme administrateur en remplacement de M. Maurice Daubresse qui représentait la Compagnie des lampes.



COMPAGNIE LA HÉNIN



Le conseil d'administration s'est réuni le 23 septembre 1987. Il a pris connaissance de l'évolution des activités du groupe pendant le premier semestre 1987, notamment dans le domaine de l'immobilier pour lequel, compte tenu de l'amélioration de la rentabilité et du lancement de nouvelles opérations, les perspectives sont satisfaisantes. Les opérations des filiales pendant cette période et les résultats pour l'année 1987 restent, dans leur ensemble, conformes aux prévisions faites en début d'exercice.

Le conseil a approuvé le principe de la rationalisation des structures du groupe Cordier, au moyen de l'apport à la société Domaines Cordier des autres participations que la Compagnie possède dans ce groupe.

Ce projet est la suite logique de l'acquisition de la totalité du capital des Domaines Cordier, et permettra de donner toute son efficacité à la nouvelle organisation en vue de son développement.

Le conseil a examiné les prévisions de résultats pour 1987.

Le résultat courant de la Compagnie devrait se situer à 41 MF au 31 décembre 1987. Cette baisse, par rapport à 1986 où il était de 67,3 MF, résulte de la croissance des frais financiers relatifs à des investissements importants réalisés fin 1986 et début 1987 dont la rentabilité est différée. Le résultat net de la Compagnie, compte tenu des éléments exceptionnels réalisés au titre des opérations d'apport à la société Domaines Cordier sus-visés, devrait se situer à environ 190 MF contre 70 MF pour l'exercice précédent.

Sur la base des prévisions actuelles, le résultat courant consolidé après impôt, de l'exercice 1987, devrait être de l'ordre de 180 MF et le résultat net après prise en compte des éléments exceptionnels, de l'ordre de 260 MF. La part de la Compagnie La Hénin dans le résultat net devrait être de l'ordre de 115 MF contre 42 MF en 1986.

Compte tenu de récentes estimations, la valeur intrinsèque de la compagnie La Hénin peut être évaluée à 940 francs.

GROUPE HERVET



SOFIMURS, nouvelle filiale du Groupe HERVET, vient d'être agréée par les autorités monétaires en qualité de société financière de crédit-bail immobilier.

SOFIMURS, qui a opté pour un statut classique, est maintenant en mesure d'apporter son concours aux personnes physiques ou morales, y compris les membres des professions libérales et les associations, qui souhaitent, sans apport en fonds propres, créer, développer ou restructurer un patrimoine constitué d'immeubles à usage professionnel.

Dotée d'un capital initial de 10 millions de francs, SOFIMURS est présidée par Claude-Henri PLAUD, Directeur Central de la Banque Hervet en charge des affaires immobilières. Jean-Louis LEMAIRE en est le Directeur Général.

CERUS : RESULTAT CONSOLIDE DE 194 MILLIONS DE FRANCS AU PREMIER SEMESTRE 1987

Paris, le 25 septembre 1987

Le Conseil d'Administration de CERUS (Compagnie Européennes Réunies) s'est réuni le 25 septembre 1987, sous la présidence de M. Carlo De Benedetti.

CERUS dans lequel le Groupe De Benedetti détient une participation de 40 % a réalisé un résultat consolidé de 194 millions de francs au premier semestre 1987 et un résultat social de 125 millions de francs, à comparer à un résultat social de 54,3 millions de francs pour l'exercice 1986. Le résultat consolidé de l'ensemble de l'exercice devrait être en ligne avec le résultat enregistré au premier semestre.

En un an d'exercice CERUS est devenu un holding diversifié et actif à travers des participations dont les plus importantes sont Valeo, Yves Saint Laurent et Pearson.

Les résultats de Valeo, dont CERUS est l'opérateur industriel, se sont redressés conformément à la stratégie fixée en décembre 1986. Valeo a atteint durant le premier semestre 1987 un résultat net consolidé de 203 millions de francs représentant 2,8 % du chiffre d'affaires.

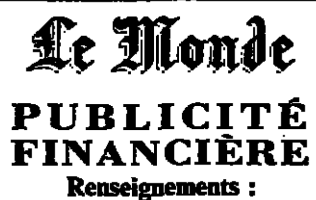
Yves Saint Laurent, société dans laquelle CERUS est l'associé de MM. Yves Saint Laurent et Pierre Bergé, a conclu en juin un accord pour la cession des activités grande diffusion de Charles of the Ritz. Yves Saint Laurent S.A. sera introduite au Second Marché de la Bourse de Paris le 4 décembre prochain avec deux ans d'avance sur les prévisions. Au premier semestre 1987 le résultat consolidé du Groupe Yves Saint Laurent a atteint 63 millions de francs (soit 6,3 % du chiffre d'affaires), pour un chiffre d'affaires consolidé de 1 milliard de francs avant même que les frais financiers relatifs à l'acquisition des Parfums Yves Saint Laurent n'aient commencé à se réduire.

L'actionnariat de CERUS vient d'être renforcé par l'entrée dans son capital, à hauteur de 3 %, de Shearson Lehman (Groupe American Express) qui est déjà actionnaire de la COFIDE en Italie et de COFIR en Espagne. Le Conseil d'Administration de CERUS sera très heureux d'accueillir M. Peter A. Cohen, Chairman de Shearson Lehman, dont la nomination comme Administrateur sera proposée à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

CERUS sur Minitel, composez le 36.15 LE MONDE puis CERUS

CERUS

média-finance



PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Marchés financiers

Le projet de loi sur la réforme de la Bourse examiné par les députés le 20 octobre

Le projet de loi sur la réforme de la Bourse sera discuté à partir du 20 octobre à l'Assemblée nationale, a indiqué M. Xavier Dupont, le syndic de la Compagnie des agents de change. Cette réforme tend à supprimer progressivement le monopole de transactions des charges d'agents de change qui pourront ouvrir leur capital aux banques ou établissements financiers tant français qu'étrangers. *« Beaucoup d'entre nous adopteront des solutions d'associations »*, a précisé M. Dupont, en rappelant toutefois que les agents qui le souhaitent pourront accéder aux compétences et aux métiers qu'autorise la loi bancaire et pourront devenir ainsi d'une certaine manière une « investment bank à la française ».

D'autre part, la Chambre syndicale des agents de change a annoncé le lancement d'une nouvelle valeur support sur le marché des options négociables en actions (MONEP). Il s'agit de Thomson CSF qui rejoindra, le 1er octobre, Paribas, Peugeot et Lafarge Coppée sur ce nouveau marché créé le 10 septembre. Les 7 et 14 octobre, deux autres classes d'options sur Elf Aquitaine et la Compagnie du Midi viendront s'ajouter sur le MONEP.

Equity and Law

M. Ron Brierley surenchérit sur la Compagnie du Midi

La bataille boursière qui oppose la Compagnie du Midi et le groupe néo-zélandais IEP Securities, dirigé par M. Ron Brierley, pour la prise de contrôle d'Equity and Law vient de connaître un nouveau rebondissement. M. Brierley a proposé au conseil d'administration du sixième groupe britannique d'assurances de racheter les actions à un prix de 450 pences, soit 85 pences de plus que lors de sa première proposition.

Cette offre est elle-même supérieure de 15 pence à celle présentée par la Compagnie du Midi. La proposition du groupe de M. Bernard Pagesy a cependant reçu le 25 septembre l'agrément du conseil d'administration de l'assureur britannique qui a recommandé à ses actionnaires de l'accepter. Quelle attitude adopteront les dirigeants d'Equity and Law et ceux de la Compagnie du Midi maintenant que l'offre de M. Brierley a fait progresser l'évaluation de la société à 453 millions de livres (environ 4,5 milliards de francs) ?

Augmentation prochaine de 10 % du capital de la Compagnie financière de Suez

Le bénéfice net de la Compagnie financière de Suez devrait se situer entre 2 et 2,4 milliards de francs en 1987 contre 2,37 milliards en 1986, a indiqué M. Bernard Eglof, directeur général adjoint de la Compagnie. D'autre part, il a confirmé que Suez allait procéder dans les prochains jours, et parallèlement à sa privatisation, à une augmentation de capital d'un minimum de 10 %. L'opération devrait se faire par le biais de bons de souscription d'action, à raison d'un bon pour une action. Il faudra dix bons pour souscrire à une action nouvelle, et le prix sera identique à celui qui sera fixé et annoncé par le gouvernement vendredi 2 octobre, dans le cadre de l'offre publique de vente (OPV), qui durera du 5 au 17 octobre.

Air Liquide s'associe au japonais Denka

Le groupe chimique français Air Liquide et le japonais Denka devaient signer, le 30 septembre, un accord de *joint-venture* (société commune) pour la construction d'une usine qui produira plusieurs centaines de tonnes par an de silane. Ce gaz ultrapur, utilisé dans l'industrie des piles solaires et de l'électronique, sera commercialisé dans le monde entier par Air Liquide. Grâce à cet accord, le groupe français espère prendre une place plus importante sur le marché du silane. L'investissement, dont le montant n'a pas été précisé, devrait dépasser 100 millions de francs.

Au cours de ces deux dernières années, Air Liquide a réalisé cinq investissements importants en Asie.

Le dernier résultait de l'accord intervenu à la mi-septembre avec Far Eastern Textile à Taiwan. Le groupe français a décidé de créer en Asie une filiale à 100 %, baptisée Air Liquide Pacific, qui le représentera au Japon et dans le reste de l'Asie.

Nestlé vend sa participation dans Besnier

La firme Nestlé a décidé de vendre la participation de 20 % qu'elle détenait depuis 1985 dans le capital de Besnier SA, première entreprise française qui assure 10 % de la collecte laitière et fabrique du camembert. Son PDG, M. Michel Besnier, va retrouver ainsi le contrôle sur l'intégralité de son capital avant, peut-être, de l'ouvrir au public, par le biais d'une introduction en Bourse. De son côté, Nestlé concrétise sa volonté de se dégager du secteur laitier et fromager.

NEW-YORK, 29 sept. ⬇

Ventes massives

La séance de mardi a été marquée par une série de ventes massives à la Bourse de Wall Street. L'indice Dow Jones, qui s'est inscrit à 2 590,97, a perdu le tiers de la hausse des 31 points de la veille. Le volume des échanges a atteint 173,53 millions de titres, contre 188,07 à la séance précédente, et les valeurs en repli ont dépassé celles des hausses par 993 contre 621.

Le mouvement à la baisse est dû, essentiellement, à la chute du marché obligataire, malgré un raffermissement du dollar. Les investisseurs craignent que les offres élevées du Trésor américain ne provoquent une hausse des taux d'intérêt et ne détournent les placements boursiers vers les bons et obligations. Le taux moyen sur les bons du Trésor américain à deux ans vient d'atteindre, il est vrai, son plus haut niveau depuis décembre 1985, à 8,57 %.

Le conseil d'administration de Salomon Brothers a accepté de céder, le 28 septembre, pour 700 millions de dollars, 12 % de son capital à l'investisseur Warren Buffet, président de Berkshire Hathaway Inc. Les autres titres les plus échangés ont été : Arco Chemical (5,6 millions de volume), South California Edison (3,8 millions), Bankers Trust New York (2,4 millions).

VALEURS	Cours du 28 sept.	Cours du 29 sept.
Alcoa	61 1/8	61 1/4
Allegis (ex-UAL)	100	100
A.T.T.	34 5/8	34 1/4
Boeing	51 5/8	51 3/8
Chase Manhattan Bank	38 3/8	38 5/8
Du Pont de Nemours	120	118 1/8
Eastman Kodak	103 5/8	102 3/8
Exxon	49 5/8	49 1/4
Ford	98 3/8	95 5/8
General Electric	62 1/4	61 3/8
General Motors	83	83
Goodyear	72 1/2	71 7/8
I.B.M.	152 5/8	150 1/8
I.T.T.	62	62 3/8
Mobil Oil	49 7/8	49 1/2
Pfizer	69 3/8	69 5/8
Schlumberger	47 1/8	47
Texaco	41	40 3/4
Union Carbide	28 7/8	28 5/8
U.S.X.	37 5/8	36 1/2
Westinghouse	74	73 1/8
Xerox Corp.	79 5/8	79 1/4

LONDRES, 29 sept. ⬇

Légère baisse

La reprise a été de courte durée au Stock Exchange de Londres. Après un raffermissement lundi, le marché a connu, le 29 septembre, un léger accès de faiblesse que les professionnels attribuaient essentiellement à la nervosité de Wall Street. L'indice Financial Times cédait ainsi 1,5 point, à 1 849,8, dans un marché actif, mais quelque peu inquiet. L'intervention de la Banque d'Angleterre dans la matinée pour soutenir la livre contre le deutschemark a avivé les craintes pour les firmes exportatrices britanniques. Le succès très mitigé de l'émission de la société Bule Arrow (pour laquelle la moitié des titres seulement ont été souscrits) a montré les réticences des opérateurs à prendre position.

Parmi les valeurs les mieux orientées, on notait les titres des assurances (Sun Life, Willis Faber, Pearl, Guardian Royal Exchange) et de l'alimentaire (Reckitt and Colman). La publication de résultats jugés décevants faisait, en revanche, chuter Amstrad (informatique). On relevait encore la faiblesse des titres bancaires et des valeurs minières, tandis que les mines d'or cédaient jusqu'à 3 dollars.

PARIS, 30 septembre ⬇

Dépression

Après deux séances indécises, la Bourse s'est résolument orientée à la baisse, allant même jusqu'à perdre 2 % en séance, pour terminer sur un repli de – 1,82 %. L'absence d'acheteurs, notamment étrangers, depuis le début de la semaine est un des facteurs essentiels de cette accélération du repli. A cela s'ajoute le recul de Wall Street et toujours les faiblesses du MATIF. Les contrats continuaient leur chute : ceux de décembre perdaient – 0,93 %, tandis que ceux de mars passaient en dessous des 95. A moins d'une semaine de la privatisation de la Compagnie financière de Suez, les investisseurs se demandent si la tenue du marché ne va pas peser sur le placement des titres. Le prix de l'OPV devrait être annoncé vendredi, et la vente débutera lundi 5 octobre. L'UAP prépare également son retour dans le secteur privé. Pour cela, la compagnie d'assurances vient, au travers d'une opération complexe, de réduire le prix de son titre. Le nominal a été augmenté de 50 à 80 F, portant ainsi le capital de 420 à 672 millions de francs, pour ensuite diviser l'action par huit.

Le prix de la nouvelle action a ainsi été ramené de 3 425 F à 428 F. Cela devrait permettre de réaliser la vente publique des titres entre 400 et 500 F.

Parmi les valeurs en baisse figuraient de nombreux établissements financiers, comme UFB, Crédit national et Midland, qui touchaient leur plus bas niveau de l'année. On remarquait également parmi les replis Crouzet, Dassault et la Géophysique. Parmi les titres en forte hausse, on notait Prouvost, Signaux, Total et Esso.

TOKYO, 30 sept. ⬆

Sursaut

Après une ouverture en baisse à la Bourse de Tokyo, mercredi, le marché japonais s'est repris en milieu de séance pour terminer en hausse. L'indice Nikkeï a progressé de 12,88 yens, soit 26 010 yens, tandis que l'indice général a perdu 2,54 points. En fin de matinée, l'indice Nikkeï avait, en effet, baissé de 62,15 yens, les prises de bénéfices entamées à la séance de la veille s'étant poursuivies. Parmi les valeurs bénéficiaires, on trouvait Mitsubishi Metal, Komatsu, Yamanouchi. Les titres en baisse ont été essentiellement les valeurs financières, telles les bancaires et les maisons de titres.

Une hausse des taux d'intérêt pourrait diminuer les investissements en Bourse. Les institutions, disposant d'abondantes liquidités, après le début du nouvel exercice financier, ont négocié un large éventail de titres. En milieu de séance, 500 millions de titres étaient échangés.

VALEURS	Cours du 29 sept.	Cours du 30 sept.
Akaï	503	517
Bridgestone	1 240	1 300
Canon	1 170	1 260
Fuji Bank	3 360	3 180
Honda Motors	1 640	1 730
Matsushita Electric	2 800	2 810
Mitsubishi Heavy	676	673
Sony Corp.	5 140	5 590
Toyota Motors	2 120	2 200

FAITS ET RÉSULTATS

● **Une progression de 44,2 % pour le Crédit lyonnais.** – Le Crédit lyonnais vient de publier un résultat net consolidé du groupe de 1,19 milliard de francs au premier semestre 1987. A la même époque, l'an dernier, il s'élevait à 825 millions de francs. La progression est donc de 44,3 %. Le résultat brut d'exploitation du groupe s'est élevé toujours au premier semestre 1987 à 5,2 milliards de francs, contre 4,8 milliards de francs au premier semestre 1986. La progression du résultat brut s'explique par les bonnes performances de l'activité des sociétés du groupe spécialisées dans les interventions sur les marchés, ainsi que celles des filiales étrangères. Le produit net bancaire s'est établi pour la période à 13,960 milliards de francs, contre 13 200 au 30 juin 1986.

● **La Compagnie La Hénin triplerait son résultat net.** – La Compagnie La Hénin devrait multiplier par trois son résultat, en 1987, par rapport à l'an dernier, soit 115 millions de francs, contre 42 millions de francs. La progression des produits exceptionnels, 45 millions de francs contre un chiffre négatif de 40 millions de francs en 1986, explique cette évolution, puisque le résultat courant consolidé après impôt devrait légèrement baisser, passant de 82 millions de francs en 1986 à 70 millions cette année.

● **La SEGIN introduit au second marché à Lille.** – Le groupe Société d'études et de gestion informatique nouvelle (SEGIN), société de services et d'ingénierie informatique, dont le siège social est implanté à Seclin (Nord), sera introduit sur le second marché de la Bourse de Lille, le 7 octobre prochain. Le prix de l'action est fixé à 275 F.

Créé en 1972 à Lille par le Crédit du Nord, le groupe a multiplié son CA par 34 depuis 1979, passant de 7 à 239 millions de francs.

Dans le domaine de la monétique (38 % de son activité), le groupe traite 18 % des transactions carte bancaire au plan national. En matière de télématique (32,7 % de son activité), il est le premier centre serveur français depuis mai 1987. Le télétraitement et la sécurité représentent 13,3 % de ses activités. Enfin, l'ingénierie informatique (11,7 % des activités) est le nouveau pôle de développement du groupe.

● **Solvay : résultats semestriels en hausse de 23,3 %.** – Le groupe chimique belge Solvay a annoncé, mardi, une hausse de 23,3 % de son bénéfice net consolidé au cours du premier semestre 1987, avec 5,99 milliards de francs belges, contre 4,86 milliards de francs belges pour la même période de 1986.

Le chiffre d'affaires consolidé diminue, en revanche, de 2 % avec 110,5 milliards de francs belges, contre 112,8 milliards de francs belges pour les six premiers mois de 1986.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1195	1200
Alain Manoukian	522	601
Asystel	517	500
B.A.C.	505	520
B. Demachy & Assoc.	780	780
B.I.C.M.	950	950
B.I.P.	570	560
Bolloré Technologies	1060	1051
Boiron	768	780
Câbles de Lyon	1165	1165
Calberson	970	960
Cardif	2180	2135
C.D.M.E.	1070	1045
C. Equip. Elect.	308	308
C.E.G.I.D.	1215	1186
C.E.G.E.P.	218	220
C.E.P.-Communication	1336	1326
C.G.I. Informatique	740	740
Ciments d'Origny	642	640
C.N.I.M.	390	380
Concept	245	242
Conforama	800	801 e
Dafsa	281 50	271
Dauphin O.T.A.	3285	3285
Devanlay	2335	2205
Deville	950	931
Drouot-Ob. convert.	....	....
Éditions Belfond	260	255
Elect. S. Dassault	630	605 o
Elysées Investiss.	33 30	34 50
Expand	601	....
Filipacchi	630	619
Guintoli	1080	1040
Guy Degrenne	1016	1016
I.C.C.	256	258
IDIA	223	220 c
I.G.F.	192	190
IM Informatique	235	221 80 c
Int. Metal Service	204	204 80
La Commande Electr.	550	550
Le gd livre du mois	361	361
Loca Investissement	291	290
Locamic	245	235

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Manutan	445	445
Marlin Immobilier	290	290
Metallurg. Minière	145	153
Métrologie Internat.	373	373
Microservice	221	220
M.M.D.M.	891	888
Molex	322	320
Navale-Delmas	790	755
Olivetti-Logabax	415	407
Om. Gest.Fin.	462	460
Petit Bateau	240	240
Petrofigaz	480	465
Pier Import	368	365
Razel	1365	1359
St-Gobain Emballage	1505	1495
St-Honoré Matignon	210	210
S.C.G.P.M.	285	279 80
Sam-Matra	680	650
S.E.P.	1590	1500
S.E.P.R.	1880	1650
Sligos	1363	1300
S.M.T. Goupil	350	345
Sodexho	1080	1055
Sofibus	355	355
Sopra	1065	1030
TF 1	205	200
Union Financ. de Fr.	482	576 d
Valeurs de France	370	368

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES

le 29-09-87 à 14 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1700	133	200	250	–	58	–	–	–
Paribas	440	18,6	32	41	–	20,1	25	–	–
Peugeot	1550	140	200	265	–	68	95	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 29 sept. 1987

Nombre de contrats : 80 314

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	96,30	95,85	95,80	95,80
Précédent	96,60	96,20	95,90	95,95

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,1180 F ⬇

Le dollar a clôturé en hausse mercredi sur le marché des changes à Tokyo, à 146,35 yens. En revanche, sur les places européennes, il se tassait légèrement à la suite de prises de bénéfices. A Paris, sur un marché calme, le billet vert s'inscrivait à 6,1180 F, contre 6,1370 F au *fixing* de mardi.

FRANCFORT	29 sept.	30 sept.
Dollar (en DM)	1,8385	1,8380

TOKYO	29 sept.	30 sept.
Dollar (en yens)	145,90	146,35

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (30 sept.)	7 5/8 %
New-York (29 sept.)	7 3/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	28 sept.	29 sept.
Valeurs françaises	103,6	103
Valeurs étrangères	137,1	138,1

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ... 417,6

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	28 sept.	29 sept.
Industrielles	2 601,50	2 590,57

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	28 sept.	29 sept.
Industrielles	1 851,30	1 849,8
Mines d'or	462,60	456,9
Fonds d'Etat	85,86	85,51

TOKYO

	29 sept.	30 sept.
Nikkeï Dow Jones	25998	26010,88
Indice général	2131,15	2136,61

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,1150	6,1170	– 13	+ 0	– 25	+ 0	– 30	+ 55
$ can.	4,6590	4,6641	– 81	– 64	– 153	– 124	– 476	– 395
Yen (100)	4,1912	4,1955	+ 115	+ 136	+ 220	+ 249	+ 704	+ 779
DM	3,3301	3,3330	+ 93	+ 109	+ 189	+ 212	+ 602	+ 669
Florin	2,9584	2,9608	+ 57	+ 66	+ 111	+ 128	+ 384	+ 434
F.B. (100)	16,0330	16,0467	+ 134	+ 221	+ 271	+ 422	+ 1005	+ 1504
F.S.	4,0125	4,0164	+ 129	+ 146	+ 257	+ 281	+ 813	+ 888
L (1 000)	4,6151	4,6236	– 149	– 108	– 330	– 264	– 944	– 842
£	9,9797	9,9891	– 223	– 184	– 428	– 355	– 990	– 798

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/4	7 1/2	7 5/8	7 3/4	7 3/4	7 7/8	8 3/8	8 1/2
DM	3 3/4	4	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8	4 9/16	4 11/16
Florin	4	5	5 1/8	5 1/4	5 1/4	5 3/8	5 9/16	5 11/16
F.B. (100)	6	6 1/2	6 1/4	6 5/8	6 1/4	6 5/8	6 3/4	7 1/8
F.S.	1 3/4	2 1/4	3 9/16	3 11/16	3 5/8	3 3/4	4 5/16	[illegible]
L (1 000)	9 3/4	10 3/4	10 3/8	11 1/8	11 1/8	11 5/8	12 1/4	[illegible]
£	10	10 1/4	10	10 1/2	10 1/16	10 3/16	10 3/8	10 1/2
F. franc.	7 1/4	7 3/4	7 5/8	7 7/8	7 3/4	8	[illegible]	8 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 30 SEPTEMBRE

Cours relevés à 14 h 57

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1882	4,5 % 1973	1906	1900	1900	– 0 26
4210	C.N.E. 3%	4221 10	4200	4200	– 0 50
1185	B.N.P. T.P.	1182	1182	1182	....
1129	C.C.F. T.P.	1130	1125	1125	– 0 43
1272	Créd. Lyon. T.P.	1271	....	....	....
3210	C.G.E. T.P.	3210	3230	3230	+ 0 62
1930	Renault T.P.	1930	1851	1851	– 4 08
2043	Rhone-Poul. T.P.	2054	2050	2050	– 0 18
1340	St-Gobain T.P.	1345	1345	1345	....
1260	Thomson T.P.	1261	1260	1260	– 0 07
480	Accor	456	453	452	– 0 88
560	Agence Havas	538	532	533	– 0 93
680	Air Liquide	695	691	691	– 0 58
2400	Alcatel	2300	2303	2298	– 0 09
2070	Als. Superm.	2090	....	....	....
475	A.L.S.P.I.	462	465	450	– 2 60
365	Alsthom ★	335	325	332	– 0 90
2650	Arjom. Prioux	2650	2599	2596	– 2 04
625	Amrep-Rey	635	623	624	– 1 73
1340	Aux. Entrepr. ★	1261	1250	1210	– 4 04
925	Avions Dassault	944	913	915	– 3 07
560	BAFP	531	531	531	....
390	Bail-Equipem. ★	398	387	381 10	– 4 25
825	Bail Investis.	838	839	830	– 0 95
465	B.N.P. C.I.	410	410	410	....
710	Cie Bancaire	837	825	830	– 1 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
760	Créd. Lyon. (CI)	763	760	760	– 0 39
1170	Crédit Nat. ★	1092	1065	1050	– 3 85
230	Crouzet ★	225	222	215	– 4 44
3000	Damart S.A.	3040	3030	3030	– 0 33
465	Darty ★	450	450	434 50	– 3 44
365	Darty (DP)	340 50	342	346 90	+ 1 88
2180	De Dietrich	2100	2060	2050	– 2 38
300	Dév. R.d.C. (Li)	300	....	....	....
600	D.M.C.	597	586	571	– 4 36
466	Drouot Assur.	458	455	455	– 0 66
2450	Docks France ★	2352	2360	2350	– 0 09
1130	Dumez ★	1058	1040	1023	– 3 31
1310	Eaux (Gén.)	1250	1240	1198	– 4 16
1410	Ecco ★	1380	1398	1380	– 1 45
1020	Electro-Finan.	961	932	930	– 3 23
365	Elf-Aquitaine	347 50	346	342	– 1 57
300	– (certific.)	303	293	293	– 3 30
970	Epeda-B-Faure	975	959	956	– 1 95
3870	Essilor	3790	3690	3650	– 3 69
2700	Essilor int. (DP)	2615	2600	2580	– 1 34
440	Esso S.A.F. ★	420	440	434	+ 3 33
2350	Eurafrance	2380	2341	2315	– 1 91

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

SICAV (sélection) 29/9

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Cote des changes

[illegible]

Marché libre de l'or

[illegible]

● : coupon détaché – ○ : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

هكذا من الأصل

Le Monde

Au conseil des ministres

M. Léotard a présenté sa loi-programme sur le patrimoine

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a présenté au conseil des ministres, le mercredi 30 septembre, son projet de loi relatif au patrimoine monumental. M. Alain Juppé, ministre délégué au budget, porte-parole du gouvernement, a indiqué, en rendant compte de la réunion du conseil des ministres, que ce projet de loi de programme, portant sur cinq ans, *« va permettre de rattraper un retard accumulé au fil des ans dans l'entretien du patrimoine architectural »*, notamment d'édifices qui *« avaient été pratiquement abandonnés dans la période récente ».*

M. Juppé a rappelé que les crédits inscrits au projet de budget pour 1988 sont en augmentation de 27 %, soit 200 millions de francs, par rapport à ceux de 1987, et que l'augmentation annuelle prévue ultérieurement sera de 5 %.

Ce projet de loi et celui qui concerne les enseignements artistiques devraient venir en discussion ensemble devant le Parlement. M. Jacques Chirac a souligné, au cours du conseil des ministres, qu'il s'agit là des *« deux axes principaux »* de la politique culturelle du gouvernement.

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres du 30 septembre a adopté le mouvement préfectoral suivant :

ARDÈCHE : M. Christian Pellerin, préfet de l'Aude, est nommé préfet de l'Ardèche en remplacement de M. André Terrazzoni, nommé préfet hors cadres.

AUBE : M. Jean-Charles Astruc, sous-préfet, secrétaire général de la Somme, est nommé préfet de l'Aube en remplacement de M. Roger Gros, nommé préfet des Pyrénées-Orientales.

AUDE : M. Pierre North, préfet de la Creuse, est nommé préfet de l'Aude en remplacement de M. Pellerin.

CANTAL : M. Michel Morin, sous-préfet de Dunkerque, est nommé préfet du Cantal en remplacement de M. Daniel Constantin, nommé préfet de la Drôme.

CREUSE : M. Jean-Claude Tressens, secrétaire général de la Seine-Maritime, est nommé préfet de la Creuse en remplacement de M. North, nommé préfet de l'Aude.

DROME : M. Daniel Constantin, préfet du Cantal, est nommé préfet de la Drôme en remplacement de M. Gérard Lefebvre, nommé préfet du Tarn.

GARD : M. Jean-Louis Dufeigneux, préfet de la Savoie, est nommé préfet du Gard en remplacement de M. Roland Miguet, nommé hors cadres.

PYRÉNÉES-ORIENTALES : M. Roger Gros, préfet de l'Aube, est nommé préfet des Pyrénées-Orientales en remplacement de M. Maurice Joubert, nommé hors cadres.

SAVOIE : M. Bertrand Landrieu, administrateur civil, directeur adjoint du cabinet du ministre de l'intérieur, est nommé préfet de la Savoie en remplacement de M. Dufeigneux, nommé préfet du Gard. M. Landrieu pourrait être remplacé auprès de M. Pasqua par M. Maurice Joubert, qui quitte la préfecture des Pyrénées-Orientales.

TARN : M. Gérard Lefebvre, préfet de la Drôme, est nommé préfet du Tarn en remplacement de M. Jean-Marie Diener, nommé préfet hors cadres.

Au ministère de l'intérieur, MM. Jean-Louis Langlais et Jean Cabane, qui étaient jusqu'alors chargés de mission à l'inspection générale, sont nommés inspecteurs généraux.

M. Pierre Magnin nommé recteur de Versailles

Le conseil des ministres du mercredi 30 septembre a nommé M. Pierre Magnin, recteur de l'académie de Versailles, en remplacement de M. Paul Rollin.

Dans les Pyrénées-Atlantiques

Arrestation d'un important dirigeant de l'ETA-militaire

Santiano Arrospide Sarasola, dit « Santi Podros », considéré comme l'un des principaux dirigeants de l'organisation séparatiste basque ETA-militaire a été arrêté, mercredi 30 septembre en début de matinée, par la gendarmerie, à Anglet (Pyrénées-Atlantiques).

Les gendarmes, qui agissaient sur commission rogatoire de M. Michel Legrand, juge d'instruction à Paris, surveillaient depuis plusieurs semaines le domicile d'un militant nationaliste français, M. Joseph-Xavier Guimont.

Mardi soir, les gendarmes ont vu M. Joseph-Xavier Guimont faire entrer, dans la maison du quartier Aritxage, à Anglet, un homme dont le visage était connu depuis des années par les enquêteurs, « Santi Podros ».

L'affaire Mecili

Alger rejette les « accusations »

L'Algérie a réagi, mercredi 30 septembre, par un communiqué, à la mise en cause dont elle est l'objet dans l'assassinat d'Ali Mecili.

« L'expulsion vers l'Algérie d'un truand algérien ne saurait en aucun cas incriminer notre pays au simple motif qu'il connaissait Me Ali Mecili, affirment les autorités algériennes. *Elle prouve au contraire qu'il n'est pas lié à l'affaire Mecili, car les autorités françaises n'auraient pas manqué de l'inculper si elles avaient réuni les charges suffisantes contre lui.*

« En tout état de cause, poursuit le communiqué, *l'Algérie est attachée à ce que toute la lumière soit faite sur cette affaire.*

Le communiqué conclut en soulignant que l'Algérie, qui *« réprouve l'assassinat politique »*, est *« totalement étrangère à l'affaire Mecili. C'est pourquoi elle n'a rien à craindre d'une vérité qu'elle appelle de tous ses vœux »*, tout en accueillant *« avec mépris les accusations tendancieuses ».*

Dans les services publics

La journée d'action de la CGT devrait entraîner peu de perturbations

La journée interprofessionnelle organisée par la CGT le jeudi 1er octobre devrait entraîner assez peu de perturbations, dans les services publics. Les mots d'ordre de grève varient de la journée (notamment dans la fonction publique, en raison de la retenue d'une journée minimum de salaire en cas de grève) à quelques heures – pour la durée des manifestations. A Paris, le défilé aura lieu de la place Denfert-Rochereau à la gare de l'Est en *début d'après-midi.*

– *A la SNCF,* un préavis de grève a été lancé du mercredi 30 septembre à 20 heures au 2 octobre à 8 heures du matin. Mais les mots d'ordre changent selon les gares et les dépôts. La SNCF prévoit un service normal sur les TGV, sur les grandes lignes rapides et express, et trois trains sur quatre en moyenne sur la banlieue parisienne. En revanche, certaines lignes locales pourraient être davantage perturbées, la SNCF donnant la priorité aux grandes lignes.

– *A la RATP,* la direction prévoit une baisse de la circulation de 10 % à 15 % sur le réseau routier, et moins encore sur le métro (la CGT est minoritaire parmi les conducteurs), mais les mots d'ordre varient aussi selon les dépôts.

– *A EDF,* la CGT a lancé un appel à la grève de vingt-quatre heures, avec baisse de production, mais celle-ci ne devrait pas entraîner de coupures de courant.

Des grèves de vingt-quatre heures sont prévues dans la fonction publique, en particulier aux PTT, dans les impôts et les douanes. *Mais les* perturbations (notamment pour le courrier) varieront selon les lieux ; la précédente grève des PTT organisée par la CGT a connu un succès limité.

Parmi les 1 857 entreprises où la CGT a lancé un mot d'ordre de grève, figurent d'autres services publics, comme des services municipaux, des hôpitaux, des sociétés de transports urbains, des caisses de Sécurité sociale. Les dockers ont appelé à une grève de vingt-quatre heures. Parmi les entreprises industrielles figurent Thomson, Alcatel, Alsthom-Belfort, RVI-Limoges.

CHINE : la tension au Tibet

Pékin fait état d'une manifestation d'indépendantistes à Lhassa

PÉKIN
de notre correspondant

Des Tibétains ont défilé, dimanche 27 septembre, au cœur de Lhassa pour réclamer l'indépendance du territoire. Cette manifestation, qui est intervenue au moment où le dalaï-lama, en visite aux Etats-Unis, revendiquait le droit à l'autodétermination pour le peuple tibétain *(le Monde* du 30 septembre), a été mentionnée par l'agence officielle Chine nouvelle. Selon cette dernière, vingt et un lamas et cinq autres personnes arborant le drapeau tibétain et criant *« Le Tibet veut son indépendance ! »*, se sont réunis devant le temple du Johkang avant de se colleter avec la police.

Comme on pouvait s'y attendre, Pékin a condamné cet incident par la voix de responsables tibétains. En même temps, Chine nouvelle a publié des dépêches fournissant l'explication historique des droits de la Chine sur le Tibet, une description parfois macabre des pratiques du servage sur le Toit du monde avant 1959, et affirmant qu'il n'y avait au Tibet que soixante-quinze mille Hans (Chinois de souche), soit 3,5 % de la population. Ce chiffre ne comprend pas les militaires et leurs familles. Il semble largement inférieur au nombre de Hans vus au Tibet. Derrière l'écran de l'« autonomie », ce sont en fait eux qui dirigent les affaires.

Le Tibet est certainement le point le plus sensible de la politique *chinoise envers les minorités, mais la* situation dans les régions musulmanes, en particulier au Xinjiang (Ouest) perméable aux appels d'un fondamentalisme islamique venu *des pays voisins, dont l'Iran, est sans* doute aussi inquiétante à long terme pour Pékin. Des voyageurs disent avoir vu récemment au Xinjiang de petits groupes de partisans de l'imam Khomeiny. Mais de cela, la presse chinoise ne souffle mot.

PATRICE DE BEER.

Les exportations technologiques vers l'Est

Le Pentagone accuse le ministère américain du commerce

Le Pentagone a accusé, le mardi 29 septembre, le département américain du commerce d'avoir fait preuve d'un *« manque de responsabilité insigne »* en permettant la vente d'ordinateurs ultra-perfectionnés à des firmes contrôlées par l'URSS ou d'autres pays du bloc de l'Est.

Le département de la défense a affirmé dans un communiqué que le département du commerce avait donné à tort son feu vert en juin dernier à la fourniture d'ordinateurs IBM à la société ouest-allemande Transnantic, qui contrôle notamment le trafic du port de Hambourg et qui appartient à 51 % à l'URSS.

Selon le Pentagone, cinquante ventes de ce genre, portant sur une valeur totale de 4,3 millions de dollars, ont été autorisées depuis 1986.

Le département du commerce a reconnu qu'il avait approuvé quarante-neuf ventes à des compagnies soviétiques opérant à l'Ouest, mais seulement après s'être assuré que les matériels exportés *« ne contribueraient pas de façon significative à développer les capacités militaires d'un pays du bloc de l'Est ».*

[L'accusation du Pentagone met sur la place publique une divergence profonde au sein de l'administration américaine entre ceux qui voient en l'URSS le danger principal et ceux – soutenus par les industriels – qui estiment que le déficit commercial désigne plutôt Tokyo. Ces derniers expliquent que les exportations sont indispensables pour assurer la puissance de l'industrie américaine à long terme, c'est-à-dire, au bout du compte, la suprématie face à l'URSS.]

Sur le vif

A la vôtre !

A l'apéro, qu'est-ce que vous prenez, vous ? Whisky ou Martini ? Et au dessert ? Tarte Tatin *ou gâteau au chocolat ?* Je vous demande ça histoire de deviner où vont vos sympathies. Au PS, au FN, au PC, au RPR ou à l'UDF ? Dis-moi ce que tu *manges, je te dirai qui tu aimes.* Si, si, c'est sérieux, c'est un sondage de l'IFOP commenté avec beaucoup de drôlerie dans le *Magazine Gault-Millau.*

Ceux qui trinquent à Dédé (Lajoinie) ou à Jean-Marie (Le Pen), ils lèvent quoi ? Un verre de pastis, ou tassé ou mouillé. Idem, ça, ça va vous épater, pour ceux qui boivent à la santé de mon Mimi. Côté Rocard, Barre, Chirac et Léotard, on carbure au champagne.

Et comme entrée, ce sera quoi ? Fruits de mer pour tout le monde. Ah non, pardon ! Les amis du petit Léo font bande à part : crudités, sole meunière, champignons sautés et gruyère. Régime jogging. Les jeunes loups se veulent efflanqués. Ils ont les dents qui traînent sur la moquette, pas dans l'assiette où s'étale le gigot dominical dans *tous les coins-repas de France et* de Navarre. Gare flageolets à gauche, haricots verts à droite.

Passons à la carte des vins. Victoire écrasante du vieux bordeaux. Moi qui adore le bourgogne, je suis très embêtée, il n'y a que les potes à Jean-Marie pour le mettre en deuxième position. Vous voulez du fromage ? Il reste plein de brie, personne n'en veut. Le roquefort... beurk ! Le chèvre fait un malheur chez les cocos et les socialos. De l'autre côté de la barrière, il n'y en a que pour le camembert.

Vous me direz : Et toi, tu prends quoi ? Pareil que mon Babarre, mon Jacquot et mon Mimi : rosette de Lyon, tête de veau vinaigrette et religieuses de Solutré. Le tout arrosé au jus de pomme pour pas faire de peine à mon Léo.

CLAUDE SARRAUTE.

EN BREF

● **AFGHANISTAN : nouveau chef de l'Etat.** – M. Najib, secrétaire général du Parti populaire démocratique d'Afghanistan, a été élu le mercredi 30 septembre président du conseil révolutionnaire qui gouverne le pays. Agé de quarante ans, M. Najib succède à Haji Mohammad Tsamkani, qui assurait l'intérim de la présidence depuis novembre. – *(Reuter.)*

● **URSS : un article d'Andreï Sakharov dans une revue soviétique.** – Andreï Sakharov, dans le premier article publié dans une revue soviétique depuis son retour d'exil forcé à Gorki, évoque *« l'espoir »* suscité par les changements prônés en URSS par M. Mikhaïl Gorbatchev. *« La critique des phénomènes négatifs du passé, la volonté d'unir toutes les forces de notre société autour du programme de renouvellement, donnent de l'espoir »*, écrit le prix Nobel de la paix dans la revue mensuelle *Théâtre,* pour laquelle il livre ses très favorables impressions sur une pièce de Boulgakov, *Cœur de chien,* à l'affiche à Moscou. Andreï Sakharov souligne l'importance du rôle de l'intelligentsia, selon lui encore mal comprise en Union soviétique, et relève que *« les vieux stéréotypes de réflexion, la démagogie pseudo-démocratique, le mensonge et la paresse gênent »* la concrétisation des réformes. *(AFP.)*

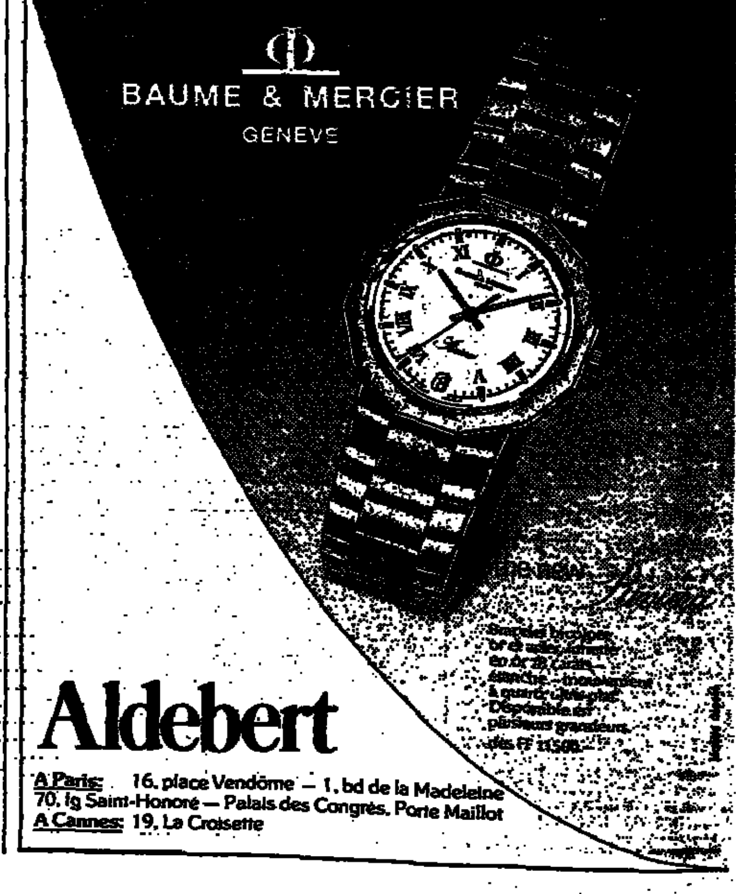
● **Une épreuve de comptabilité annulée.** – En raison d'une erreur matérielle de l'Imprimerie nationale, l'épreuve d'économie no 3 de la *première série du diplôme* d'étude en comptabilité supérieur (DECS) a été annulée, le lundi 28 septembre, sur décision du ministère de l'éducation nationale. Cet examen, qui concerne environ dix mille étudiants répartis dans toutes les académies françaises, a été reporté au lundi 12 octobre.

Le numéro du « Monde » daté 30 septembre 1987 a été tiré à 491 616 exemplaires.









A B C D E F G